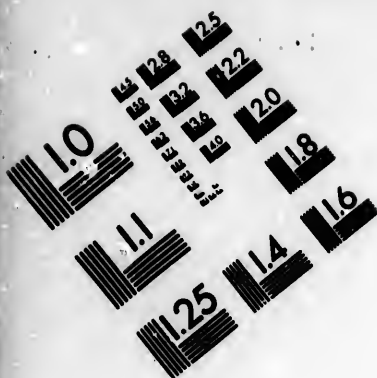




**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1985

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

- ☐ Coloured covers/
Couverture de couleur
- ☐ Covers damaged/
Couverture endommagée
- ☐ Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- ☐ Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- ☐ Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- ☐ Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- ☐ Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- ☐ Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- ☒ Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distorsion le long de la marge intérieure
- ☐ Blank leaves added during restoration may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées.
- ☒ Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- ☐ Coloured pages/
Pages de couleur
- ☐ Pages damaged/
Pages endommagées
- ☐ Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- ☒ Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- ☐ Pages detached/
Pages détachées
- ☒ Showthrough/
Transparence
- ☐ Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- ☐ Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- ☐ Only edition available/
Seule édition disponible
- ☐ Pages wholly or partially obscured by errata
slips, tissues, etc., have been refilmed to
ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,
etc., ont été filmées à nouveau de façon à
obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
				✓							

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

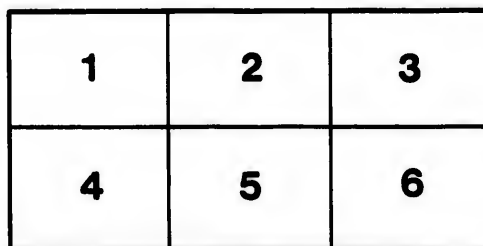
Seminary of Quebec
Library

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol $\rightarrow$ (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

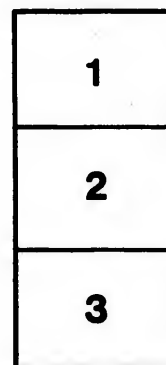
Séminaire de Québec
Bibliothèque

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole $\rightarrow$ signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.



ails
du
odifier
une
mage

rata
o
elure,
à



H

HISTOIRE

DE

L'ÉGLISE.

TOME DIXIEME.

Bibliothèque,
Le Séminaire de Québec,
3, rue de l'Université,
Québec 4, QUE.

2

P

D

Chez
M.
sue

237

HISTOIRE

DE

L'ÉGLISE,

DÉDIÉE AU ROI,

PAR M. l'Abbé de BERAULT-BERCASTEL,
Chanoine de l'Eglise de Noyon.

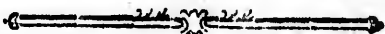
TOME DIXIÈME.

DEPUIS le renouvellement du schisme des
Grecs en 995, jusqu'au pontificat d'Urbain
II en 1088.



A PARIS,

Chez MOUTARD, Imprimeur-Libraire de la REINE, de
MADAME, & de Madame la Comtesse D'ARTOIS,
rue des Mathurins, à l'Hôtel de Cluny.



M. DCC. LXXX.

Avec Approbation, & Privilège du Roi



S
fo
ve
P
an
E
de
N
pa
ter
P
rin
31
Be
élu
45
de

SOMMAIRES

DU DIXIEME VOLUME,

En forme de Table.

LIVRE TRENTIEME.

SISINNIUS succede à Nicolas-Chrysoberge patriarche de C. P. & renouvelle le schisme de Photius page 3. Le Patriarche Sergius rompt ouvertement avec l'Eglise Romaine 4. Caractères des Empereurs Constantin & Basile. Cruauté de Basile envers les Bulgares 5. Saint Nikon d'Arménie 6. Philagathe anti-pape 10. S. Nil de Calabre 11. Il intercede en vain pour obtenir grace à Philagathe 26. S. Romuald 29. Pèlerinage d'Otton III au mont Gargan 31. S. Adalbert de Prague 35. Saint Bernouard d'Hildesheim 42. Gerbert élu pape sous le nom de Silvestre II 45. Sa science prodigieuse 46. Pénitence de l'Empereur Otton 48. S. Héribert

vj S O M M A I R E S.

de Cologne 49. Mort d'Otton III 51.
 Pénitence & vertus du Roi Robert 54.
 Incontinence & malheurs de Bermude
 roi d'Espagne 60. S. Froïlan de Léon ,
 & S. Attilan de Zamora 61. S. Etienne
 roi de Hongrie établit solidement la re-
 ligion dans ses Etats 63. S. Abbon
 de Fleuri , martyr de la discipline mo-
 nastique 69. Ses écrits 71. Eglises re-
 bâties en France 73. Leutard & Vil-
 gard fanatiques 75. Le Roi S. Henri
 fonde l'évêché de Bamberg 76. S. Au-
 froi d'Utrecht 77. S. Brunon , mission-
 naire en Russie 78. Jean XVIII ab-
 dique la papauté , pour embrasser la
 vie monastique. Eglise du S. Sépulcre
 abattue 81. Juifs massacrés par les
 Chrétiens 82. Impiété du Calife Ha-
 quem 83. Schisme entre les Musulmans
 Abassides & les Fatimites 85. S. El-
 fege de Cantorbéri , martyrisé par les
 pirates Danois 86. Grégoire anti-pape
 89. Mort de S. Lievize , archevêque
 de Brême & de Hambourg 90. Fureurs
 des Sclaves contre les Chrétiens 91.
 Couronnement de l'Empereur S. Henri
 93. S. Odilon , abbé de Cluny 96.
 Présens que fait l'Empereur à ce mo-
 nastère. S. Meinverc de Paderborn 97.

SOMMAIRES. vij

Réforme de la nouvelle Corbie 98. Le monastere de S. Vanne, chef de congregation, sous l'Abbé Richard 99. Cet abbé empêche S. Henri de se faire moine 101. Benoît VIII repousse les Sarasins 103. Premiers Normands établis en Italie 105. Concile de Pavie 107. Succès de S. Henri contre les Grecs d'Italie 108. Concile de Selingsrad 111. Recueil des canons par Bouchard de Worms 112. Manichéens à Orléans 113. Religion de Guillaume V, duc d'Aquitaine 123. Mort de S. Henri 127. L'Impératrice Cunégonde se fait religieuse au monastere de Cenfuge qu'elle avoit fondé 129.

LIVRE TRENTE-UNIEME.

BENOÎT VIII a pour successeur Jean XIX, son frere 131. Jean refuse à Eustate de C. P. le titre de Patriarche Œcuménique 132. Lettre que lui écrit à ce sujet le Bienheureux Guillaume, abbé de S. Bénigne de Dijon 134. Exemptions de Cluny, examinées au concile d'Anse 135. Divers établissemens de S. Romuald 137. Sa mort 143.

viii **SOMMAIRES.**

Gui d'Arezzo invente la méthode du chant 145. Canut se rend maître de l'Angleterre 146. Ses vertus 147. S. Olaf, roi de Norvege 150. Etat déplorable de l'Empire & de l'Eglise d'Orient 154. Saint courage de Fulbert de Chartres 159. Ses écrits 161. Mort du Roi Robert 164. Horrible famine en France 166. Paix de Dieu 169. Apostolat de S. Martial 172. S. Siméon, moine du mont Sinai, s'établit en France 173. Benoît IX, Pape à l'âge de douze ans 177. Scandales & révolutions de ce pontificat 179. S. Poppon, abbé de Stavelo 183. S. Gonthier ermite 185. S. Emeric, fils du Roi S. Etienne. Révolutions en Hongrie 187. S. Gérard, évêque de Chonad & martyr 188. Anarchie en Pologne 192. Casimir passe de la vie monastique au trône 193. Saint Odilon & le B. Richard travaillent à établir la Treve de Dieu 195. Caractere de S. Odilon 198. Ses écrits 199. Commémoration des Trépassés 200. L'Impératrice Zoé empoisonnée Romain - Argyre, pour épouser Michel le Paphlagonien 202. Avarice du Patriarche Alexis 203. Troubles & désordres dans l'Empire 204. Election du S. Pape Léon IX 211. Il

*pou
con
221
ville
Pap
cile
men
229
Bec
de re
de B
Lett
237.
Conc
ger,
bert,
243.
fréqu
des
condu
est fa
l'éten
glise
des le
IX 2
aux é
tracé
rulaire
pour*

S O M M A I R E S. ix

poursuit les simoniaques 213. Il tient un
 concile à Reims 215. Concile de Maïence
 221. S. Bardon, archevêque de cette
 ville 222. Liupold lui succède 224. Le
 Pape, de retour à Rome, tient un con-
 cile dans l'église de Latran 226. Com-
 mencemens de Lanfranc & de Bérenger
 229. Herluin, fondateur de l'abbaye du
 Bec 230. Soins que prend Bérenger
 de répandre ses erreurs 233. Conférence
 de Brionne 234. Concile de Vercell 235.
 Lettre de Bérenger au Moine Ascelin
 237. Lettre d'Adelman à Bérenger 238.
 Concile de Paris, qui condamne Béren-
 ger, & le livre de Jean Scot 241. S. Ro-
 bert, premier abbé de la Chaise - Dieu
 243. Chanoines religieux 245. Voyages
 fréquens de Léon IX 246. Domination
 des Normands en Italie 247. Le Pape
 conduit une armée contre eux 248. Il
 est fait prisonnier. Michel-Cérulaire leve
 l'étendard de la révolte contre l'E-
 glise Romaine 249. Le Pape envoie
 des légats à C. P. 253. Mort de Léon
 IX 255. Le Cardinal Humbert répond
 aux écrits des schismatiques 256. Ré-
 tractation de Nicétas 257. Michel-Cé-
 rulaire prend les voies les plus noires
 pour accréditer le schisme 258.

x S O M M A I R E S.

LIVRE TRENTE-DEUXIEME.

CONJONCTURES favorables aux vues schismatiques de Michel-Cérulaire 263. Commencemens d'Hildebrand 264. Election de Victor II 265. Légation du Soudiacre Hildebrand en France. Déposition de Hugues d'Embrun, évêque simoniaque 266. Concile de Tours 268. Mauger de Rouen, déposé pour incontinence 270. Confession de foi contre l'hérésie de Berenger 271. Le Pape Victor en Allemagne 272. Mort de l'Empereur Henri le Noir 273. Etienne IX succède à Victor II 274. Pierre-Damien, créé cardinal 275. Didier, abbé du Mont-Cassin 277. Isaac-Comnene, empereur de C. P. 278. Disgrace de Michel-Cerulaire 281. Isaac-Comnene embrasse par pénitence la vie monastique 283. Benoît X, antipape 285. Le Pape Nicolas II 286. Il fait l'Abbé Didier, cardinal. Réglemens pour l'élection des Papes 288. Décrets contre les clercs concubinaires & simoniaques 290. Berenger est ré-

S O M M A I R E S. xj

duit à confesser clairement la foi catholique 291. Légation orageuse de Pierre-Damien à Milan 293. Traité de Nicolas II avec Richard & Robert-Guiscard 299. Couronnement de Philippe fils du Roi de France 300. Election d'Alexandre II. L'Antipape Cadaloüs 303. S. Annon, archevêque de Cologne 305. Ouvrages de Pierre-Damien 307. S. Dominique le Cuirassé 309. Pénitences & dévotions de cet âge 313. S. Rodolfe d'Eugubio 318. Pierre-Damien, légat en France. Privileges de Cluny 320. Légation de Pierre-Damien en Allemagne 321. S. Vulstan, évêque de Vorcheſtre 322. S. Edouard, roi d'Angleterre 324. Loix du Roi Edouard, S. Gothescalc, prince des Sclaves 330. Etat des Eglises du Nord 332. Pénitence de Suénon roi de Danemarck 335. Martyre de S. Gothescalc 339. Apostasie & ravages des Sclaves 340. Les SS. Eric & Alfard, martyrs en Suede 341. Exhortations du Pape à Harold roi de Norvege 344. Pierre évêque de Florence, accusé de simonie 345. S. Jean-Gualbert, fondateur de Vallombreuse 347. Premiers freres

xij S O M M A I R E S.

convers 352. Institution des chanoines réguliers 353. Persécutions de Pierre de Florence contre son clergé 355. S. Pierre Ignée 361. Martyre de Saint Arialde 364. S. Thibaut de Provins 366. Proscription de la simonie & de l'incontinence des clercs 372. Guillaume le Bâtard fait la conquête de l'Angleterre 374. Lanfranc, élevé sur le siège de Cantorbéri 376. Progrès des Turcs Seljoucides 377. Ambition du Patriarche Xiphilin. Romain-Diogene, prisonnier du Sultan Afsan 379. Vices de l'Empereur Henri IV 381. Retraite de l'Impératrice Agnès 383.

LIVRE TRENTE-TROISIEME.

ASCENDANT du génie de Grégoire VII 385. Son élection 386. Commencemens de S. Etienne de Grammont 387. Grégoire poursuit vivement la simonie & le concubinage des clercs 389. Troubles & alarmes en Allemagne 390. Le Pape écrit sur ces obstacles au Roi, & à différens seigneurs 391. Let-

tre
Fra
lipp
Ara
rité
posi
berg
venn
goire
gereu
déliv
tion
de l
le B
Pape
schist
le Pa
accéd
413.
pontif
fidélit
porten
que d
sur l'e
Le pa
422.
Contr
425.

S O M M A I R E S. xiiij

tre de Grégoire VII aux évêques de France , pour la correction du Roi Philippe 396. Pélerins insultés par les Arabes 398. Actes multipliés de sévérité , de la part du Pape 402. Déposition & pénitence d'Herman de Bamberg 403. Cabale de Guibert de Ravenne & du Préfet Cencius contre Grégoire VII 406. Le Pape blessé dangereusement , & emprisonné 407. Il est délivré par le peuple 409. Conspiration de Guibert & des autres évêques de Lombardie avec le Cardinal Hugues le Blanc 410. Lettres vigoureuses du Pape au Roi de Germanie. Assemblée schismatique à Worms , où l'on dépose le Pape 411. Assemblée de Pavie , pour accéder aux schismatiques de Worms 413. Le Pape sommé de quitter le pontificat 414. Il absout du serment de fidélité les sujets d'Henri IV 416. Emportemens & remords de Guillaume évêque d'Utrecht 418. Préjugés du temps sur l'excommunication & ses effets 419. Le parti du Roi de Germanie diminué 422. Etat de l'Eglise d'Afrique 423. Controverse de Samuel , Juif converti 425. Assemblée de seigneurs & d'évê-

noines
Pierre
55. S.
Saint
Provins
& de
Guillaume
l'An-
sur le
grès des
tion du
Diogene,
9. Vices
Retraite

SIEME.

Grégoire
Commen-
rammont
la simo-
rcs 389.
gne 390.
acles au
91. Let-

xiv S O M M A I R E S.

ques à Teuver ou Tribur, pour déposer le Roi Henri 427. Il obtient un délai, pour aller à Rome 429. La Comtesse Mathilde 433. Absolution humiliante d'Henri 438. Les Lombards l'animent de nouveau contre le Pape 443. Assemblée de Forcheim 444. Donation de Mathilde 446. Les seigneurs de Germanie déposent leur roi Henri IV, & lui substituent Rodolfe duc de Suabe 447. Incertitude des esprits à ce sujet 448. Sentence définitive de Grégoire VII contre Henri IV 452. Election de l'Antipape Guibert 454. Mort du Roi Rodolfe 455. Affaire de l'évêque de Dol 457. Condamnation de Manassès de Reims 459. Hugues élu pour le siége de Die 461. Commencemens de S. Bruno 463. Simon comte de Crépi, & Hugues duc de Bourgogne embrassent la vie monastique 465. S. Anselme, abbé du Bec 467. Sa pénétration & sa doctrine 470. Grégoire VII tente en vain de se faire prêter serment de fidélité par Guillaume le Conquérant 475. Il prend soin de l'instruction des Fidéles de Norvege, de Suede & d'Arménie 476. S. Stanislas de Cracovie,

ma
las
d'C
de
tiles
de
483
Ron
Ron
Man
Ans
se r
Mor
selm
par
toute
à ref
sous
ques
497.
499.
mar
Cong
entre
Guib
s'élev
Expe

S O M M A I R E S. xv

martyrisé de la main du Duc Boleslas 477. Révolutions dans l'Empire d'Orient 478. Etendue des prétentions de Grégoire VII 480. Tentatives inutiles du Roi Henri sur Rome 482. Herman de Luxembourg, élu roi de Germanie 483. L'Antipape Guibert intronisé à Rome 485. Robert-Guiscard délivre Rome des Allemands 486. La Comtesse Mathilde repousse les schismatiques. S. Anselme de Luques 487. Grégoire VII se retire à Salerne, & y meurt 489. Mort de Robert-Guiscard 492. S. Anselme de Luques, chassé de son Eglise par les schismatiques, meurt à Mantoue 493. Constance de l'Abbé Didier à refuser la papauté 494. Il est ordonné sous le nom de Victor III 496. Reliques de S. Nicolas de Myre à Bari 497. S. Arnoul, évêque de Soissons 499. S. Canut, roi de Danemarck & martyr 504. Mort de Guillaume le Conquérant 506. Les Romains partagés entre le Pape Victor & l'Antipape Guibert 511. Le Légat Hugues de Lyon s'élève contre l'élection de Victor 512. Expédition des Italiens contre les Sa-

xxvj **SOMMAIRES.**

rasins d'Afrique § 13. *Schismatiques ex-*
communies au concile de Bénévent § 14.
Mort de Victor III § 15.



HISTOIRE

Dr
D
l'Eg
seco
tir
tion
nom
Chr
Pold
toie
pert
se
avec
T



HISTOIRE DE L'ÉGLISE.

LIVRE TRENTIEME.

*DEPUIS le renouvellement du schisme
des Grecs en 995, jusqu'à la mort
de l'Empereur S. Henri en 1024.*

DÉPUIS que Photius avoit causé dans
l'Eglise Greque l'ébranlement & les
secousses violentes qui devoient abou-
tir à une entiere subversion, les na-
tions Tudesques & Slavones les plus
nombreuses & les plus ennemies du
Christianisme, Normands, Danois,
Polonois, Bohémiens & Russes, s'é-
toient sincèrement converties. Ainsi la
perte que l'Eglise alloit faire en Orient,
se trouvoit compensée d'avance &
avec avantage. Alors même les Orien-
Tome X.

A

taux ou les Grecs uniquement occupés du point particulier de leur discipline, violé par les quatriemes noces de l'Empereur Léon, n'avoient rien entrepris contre la doctrine ou l'autorité de l'Eglise Romaine; quoique la conduite de quelques-uns de ses Pontifes la couvrit de la plus grande humiliation. Mais comme après les guerres intestines, les citoyens tournent au dehors les armes qu'ils employoient auparavant les uns contre les autres, ainsi les Grecs ayant terminé en concile la querelle qui les divisoit entr'eux, recommencèrent à se séparer du corps de l'Eglise, & ranimerent le parti de Photius qui n'étoit rien moins que détruit.

Cedr. t. 2.
p. 702.

A l'appât de cette paix que l'ennui de quatre-vingts ans de discorde faisoit desirer à tout le monde, les secrets partisans de Photius qui étoient en grand nombre, trouverent moyen de réhabiliter sa mémoire. Parmi les acclamations qu'on fit dans ce concile, selon la coutume, ils souhaiterent une mémoire éternelle aux patriarches défunts de C. P. qu'ils nommerent sans exception; mettant sur la même ligne S. Ignace & Photius: on dit anathème

in
éc
pr
di
mé

enn
la
99
ces
enn
van
ses
cette
la m
pour
tes l
le Sie
de p
che d
la le
écrite
tenan
discip
sans
il mi
resse
lui de
travest

indistinctement à tout ce qui avoit été écrit contre l'un & l'autre. Ainsi sous prétexte de la paix, on autorisa l'ordination, la conduite & la doctrine même de l'auteur du schisme.

Ce premier succès fut suivi d'une entreprise beaucoup plus hardie, de la part de Sisinnius qui succéda l'an 995 à Nicolas-Chrysoberge mort dans ces entrefaites. Le nouveau Patriarche, ennemi juré de l'Eglise Romaine, trouvant les conjonctures si favorables à ses desseins, crut qu'en ménageant cette paix simulée & n'attaquant point la mémoire du Patriarche Ignace, il pourroit en assurance faire valoir toutes les prétentions de Photius contre le Siege Apostolique. Il n'hésita point de prendre le titre fastueux de Patriarche œcuménique. Ensuite il rechercha la lettre circulaire que Photius avoit écrite aux patriarches d'Orient, contenant les points de doctrine & de discipline qu'il reprochoit aux Papes : sans y rien changer que l'inscription, il mit sans façon & sans nulle délicatesse son propre nom à la place de celui de Photius, & envoya la piece ainsi travestie aux prélats qui tenoient alors

les sieges d'Alexandrie, d'Antioche & de Jérusalem, pour les engager à s'unir avec lui contre Rome. On ne voit pas cependant que cette tentative ait eu grand succès ; soit que ces patriarches aient eu peur de s'engager légèrement en de si terribles démarches, soit que Sisinnius qui mourut après trois ans de patriarchat n'ait pas eu le loisir de consommer son entreprise.

Ep. Joan.
Ant. ap. Al.
lat. de Con-
sens. l. 2. c.
28.

On observe au contraire que longtemps après, sous Jean patriarche d'Antioche & contemporain de Michel Cérulaire, on faisoit encore à la messe mémoire du Pape dans l'Eglise de Syrie.

A C. P. même, Sergius successeur de Sisinnius, & beaucoup plus ardent encore pour Photius dont il étoit parent, n'osa néanmoins renoncer si-tôt à la communion du Pape ; assez longtemps, il en laissa le nom parmi ceux qu'on récitoit durant la célébration des saints mysteres. Cependant, à l'exemple de son prédécesseur, il publia d'abord sous son nom une lettre de Photius, remplie d'injures & d'accusations calomnieuses contre les Latins. Et comme son épiscopat fut beaucoup plus long que celui de Sisinnius, &

que pendant les vingt années qu'il fut en place, il se rendit fort puissant dans le clergé; quand il eut eu le loisir de gagner une multitude d'évêques, il assambla un concile dans son Eglise, effaça des diptyques le nom du Souverain Pontife, & rompit ouvertement avec l'Eglise Romaine, sans que les Empereurs Basile & Constantin se missent en devoir de l'en empêcher.

Celui-ci étoit un prince lâche & dissolu, dont la débauche & les plaisirs honreux absorboient toutes les facultés. Basile, avec de la grandeur d'ame & de l'activité, la tournoit toute entiere du côté des armes, où il s'acquit beaucoup de gloire. Mais il la ternit par la barbarie qu'il exerça contre les Bulgares, dont il réduisit le royaume en une province de l'Empire. Dans l'une des victoires signalées qu'il remporta sur eux, & où il fit plus de quinze mille prisonniers, il les divisa en bandes de cent hommes, dont quatre-vingt-dix-neuf eurent les yeux crevés, & le centieme fut laissé borgne, afin de pouvoir servir de guide aux autres. Après cette exécution barbare, Basile les renvoya vers leur Roi Samuel, qui, malgré la constance

avec laquelle il avoit supporté toutes ses autres infortunes, ne put soutenir cet affreux spectacle, & deux jours après mourut de chagrin. L'Empereur Basile avoit promis à Dieu de se faire moine, s'il terminoit la guerre de Bulgarie selon ses desirs. Le succès n'en pouvoit pas être plus complet : mais les prospérités du monde ne disposent guere à s'en détacher. Il imagina remplir son vœu, en portant sous la pourpre un petit habit de moine, en gardant la continence & l'abstinence de la viande. Il n'accomplit pas mieux la promesse qu'il avoit faite aussi de diminuer la charge excessive des impôts. Comme son patriarche lui laissoit interpréter ses vœux à sa fantaisie, il laissa de même le patriarche fort libre dans le renouvellement du schisme.

Vlt. ap.
Bar. an. 961.

L'Eglise Greque, à ce point de décadence, ne laissa point de produire dans S. Nikon d'Arménie, des vertus dignes de ses plus belles années. Il étoit né dans le Pont, d'une famille puissante : mais il fut à peine sorti de l'enfance, qu'il s'enfuit, à l'insu de ses parens, au monastere de la

Pierre - d'or, situé à l'entrée de la Paphlagonie, & renommé pour sa régularité. Il y demeura douze ans, uniquement attentif à la pratique de la vie parfaite. Son Abbé eut alors révélation, qu'il devoit être un instrument de salut pour plusieurs peuples, & l'envoya en Orient, où il fit de grands fruits; particulièrement en Arménie d'où il fut surnommé Arménien. On lui donna encore le surnom de Métanoïte; parce qu'il avoit toujours dans la bouche ce mot Grec qui signifie faites pénitence. Après avoir tiré les Arméniens de plusieurs erreurs dangereuses où ils étoient engagés, il fut inspiré de passer dans l'île de Crète, qui avoit été reprise sur les Musulmans par l'Empereur Nicéphore-Phocas, & où les impiétés de ces Infidèles avoient jetté de profondes racines pendant les cent trente ans qu'ils en avoient été les maîtres. Malgré de si grands obstacles, il gagna la confiance des insulaires, par ses manières insinuanes, par des paroles pleines de douceur & de charité, mais surtout en leur découvrant leurs péchés & les mouvemens les plus secrets de

leurs cœurs, dont le Seigneur lui donnoit connoissance. Ils le regarderent comme un ange envoyé du Ciel pour les y conduire; sa réputation se répandit de toute part, & l'on accourut à lui de tous les coins de l'île. En deux ans qu'il y demeura, tous abjurèrent l'impiété, & l'on donna le baptême à ceux qui ne l'avoient pas reçu. On rebâtit par-tout les églises, on établit des prêtres, des diacres & des clercs inférieurs; le culte saint reprit son ancienne splendeur & toute sa majesté.

Après la mission de Crète, S. Nicon se retira dans le Péloponèse, où le Seigneur le rendit vénérable aux grands & au peuple, par le don de prophétie & par celui des miracles. On voyoit tous les jours les malades arriver en troupes auprès de l'homme de Dieu, qui guérissoit leurs corps, & leurs ames, en les engageant à la pénitence. Comme on avoit chassé en sa considération les Juifs d'Amycle où leur crédit & leur insolence étoit un sujet de scandale pour les Fideles, il s'habitua dans cette ville. Un dimanche pendant les vêpres, le Gouverneur, nommé Grégoire,

Jouant à la paume auprès de l'église, Nicon offensé du tumulte qui trou- bloit l'office, sortit du lieu saint, & reprit les joueurs avec beaucoup de liberté. Grégoire qui perdoit, s'em- porta contre le Saint, & le fit chasser de la ville. Voulant ensuite conti- nuer son jeu, il fut tout à coup frappé de paralysie, & sentit par tout le corps de cruelles douleurs. Tous les remèdes dont il essaya, furent inutiles. Il rap- pella S. Nicon, par le conseil de l'é- vêque, & lui demanda pardon. Le Saint, sans lui faire aucun reproche, le guérit, & en fit un de ses plus zélés défenseurs contre les ennemis de la vertu. S. Nicon mourut dans les com- mencemens du patriarchat de Sergius, le vingt-sixième de novembre, jour auquel l'Eglise, tant Greque que La- rine, honore sa mémoire. Il fut en- terré dans son monastere de Lacédé- mone, où l'on garda son portrait avec un respect religieux. Il étoit de grande taille, avoit le poil noir, les cheveux négligés, portoit un habit d'ermite fort usé, & tenoit à la main un bâ- ton terminé en haut par une croix.

Ces grands exemples de vertu que

la Providence donnoit de temps en temps à la Grece infidele , procuroient le salut de plusieurs particuliers , sans empêcher le corps de la nation de courir à sa perte. C'étoit aux successeurs de Pierre , de rendre la main à ces freres errans , & de les raffermir dans la foi. Mais les Papes avoient trop d'embarras à Rome , pour songer à l'Orient. Grégoire V , nommé auparavant Brunon , & Allemand de nation , avoit succédé , âgé de 24 ans seulement , à Jean XVI , le 3 mai 996 , par le crédit d'Otton III son parent , qu'il couronna empereur le 31 du même mois. C'est le second Allemand qui ait été élevé sur le S. Siege , & non le premier , comme l'a marqué un historien ordinairement plus exact , qui ne s'est pas souvenu des excès qu'il fait commettre par les Romains contre Erienne VIII , en haine de la nation Allemande dont il le dit lui-même. L'Empereur étant retourné en Allemagne , Crescence , patrice , sénateur , & tyran de Rome quand il croyoit pouvoir l'être impunément , en fit chasser Grégoire. Il mit à sa place un Grec ou Calabrois de basse naissance , nommé Philagathe , aventurier souple & entreprenant , qui

par ses intrigues étoit parvenu à l'évêché de Plaifance avec le titre d'Archevêque, en soustrayant abusivement cette Eglise à celle de Ravenne : ce qui fut corrigé par la suite. Le Pape Grégoire, dans un grand concile tenu à Pavie l'an 997, excommunia l'Antipape qui avoit pris le nom de Jean XVII, & tous les évêques, tant de France que d'Italie & de Germanie, prononcèrent le même anathême. Mais il falloit d'autres armes que ces foudres invisibles, contre l'usurpateur & son fauteur impie. L'Empereur accourut d'Allemagne, avec des forces plus capables de leur en imposer. Crescence se renferma dans le château S. Ange. Philagathe ne se croyant en sûreté dans aucun endroit de Rome, s'enfuit secrètement. Il fut pris par quelques gens de l'Empereur, qui se défiant de la clémence de leur maître, coupèrent le nez au faux Pape, lui arrachèrent la langue, & le renfermèrent dans une étroite prison.

S. Nil, Calabrois de naissance aussi bien que Philagathe, s'intéressa au sort de son malheureux compatriote. Cet illustre solitaire étoit né sujet des

A vj



Vit. inter
pret. Ca-
rioph.

Empereurs de C. P. à Rossane capitale de la province, & la seule ville que les Grecs y eussent conservée : mais ses hautes vertus l'avoient rendu également vénérable à tous les princes & à tous les peuples, malgré son aversion extrême des distinctions comme de toutes les vanités du siècle. Il avoit conçu cette horreur du monde, dès le premier pas qu'il y fit, & qui fut une chute pour son innocence. Il étoit d'une figure & d'un enjouement d'esprit, qui joints à l'avantage d'une voix flatteuse & peu commune & à tous les talens d'agrément & de société, le firent rechercher spécialement des personnes du sexe tout au sortir de l'enfance. Malgré une éducation très-chrétienne, son inexpérience se laissa surprendre par la figure de l'une d'entr'elles, quoiqu'elle fût de basse naissance. Sans consulter d'autres guides que les yeux & l'ivresse des sens, il en eut d'abord une fille. La pensée des vérités éternelles, dans une ame tendre qui en avoit toujours été nourrie, excita bientôt le repentir; & la crainte de la mort, dans une fièvre violente dont il fut attaqué, le rendit

efficace. Sur le champ & sans être encore guéri de sa fièvre, il se leva, & alla se renfermer dans le monastere de Mercure. Mais on y reçut presque aussi-tôt des lettres terribles du Gouverneur de la Province, qui menaçoit de faire couper le poing à quiconque oseroit imposer les mains à ce jeune homme, & de confisquer le monastere. Il se résolut à passer au monastere de S. Nazaire, qui n'étoit pas sous la domination des Grecs.

Il rencontra sur la route un Sarasin qui lui demanda brusquement, qui il étoit, d'où il venoit, où il alloit. Nil lui découvrit son dessein avec ingénuité. Le Sarasin considérant sa jeunesse & la richesse de ses vêtemens, car il avoit encore son habit séculier : Tu devrois au moins attendre la vieillesse, lui dit-il, pour t'engager dans la vie monastique, si telle est ta fantaisie. Non, répondit-il, ce n'est pas un sacrifice digne de Dieu, que d'être bon comme par nécessité. Un vieillard qui n'a plus la force de porter les armes pour son prince, est-il un serviteur plus propre au Roi des rois ? Le Sarasin touché de ce discours, lui

montra le chemin , en le comblant d'éloges , & l'encourageant à suivre son projet. Il lui donna même quelques pains , en lui faisant excusé de n'avoir rien de meilleur à lui offrir. Le saint jeune homme étant tout près de S. Nazaire , rencontra un cavalier qui mit sa vocation à une nouvelle épreuve. Après avoir vomî mille injures contre les moines , qu'il traitoit sur-tout de gourmands ; Je tiendrois , dit-il , tout entier avec mon cheval dans leur marmite. Ni! ne pouvant espérer de faire entendre raison à un homme si emporté , prit la fuite en se bouchant les oreilles , & se jeta dans le monastere. Il demanda l'habit , à condition néanmoins qu'au bout de quarante jours il retourneroit à la maison de Mercure , où il avoit d'abord été reçu. L'Abbé lui donna volontiers l'habit : mais il voulut aussi-tôt après le mettre à la tête d'une autre communauté. Cette proposition parut si effrayante à la modestie du saint novice , que dès lors il fit vœu de n'accepter jamais aucune dignité.

Au bout de quarante jours , il retourna au monastere de Mercure ; &

ant d'é-
 vre son
 quelques
 de n'a-
 ffrir. Le
 près de
 alier qui
 épreuve.
 es contre
 -tout de
 -il, tout
 eur mar-
 de faire
 e si em-
 chant les
 onastere.
 on néan-
 e jours il
 Mercure,
 . L'Abbé
 : mais il
 ettre à la
 ité. Cette
 à la mo-
 ès lors il
 is aucune
 ars, il re-
 rcure; &

de là , après quelque séjour & toutes
 les épreuves convenables , il se retira,
 du consentement des Peres , dans une
 caverne voisine , où il y avoit un au-
 tel dédié à S. Michel. Voici quelle
 fut en cet endroit sa maniere de vi-
 vre , extrêmement chargée d'exercices
 de piété ; parce qu'il avoit pour ma-
 xime , qu'un solitaire laissé à lui-
 même , en doit faire beaucoup plus
 que celui qui vit en communauté.
 Depuis le matin jusqu'à tierce, il s'ap-
 pliquoit à la transcription des livres ;
 ayant entr'autres talens celui de bien
 écrire , & de le faire très-vîte. Depuis
 tierce jusqu'à sexte , debout devant
 une croix , il récitait le pseauteur , en
 faisant de fréquentes génuflexions. De
 sexte à none , il étudioit assis l'Ecri-
 ture & les Peres. Après avoir dit none
 & vêpres , il sortoit de sa cellule , pour
 se promener & se récréer en considé-
 rant le Seigneur dans ses créatures. Il
 se mettoit à table après le soleil cou-
 ché , & mangeoit , tantôt un morceau
 de pain sec , tantôt des herbes cui-
 tes , ou quelque fruit sans pain , selon
 la saison. Il ne buvoit que de l'eau ,
 en petite quantité & par mesure. Sa

table étoit une pierre nue, son plat un morceau de pot cassé; la terre lui servoit de lit & de siege. En un mot, il aimoit tant la pauvreté, qu'il n'avoit ni chaise, ni lit, ni coffre, pas même un sac; si ce n'étoit son habit, fait en forme de sac, avec un tissu de poil de chevre, & contenu avec une corde qui lui tenoit lieu de ceinture. Encore n'avoit-il pas à changer, portant ce rude vêtement sans interruption la nuit & le jour pendant une année entiere, quelque incommodité qu'il en ressentît. La nuit, il donnoit une heure au sommeil; après quoi, il récitait pour la seconde fois le pseaume, puis disoit les prieres des nocturnes & des matines. Il passa plusieurs carêmes, sans prendre d'autre nourriture que la communion. Pendant un an, il ne but qu'une fois le mois: mais il quitta ce genre d'austérité, non pour soulager la soif qui ne l'incommoda que les huit premiers jours, mais pour ne pas se dessécher le poumon.

Une vie si extraordinaire ne l'empêcha point d'avoir des disciples, qui userent d'une sorte de violence pour demeurer avec lui. Car il faisoit ses

déli
men
tout
poin
avec
lui
qu'e
qu'o
mier
serve
lui
coler
Mon
la pa
souff
où il
tant
porté
Saint
pauv
Rend
irai. N
porte
écrit
& je
tre vo
voit p
ras, c
Nil al

son plat
terre lui
un mor,
l n'avoit
as même
bit, fait
tissu de
avec une
ceinture.
er, por-
nterrup-
lant une
mmodité
l donnoit
quoi, il
le pseau-
des noc-
plusieurs
tre nour-
endant un
le mois :
rité, non
l'incom-
ours, mais
poumon.
ne l'em-
ples, qui
ence pour
faisoit ses

délices de la solitude, & du dégagement parfait de tous les soucis & de toutes les distractions. Ne connoissant point d'autre plaisir que de converser avec Dieu, le commerce des hommes lui étoit à charge : souvent il disoit qu'en vivant avec eux, on recule plus qu'on n'avance dans la vertu. Son premier compagnon, après un début très-fervent, se laissa vaincre à l'ennui, & lui chercha querelle pour le mettre en colere. Nil lui dit avec douceur : Mon frere, Dieu nous a appellés à la paix ; si vous ne pouvez plus me souffrir, qui vous retient ici ? allez où il vous plaira. Ce disciple inconstant, en venant au désert, avoit apporté trois pieces d'argent, que le Saint lui avoit aussi-tôt fait donner aux pauvres. Il lui dit donc avec arrogance : Rendez-moi mon argent, & je m'en irai. Nil lui répondit : Mon frere, transferez-m'en la récompense par un écrit que vous déposerez sur l'autel, & je vous le remettrai sans délai. L'autre voulut voir, comment Nil qui n'avoit pas une obole se tireroit d'embarras, & fit ce qu'il lui avoit proposé. Nil alla emprunter cette somme au mo-

naftere de Castel : afin d'aquitter cette dette , il transcrivit ensuite trois pseautiers en douze jours. Le mauvais Solitaire partit avec son argent , & mourut presque aussi-tôt après.

Comme les Sarasins infestoient sans cesse le pays où étoit la grotte du Saint , il alla s'établir auprès de Rossane en un lieu qui lui appartenoit , & qui devint insensiblement un monastere nombreux. Mais il ne voulut jamais prendre le titre d'Hégumene ou d'Abbé, qu'il fit conférer à d'autres. Toute sa vie , il aima beaucoup mieux obéir que de commander : c'étoit une peine pour lui , que de s'entendre seulement appeller maître. On lui offrit de grands biens , qu'il refusa constamment ; ne voulant pas que ses disciples n'eussent rien au delà du plus simple nécessaire. Mes freres , leur disoit-il souvent en usant des paroles du

Ps. 127. 2.

Psalmiste, vous serez heureux , tandis que vous vivrez du travail de vos mains ; tout le monde bénira le Seigneur , en voyant que vous possédez tout sans rien avoir.

Un jour qu'il étoit à Rossane , Théophylacte métropolitain de Calabre &

un
gen
ces
per
trat
qua
sur
pou
La
bre
l'év
titu
vou
roit
bap
corp
por
surp
ces
Qu
que
Eph
Pa
la
ser
no
ré
lan
Co

un Seigneur nommé Léon, tous deux gens d'esprit & versés dans les sciences, vinrent le visiter suivis d'autres personnages considérables, de magistrats, d'ecclésiastiques & d'une grande quantité de peuple : ils l'interrogerent sur différens points de l'Ecriture, moins pour s'instruire, que pour l'éprouver. La question tomba d'abord sur le nombre des élus, que le Saint d'après l'évangile soutint fort petit. La multitude s'écria : Il n'en est pas, comme vous le prétendez : autrement ce seroit en vain que nous aurions été baptisés, que nous participerions au corps & au sang de J. C. que nous porterions le nom de Chrétiens. Nil surpris que l'Archevêque n'arrêtât point ces discours, reprit d'un ton modeste : Que répondez-vous, si je vous montre que S. Basile, S. Chrysostome, Saint Ephrem, S. Théodore Studite, Saint Paul même & les Evangélistes disent la même chose que moi ? Vous n'oseriez contredire toutes ces règles de notre croyance ; ce seroit professer l'hérésie, & le peuple vous lapideroit. Mêlant ensuite le sentiment aux preuves ; Comment, ajouta-t-il, vivent dans

ces temps pervers la plupart des Chrétiens, pour que le royaume des Cieux où il n'entre rien de souillé, puisse être le partage du grand nombre ? Il insista sur ce principe avec tant de force, que la multitude parut consternée, & qu'on entendit crier de toute part : Malheur à nous, pécheurs que nous sommes !

Vit. p. 82.

Quelqu'un cependant reprit la parole, & dit : Mon pere, je voudrois savoir si Salomon est sauvé ou damné. Nil sachant que c'étoit un homme sans mœurs qui l'interrogeoit, lui dit : Et moi, je voudrois savoir, non pas quel est le sort de Salomon, mais quel sera le vôtre. Que nous importe, à vous & à moi, la destinée de ce Sage, devenu le jouet de ses passions ? C'est pour nous qu'il est écrit : Quiconque regarde une femme par un principe de convoitise, a déjà commis l'adultère dans son cœur. Cette réponse ne déconcerta point la curiosité d'un prêtre, qui se leva & dit : Mon pere, de quel arbre Adam mangea-t-il le fruit dans le Paradis terrestre ? Nil corrigeant le ridicule par la dérision, répondit que c'étoit d'un pommier sau-

ibid.

vage. Tout le monde éclatant de rire ; Quel est, dit-il, le sujet de vos risées ? La réponse est conforme à la demande. Au lieu de penser à ce qui nous a fait chasser du paradis, & comment nous y pouvons rentrer ; vous me demandez le nom d'un arbre. Si je vous l'apprenois, vous me demanderiez bientôt, s'il étoit grand ou petit, quelle étoit la couleur du tronc, la forme & peut-être le nombre des feuilles : curiosité bien digne sans doute que la raison suprême l'eût satisfaite.

La réputation des vertus & de la sagesse du Saint étant parvenue à C. P. on s'efforça de l'y attirer. Mais il craignoit trop le monde & ses faux honneurs, pour se rendre à des invitations qu'il regarda comme des pièges redoutables. Le dessein que l'on conçut de l'élever sur le siege archiepiscopal de Rossane après la mort de Théophylacte, l'effraya beaucoup plus encore. Comme les magistrats & les principaux du clergé s'avançoient déjà pour le surprendre, & le forcer à remplir cette place, quelqu'un qui le connoissoit mal prévint leur arrivée, comptant lui porter une agréa-

ble nouvelle. Il le remercia , & lui fit quelque don : mais sans perdre un instant , il s'enfuit dans les montagnes , & s'y tint caché jusqu'à ce que tous les citoyens , las de chercher & d'attendre , eussent enfin choisi un autre archevêque.

Quelque temps après , les Sarasins ayant fait une incursion dans le voisinage de Rossane , trois moines de S. Nil furent pris & menés en Sicile. Il se mit aussi-tôt en grand mouvement pour les racheter , & ramassa cent pieces d'or , qu'il envoya avec un mulet par un frere affidé. L'Emir parla avec vénération de la vertu du Saint , fit amener devant lui les moines captifs , les combla d'honneurs ; & gardant seulement le mulet , les renvoya avec l'argent de leur rançon & plusieurs présents. Il y joignit une lettre adressée à Nil , & conçue en ces termes : C'est ta faute , si tes moines ont été maltraités. Que ne te faisois-tu connoître à moi ? Je t'aurois envoyé une sauve-garde , avec laquelle ton monastere eût été en pleine sûreté. Que si tu voulois venir chez moi , tu pourrois t'établir en tel endroit du

pay
avec
resp
I
train
prop
vinc
sulfu
seroi
que
Capo
gran
mod
les p
cide
roit
fût
visite
Tou
de l
des c
neme
res. l
princ
duis
qui
Cass
recom
roue.

pays qu'il te plairait : je te traiterois avec toutes sortes de faveurs & de respects.

L'homme de Dieu résolut au contraire de quitter la Calabre , instruit prophétiquement que toute cette province alloit être ravagée par les Musulmans ; & comme il se figuroit qu'il seroit moins honoré chez les Latins que chez les Orientaux , il se rendit à Capoue : mais il y courut le plus grand danger qui eût encore alarmé sa modestie. Le Prince Pandolfe , avec les premiers de la ville , étoit si décidé à le faire leur évêque , qu'il n'auroit pu s'en défendre , si le Prince ne fût mort dans ces conjonctures. Il alla visiter le monastere du Mont - Cassin. Toute la communauté vint au devant de lui , en ordre de procession , avec des cierges , des encensoirs , & les ornemens réservés pour les jours de fêtes. Peu après , l'Abbé Aligerne & les principaux d'entre ses moines le conduisirent au monastere de Valdeluce , qui étoit de la dépendance du Mont-Cassin , & qu'ils lui donnerent , à la recommandation des magistrats de Capoue. Ils l'engagerent ensuite à venir au

grand monastere , avec toute sa communauté qui étoit de plus de soixante moines , & à y célébrer l'office de la nuit en Grec. Après l'office , tous les religieux Latins vinrent le trouver , pour prendre les leçons d'un solitaire si parfait , qu'ils trouverent non sans admiration très-versé non seulement dans la connoissance des livres ascétiques , mais dans les ouvrages les plus profonds des Peres de l'Eglise. Cependant un de ces mauvais plaisans qui aiment à raffiner en toute matiere , lui adressa la parole , & dit : Mon pere , quel mal y auroit-il à manger de la viande une seule fois l'année ? Quel mal y auroit-il , repartit le Saint en interrogeant à son tour , si , après avoir passé l'année sans faire aucune chute , vous veniez à tomber le dernier jour , & à vous rompre la jambe ?

Ce fut par ces traits de sagesse & de doctrine joints à d'éminentes vertus , que S. Nil pendant quinze années qu'il demeura au monastere de Valdeluce , acquit parmi tous les grands de l'Italie ce haut point de considération qui rendit souvent sa médiation utile à des peuples entiers. Mais cette maison

étant

étant
mo
obf
luc
les
ne
vail
fres
lui
mon
mod
vien
Ils
prier
des
dang
des p
tous
Rien
man
front
vant
à Va
disco
bient
trouv
ridé
des
on y
2

étant devenue opulente, il vit les moines se relâcher de leur première observance. Alors il sortit de Valdeluce, & chercha un lieu où la disette les réduisît au détachement, & où ils ne pussent subsister que par le travail. C'est pourquoi il refusa les offres de plusieurs villes qui vouloient lui donner des biens, & même des monastères en bon état. La vie commode & sans soin, disoit-il, ne convient pas aux moines de ce temps-ci. Ils n'emploient pas leur loisir à la prière, à la méditation, à la lecture des livres saints; mais à des curiosités dangereuses, à de vains discours, & à des pensées mauvaises. Le travail écarte tous ces périls, & une infinité de maux. Rien n'est tel pour les moines, que de manger leur pain à la sueur de leur front. Quelques-uns des frères ne pouvant goûter cette sévérité, demeurèrent à Valdeluce, d'où l'indépendance, la discorde & la dissolution les firent bientôt chasser. Nil, avec les autres, trouva près de Gacé un lieu désert, aride & resserré, qui par-là même eût des charmes qui le fixerent. D'abord on y manqua de tout; mais en peu

de temps le travail y fournit abondamment à tous les besoins. Le saint vieillard étoit au comble de la joie dans cet asile paisible, où rien ne le détournoit de la pensée de son Dieu. Souvent elle absorboit si généralement toutes ses facultés, qu'il n'entendoit point les personnes qui lui parloient. Quand il revenoit à lui, & qu'on lui demandoit ce qui lui étoit arrivé; Je suis vieux, mes enfans, répondoit-il; mon esprit s'en va, & je ne fais ce que je fais.

Son repos fut troublé dans cette douce retraite, par la nouvelle de l'intrusion de Philagathe son compatriote sur le Siege Apostolique. Dès qu'il eut appris cette usurpation sacrilège, il écrivit à l'usurpateur, pour l'exhorter à quitter la gloire périlleuse de ce monde, & à rechercher le repos innocent de la vie solitaire. Quand il fut ensuite que Philagathe avoit été pris & traité comme on l'avoit vu, alors saisi de douleur & de consternation, il crut devoir interposer son crédit: il partit pour Rome, malgré la circonstance du saint temps de carême, son extrême vieillesse & une

mal
tour
Pap
rivo
le p
baiss
chal
men
gém
seule
supp
fus
Je f
péch
inuti
piéd
n'est
venu
malh
l'autr
vous
vous
qu'il
de n
rions
L'I
mes c
mais
rissait

maladie aiguë dont il étoit alors tourmenté. L'Empereur Otton & le Pape Grégoire ayant appris qu'il arrivoit, allèrent au devant de lui. Ils le prirent chacun par une main, qu'ils baisèrent, le menerent au palais patriarchal, & le firent asseoir honorablement au milieu d'eux. Le saint homme gémissant de ces honneurs, que les seules vues de sa charité lui rendoient supportables, leur dit éploré & confus : Epargnez-moi, au nom de Dieu. Je suis le plus misérable de tous les pécheurs ; un vieillard demi-mort & inutile, qui ne doit que ramper aux pieds de vos dignités suprêmes. Ce n'est pas pour être honoré que je suis venu à vous ; c'est pour secourir le malheureux qui vous a levés l'un & l'autre des fonts du baptême, & à qui vous avez fait arracher les yeux. Je vous supplie de me le rendre, afin qu'il vienne s'enterrer dans l'obscurité de notre solitude, & que nous pleurons ensemble nos péchés.

L'Empereur attendri jusqu'aux larmes consentit à ce que Nil demandoit : mais, le Pape, loin de se trouver satisfait, fit encore promener Philagathe

Petr. Dam.
l. 1. epist. ult.
ad Cadal.

par toute la ville, ses habits déchirés, & montré à rebours sur un âne. Nil s'abandonna à l'excès de sa douleur; son zèle s'enflamma : Puisqu'ils n'ont point de pitié, s'écria-t-il, de celui que Dieu a livré entre leurs mains, le Pere céleste n'aura pas pitié de leurs péchés. Il repartit brusquement, avec les freres qui l'accompagnoient, marcha toute la nuit, & arriva le lendemain à son monastere.

Cependant l'Empereur ayant célébré à Rome la fête de pâque, qui cette année 998 tomboit le 17 avril, se mit en devoir de forcer le Patrice Crescence dans le château S. Ange où ce rebelle se tenoit toujours renfermé. Il employa pour cette expédition un Allemand, nommé Thamme, dont on vantoit l'habileté, & qui avoit toute sa confiance. Mais comme la forteresse passoit pour imprenable, Thamme suppléant à l'art par l'artifice & la trahison, promit sûreté à Crescence avec serment, du consentement de l'Empereur & du Pape. Toutefois quand le Patrice se fut rendu, Otton lui fit trancher la tête.

Les Tiburtins s'étant révoltés dans

le même temps , après avoir massacré leur Duc Mazolin , S. Romuald , plus heureux que S. Nil , fit leur paix avec l'Empereur. Cet illustre solitaire , de la maison des ducs de Ravenne , & déjà connu dans les deux Hespéries dont il avoit fait l'admiration par l'austérité de sa vie & son zele pour la discipline régulière , gouvernoit alors l'abbaye de Classe qu'Otton III fort zélé pour l'état monastique lui avoit donné afin d'y mettre la réforme. Comme il ne pouvoit ramener ces moines relâchés au sentier étroit de la perfection , & qu'il lui sembloit s'y relâcher lui-même , il vint devant Tibur rapporter le bâton pastoral à l'Empereur , & renonça à l'abbaye en présence de l'Archevêque de Ravenne. Les Tiburins vivement pressés par l'Empereur , étoient au moment de succomber. Romuald leur fit prendre la résolution de se soumettre en abattant une partie de leurs murailles , & en livrant le meurtrier du Duc Mazolin à la mere de ce Seigneur : mais en même temps il obligea cette dame à lui pardonner. Il convertit aussi à Tibur l'Allemand Thamme qui avoit trompé Crescence

Vit. p. Petr.
Dam. Boll. 7.
febr. Act. B.
sæc. 6. pag.
281.

par un parjure , & lui persuada d'abandonner tous les avantages de la faveur extraordinaire dont il jouissoit auprès d'Otton , pour embrasser la vie monastique.

C'étoit-là le talent propre de Romuald , d'imprimer aux grands la crainte du Seigneur , & de convertir les pécheurs les plus endurcis. Il avoit déjà obligé Pierre Urséole à quitter le duché de Venise acquis par un crime , & à se faire moine à Cusan en Catalogne , avec un noble Vénitien de ses amis , nommé Jean Gradenigo. Par la même vertu des paroles terribles sorties de la bouche de Romuald , le Comte Oliban , seigneur puissant en Espagne & coupable de péchés énormes , conçut une crainte si vive des jugemens de Dieu , qu'il mit son fils en possession de ses terres , & quitta son pays pour aller prendre l'habit monastique au Mont-Cassin. La rigide vertu de Romuald prit même l'ascendant sur la crainte excessive qu'il avoit eue autrefois de son pere. Ce Seigneur , nommé Sergius , d'un caractère intéressé & violent , après avoir tué de ses propres mains un de ses proches

pour une prairie qu'ils se disputoient, avoit menacé son fils de le déshériter, parce qu'il témoignoît une horreur extrême de ce meurtre. Sergius conçut ensuite un vif repentir de son crime, & se fit moine au monastere de S. Sévere près de Ravenne. Mais quelque temps après il chancela dans sa résolution, & voulut retourner au siècle. Les moines en donnerent avis à Romuald, qui étoit alors au monastere de Casan en Catalogne. Il part nuds pieds, un bâton à la main, arrive à Ravenne, aborde son pere tout prêt à sortir de la voie de Dieu; & par une conduite fort éloignée des regles ordinaires, mais que le succès justifia, il le met aux fers, & le traite durement, jusqu'à ce qu'il ait repris sa premiere vocation. Sergius se rendit docile, & peu après mourut saintement.

L'Empereur lui-même marqua une aveugle docilité aux avis de Romuald. Après lui avoir découvert les plaies de son ame, il alla nuds pieds en pèlerinage, de Rome à S. Michel du Mont-Gargan. Otton, dit à ce sujet l'un de ces modernes à qui l'audace & la sale plaisanterie tiennent lieu de

preuves, menoit avec lui la veuve de Crescence devenue sa maîtresse, & passoit avec elle la nuit sur une natte. Il est vrai que ce Prince fut accusé d'un attachement criminel pour cette femme aussi odieuse que méprisable : mais la circonstance d'une pareille compagnie dans son pèlerinage, est une de ces fictions bouffonnes qui ne méritent pas une réfutation plus sérieuse que tant d'autres traits de même fabrique, hasardés avec effronterie pour décrier dans les rendez-vous du blasphème & de l'impudence tous les exercices de la piété. On eut lieu de croire Otton sincèrement converti. Il passa dans le monastere de Classe tout le carême de l'an 999, jeûnant & chantant, autant qu'il le pouvoit, à tous les offices, portant le cilice sous l'or & la pourpre, couchant sur une natte, mais arrosée de ses larmes, à côté de son lit de parade. Romuald lui conseilla dans la suite d'embrasser la vie monastique. Je le ferai, dit-il, dès que j'aurai soumis les Romains à l'obéissance qu'ils me doivent. Ah! Seigneur, reprit Romuald, si vous retournez à Rome, vous ne verrez plus Ravenne.

En effet, Otton, comme on le verra, n'eut pas le temps d'accomplir sa promesse.

En revenant du Mont-Gargan, il passa au monastere de S. Nil, & le pressa de lui demander tout ce qu'il desiroit, avec la confiance d'un pere qui parle à son fils. L'homme de Dieu répondit, en portant la main sur la poitrine de l'Empereur : Je n'ai autre chose à vous demander, que le salut de cette ame. Tout Empereur que vous êtes, vous mourrez, comme le dernier des hommes, & vous rendrez compte de toutes vos œuvres. A ces mots, l'Empereur versa des larmes; & mettant bas sa couronne, il voulut recevoir la bénédiction du Saint avant de partir. Les moines murmurèrent ensuite, de ce que Nil n'avoit pas accepté au moins un monastere du Prince. Il leur répondit : J'ai parlé, je l'avoue, comme un insensé; mais la suite vous fera voir si vous avez plus de raison que moi. Quand ils apprirent quelque temps après la mort d'Otton, ils admirerent les lumieres toutes divines de leur saint maître.

Nil sentant sa propre mort appro-

cher , & sachant que le Prince de Gaëte s'étoit déjà expliqué sur le dessein qu'il avoit de faire transférer son corps dans la ville aussi-tôt après son trépas , pour servir de sauve-garde à tout le pays , résolut d'aller mourir dans un endroit où il ne fût connu de personne. Il craignoit si fort d'être regardé comme un saint , qu'il affectoit de montrer des défauts , & qu'il parut quelquefois impatient & colere , jusqu'à tromper les simples. Comptant être ignoré dans le voisinage de Frescati , il s'y retira près d'un petit monastere de Grecs , bâti en l'honneur de Ste Agathe. Mais Grégoire comte de Frescati , tout décrié qu'il étoit par ses violences & ses injustices , vint le trouver , & lui dit en se prosternant à ses pieds : Je ne suis pas digne qu'un si grand serviteur de Dieu entre chez moi ; mais puisqu'à l'exemple de notre divin Maître , vous avez préféré aux justes un homme tout couvert d'iniquités , voilà mon palais & toutes mes terres , disposez-en comme il vous plaira. Le Saint lui demanda quelque réduit obscur , afin d'y prier en repos. Le Comte lui donna un petit reste de la maison de campa-

gne
qu'd
disc
y ba
ence
où
lon
enfi
tam
une
ni
tion
ving
d'au
ni b
sans
mar
puis
Son
en
nib
I
tan
am
ten
fel
tio
for
S.

ce de Gaëte
dessein qu'il
corps dans la
épas , pour
t le pays ,
s un en-
e personne.
rdé comme
montrer des
quefois im-
romper les
noré dans
s'y retira
de Grecs ,
the. Mais
, tout dé-
nces & ses
& lui dit
s : Je ne
serviteur
mais puis-
Maitre ,
a homme
mon pa-
posez-en
t lui de-
afin d'y
i donna
campa-

gne qui avoit appartenu à Cicéron , & qu'on nommoit la Grotte-ferrée. Ses disciples fideles vinrent l'y trouver , & y bâtirent un monastere , qui subsiste encore sous la regle de S. Basile , & où la messe se dit en Grec , mais selon le rit Latin. C'est là que mourut enfin S. Nil , en recommandant instamment de ne point l'enterrer dans une église , & de ne faire sur son corps , ni voussure , ni aucune autre décoration. Il vécut jusqu'à l'âge de quatre-vingt-quinze ans , sans s'être relâché d'aucune de ses austerités , sans avoir ni bu ni mangé avant l'heure ordinaire , sans s'être jamais baigné , sans avoir mangé une seule fois de la viande depuis le premier moment de sa retraite. Son abstinence étoit si bien tournée en habitude , qu'il lui-eût été plus pénible de la rompre que de l'observer.

L'Empereur Otton III honora constamment de sa protection & de son amitié tous les personnages de son temps , qui édifioient l'Eglise , chacun selon son état & l'esprit de sa vocation : mais personne ne l'emporta dans son cœur sur Adalbert de Prague & S. Bernouard d'Hildesheim. L'Empe-

Act. Bened.
sac. 5. pag.
581.

reur avoit connu à Rome tout le mérite d'Adalbert, dans les entretiens familiers qu'il y eut souvent avec lui, quand ce saint prélat eut quitté son peuple avec le consentement du Pape, pour se retirer au monastere des SS. Alexis & Boniface. Le débordement & l'indocilité des Bohémiens, avec lesquels cette ame pure craignoit de se perdre plus qu'elle n'espéroit de les sanctifier, l'avoient réduit à venir solliciter la permission du Souverain Pontife pour embrasser la profession monastique. Le Prélat n'avoit rien à se reprocher, ni dans son entrée à l'épiscopat, ni dans le gouvernement de ses ouailles. Fils du Comte Slaving l'un des plus puissans seigneurs du pays, & distingué dès sa jeunesse par sa capacité, par sa piété, par une charité humble & généreuse qui lui faisoit parcourir de nuit & l'or à la main les chaumieres & tous les réduits des pauvres, il avoit été obligé après beaucoup de résistance, de céder aux vœux unanimes du clergé, du Duc Boleslas le Pieux, de tous les seigneurs, & avoit été intronisé avec des signes extraordinaires de joie, de la part du peuple.

Quand il fut sur le grand siege de Prague, il donna l'exemple des vertus à toutes les conditions, sans oublier aucun des devoirs de l'épiscopat. Il partagea, suivant les canons, les revenus de l'église en quatre parties; la première pour les bâtimens & les ornemens; la seconde pour les chanoines; la troisième pour les pauvres; & la quatrième seulement, pour lui. Il observoit le silence, comme les moines, depuis complies jusqu'à prime; après quoi il donnoit audience, puis s'appliquoit à l'étude des saints livres, qu'il entremêloit du travail des mains. Quoiqu'il eût un appartement propre, & un lit bien couvert, il couchoit sur le pavé, tout au plus sur un clice; encore ne prenoit-il que quelques heures de sommeil, & passoit la meilleure partie de la nuit en prières. Il prêchoit assidûment, visitoit soigneusement les malades & les prisonniers, nourrissoit journellement douze pauvres, & les jours de fêtes distribuoit des aumônes abondantes. Il n'épargnoit rien pour gagner les cœurs, faisant avec une sagesse unique un

juste mélange de la douceur & de la sévérité.

Mais son peuple , encore barbare , intraitable , & d'une malignité dont on conçoit à peine l'alliance avec sa grossièreté & son ignorance , affectoit de se livrer aux désordres qui paroissent les plus insupportables à son saint Pasteur. Adalbert avoit sur-tout horreur de la pluralité des femmes parmi ces méchans Chrétiens , du concubinage des clercs , de la vente des esclaves Chrétiens aux Juifs ; & jamais il ne put inspirer aucune partie de ces sentimens à son troupeau dissolu. Le mal empira , quand le Saint Evêque fut parti. On craignit avec raison , que ce peuple converti nouvellement & si imparfaitement , ne retournât à ses anciennes superstitions. Le Duc Boleslas , après avoir tenu conseil avec le clergé , fit parvenir ses appréhensions au métropolitain , qui étoit Villegise archevêque de Maïence. Ce Prélat envoya des députés à Rome , pour redemander Adalbert. Le Pape le rendit ; mais à condition que son peuple se montreroit plus docile , &

av
da
ab
pa
où
d'I
y
un
be
ven
ma
ho
tro
&
fon
il ,
pou
(
tout
en c
& c
con
rôt
Le
laric
la E
jetta
& b
duc

avec menace, que s'ils persévéroient dans leurs défordres, l'Evêque les abandonneroit sans retour. Adalbert partit aussi-tôt, & passa par Maïence, où l'Empereur s'étoit arrêté en revenant d'Italie. Dans le séjour assez long qu'il y fit, il vécut avec ce Prince dans une grande intimité & une sainte liberté. Ne pensez pas, lui disoit-il souvent, que vous êtes un puissant prince, mais bien plutôt que vous êtes un homme mortel. Et comme Otton se trouvoit encore à la fleur de son âge, & l'un des plus beaux hommes de son temps; N'oubliez pas, ajoutoit-il, que ce beau corps sera réduit en poussière & en corruption.

Quand Adalbert arriva à Prague, tout le monde vint au devant de lui, en donnant de grands signes de joie, & en promettant de suivre tous ses conseils. Mais ils retomberent bientôt dans leurs vices & leur obstination. Le S. Evêque alla chercher sa consolation parmi les Hongrois voisins de la Bohême & encore idolâtres. Il y jeta les fondemens du Christianisme, & baptisa le fils de Geïsa quatrième duc des Hongrois depuis leur entrée

dans la Pannonie, c'est-à-dire le Prince Erienne qui fut si fidele à la grace de sa conversion, qu'il a mérité d'être compté parmi les saints. Cependant Adalbert passa de nouveau à Rome, & son métropolitain y renouvela de même ses plaintes, qu'à cette fois il porta lui-même sur les lieux. Il y soutint fortement dans un concile, qu'il étoit inoui & contraire aux canons, qu'une Eglise fût ainsi privée de son pasteur encore plein de vie & en état de la desservir. Quoiqu'Adalbert sentît qu'il n'y avoit rien à gagner sur les Bohémiens, il fallut encore céder & retourner parmi eux : mais il se consolait par l'espérance de se revoir bientôt dans l'occasion d'évangéliser les Infideles.

En effet, son peuple ne voulut pas même le recevoir. Boleslas, duc de Pologne, ayant interposé sans succès sa médiation, Adalbert tourna aussitôt ses vues vers les Idolâtres. Comme la Prusse peu éloignée de la Pologne, avoit de grands égards pour le Duc qui la protégeoit, l'évêque de Prague s'embarqua sur un navire que ce Prince lui fit préparer avec une escorte, & se ren-

dit a
notr
mer
viga
une
Con
les
chaf
mèn
tend
s'éc
un c
poun
de
rent
gnir
pagn
s'esti
fât l
A
péril
sons
habi
rend
tre c
pas.
main
men
du p

dit à Dantzick, où il baptisa un grand nombre de personnes. Là il prit la mer, & après quelques jours de navigation sur la côte, il descendit dans une petite île formée par une rivière. Comme il y prêchoit hautement J. C. les maîtres du lieu survinrent, & le chasserent à coups de poings. Il reçut même un rude coup d'aviron, qui l'étendit par terre. Soyez béni, Seigneur, s'écria-t-il, de ce que j'ai du moins reçu un coup pour celui qui a tant souffert pour moi. Etant passé de l'autre côté de la rivière, les Barbares accoururent de toutes parts, & le contraignirent à se rembarquer avec ses compagnons, en leur disant qu'ils devoient s'estimer trop heureux qu'on leur laissât la vie.

Adalbert étoit à peine sorti de ce péril, qu'il dit à ses compagnons : Laif-sons croître nos cheveux & notre barbe, habillons-nous comme ces peuples, & rendons-nous alors dans quelque autre canton où l'on ne nous connoisse pas. Nous y vivrons du travail de nos mains, nous converserons familièrement avec eux ; & nous les retirerons du précipice où ils s'obstinent à périr.

Après les délais convenables , ils se mirent en route , traverserent de grands bois , & arriverent dans une plaine spacieuse où ils étoient en vue de toute part. Les Païens y accoururent aussitôt , & commencerent par les lier. Le Saint exhortoit ses compagnons à souffrir courageusement pour J. C. quand un sacrificateur des idoles , nommé Siggo , s'avança plein de fureur , & lui lança un dard qui le blessa mortellement. Il reçut presque en même temps quatre autres dards , dont il expira , en priant à voix haute pour son salut & celui de ses meurtriers.

S. Bernouard , Saxon de naissance , & évêque d'Hildesheim en Saxe , avoit été précepteur d'Otton. Ses rares qualités lui firent confier dès sa jeunesse cet emploi important. Il étoit né avec un de ces naturels qui laissent le moins d'obstacles à la vertu , & avec un génie propre à tout. Il avoit une ouverture égale pour les sciences profondes , pour les affaires & pour les arts. Il écrivoit bien , manioit habilement le pinceau , s'entendoit en bâtimens , se faisoit un jeu des affaires les plus compliquées , connoissoit parfai-

teme
trou
gna
l'Im
naiss
qu'i
nim
Emp
augu
la v
que
com
avoit
les
nier
dre
après
conf
c'éto
ceux
de
&
I
ava
&
tre
voit
foi
ver

tement les hommes, & sembloit avoir trouvé la clef de tous les cœurs. Il gagna tellement la confiance, & de l'Impératrice Thécphanie Greque de naissance, & des seigneurs Allemands, qu'il fut choisi d'un consentement unanime pour le premier guide du jeune Empereur. Il s'attacha de même son auguste élève, tout en s'opposant à la voix des flatteurs qui ne lui parloient que de divertissemens, & même à la complaisance excessive que l'Impératrice avoit pour son fils. Mais il régissoit les esprits, avec un art & des manieres qui ne lui firent jamais rien perdre de leur affection. Le jeune Otton, après la mort de sa mere, donna sa confiance toute entiere à Bernouard : c'étoit sur ses conseils qu'il apprécioit ceux des complaisans, & qu'il apprit de bonne heure à craindre les artifices & la séduction.

Bernouard fut élu, dans un âge peu avancé, pour le siege d'Hildesheim, & préféré unanimement à plusieurs autres clercs de race illustre, qui servoient dans le palais : mais il surpassoit les vieillards en sagesse & en vertu. Il étoit d'une piété, qui lui fai-

Vitz. Act.
Bened. lxx.
6. p. 202.

soit passer la plus grande partie des nuits en priere. Personne n'étoit plus assidu aux offices divins , après lesquels il distribuoit des vivres & de l'argent à plus de cent pauvres. Tout appliqué qu'il étoit aux fonctions ecclésiastiques, il ne cessa jamais de cultiver ni d'encourager les arts; étendant ses vues jusqu'à la transcription des livres dont il forma une riche collection, à la peinture, à l'orfèvrerie même, & à la ferrurerie. Il faisoit rechercher & élever avec soin les jeunes gens de beau naturel, en qui l'on appercevoit le germe des talens. Son génie élevé lui faisoit en même temps servir l'Etat dans les matieres capitales, avec des vues & un succès supérieurs à ceux des autres seigneurs. Pour préserver son peuple du brigandage des Barbares qui infestoient la Saxe, il ne se contenta pas de leur tenir continuellement opposées d'excellentes troupes qui les défirent souvent; mais il fit bâtir deux forteresses aux deux endroits les plus exposés du diocèse, & par-là procura la sûreté de tout le pays: ce qui ne l'empêcha point d'enrichir son Eglise par l'acquisition de plusieurs

terres
d'édi-
cathe-
lui d-
tr'aut-
vingt
faveu-
point
de Ma-
sur la
un m-
dersh-
repré-
porta-
même
même

Silv-
avril
vécut
Nil,
ans,
trois.
bert,
diver-
passé
Né e-
cure-
baye
bio,

terres nouvelles, d'y élever quantité d'édifices considérables, de décorer sa cathédrale de peintures exquises, de lui donner beaucoup d'argenterie, entr'autres, un calice d'or du poids de vingt livres. Un régime si digne de faveurs & d'applaudissemens, ne laissa point d'être troublé par l'Archevêque de Maïence, qui fit quelque entreprise sur la juridiction de Bernouard, dans un monastere de filles nommé Gandersheim. Le S. Evêque, après des représentations inutiles à l'Archevêque, porta sa plainte au Pape, & partit lui-même pour Rome, où se trouvoit en même temps l'Empereur.

Silvestre II. avoit succédé, dès le 2 avril 999 à Grégoire V, qui ne survécut pas un an à la menace de Saint Nil, & mourut à l'âge de vingt-sept ans, après un pontificat de moins de trois. Silvestre, appelé auparavant Gerbert, s'étoit rendu fameux dans les divers états de vie par lesquels il avoit passé avant de parvenir au pontificat. Né en Auvergne d'une famille obscure, moine dès son enfance à l'abbaye d'Aurillac, ensuite abbé de Bobio, chargé de l'école de Rheims où

Papebr. con-
nat.

il eut le Roi Robert pour disciple, substitué dans cette Eglise à l'Archevêque Arnoux, puis déposé à son tour, transféré par la faveur d'Otton III sur le siege de Ravenne, & enfin sur la chaire de S. Pierre où aucun François ne s'étoit assis avant lui; il montra partout une pénétration & un savoir si étonnant pour ses contemporains, que leur simplicité le leur fit accuser d'un commerce familier avec les démons. On lui reproche à meilleur titre une ambition démesurée. Ce fut néanmoins un Pape équitable & sage, n'usant de ses droits qu'avec modération, loin d'anticiper sur ceux des princes de ce monde, ou de ses collègues dans l'épiscopat.

Baron. an.
999. in fin.

Peu de temps après l'élection de Silvestre, & à sa priere, l'Empereur Otton donna la ville & le comté de Verceil à l'évêque du lieu, avec toute la puissance publique, sous peine de mille livres d'or contre ceux qui troubleroient le prélat dans cette possession: disposition très-remarquable, comme le premier exemple de la puissance publique formellement & clairement accordée à une Eglise. La donation est datée de Rome, & du 7 mai 999.

disciple,
à l'Arche-
à son tour,
ton III sur
fin sur la
n François
montra par-
n savoir si
ains, que
ccuser d'un
s démons.
r titre une
néanmoins
n'usant de
loin d'an-
e ce monde,
copar.
élection de
l'Empereur
comté de
avec toute
s peine de
x qui trou-
e possession:
e, comme
uissance pu-
rement ac-
onation est
mai 999.

L'an 1001, dans le dernier voyage qu'y fit Otton, le Pape Silvestre y assembla le concile qui devoit juger le différend de S. Bernouard avec Villegise de Maïence. Bernouard se plaignit principalement, de ce qu'après son départ pour Rome, & malgré ses protestations, Villegise avoit célébré un synode à Gandersheim. Le Pape demanda au concile, si l'on devoit reconnoître pour synode, une assemblée tenue par cet archevêque & ses adhérens, dans une église que les évêques d'Hildesheim avoient toujours possédée. Les Peres au nombre de vingt, dix-sept Italiens & trois Allemands, répondirent que ce synode étoit un acte schismatique, & de nul effet suivant les canons. Alors le Pape prononça en ces termes : Par l'autorité des Apôtres & des Peres, nous cassons ce qui en l'absence de notre confrere Bernouard a été fait à Gandersheim dans son diocèse, par l'Archevêque Villegise & ses fauteurs. On peut comparer cette marche des Occidentaux du dixieme siecle, à celle que tint dès le cinquieme Théophile d'Alexandrie dans son concile du chène contre S. Jean

Chrysostome : alors on pourra sentir si l'ignorance & l'imbécillité prétendue du second âge de l'Eglise mérite tout ce qu'on en a dit , même par comparaison avec le premier & le plus brillant.

L'Empereur Otton qui voulut assister au concile Romain , fonda , pendant ce voyage , un monastere près de Ravenne , en l'honneur de S. Adalbert de Prague. A Rome même , dans l'île du Tibre , il lui fit bâtir une église , où l'on déposa , avec plusieurs autres reliques , les mains du S. Martyr , ornées d'or & de pierreries. Otton les avoit apportées de Gnesne , alors capitale de la Pologne , où l'avoient attiré les miracles qui s'opéroient en foule au tombeau du Saint , depuis que le Duc Boleslas en avoit racheté le corps des Barbares , & l'avoit fait enterrer dans cette église. L'Empereur , en arrivant à Gnesne , se mit nus pieds du plus loin qu'il découvrit la ville , & marcha ainsi jusqu'à l'église , où il répandit beaucoup de larmes en invoquant le S. Martyr. Pour l'honorer davantage , il érigea un archevêché à Gnesne qui n'étoit pas même une ville épiscopale , & il y mit pour

premier

premier
nom
crect
du m
césair
elle e
teurs
nante
dance
& ce
gans
Craco
Silésie
Ot
d'exp
jours
piété
cher.
tombe
fort
& qu
sa pa
cence
conso
voir S
gne ,
& de
prélat
gné ,
To

premier archevêque, un frere du Saint, nommé Gaudence. Mais comme cette érection se fit sans le consentement du métropolitain & de l'évêque diocésain, qui étoit celui de Posnanie, elle est traitée d'irréguliere par les auteurs du temps. C'est pourquoi Posnanie demeura sous l'ancienne dépendance de l'évêque de Magdebourg, & celui de Gnesne n'eut pour suffragans que les évêques de Colberg, de Cracovie & de Vrotisla ou Breslau en Silésie.

Otton s'efforçoit en toute maniere d'expier les foibleffes qui l'avoient tous les jours fait gémir lui-même, & que sa piété sincere ne cessoit de lui reprocher. Depuis quelque temps, il étoit tombé dans une maladie de langueur fort extraordinaire pour son âge, & qui fit soupçonner l'ancien objet de sa passion, Stéphanie veuve de Crescence, de l'avoir empoisonné. Il eut la consolation avant de mourir, de revoir S. Héribert archevêque de Cologne, l'un de ses principaux confidens, & de mourir entre ses mains. Ce prélat fixé depuis deux ans à Cologne, avoit été auparavant le compagnon

Ditm. l. 4.

P. 44.

Tome X.

C

assidu des voyages de l'Empereur, auprès duquel il exerçoit la charge de chancelier, tantôt pour l'archevêque de Maïence archichancelier de Germanie, tantôt pour l'évêque de Côme grand chancelier d'Italie, selon les lieux où l'on se trouvoit. Par-tout il avoit tellement gagné l'estime & l'affection de son maître, que ce Prince eut besoin de toute sa religion, pour consentir à s'en séparer. Il ne lui fallut pas un moindre motif pour cela, que le danger de la division dans l'Eglise importante de Cologne, & la difficulté de réunir les suffrages sur tout autre sujet que le vertueux Héribert.

Le Prince donna des marques d'une vive joie, en voyant les secours que l'Archevêque & les autres seigneurs d'Allemagne lui amenoient en Italie : mais la présence même du saint Prélat porta le contentement & la sérénité jusqu'au fond de son cœur. Depuis quelque temps, les intérêts de son âme l'occupoient beaucoup plus que ceux de sa puissance. Comblé d'honneurs au dehors, il gémissoit en secret sur les égaremens de sa jeunesse. Dans le silence de la nuit, il veilloit

en
men
soit
d'in
jeûn
exce
choi
vint
vroi
lema
l'hon
effe
sieur
puis
janvi
par
de D
que
firent
de,
seule
talie
ne l
pas r
cuser
rache
peut-é
concu
fut él

en priere , s'abandonnoit à toute l'a-
mertume de sa componction , & ver-
soit des ruisseaux de larmes. Il faisoit
d'innombrables aumônes , & souvent
jeûnoit toutes les fêtes de la semaine ,
excepté le jeudi. En s'entretenant des
choses éternelles avec Héribert , ils con-
vinrent que celui des deux qui survi-
vrait à l'autre & retourneroit en Al-
lemagne , fonderoit un monastere en
l'honneur de la Sainte Vierge. A cet
effet , l'Empereur donna dès lors plus
sieurs terres à l'Archevêque , qui de-
puis la mort d'Otton , arrivée le 23
janvier 1002 , exécuta ce compromis
par la fondation de la célèbre abbaye
de Duit près Cologne. Ce jeune Prince
que ses vertus & ses grandes qualités
firent surnommer la merveille du mon-
de , mourut âgé de vingt-deux ans
seulement , à Paterno petite ville d'I-
talie dans la campagne de Rome. Il
ne laissa point d'héritiers ; n'ayant
pas même été marié : ce qui peut ex-
cuser jusqu'à un certain point son at-
tachement pour Stéphanie , & colorer
peut-être le nom qu'elle porta de sa
concubine. Henri , duc de Baviere ,
fut élu le 6 juin de la même année ,

pour succéder à Otton , en qualité de roi de Germanie.

En France , le mariage du Roi Robert qui avoit succédé à Hugues-Capet dès l'an 996 , causa beaucoup de scandale. Ce Prince aimoit tendrement Berthe , qu'il avoit épousée malgré une affinité spirituelle surajoutée aux liens du sang ; puisqu'il avoit tenu sur les fonts sacrés un enfant de cette parente , né d'un premier lit. Le Pape Jean XVI s'éleva d'abord avec zele contre ce scandale ; mais la mort ne lui permit pas de le faire cesser. Son successeur Grégoire V poursuivit l'affaire avec une fermeté inflexible , & résolut absolument de faire casser cet incestueux mariage. Robert qui avoit un grand fond de religion , comme la suite de cette seule affaire le montre clairement , envoya aussitôt vers le Souverain Pontife , & choisit un saint pour son négociateur , savoir Abbon de Fleury qui n'approuvoit pas le mariage du Roi. Il étoit apparemment chargé de promettre que Robert se sépareroit de Berthe , & de prier qu'on donnât au Prince le loisir de prendre des arrangemens con-

venables, à l'égard d'une Princeſſe fille de Conrad roi de Provence & de la Bourgogne Transjurane, & tenant d'ailleurs aux plus puiffantes maifons de l'Empire François. Le Pape entra facilement dans des vues ſi raisonnables, mais ſans prendre le change, & ſans ceſſer de pourſuivre l'exécution de ce qu'Abbon avoit promis. Le Roi au contraire, trompé lui-même par ſa paſſion, & lui déſérant beaucoup plus qu'à la politique, différoit toujours, & toujours réitéroit ſes promeſſes.

Enfin le Pape aſſembla un concile dans l'églife de S. Pierre : il y fut ordonné, ſous peine d'anathème, que le Roi Robert quitteroit Berthe, & feroit ſept ans de pénitence. A cette nouvelle, Robert ſe ſentit combattu par les deux ſentimens les plus capables de l'agiter. Il étoit plein de piété, & tout à la fois de tendreſſe pour l'épouſe qu'il ne pouvoit retenir ſans crime. Il voulut concilier deux diſpoſitions ſi incompatibles : n'ayant pas la force de rompre ſes liens, il ſe ſoumit humblement à la flétriffure dont on le marquoit. Pierre Damien aſſure

T. 9. Conc.
p. 772.

Ep. 5. ad
Deſid.

que ce Prince fut en effet excommunié, & que les François eurent tant d'horreur de cette censure, qu'ils évitoient d'avoir aucun commerce avec leur Roi; en sorte qu'il ne resta auprès de lui que deux serviteurs : encore avoient-ils soin de purifier par le feu tous les meubles dont il s'étoit servi pour boire ou manger. Cet auteur qui écrivoit environ soixante ans après l'événement, ajoute que de ce mariage incestueux il naquit un monstre : circonstance, dont le repentir & la docilité du Roi Robert font croire qu'il fut lui-même persuadé. Il fit enfin divorce avec Berthe, confessa publiquement son péché, & s'efforça de l'expier par ses larmes & par de grandes austérités. Il épousa, peu de temps après, Constance fille de Guillaume comte d'Arles, princesse vertueuse qui le seconda dans ses desoins pour le bien de la religion, mais dont l'humeur impérieuse répandit souvent l'amertume dans la vie privée de ce bon Roi, & causa de grands troubles dans les affaires publiques.

Le regne de ce Prince, depuis son généreux sacrifice, fut un long tissu

de bonnes œuvres. Il bâtit jusqu'à quatorze monastères, entr'autres, ceux de S. Aignan & de S. Vincent, dans la ville d'Orléans où il étoit né, avoit été baptisé & couronné Roi; celui de S. Germain-en-Laie, & celui de Notre-Dame de Poissi. Il fit encore construire huit autres églises. Il en pourvut une infinité de vases & d'ornemens précieux. C'étoit-là sa bonne œuvre de prédilection, que de contribuer de toute sa magnificence au culte divin, & de faire célébrer dignement l'auguste sacrement de nos autels, où la vivacité de sa foi sembloit lui montrer le Fils de Dieu dans sa gloire, plutôt que sous une forme étrangere. Il se plaisoit de même à honorer & à orner richement les reliques des saints. Celles des SS. Savinien & Potentien apôtres de Sens ayant été découvertes sous son regne, il les fit mettre dans une châsse d'or & d'argent enrichie de pierreries, qu'il porta lui-même sur ses épaules avec son fils Robert, au milieu d'un concours prodigieux, non seulement des Gaules, mais de l'Italie & des pays d'outremer. La piété du Monarque se

manifestoit dans toutes les rencontres. Il passoit en veilles & en oraison les nuits entières de Noël, de Pâque & de la Pentecôte. Depuis la septuagésime jusqu'à Pâque, il couchoit sur la terre, & passoit le carême en pèlerinages. Tous les jours il récitoit le psautier, il assistoit à chaque office de l'Eglise; & par une dévotion bien éloignée de nos idées, mais d'un grand effet alors, à certains jours solennels, il chantoit au lutrin, revêtu d'une chappe, & le sceptre à la main. Il enseignoit même aux autres les leçons, les antiennes, les hymnes, & composa quelques-unes de ces pièces, qui furent chantées publiquement dans les églises. On a compté dans ce nombre, mais sans fondement, la prose qui se dit encore le jour de la Pentecôte, & qui a pour auteur le Pape Innocent III. On lui attribue avec plus de raison le répons qu'on trouve dans quelques bréviaires, & qui commence par ces mots : *O constantia Martyrum*. Il le fit pour tromper la vanité de la Reine Constance, qui demandoit des vers à sa louange, & qui ne sachant pas le Latin, se trouva très-flattée d'entendre son nom.

Art. de ve-
rif. les dat.
RR.

Sa charité égaloit sa piété. A Paris , à Orléans & dans les autres villes où il faisoit son séjour , il nourrissoit ordinairement trois cents pauvres , & quelquefois jusqu'à mille. En carême , il redoubloit ses aumônes , & ajoutoit à la nourriture , des distributions en argent. Le jeudi-saint , il les servoit le genou en terre , leur lavoit les pieds , donnoit douze deniers d'argent à chacun , & deux sous à ceux qui étoient clercs. Les malades dont l'extérieur étoit le plus dégoûtant , étoient ceux qu'il servoit avec le plus de complaisance. Il arrosoit leurs ulcères de ses larmes , & en guérit plusieurs en les touchant. Telle est , selon différens auteurs , la première origine de l'ancien privilège attribué à nos Rois , pour la guérison des écrouelles. La charité & la bonté de Robert dégénérèrent quelquefois en des excès , que le principe d'où ils partoient ne laisse pas de faire admirer. Comme il prioit dans une église , un misérable lui coupa la moitié de la frange de son manteau , & se disposoit à prendre le reste , quand le Roi s'en aperçut & lui dit : Mon ami , c'en est as-

fez pour ta part ; le reste peut convenir à quelque autre. Dans une autre rencontre , ayant vu un clerc dérober un chandelier de sa chapelle , il n'en dit mot , de peur de le déshonorer. Mais sachant que la Reine , bien moins indulgente que lui , faisoit faire des recherches , pour punir le voleur de mort , il le fit venir , lui dit de fuir bien vite avec ce qu'il avoit emporté , & lui donna de l'argent pour faciliter son évasion.

Son attention à ne faire élire que de bons évêques , fut plus exemplaire. Dès qu'un siege vaquoit , il ne songeoit qu'à le remplir , & recommandoit instamment qu'on eût beaucoup moins d'égard à la noblesse du sujet , qu'à sa vertu & à sa doctrine : ce qui excita , mais sans l'ébranler , le mécontentement des seigneurs , dont la plupart , à l'imitation des Rois , se rendoient maîtres des élections , & ne vouloient dans la prélature que des gens de leur race. Il y eut des mouvemens plus dangereux encore , sous un Roi beaucoup plus attentif à faire servir Dieu qu'à se faire servir lui-même : mais sa bonté qui nuisit quel-

que
tam
mor
le b
équ
une
des
vou
util
bea
les
riv
il
qu
fai
&
roi
go
lit
gr
be
re
g
co
d
o
d
r
l

quefois à son autorité, en fit constamment le plus ferme appui. L'amour qui suppléoit à la crainte dans le bon naturel de ses sujets, & son équité précieuse à ses voisins, lui firent une défense bien plus sûre que celle des armes. Quoiqu'il eût de la bravoure, il préféra toujours une paix utile à une guerre glorieuse; aimant beaucoup mieux avoir des amis dans les princes de son temps, que des rivaux ou des admirateurs. Ainsi fut-il en amitié avec tous les souverains qui environnoient ses Etats, savoir le saint Empereur Henri second du nom & successeur d'Otton III, Ethelrede roi d'Angleterre, Raoul roi de Bourgogne, & Sanche roi de Navarre. Politique chrétienne & solide, qui, malgré la douceur excessive du Roi Robert & la délicatesse des conjonctures, retint dans le devoir & le respect les grands du royaume. C'est ainsi que se conduisit constamment ce bon Prince, depuis qu'il se fut relevé d'une chute, où sa foiblesse même avoit eu moins de part, que l'ignorance ou la prévarication de quelques prélats qui la lui légitimoient.

Roderic, l.

1.

Il s'en faut bien que les dérèglemens de Bermon ou Bermude roi de Léon, aient eu la même issue. Ce Prince avoit quitté sa femme légitime pour en épouser une autre, & entretenoit encore un concubinage incestueux avec les deux sœurs. On regarda, comme une punition de ce scandale & des violences exercées contre les évêques, une longue sécheresse qui attira la famine dans ses terres, & plus encore l'irruption qu'y firent les Maures sous un chef tel qu'Issem roi de Cordoue. Mais ce Prince, nommé Fainéant par les Sarasins mêmes, avoit dans Mahomet-Almanfor un ministre bien différent. Celui-ci leva une puissante armée, à laquelle se joignirent quelques seigneurs Espagnols que le Roi Bermon avoit maltraités. Almanfor assiégea Léon qui se défendit près d'un an, la prit enfin d'assaut, & la rasa de fond en comble. De là, il pénétra dans le Portugal, y mit tout à feu & à sang, se jeta dans la Galice, emporta Compostelle qu'il saccagea, & dépouilla toutes les églises sans épargner celle de S. Jaque. En un mot, pendant douze ans qu'il fit la guerre

aux
com
la p
pag
Il
préla
Froi
lan
l'un
à to
de l
mon
tere,
Ensu
Il pr
encor
celui
de d
plusie
le sie
lan s
eut u
le co
tation
suffir
fortun
Tout
ment
peupl

aux Chrétiens, il les réduisit à un état comparable aux malheureux temps de la première entrée des Arabes en Espagne.

Il y avoit dans ces contrées deux Ag. 53. Bened. sac. 5. p. 58, &c. prélats illustres par leurs vertus, Saint Froilan évêque de Léon, & S. Attilan de Zamora. Ils avoient renoncé l'un & l'autre, dès la tendre jeunesse, à tous les avantages de la noblesse & de la fortune, pour embrasser la vie monastique. Froilan fonda un monastere, où Attilan fut prieur sous lui. Ensuite, par les libéralités de Ramire III prédécesseur de Bermude, il fonda encore le monastere de Tabare, puis celui de Morcuete où il rassembla plus de deux cents moines, & en réablit plusieurs autres. Il fut enfin élevé sur le siege épiscopal de Léon, & Attilan sur celui de Zamora. Leur charité eut un vaste champ à remplir, dans le cours des malheurs & de la dévastation de leur patrie. Ne pouvant plus suffire au soulagement de tant d'infortunés, ils adresserent leurs vœux au Tout-puissant, & le prièrent efficacement de prendre la défense de son peuple. Alors le Roi Bermude s'étant

ligué avec Garcie roi de Navarre & Garcie-Fernandez comte de Castille, ils marcherent contre Almanzor, lui livrerent une bataille qui dura tout le jour, mirent les Infideles en déroute, & les contraignirent d'abandonner armes & bagages pour fuir plus vite. On dit qu'Almanzor en mourut de chagrin. Ce succès prodigieux releva le courage & toute la puissance des Chrétiens : mais la postérité de Bermude II n'en jouit pas long-temps. Après les regnes d'Alfonse V son fils, & de Bermude III son petit-fils, qui périrent tous les deux à la fleur de leur âge, on vit prendre fin à la race masculine des rois d'Oviédo, & du grand Récarède roi des Goths. Le trône de Léon passa à Ferdinand de Navarre, souverain de la Castille, qui avoit été érigée en royaume par Bermude III l'an 1033. Deux ans après, l'Aragon fut décoré du même titre, en faveur de Ramire premier, frere naturel de Fernandez ou Ferdinand; & son fils Sanche-Ramirez réunit après lui les royaumes d'Aragon & de Navarre.

Tab. I. 3.

Dans les contrées les plus orien-

tal
mo
ne
de
de
rite
dan
bar
ave
ver
pro
nistr
de p
lom
l'exa
mên
tion
ferm
plu
un f
roles
tu n
souil
du T
après
gner
Duch
visior
tyr

tales de l'Europe , il s'établit vers le même temps un nouveau royaume , qui ne servit pas moins à la propagation de la foi. Il sembloit qu'Etienné , fils de Geisa duc de Hongrie , n'eût hérité de la puissance de son pere , dans une nation peu auparavant si barbare , que pour y faire régner J. C. avec plus de gloire. Geisa s'étoit à la vérité converti avec sa famille , & avoit promis de faire embrasser le Christianisme à tous ses sujets. Mais le Dieu de paix qui avoit autrefois choisi Salomon , de préférence à David , pour l'exaltation de son culte , préféra de même Erienne à Geisa , pour l'exécution du dessein conçu par celui-ci d'affermir la vraie religion en établissant plusieurs églises épiscopales. Geisa eut un songe , où il crut entendre ces paroles : Tu n'exécuteras point ce que tu médites , parce que tes mains sont souillées de sang ; mais ton fils élu du Très-haut remplira tes vues ; & après avoir régné sur la terre , il régnera dans le Ciel. On ajoute que la Duchesse étant grosse avoit eu une vision , où S. Erienne premier martyr lui apparut , lui ordonna de nom-

Vlt. p.
Chart. ap.
Sur. 20. Aug.

Gab. ap.
Sur. 20. Aug.

varre &
Castille ,
for , lui
a tout le
déroute ,
onner ar-
plus vite.
ut de cha-
releva le
des Chré-
Bermude
ps. Après
i fils , &
 , qui pé-
r de leur
à la race
 , & du
goths. Le
linand de
Castille ,
aume par
ans après,
me titre ,
ier , frere
erdinand ;
unit après
& de Na-
us orien-

mer comme lui le fils qu'elle portoit, & lui révéla qu'il seroit le premier roi de sa nation. Le jeune Prince fut en effet nommé Erienne. Après une éducation convenable à la destinée d'un enfant si précieux, son pere déjà fort avancé en âge le déclara son successeur aux acclamations de tout le royaume, & mourut peu de temps après, l'an 997.

Le jeune Duc Erienne n'ayant rien plus à cœur que l'entière conversion de son peuple, commença par établir une paix solide avec tous ses voisins. Mais ceux de ses sujets qui demeureroient attachés à l'idolatrie, se révolterent sous la conduite de quelques seigneurs. Il marcha contre eux, portant dans ses drapeaux les images de S. George & de S. Martin, les défist sous les murs de Vesprim qu'ils assiégeoient, consacra leurs terres au premier auteur de sa victoire, & de ces dépouilles fonda un monastere en l'honneur de S. Martin. Cette abbaye fut bâtie sur une hauteur qu'on appelloit le Mont-sacré, & où l'on tenoit que S. Martin, natif de Hongrie, alloit faire ses prieres dans sa

jeun
nait
sous
mé
recu
Mar
des
leur
cevo
dem
rateu
prop
gran
qui
si bo
deux
logne
que,
que
apost
foi v
amis
ses,
le To
de le
Ciel
ses e
Po
la for

jeunesse. Etienne fonda un second monastere en l'honneur de S. Benoît ; & sous la conduite de l'Abbé Astric formé de la main de S. Adalbert , y recueillit les autres disciples de ce S. Martyr , que les révoltes & l'indocilité des Bohémiens avoient obligés , comme leur saint chef , à se retirer. Il recevoit avec joie , & ne cessoit de demander à Dieu de pareils coopérateurs , pour l'affermissement & la propagation de l'évangile. Dans le grand nombre de clerics & de moines qui renoncerent à leur pays pour une si bonne œuvre , André & Benoît , deux saints personnages venus de Pologne pour embrasser la vie érémitique , ne lui furent pas moins chers que ceux qui exerçoient le ministère apostolique avec le plus de succès. Sa foi vive lui faisoit envisager dans ces amis de Dieu , deux nouveaux Moïses , qui s'entretenant face à face avec le Tout-puissant , attiroient par la vertu de leurs prieres les bénédictions du Ciel sur ceux qui attaquoient de front ses ennemis.

Pour donner enfin la consistance & la forme convenable à l'Eglise de Hon-

grie, Etienne divisa les terres de sa domination en dix évêchés, dont la métropole fut Strigonie sur le Danube, à l'embouchure du Gran dont elle porte aujourd'hui le nom. On y mit pour archevêque, le S. Moine Sébastien, tiré du monastere de S. Martin; & l'Abbé Astric qui prit le nom d'Anastase, fut élu évêque de Colocza. Ce Prélat fut envoyé à Rome, pour demander la confirmation de ces évêchés, avec le titre de Roi pour le Duc Etienne, & ne manqua point de raconter au Pape Silvestre, tout ce que ce Prince avoit fait pour le bien de la religion. Le Pontife en fut transporté d'admiration : & comme on lui donnoit, selon l'usage du temps, le titre d'Apostolique; Si je suis l'Apostolique, dit-il, c'est Etienne qui est l'Apôtre, lui qui a soumis un si grand peuple au joug de la foi. Il n'accorda pas seulement la couronne qu'on lui demandoit, mais il ajouta une croix pour être portée devant le nouveau Monarque, comme un signe de son apostolat. Le Duc Etienne fut reconnu roi par tous les ordres du royaume, sacré & couronné l'an 1000 avec un

grand
quelqu
Henri
mariag

Le
pole,
de ses
tentior
Il don
aux a
tournâ
Il pou
soigne
condui
piquoi
plus e
ticulier
veillan
religie
royaur
monas
venus.
à C. I
giale
maiso
Hong
barie
çant
la mi

grand appareil : ce qui fut confirmé quelques années après, par l'Empereur Henri, qui lui donna sa sœur Giselle en mariage.

Le Roi dota richement sa métropole, & tous les sieges épiscopaux de ses Etats : il eut encore plus d'attention à y mettre de dignes pasteurs. Il donna aussi des terres & des serfs aux abbayes, afin que rien ne détournât les moines du service de Dieu. Il pouffoit le zele jusqu'à s'informer soigneusement de leur vie & de leur conduite, reprenoit les négligens, & piquoit l'émulation, en donnant aux plus exacts des marques toutes particulières de considération & de bienveillance. Il étendit sa munificence religieuse, bien loin hors de son royaume. A Jérusalem, il établit un monastere, & lui donna d'amples revenus. Il fit bâtir une très-belle église à C. P. A Rome, il fonda une collégiale de douze chanoines, avec des maisons d'hospitalité pour les pèlerins Hongrois. Enfin, au sortir de la barbarie & six cents ans d'avance, traçant la route à la plus chrétienne & la mieux civilisée des nations ; par un

vœu particulier, il mit son royaume & sa personne sous la protection de la Sainte Vierge, & fit bâtir en son honneur une église magnifique à Albe-Royale. On y admiroit sur-tout plusieurs tables d'autel où l'or massif dont elles étoient formées tout entières, ne sembloit d'aucun prix en comparaison des pierres précieuses dont elles étincelloient de toute part. Par un privilège fort extraordinaire, & dont on ne trouve aucun exemple avant celui-ci, le Roi voulut que cette église ne fût soumise à aucun évêque, & ne dépendît que de lui seul. C'étoit le Prince qui choisissoit le prélat, tant pour y célébrer en sa présence, que pour y absoudre les pénitens, & y consacrer le saint chrême. En l'absence du Monarque, nul évêque n'y pouvoit exercer aucune fonction, sans la permission du prévôt & des moines, qui seuls aussi percevoient les dîmes sur le peuple dépendant de cette église. Il faut observer que le Pape Silvestre avoit donné au Roi Erienne le pouvoir de disposer & régler les affaires ecclésiastiques de son royaume, tant à venir que présentes, comme tenant la place

du P
loit a
S. Sie
par le
mand
comm

Silv
après
avec
généu
aient
a intro
Arabe
XVII
ne tinc
Il fut
le 7 dé
Dès l
on le p
riment
interre
le Car
Pierre
le nom

L'an
Fleuri
ladisci
nastere
dans l

du Pontife Romain : ce qui équivaloit au titre de Légat perpétuel du S. Siege , & fut confirmé dans la suite par le concile de Constance , à la demande de l'Empereur Sigismond , comme roi de Hongrie.

Silvestre II mourut environ trois ans après cette concession le 11 mai 1003 , avec la réputation de l'un des plus ingénieux & des plus savans hommes qui aient existé. On croit que c'est lui qui a introduit en France l'usage du chiffre Arabe. Il eut pour successeur , Jean XVII , nommé auparavant Siccon , qui ne tint le S. Siege qu'environ six mois. Il fut ordonné le 13 juin , & mourut le 7 décembre de la même année 1003. Dès le 26 du même mois , comme on le prouve solidement contre le sentiment des auteurs qui placent ici un interregne de quatre mois & demi , le Cardinal Phasian , du titre de Saint Pierre , fut ordonné Pape , & prit le nom de Jean XVIII.

L'année suivante , S. Abbon de Fleuri fut la victime de son zele pour la discipline monastique. Arrivé au monastere de la Réole sur la Garonne , dans le dessein d'y mettre la réforme,

Glab. 1. 35

c. 3.

il attendoit main forte de la part du Comte de Bourdeaux, & du Vicomte qui étoit l'avoué de l'abbaye. Dans ce court intervalle, ses gens prirent querelle avec ceux du lieu. Il les reprimanda fortement, & croyoit le trouble dissipé : mais le mécontentement avoit un tout autre principe que le S. Abbé ne l'imaginoit. Ayant aussi fait une reprimande à l'un des moines relâchés, le coupable témoigna un dépit qui fut suivi de mille cris séditieux. La querelle reprit entre les Gascons, & les François de la suite de l'Abbé. On passa des injures aux coups, & il y eut un Gascon renversé. Abbon, pour appaiser le tumulte, accourut à travers une grêle de pierres, dont il ne fut pas atteint : mais un de ces furieux lui porta, dans le côté gauche, un rude coup de lance qui lui pénétra entre les côtes. Celui-ci, dit-il sans s'émouvoir, y va tout de bon ; & le Moine Aimoin qui le suivait, pâlisant & tremblant de tous ses membres ; Que feriez-vous donc, ajouta-t-il, si c'étoit votre sang qui couler ? Il mourut le même jour, & fut enterré dans l'église du lieu, où l'on

prétend
Il est
duc de
trier à
& adj
celui d
de dro
conteste
Il ne
& une
qui av
princip
mées d
avoit en
abbé. E
traire à
recomm
plus uti
le jeûne
Arnoux
position
diocésai
ontre l'
au spiri
serment
prétenti
fort co
les abbe
toient p

prétend qu'il se fit plusieurs miracles. Il est honoré comme martyr. Bernard duc de Gascogne condamna le meurtrier à mort, avec ses complices, & adjugea au monastere de Fleuri celui de la Réole, qui lui appartenoit de droit, mais dont la possession étoit contestée.

Il nous reste un recueil des canons & une apologie de ce savant Abbé, qui avoit fait d'excellentes études, principalement dans les écoles renommées de Rheims & de Paris, & qui avoit enseigné à Fleuri avant d'en être abbé. Bien loin de se montrer contraire à l'étude des moines, il la leur recommandoit comme l'exercice le plus utile à la piété après l'oraison & le jeûne. Le différend qu'il eut avec Arnoux d'Orléans, donna lieu à la composition de son Apologie. Cet Evêque, diocésain de Fleuri, soutenoit que l'abbé, outre l'aveu de sa dépendance quant au spirituel, lui devoit encore faire serment de fidélité comme son vassal : prétentions inconnues autrefois, mais fort communes entre les évêques & les abbés, depuis que les abbayes n'étoient plus entre les mains des seigneurs

Post. cod.
canon. Pith.

laïques ou d'autres évêques. Abbon, en reconnoissant tous les droits épiscopaux de leur nature, prétendoit que pour le temporel son monastere ne dépendoit que du Roi. On passa de cette question à celles des dîmes, que les évêques assemblés en concile à S. Denis en France renterent de reprendre sur les moines & les laïques : mais ces tentatives ne produisirent qu'une sédition, qui fit prendre la fuite aux évêques sans qu'ils eussent rien statué. Comme on rejettoit sur Abbon la cause de cette violence, il composa son Apologie pour s'en justifier, & l'adressa aux Rois Hugues & Robert, grands protecteurs des moines.

Analect.

t. 2. p. 248.

Dans son recueil des canons, adressé aux mêmes Princes, il ne manque pas de rapporter les autorités contraires aux entreprises des évêques sur les libertés monastiques. Il en cite aussi de très-concluantes, pour la continence des clercs. Mais il n'y a rien de plus remarquable dans cet ouvrage, que ce qui est dit des avoués de l'Eglise. C'étoient des hommes nobles, à qui les évêques ou les abbés avoient donné des terres en fief, à condition de

les pr
bon e
qu'aux
statué
reurs d
souten
les tri
fusion
pire F
défend
armes.
en auc
ce titre
& s'em
de ses

Quar
rent un
Italie,
les Em
la mais
part ;
on trava
Gaules
deur. J
d'église
du onz
décrié
titude
rons en

Tome

les protéger & de les défendre. Abbon en fait remonter l'origine jusqu'aux conciles d'Afrique, qui avoient statué qu'on demanderoit aux Empereurs des scholastiques ou avocats, pour soutenir les intérêts de l'Eglise devant les tribunaux séculiers. Depuis la confusion du gouvernement dans l'Empire François, ces sortes de tuteurs ne défendoient plus l'Eglise que par les armes. Souvent, loin de la protéger en aucune maniere, ils abusoient de ce titre d'honneur pour la tyranniser, & s'emparer de la plus grande partie de ses revenus.

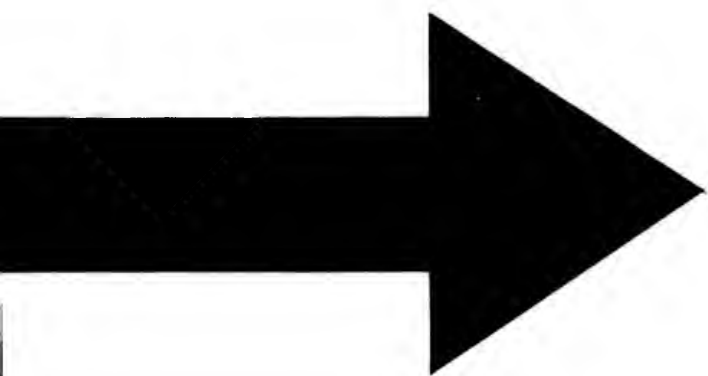
Quand les affaires publiques reprirent un meilleur cours en France & en Italie, sous les premiers Capétiens & les Empereurs Allemands, le zele de la maison de Dieu se ranima de toute part; & sans se borner à sa sûreté, on travailla du moins dans toutes les Gaules à sa décoration & à sa splendeur. Jamais on ne vit construire tant d'églises, que dans ces commencemens du onzieme siecle. C'est à cet âge si décrié qu'on est redevable d'une multitude de monumens que nous admirons encore, & que nous égalons ra-

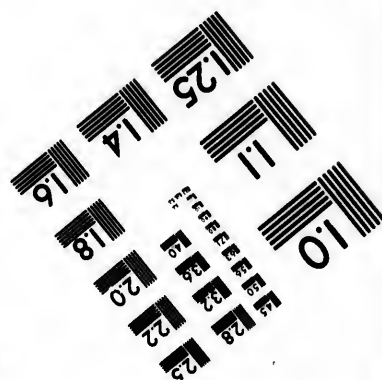
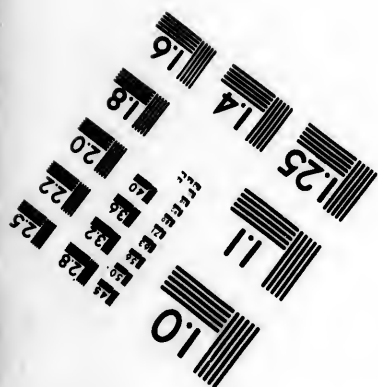
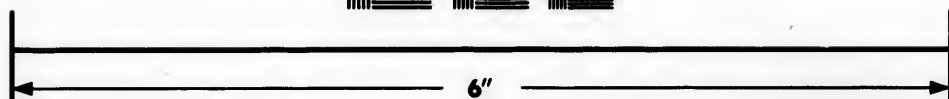
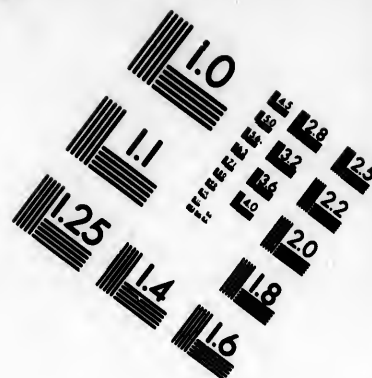
Glab. l. 2 & rement. On renouvela presque toutes
 les cathédrales, les monastères, &
 jusqu'aux moindres chapelles des cam-
 pagnes. L'église de S. Martin de Tours,
 telle que nous la voyons, fut rebâ-
 tie par Hervé son trésorier, qui se re-
 tira ensuite dans une cellule voisine,
 où il mourut en odeur de sainteté.
 Foulques, comte d'Anjou, touché de
 la crainte de Dieu après une vie de
 sang & de rapine, fit par pénitence le
 voyage de Jérusalem, & fonda au
 retour le monastère de Beaulieu, à
 un mille de Loches, où il bâtit une
 église encore aujourd'hui très-vantée.
 Richard, duc de Normandie, réta-
 blit l'abbaye de Fécamp ruinée autre-
 fois par les Idolâtres de sa nation, en
 chassa quelques chanoines séculiers qui
 avoient pris la place des religieuses
 pour qui elle avoit été fondée, puis
 la donna à Guillaume abbé très-ver-
 tueux de S. Bénigne de Dijon. Il n'y
 eut pas jusqu'au fils dissolu du Duc Ri-
 chard, Robert archevêque de Rouen
 & comte d'Evreux, qui habitant pu-
 bliquement avec une femme qu'il avoit
 épousée, ne signalât un reste de reli-
 gion en commençant à rebâtir sa ca-

thédrale de fond en comble : foi morte à la vérité , ou du moins d'une conséquence pitoyable , mais beaucoup moins déplorable encore que cette prétendue force d'esprit , qui , au moyen du blasphème & de l'athéisme , croit pouvoir manquer sans honte de mœurs & de conscience.

Au reste , cet empressement général à construire des églises dans le onzième siècle , put avoir , pour un temps & de la part de plusieurs esprits foibles , une cause toute particulière. Durant le cours du dixième , un grand nombre de simples & d'ignorans n'avoient point cessé de s'attendre à la fin du monde. Les désordres & les fléaux de ce siècle , deux séducteurs comparables à l'Antechrist , Leutard & Vilgard qui s'éleverent précisément dans le cours de l'an 1000 , le premier en France & l'autre en Italie , tous ces événemens rapprochés de quelques passages mal entendus de l'Apocalypse sur le terme de mille ans , avoient persuadé que l'univers étoit à la veille de sa destruction , malgré les réclamations des gens doctes & sensés , d'Abbon de Fleuri en particulier. Mais le







Photographic Sciences Corporation

**23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503**

1.5 1.8 2.0 2.2 2.5
2.8 3.2 3.6 4.0

10
01

zele de la maison du Seigneur survécut à ces terreurs imaginaires. Quand on crut voir renaître un nouvel ordre de choses , & qu'on imagina reprendre soi-même une vie nouvelle , on retint encore long-temps les mêmes goûts, mais animés par une sainte allégresse , & dirigés par la reconnoissance envers le Seigneur qui avoit délivré son peuple.

Ditmar. 1.

Le S. Roi Henri de Germanie fit bâtir un temple auguste & superbement décoré, dans la ville de Bamberg qui étoit de son patrimoine , & qu'il affectionnoit particulièrement depuis son enfance. Comme il n'avoit point d'héritiers , & qu'il avoit fait vœu, suivant la persuasion publique, de vivre en continence avec sa femme Cunégonde, il vouloit faire Dieu même héritier de ses terres , & accélérer la conversion des Slaves en fondant un évêché dans leur voisinage. Il envoya vers le S. Siege, afin d'ériger sa nouvelle église en cathédrale; & le Pape Jean XVIII la soumit à la métropole de Maïence : ce qui fut confirmé à Francfort l'an 1007, par un concile de trente-sept évêques, nonobstant l'opposition de celui de Virsbourg dont

Bamberg dépendoit, & qui, pour consentir à l'érection, avoit demandé sans succès le titre d'archevêque. Outre l'église cathédrale, Henri établit deux communautés au même lieu, une de chanoines du côté du midi, & au septentrion une autre de moines. Le premier évêque de Bamberg fut Evrard, chancelier de Henri.

De tous ces prélats, aucun ne s'est rendu plus digne de mémoire, que St. Anfroï d'Utrecht. Il avoit été comte de Louvain, & s'étoit toujours signalé par son équité & sa fermeté à réprimer les pillages aussi communs dans la Belgique que par-tout ailleurs. Sa droiture & ses lumières étoient si connues, qu'on l'écoutoit, comme un oracle, dans tous les jugemens & toutes les diètes où il assistoit. Il étudioit sans cesse les loix tant divines qu'humaines, & donnoit à la lecture jusqu'aux heures de récréation; en sorte qu'un goût si extraordinaire pour les seigneurs de son temps, leur faisoit dire qu'Anfroï menoit la vie d'un moine plutôt que d'un comte. Il fonda, de concert avec sa femme Hilfuinde, l'abbaye de Thoron, dont leur fille

Mabill. fac.
6. Bened. p.
85.
Boll. 3 ma

Benoîte fut la première abbesse. Hilfuinde s'y retira dans la suite , & y mourut saintement.

Il vouloit embrasser lui-même la vie monastique , lorsque l'Empereur Otton III le pressa d'accepter l'évêché d'Utrecht. Il s'en défendit fortement , sur son âge avancé , & passé presque uniquement dans le tumulte des armes. Mais enfin l'Empereur lui faisant les plus vives instances , à Aix-la-Chapelle où ils se trouvoient ensemble , il prit son épée , & la déposa sur l'autel de la Vierge , en disant : Jusqu'ici j'ai protégé de tout mon pouvoir les pauvres de J. C. aujourd'hui je me mets sous la protection de sa mere , avec ma nouvelle dignité. Sur la fin de sa vie il perdit la vue , & se retira dans une maison de moines qu'il avoit fondée. On observe que , quoiqu'il eût pris l'habit monastique , il ne laissoit pas d'assister aux conciles & aux dietes. Il mourut l'an 1012 , & il est compté entre les saints , aussi bien qu'Hilfuinde son épouse.

Ce fut de son temps que S. Brunon , surnommé Boniface , alla prêcher chez les Russes. Il étoit de la

premiere noblesse de Saxe , & parent des rois. Otton III qui le fit venir à sa Cour , conçut pour lui des sentimens si tendres, qu'il ne l'appelloit pas autrement que son ame. Mais la destinée & les inclinations de Brunon étoient bien supérieures à celles des favoris des princes de la terre. Il quitta tout pour embrasser la vie régulière , accompagna d'abord S. Romuald au Mont-Cassin , puis à Pérée près de Ravenne , où vivant du travail de ses mains , ne mangeant que deux fois la semaine , & se roulant quelquefois dans les orties & les épines , il faisoit l'apprentissage du martyre , pour lequel il se sentoît une vive ardeur.

Après s'être affermi dans toutes les vertus par un long exercice de la vie érémitique , il fut inspiré d'évangéliser les Infideles , & partit aussi-tôt pour aller prendre sa permission du Souverain Pontife. Il fit le voyage de Rome nud pieds à son ordinaire , crut beaucoup se relâcher en mangeant chaque jour afin d'en pouvoir soutenir la fatigue , & jamais ne se permit d'autre boisson que de l'eau. Le

Pape ne lui conféra pas seulement sa mission ; mais il lui enjoignit de se faire sacrer archevêque , & lui donna le pallium par avance. Brunon prit un cheval pour accélérer son retour en Allemagne , demeurant toutefois nuds pieds , quelle que fût la rigueur du froid ; en sorte qu'il falloit quelquefois de l'eau chaude , pour lui détacher le pied de l'étrier. Arrivé à Mersbourg , où se trouvoit Henri élevé alors sur le trône , il fut sacré par l'archevêque de Magdebourg , qui fit aussi la cérémonie de lui donner le pallium que lui-même avoit apporté. Le nouvel Archevêque , depuis sa consécration , ajouta l'office canonial à l'office monastique , & continua toutes ses austérités , malgré ses travaux excessifs. Boleslas duc de Pologne , & la plupart des seigneurs qu'il rencontra sur sa route , lui firent de riches présens : il donna tout aux pauvres , ou aux églises ; voulant , disoit-il , rester pauvre , pour annoncer la foi d'un Dieu qui s'est dépouillé de tout afin de nous enrichir. Il prêcha d'abord en Prusse , où il n'eut que des injures & des rebuts à essuyer. De là , il passa aux con-

fin
var
bit
VL
po
cha
fig
au
reu
fan
cru
ave
14
glif
rob
I
de
pau
l'ab
que
tou
d'A
pri
cou
de
foli
bér
ful

ains de la Russie, & y annonça l'évangile avec courage; quoique les habitans, depuis la mort de leur Duc Vladimir, n'y fussent guere mieux disposés qu'en Prusse. Mais c'étoit-là le champ que le Seigneur lui avoit assigné, sinon pour en recueillir les fruits, au moins pour le disposer à une heureuse fécondité en l'arrosant de son sang. Enfin ces ouailles ingrates & cruelles le prirent & le décapiterent, avec dix-huit de ses compagnons, le 14 février de l'an 1009. Mais l'Eglise honore ce S. Martyr le 15 d'octobre.

La même année, sur la fin du mois de mai, Jean XVIII abdiqua la papauté, & embrassa la vie monastique à l'abbaye de S. Paul de Rome. Après que le S. Siege eut vaqué trois mois tout au plus, on y éleva Pierre évêque d'Albane, Romain de naissance, qui prit le nom de Sergius IV. Dans le cours de son pontificat, qui ne fut pas de trois ans, il honora sa place par de solides vertus, spécialement par sa libéralité envers les pauvres.

Ce fut de son temps que les Musulmans abattirent à Jérusalem l'église

Glab. III.
hist. c. 7.

du S. Sépulcre, qui avoit déjà été brûlée par les Perses dans le septieme siecle. Il passa pour constant que ce dernier forfait eut pour premiers auteurs les Juifs de France, qui écrivirent au Calife Haquem, que s'il ne ruinoit promptement ce terme de pèlerinage si fréquenté par les Chrétiens, bientôt ils le dépouilleroient de ses Etats. Le porteur de la lettre fut reconnu à Orléans, par un pèlerin qui s'étoit trouvé en Orient avec lui. Il fut arrêté & fouetté si rudement, qu'il confessa son crime : sur le champ, les officiers du Roi le condamnerent à être brûlé vif. Les Juifs qui étoient en grand nombre & fort riches à Orléans, en furent tous chassés. La nouvelle de leur noire malignité se répandit dans tout le royaume, & partout le monde : ce qui fit prendre aux Princes Chrétiens la résolution unanime de les bannir entièrement de leur domination. La haine publique éclata tout à la fois dans toutes les régions. On les chassa des villes ; on les poursuivit dans les campagnes, comme des animaux malfaisans ; plusieurs furent noyés, un plus grand

nombre périt par le fer, & par d'autres genres de tourmens. Quelques-uns se tuerent de désespoir; d'autres se firent baptiser, pour échapper à la mort. Pendant cinq années entières, il en reparut à peine quelques-uns dans toute l'étendue de la chrétienté.

Alors on se rallentit dans la vengeance d'un crime, dont on apprit la réparation. La mère du destructeur même de l'église du S. Sépulcre, marqua le plus d'empressement à la rebâtir. Elle étoit Chrétienne, & fut secondée par une multitude de Fideles de toute nation, qui ne fournirent pas seulement de l'argent, mais qui se rendirent en personne pour travailler à Jérusalem. Son fils laissa tout faire. C'étoit, suivant les historiens Arabes, un prince léger dans ses résolutions, inconséquent dans toute sa conduite, impie & cruel jusqu'à la férocité; mais par dessus tout, d'une fougue & d'une bizarrerie d'humeur qui alloit jusqu'à l'extravagance. Il persécuta les Chrétiens & les Juifs, ruina les églises & les synagogues, se fit regarder comme le Néron de l'Orient. Après avoir fait des peuples d'apostats, il leur permit de retourner à

Bibl. Orient.
Mottz.

Elmac. pag.

259

leur religion, & d'en rétablir tous les monumens. Comme Caligula, il voulut se faire adorer, & prit une liste de ceux qui le reconnoissoient pour le créateur de l'univers. On auroit peine à croire que le nombre en montât, comme on l'assure, à quinze mille, s'il étoit moins constant, qu'il n'est point d'horreur ni d'absurdité qui ne puisse faire secte. Le chef de celle-ci fut un imposteur Persan, nommé Darrari, qui la grossit encore considérablement par la suite. Enfin le peuple s'irrita contre lui, jusqu'à le massacrer dans le char du Calife. Il eut un successeur, nommé Hamfa, qui prêchant une morale analogue à ses dogmes, permettoit à ses sectateurs d'épouser leurs sœurs, leurs filles, leurs meres, & les dispensoit de tout exercice de religion. Il se fit un très-grand nombre de disciples; il établit des docteurs en Syrie, en Arabie & dans les différentes contrées de l'Afrique, c'est-à-dire, dans toute la domination des Califes Fatimites, qui s'étendoit, hors de l'Egypte, dans toutes ces régions.

Haquem, son Dieu & son appui,

étoit le troisieme de ces Califes qui prétendoient descendre de Fatime fille de Mahomet. Moëz son aïeul ayant ajouté la conquête de l'Egypte à l'Afrique qu'il avoit héritée de ses peres ; joignit de même à leur titre de Mahadi ou Directeur des Fideles , celui de Calife ou Chef de la religion. Dès lors il fit faire en son nom la priere qui se faisoit au nom du Calife Abasside résidant à Bagdad : ce qui produisit un schisme qui dura environ deux cents ans ; une partie des Musulmans reconnoissant toujours le Calife Abasside , & l'autre s'attachant au Calife Fatimite. Ce Prince bâtit en même temps la ville du Caire , en Arabe Al-Caïra , c'est-à-dire la victorieuse. Il lui donna toute la splendeur convenable , tant à ce titre , qu'à celui de capitale de ses vastes domaines , que son fils Aziz étendit encore bien avant dans l'Asie. Mais l'insensé Haquein son petit-fils fit brûler une partie considérable de cette ville , & massacrer un grand nombre de ses habitans. Il fut enfin massacré lui-même , à l'âge de 36 ans , par ordre , dit-on , de sa sœur.

Peu après la ruine du S. Sépulcre ,

le Pape Serge IV eut encore la douleur d'apprendre que les pirates Danois en Angleterre avoient pris d'assaut la ville de Cantorbéri, où ils firent tout passer par le fer & le feu, sans épargner les femmes ni les enfans. C'étoit S. Elfege qui occupoit alors ce grand siege, où il avoit été transféré de celui de Vinchestre, après s'y être illustré par toutes sortes de vertus. Formé dans sa jeunesse aux austerités monastiques, puis abbé du monastere de Bath qu'il avoit fondé, il porta sur la chaire épiscopale tout son goût pour l'abnégation & la pénitence. Dans les plus grands froids de l'hiver, il se levoit au milieu de la nuit, & alloit faire oraison en plein air, les pieds nuds, & le reste du corps couvert seulement d'une légère tunique. Sa charité étoit si vigilante & si libérale, qu'il abolit entièrement la mendicité dans son diocèse, & que nul pauvre étranger n'en sortoit les mains vides. Il succéda dans le siege de Cantorbéri au pieux & savant Alfric, renommé pour la traduction de quelques livres de l'Ecriture en Saxon, c'est-à-dire en Anglois. Il est compté, aussi

Vit. sac. 6.
Bened. p.
115.
Boll. 19.
apr.

bien qu'Elfege, au nombre des saints.

Dans le sac de cette ville & toute l'horreur du carnage, S. Elfege s'échappa des mains de ses moines qui le retenoient dans l'église; & se jettant entre les mourans & les meurtriers, il s'écria vers ceux-ci; Epargnez ces foibles & innocentes victimes, qu'il vous est honteux d'immoler sans cause. Tournez votre colere contre moi, qui ai retiré tant de captifs de vos mains, & qui vous ai si souvent reproché vos forfaits. Ils se jetterent sur lui, le chargerent de coups de poing & de pied, lui déchirerent le visage de leurs ongles, & lui serrerent la gorge pour l'empêcher de leur parler-davantage. Ils le renfermerent ensuite dans une étroite prison, & l'y tinrent sept mois, durant lesquels une maladie fort aiguë désola leurs troupes. En très-peu de temps, il en mourut deux mille, avec d'horribles douleurs dans les entrailles. Ceux des Chrétiens qui avoient commerce avec ces Barbares, leur firent comprendre que ce fléau étoit une punition divine. Ils vinrent demander grace à l'Archevêque, & le mirent en liberté, avec de grands témoignages

de vénération. Nous devons, leur dit-il, imiter l'exemple du Sauveur qui releva les émissaires de ses tyrans, après les avoir terrassés. Ces mots finis, il bénit du pain, leur en fit manger, & guérit ainsi tous ceux qui souffroient. Dans le premier transport de leur reconnaissance, ils lui envoyèrent quatre de leurs chefs, pour le remercier au nom de tous les autres.

Mais la soif de l'or reprenant aussitôt le dessus dans l'ame de ces pillards, ils lui demanderent de grandes sommes d'argent. Le S. Pasteur qui en faisoit un meilleur usage, les refusa couragement. Ils le lierent de nouveau, lui firent subir une cruelle question, le propre jour de pâque treizieme d'avril 1012, puis le remirent en prison. Le samedi suivant, ils l'entirerent & lui dirent : Paie-nous aujourd'hui ce que nous t'avons demandé, si tu ne veux périr à l'heure même. Comme il leur peignoit les terribles jugemens de Dieu, & les affreux égaremens où les engageoit le culte de leurs fausses divinités, ils se jetterent sur lui, comme des forcenés, le frapperent brutalement de tout ce qui leur

tom
den
de
firm
dign
l'em
don
don
mar
vien

L
mili
juille
lui
VIII
recon
Grég
puiss
point
fugia
lébro
noël
l'app
man
tout
avoit
tré
roit
les c

tomba sous la main , & le laisserent demi-mort sur la place. Enfin l'un de ces Danois qu'il avoit confirmé la veille , par une compassion digne d'un pareil Chrétien , & pour l'empêcher de languir davantage , lui donna sur la tête un coup de hache dont il expira. L'Eglise l'honore comme martyr , le jour de sa mort dix-neuvieme d'avril.

Le Pape Sergius mourut vers le milieu de cette année 1012 , & le 6 juillet au plus tard l'Evêque de Porto lui succéda , sous le nom de Benoît VIII. Mais une partie des Romains reconnut un homme hardi nommé Grégoire , & lui fit un parti assez puissant , pour que Benoît ne se crût point en sûreté dans Rome. Il se réfugia auprès du Roi Henri , qui célebroit à Polden en Saxe la fête de Noël. Le Pape se présenta dans tout l'appareil de sa dignité , & peignit d'une maniere pathétique , en présence de tout le monde , mille indignités qu'il avoit eues à souffrir. Le S. Roi pénétré de douleur & d'indignation , seroit parti sur le champ pour venger les outrages faits au Vicaire de J. C.

si les intérêts mêmes de la religion ne l'eussent retenu encore quelque temps en Allemagne.

Adam. l. 2. Les Sclaves avoient apostasié, & commettoient des désordres effroyables dans la Basse-Saxe. La mort de S. Li-bentius ou Liévize, arrivée dans ces conjonctures, mit le comble à l'em-barras. Elle faisoit vaquer le siège métropolitain de Brême & de Hambourg, au moment où il importoit le plus d'y placer un prélat qui suivît les traces de son prédécesseur. La nuit d'avant sa mort, le S. Archevêque fit encore à son clergé une exhortation touchante, & convenable sur-tout aux circonstances où l'on se trouvoit par la division de l'Eglise Romaine. Mes enfans, leur dit-il, apprenez par mon exemple à ne vous jamais défier de la bonté divine. J'ai servi le Pape Benoît relegué dans ces quartiers, quoi qu'on fît pour m'en détourner. Je lui suis demeuré fidele, tant qu'il a vécu; & vous m'avez vu placer ensuite à votre tête, tout indigne que j'en suis. Il parloit apparemment de Benoît V, déposé sous Ot-ton I, & emmené à Hambourg où il

mou
pour
nous
les
que
suffez
notre
que
ton
refus
fenta
dépu
sans
VIII
seuler
sance
faisoi
tant
avec
le fai
L'éta
de to
un ch
Le
Saxe
la ba
tant
mal
avoie

mourut. Remettons-nous de bon cœur, pourfuivit-il, toutes les fautes que nous avons commises les uns contre les autres ; & si vous avez quelque confiance en mes conseils, choisissez pour gouverner notre Eglise, notre confrere Orton, & priez Dieu que le Roi l'ait pour agréable. Orton fut élu en effet, mais le Roi refusa de confirmer l'élection. Il présenta Urvan son chapelain, que les députés de l'Eglise vacante agréèrent sans peine, & à qui le Pape Benoît VIII donna le pallium. Il n'étoit pas seulement recommandable par sa naissance, mais par le saint usage qu'il faisoit de ses grands biens. Il avoit autant d'affabilité que de bienfaisance, avec un caractère & des manieres qui le faisoient aimer de tout le monde. L'état malheureux de son diocèse & de toutes les contrées voisines ouvrit un champ vaste à sa libéralité.

Le Duc Bernard, dans la haute Saxe, & le Marquis Théodoric dans la basse, avoient traité les Sclaves avec tant de dureté, que ces peuples encore mal instruits & foibles dans la foi, avoient secoué en même temps le joug

de l'Empire & de l'Eglise. Dans les premiers transports de leur désespoir, ils parcoururent, le fer & le feu en main, tout le pays qui est au nord de l'Elbe, incendièrent toutes les églises & les ruinèrent jusqu'aux fondemens, firent périr par toutes sortes de supplices les prêtres & les autres ministres de la religion, ne laissèrent enfin au delà du fleuve aucun vestige de Christianisme. A Hambourg, ils firent quantité de captifs, tant du clergé que des autres habitans, & en massacrerent un bien plus grand nombre en haine du nom Chrétien. A Aldimbourg, ville de ces cantons la plus peuplée de Fideles, ils les égorgerent comme des animaux resserrés dans une boucherie, à l'exception de soixante ecclésiastiques, qu'ils tinrent en réserve pour en faire à loisir le jouet de leur inhumanité. Ils leur couperent en croix la peau de la tête, leur ouvrirent le crâne, en sorte qu'on voyoit la cervelle; puis, les mains liées derrière le dos, ils les promenerent par toutes leurs peuplades; ne cessant de les frapper & de les tourmenter, jusqu'à ce qu'ils eussent rendu le dernier soupir. On se-

roit
autre
que
affre
ceux
entre
au C
fessé
c'est-
trois
mort
prena
s'élev
couru
leur l

Qu
mesun
sordre
de pl
de l'E
ses di
ramen
dis qu
affaire
gnit
Roi y
après
de S.
S. Ap

roît une histoire entière , ajoutent les auteurs du temps , de tous les martyrs que les Slaves immolèrent dans cet affreux soulèvement. C'est ainsi que ceux de ces Barbares qui habitoient entre l'Elbe & l'Oder , renoncèrent au Christianisme , après l'avoir professé plus de soixante & dix ans , c'est-à-dire , pendant les regnes des trois Ottons. Ce ne fut qu'après la mort du dernier de ces princes , que prenant avantage des difficultés qui s'élevèrent pour la succession , ils recoururent aux armes pour recouvrer leur liberté.

Quand le Roi Henri eut pris des mesures efficaces pour arrêter les désordres de la rebellion , il n'eut rien de plus pressé que d'établir le Chef de l'Eglise dans la jouissance de tous ses droits. Sa seule arrivée en Italie ramenant le calme en tout lieu , tandis que ce Prince régloit à Pavie les affaires de Lombardie , le Pape ne craignit plus de se montrer à Rome. Le Roi y alla lui-même peu de temps après. Le 22 février , fête de la Chaire de S. Pierre , il se rendit à l'église du S. Apôtre , pour s'y faire couronner

empereur. Il marchoit la couronne royale en tête , accompagné de la Reine Cunégonde son épouse , & entouré de douze sénateurs , dont six avoient la barbe rasée à la Romaine , les six autres de longues moustaches à la Françoisise , & des bâtons à la main. Le Pape l'attendoit à la porte de l'église. Avant de l'y introduire , il lui demanda s'il vouloit être le protecteur du S. Siege , & se montrer fidele en toutes choses aux Vicaires de J. C. Le Roi ayant répondu qu'il le promettoit , le Pape reçut la couronne que Henri portoit auparavant , & qu'on suspendit devant l'autel de S. Pierre , le sacra , puis le couronna Empereur , avec la Reine son épouse. Après quoi , il lui présenta une pomme d'or sommée d'une croix de même matiere , & ornée aussi en croix d'un double contour de pierreries. On prétendoit représenter par-là l'accord de l'Empire avec la religion , & l'éclat des vertus requises pour le maintenir. L'Empereur entrant dans ces vues , dit en recevant ce présent figuratif : Vous voulez , Saint Pere , m'apprendre comment je dois gouverner : mais ce globe ne

cont
ont
mon
men
pieu
estim
du r
lors d
ronne
soupe
Ce
les p
dema
pas le
il se
ses. I
Rome
cune l
déclar
lennel
ce me
Benoît
symbo
Il l'en
ter l'
de l'é
de la
& qu
. Il

convient parfaitement qu'à ceux qui ont foulé aux pieds les pompes du monde, pour suivre plus religieusement la croix. Il entendoit par-là les pieux solitaires de Cluny, monastere estimé le plus régulier de tous ceux du monde, & auquel il destina dès-lors ce présent honorable. Après le couronnement, le Pape donna un grand souper à l'Empereur & à l'Impératrice.

Ce Prince, en s'entretenant avec les prêtres de l'Eglise Romaine, leur demanda pourquoi ils ne chantoient pas le symbole après l'évangile, comme il se pratiquoit dans les autres Eglises. Ils lui répondirent, que l'Eglise de Rome n'ayant jamais donné dans aucune hérésie, elle n'avoit pas besoin de déclarer sa foi par cette confession solennelle. L'Empereur, sans contredire ce motif, engagea néanmoins le Pape Benoît à faire chanter désormais le symbole à la messe des jours de fêtes. Il l'engagea de même, avant de quitter l'Italie, à consentir à l'érection de l'évêché de Bobio, que les évêques de la province trouvoient nécessaire, & qu'il fonda libéralement.

Il repartit ensuite pour l'Allema-

gne, & prit sa route par la France, où il vouloit offrir lui-même ses présens à Cluny, & revoir le S. Abbé Odilon pour qui il avoit une vénération toute particuliere & une véritable amitié. Odilon avoit succédé dès l'an 994 à S. Mayeul, dont il avoit été fait coadjuteur deux à trois ans auparavant. Mayeul ne s'étoit pas seulement rendu recommandable auprès des rois & des différens princes de France, qui l'avoient engagé à rétablir la régularité monastique dans leurs Etats; mais il avoit tellement gagné l'estime d'Otton le Grand, que ce Prince lui avoit soumis tous les monasteres royaux, tant d'Italie que d'Allemagne. Odilon entrant dans les charges & les vues de son prédécesseur, en soutint toute la réputation, & obtint la même faveur auprès de ces Souverains. Mais entre toutes ces personnes augustes, on peut dire que le S. Empereur Henri fut autant l'ami d'Odilon que son protecteur. Il le voyoit le plus souvent qu'il lui étoit possible, & il l'emmena quelquefois à sa Cour.

Vit. séc. 6.
Bened.

A

A la visite qu'il lui fit après avoir été couronné empereur, il déposa au trésor de l'église de Cluny, avec le globe d'or qu'il venoit de recevoir du Pape, son habit impérial, sa couronne, son sceptre & un crucifix, le tout d'or, du poids de cent livres. Il ajouta des terres considérables, situées en Alsace, se recommanda instamment aux prières des religieux, & crut obtenir une faveur inestimable, en se faisant associer à cette sainte communauté.

Boll. t. 19.
p. 121.

L'Empereur avoit en sa compagnie le S. Evêque Meinverc, dont il avoit su discerner la vertu modeste dans la foule des seigneurs de sa Cour, & qu'il avoit élevé sur le siege de Paderborn. Meinverc parent du dernier Empereur qui l'avoit fait son chapelain, & jouissant d'une fortune proportionnée à sa haute naissance, n'accepta ce siege peu riche avant lui, que pour le rendre un des plus puissans d'Allemagne, tant par les grands dons qu'il lui fit, que par son goût pour une noble économie. Si-tôt qu'il en eut pris possession, il rebâtit magnifiquement la cathédrale que les Barbares avoient ruinée. Cependant il n'employoit aux

Vit. 3.
Meinv.

soins temporels que la moindre partie de son activité. Il étoit d'une telle vigilance dans la visite de son diocèse , qu'il alloit quelquefois seul & déguisé en marchand , de paroisse en paroisse , afin d'en mieux connoître l'état. Il prit tant de soin des études , que l'école de Paderborn devint une des plus florissantes de ce siècle , tant pour les arts libéraux , que pour la poésie , l'histoire , l'art d'écrire , & même la peinture. L'estime qu'il conçut des institutions & de la régularité de Cluny , lui fit demander à S. Odilon quelques-uns de ses religieux , pour fonder un monastere près de Paderborn. Il fit apporter avec la regle & les livres du chant , le poids même du pain , la mesure du vin ; & si tôt qu'il fut arrivé chez lui , il y fonda en l'honneur de S. Benoît une chapelle , qui , par les bienfaits de l'Empereur dont il fut secondé , devint une abbaye célèbre.

Henri , au sortir de France , alla au monastere de la nouvelle Corbie , situé en Saxe dans le diocèse de Paderborn.

Chron. Sax. Mais ce berceau renommé de la vie régulière en Germanie , n'avoit plus

rien de son ancienne régularité. La vie relâchée des moines si différens de leurs peres , anima le zele de l'Empereur , qui entreprit de les réformer. Le long usage du vice leur parut un titre légitime pour n'en point sortir. Ils résisterent avec tant d'arrogance , qu'il en fallut emprisonner seize des plus mutins. Meinverc , évêque diocésain , ayant voulu depuis y célébrer le saint sacrifice , le sacristain eut encore l'audace de l'en refuser des ornemens. L'abbé Valon , fauteur du relâchement & de la révolte , fut déposé canoniquement ; & l'on mit en sa place le moine Drutmar , tiré de l'abbaye de Loresheim. Ce qui chagrina tellement les moines de Corbie , que tous , excepté neuf , prirent le parti de se retirer. Mais plusieurs revinrent ensuite , & se soumirent à la réforme.

Le religieux Empereur avoit tant d'estime pour la vie monastique, qu'il voulut renoncer au trône , pour en faire profession. Entre les dignes solitaires avec lesquels il se plaisoit à entretenir des liaisons , le bienheureux Richard , abbé de S. Vannes de Verdun , en étoit venu avec lui jusqu'à l'intimité & une sorte

Mirac. B.
Rich. n. 8.
fac 6. Be-
ned. p. 333.

de familiarité, l'Empereur avoit commencé à le connoître, par le moyen du Comte Frédéric parent de Richard, à l'exemple duquel il renonça au monde, & parvint au plus haut degré de l'abnégation & de l'humilité religieuse. Le mérite & le caractère de Richard firent le reste. Sa science & ses lumières, sa haute sagesse, un jugement exquis, cette égalité inaltérable d'humeur qui provient de l'assujettissement de toutes les passions, une dévotion tendre & gaie, des manières douces & insinuantes, tout sembloit fait en lui pour rendre la vertu aimable à ceux qu'il y exhortoit. Il avoit à un tel point le talent de gagner les cœurs, qu'on le surnomma la Grace de Dieu. Il n'eut pas seulement la confiance du S. Empereur Henri, mais du Roi Robert, de Baudouin Comte de Flandres & de la plupart des prélats de la Gaule Belgique, qui s'empresserent à mettre sous sa conduite les monasteres de leur dépendance où il étoit besoin de réforme. Tels furent, entre les plus considérables, ceux de l'ancienne Corbié, de S. Amand, de S. Bertin, de S. Wast d'Arras, de S. Hubert, de Lobes au

pays de Liege, de S. Vandrille en Normandie, de S. Vincent de Metz, & de S. Evre de Toul. Ainsi le monastere de S. Vannes, assez peu connu quoique déjà très-régulier sous le Saint Abbé Fingen Irlandois de naissance, acquit, sous son successeur Richard, une réputation capable de fixer le choix de l'Empereur.

L'abbé Richard, attentif au lustre extérieur de sa maison aussi bien qu'à la régularité, en augmenta considérablement les édifices. Un jour que l'Empereur visitoit les lieux réguliers qu'on venoit de rétablir, il éprouva, en entrant dans le cloître, un saisissement religieux, & dit ces paroles du Pseaume : C'est ici le lieu de mon repos, c'est l'habitation que j'ai choisie pour toujours. L'Evêque Heimon, qui avec l'Abbé accompagnoit l'Empereur, fit une attention particuliere à ces mots. Ayant trouvé le moment de parler à l'Abbé en particulier, il lui dit : L'Empereur parle de se faire moine, & veut rester avec vous. Pensez-y bien : si vous le recevez, vous ferez le malheur de l'empire. Richard fit ses réflexions, &

trouva cet expédient , pour satisfaire la piété du Prince , sans nuire à l'état.

Il assembla sa communauté , & pria l'Empereur de s'expliquer devant tous les religieux. Henri dit en versant des larmes , qu'il avoit résolu de quitter les vanités du siècle , & de se consacrer au service de Dieu dans le monastere où il se trouvoit. Voulez - vous , dit l'Abbé , pratiquer l'obéissance jusqu'à la mort , suivant la regle & l'exemple de Jésus - Christ ? Il répondit qu'il le vouloit de tout son cœur. Et moi , dit l'Abbé , je vous reçois au nombre des moines dès ce moment & me charge du soin de votre ame ; si de votre côté vous promettez de suivre en vue du Seigneur tout ce que je vous ordonnerai. Henri promit qu'il le feroit , & l'Abbé reprit : Je veux donc , & j'ordonne que vous repreniez le gouvernement de l'Empire confié à vos soins par la divine bonté , & que vous procuriez autant qu'il est en vous , le salut de tous vos sujets par votre vigilance & votre fermeté à rendre justice. L'Empereur n'ouït qu'avec peine ce commandement inattendu. Il obéit néanmoins ; mais il se regarda toujours

depuis comme le disciple de l'abbé Richard : il venoit souvent conférer avec lui, & fit constamment des conseils & des maximes de ce saint homme, la regle de sa propre conduite.

L'Italie reconnut d'abord la sagesse du refus de Richard, & le besoin qu'avoit l'Empire d'un chef tel que Henri. Les Sarasins profitant de l'éloignement de ce Prince, fondirent par mer sur la Toscane, & s'emparèrent d'une étendue considérable de pays. Le Pape Benoît trembla pour Rome ; mais il montra une résolution que ses terreurs à son entrée au pontificat ne donnoient pas lieu d'attendre de lui. Craignant moins une armée d'infideles, qu'une poignée de Schismatiques, il rassembla diligemment les évêques & les défenseurs des Eglises, & les mena lui-même à l'ennemi. En même temps il envoya une multitude innombrable de barques, afin de le prendre en queue, & de lui couper le chemin au retour. L'Emire s'étant apperçu de ces dispositions, craignit de tomber vif ou mort entre les mains des fideles, & s'enfuit avec peu de suite. Le reste de ses gens ne laissa point de combattre avec un cou-

Ditmar. L
P. 96.

rage opiniâtre, & avec de grands succès durant trois jours. Ils plierent enfin; & ce ne fut plus qu'une déroute, où, pris de tous côtés, dans une confusion extrême, ils furent tués jusqu'au dernier, en sorte qu'on ne put compter le nombre des morts, ni apprécier le butin. Leur Reine fut prise, & eut la tête tranchée. L'Emire ou Roi des Sarasins, irrité sur tout de ce traitement inhumain, envoya au Pape un grand sac de chataignes, en lui faisant dire que l'été suivant il ameneroit contre lui autant de soldats. Le Pontife croyant pouvoir à son tour user de bravades semblables, lui renvoya un sac de millet, & lui fit dire, que s'il n'étoit pas content de son premier brigandage, il vint une seconde fois, & qu'il en trouveroit autant ou plus de vengeurs.

Benoît VIII comprit cependant, que pour n'avoir rien à craindre des Sarasins, aidés le plus souvent par les Grecs d'Italie, il falloit humilier des freres perfides que la haine des Larins armoit contre leur mere commune. Depuis peu de temps encore, le Catapan ou gouverneur de ce qui restoit aux Grecs dans l'Italie méridionale,

sous prétexte de recouvrer des tributs répétés au nom de l'Empereur Basile, avoit envahi une partie du duché de Bénévent. On le soupçonnoit de porter ses vues beaucoup plus loin, & de chercher à subjuguier, s'il le pouvoit, la ville même de Rome. Comme le Pape avoit peine à trouver un officier capable de commander cette expédition hasardeuse, il apprit l'arrivée d'un Seigneur Normand, nommé Raoul, qui avoit encouru la disgrâce du Duc Richard. La valeur & la magnanimité des gens de cette nation étoit connue dès l'an 1000 en Italie, où quarante d'entre eux, revenant de la Terre sainte, & abordant à Salerne que les Sarasins assiégeoient, les chargerent si à propos & avec tant de vigueur, qu'ils les contraignirent à lever le siege. Mais ce qui avoit mis le comble à l'admiration, c'est que Gaimar, prince de Salerne, leur ayant offert des présents dignes des libérateurs de la patrie, ils avoient tout refusé avec une persévérance invincible; disant qu'ils n'avoient eu pour fin que la gloire de Dieu & le bien de la religion. Seize ans précisément après ce fait mémorable, le Pape Benoît

Glav. III. c.

Chron. Cass.
L. II. c. 37.

voyant Raoul, de raille & de mine semblable à ces premiers héros, lui dit pour le sonder, qu'il ne trouvoit personne parmi les Italiens capable de réprimer les Grecs. Le Normand s'offrit & fut pris au mot, partit aussi-tôt pour Bénévent, & releva si bien le courage des gens du pays, qu'ils remportèrent d'abord par eux-mêmes des avantages considérables. Mais le bruit de ces exploits attira Normands sur Normands en Italie, où l'on verra dans peu les conséquences du premier accueil qu'ils y avoient reçu.

Quant à Raoul, voyant que ses troupes se consumoient par la continuité même de leurs victoires, & trouvant peu de ressources parmi les Italiens, il prit la résolution d'aller vers l'Empereur Henri, pour lui exposer l'état des affaires. Le Pape partit lui-même pour l'Allemagne, & arriva à Bamberg le 14 avril, jour du jeudi-saint de l'an 1020; & non, comme le disent quelques auteurs, l'année 1019 où pâque tomboit le 29 de mars. Il y consacra l'église de S. Erienne; & ce fut à cette occasion que l'Empereur donna la ville & l'évêché de Bamberg

à l'Eglise Romaine, sous la redevance annuelle d'un cheval blanc & de cent marcs d'argent. Henri confirma aussi les donations que ses prédécesseurs avoient faites au S. Siege, de la ville de Rome & de ses domaines, toujours sous la réserve de la souveraineté des Empereurs.

Le Pape ne demeura pas long-temps en Allemagne; d'où il est plus que vraisemblable, malgré quelques opinions contraires, que Benoît ne fit pas confirmer dans ce voyage le concile de Pavie où il se trouva, & qui ne se tint que le premier jour d'août de cette année 1020. Mais il est constant que le Pontife y réclama contre la vie licencieuse du clergé, & montra que les clerics étoient obligés à la continence, tant par les décrétales de S. Sirice & de S. Léon, que par les canons de Nicée qui leur défendent même de loger avec des femmes. En conséquence, on défendit tout de nouveau aux soudiacres & aux ordres supérieurs, d'avoir ni femme ni concubine, & l'on déclara les enfans des clerics, serfs de l'église où se vivoient leurs peres, quand bien même

T. 9. Conc.
P. 819.

leurs meres seroient libres. Comme cette disposition sembloit contraire à la regle de droit, qui hors du mariage légitime assuroit à l'enfant la condition de sa mere, le Pape observa que les législateurs n'avoient jamais eu en vue les enfans des clercs, puisque les clercs ne devoient point avoir d'enfans. On voit par-là, quel fut dans les plus mauvais temps l'esprit de l'Eglise & de toute puissance législative par rapport à la pureré cléricale. L'Empereur confirma ces décrets, pour ce qui avoit trait à l'ordre civil, & décerna des peines temporelles contre les infracteurs & les fauteurs. Pour retrancher jusqu'à l'occasion du mal, il condamna ces femmes ou concubines des clercs au fouet & à l'exil. Il punit ensuite Otton comte d'Hamerslein, qu'il lui fallut assiéger dans son château, d'où il pilloît les terres de l'Eglise de Maïence, en haine de l'Archevêque qui l'avoit excommunié pour un mariage illicite.

Enfin l'an 1022, en conséquence des instantes prières, tant des Normands que du Pape & des Italiens, il marcha bien accompagné contre les Grecs d'Italie qui menaçoient Rome,

Chron.
Sax. Chron.
Cass. l. 2.

s'av
d'ar
que
Pop
déta
& l
ave
deu
par
plut
serv
chev
rété
de C
telli
nom
l'Ab
s'em
mer
repr
les a
à l'e
dans
par l
de t
se
craie
appe
en

s'avança avec un corps considérable d'armée le long de la mer Adriatique, envoya par le pays des Marses Poppon archevêque de Treves, avec un détachement de onze mille hommes, & Philegrim de Cologne à Rome, avec un corps de vingt mille. Ces deux saints prélats étoient assujettis par un Empereur également saint, ou plutôt par les préjugés du temps, au service personnel dans les armées. L'Archevêque de Cologne étoit chargé d'arrêter l'abbé du Mont-Cassin & le prince de Capoue son frere, qui étoient d'intelligence avec les Grecs. Le prince, nommé Pandolfe, se rendit vie sauve : l'Abbé Aténulfe s'enfuit à Otrante, s'embarqua pour C. P. & périt en mer. Henri, avec le gros de l'armée, reprit rapidement Bénévent & routes^{6. 1.} Glab. 1. 9. les autres places enlevées par les Grecs, à l'exception de Troie en Pouille, qui, dans l'espérance d'un secours promis par l'Empereur Basile, soutint un siege de trois mois. A ce terme, les citoyens se voyant réduits à l'extrémité, & craignant le ressentiment du vainqueur, appellerent un des solitaires qui étoient en grand nombre dans cette contrée

de l'Italie , & l'envoyerent vers l'Empereur , avec tous les enfans de la ville qui crioient en grec : Seigneur , ayez pitié de nous. Le Prince qui avoit menacé de brûler cette ville audacieuse , & d'en faire pendre tous les hommes , répondit d'abord que c'étoient les peres de ces enfans qui étoient les auteurs de leur infortune. Mais ces intercesseurs innocens ayant reparu le lendemain matin , & criant d'une voix plus lamentable encore que la veille , le bon Prince n'y tint plus , & laissa couler des larmes , en proferant ces paroles du Sauveur : J'ai pitié de ce peuple. Après avoir reçu la ville à composition , il se rendit avec le Souverain Pontife à l'abbaye du Mont-Cassin. Ils jugeoient cette place assez importante , pour assister à l'élection d'un nouvel abbé , qu'ils laisserent néanmoins choisir librement par les moines , selon la regle. On donna pour successeur à l'intrigant & rebelle Aténulfe , le Prevôt Thibaut , qui fit beaucoup de bien au monastere pendant treize ans qu'il le gouverna. La mortalité qui se mit ensuite dans l'armée de l'Empereur , l'empêcha de pousser plus

loir
fur
dil
née
Sch
fen
me
jou
aut
jou
rels
qui
par
de
aux
prop
dan
nite
ce q
à R
ord
que
teni
acco
imp
s'ils
core
leur

loin ses avantages contre les Grecs : il fut obligé de repasser les Alpes en diligence.

Le onzieme d'août de la même année 1022, il fit tenir un concile à T. 9. Conc.
P. 844.

Sclingstad près Maience. On y défendit aux prêtres de dire plus de trois messes par jour. On ordonna quatorze jours d'abstinence de viande avant Noël, autant avant la S. Jean, & quelques jours de jeûne assez extraordinaires, tels que la vigile de l'épiphanie. Ceux qui n'observent pas un jeûne ordonné par l'évêque, sont obligés par le concile de nourrir un pauvre ce jour-là. Quant aux pénitens publics, ajoute-t-on, leur propre prêtre ne peut les faire rentrer dans l'Eglise, ni même diviser leur pénitence sans ordre de l'évêque. Et parce que plusieurs pécheurs s'en alloient à Rome pour se soustraire aux regles ordinaires de la pénitence, on déclare que l'absolution qu'ils y pourront obtenir ne leur servira de rien, s'ils n'ont accompli préalablement la pénitence imposée par leurs pasteurs; après quoi, s'ils veulent aller à Rome, ils sont encore obligés de prendre des lettres de leur évêque. Pour obvier aux incon-

véniens que l'on commençoit à trouver dans ces fréquens voyages de Rome, il est défendu généralement d'y aller sans la permission de l'évêque ou de son vicaire.

Vit. Burch
tum de cr.
ed. Col.

C'est Bouchard de Worms, l'un des Peres de ce concile, qui nous en a conservé les décrets dans son recueil des canons : ouvrage qui l'a rendu très-fameux ; quoiqu'il n'ait pas puisé dans les écrits originaux, & qu'il s'appuie souvent des fausses décrétales, à qui les juriscultes acquéroient de jour en jour une plus grande faveur. Bouchard, prélat vertueux & zélé, explique lui-même dans sa préface le dessein de son ouvrage qu'il divise en vingt livres, & qui traite au long de l'autorité du Pape, de l'ordination & des devoirs des évêques, de la manière de les juger, des différens ordres de la cléricature, des Eglises & de leurs biens temporels, enfin des sacremens. Il se proposoit spécialement d'instruire les prêtres chargés de la conduite des âmes, par rapport aux pénitences canoniques, négligées ou même ignorées du grand nombre. Il explique dans un grand détail la manière

d'impos
mais il e
cherer, a
ceux à q
bles. Ce
exemple
au pain
pseume
rir un pau
il prenoi
lui conve
de la vi
cinquante
flexions ;
par des a
marquer
tations de
ceux qui
sibilité d
que le p
voit se p
étoit poss
L'année
tad, on e
pour étou
secte abo
centre de
léans deu

d'imposer & d'accomplir la pénitence ; mais il enseigne aussi les moyens de la racheter, afin de ne pas mettre au désespoir ceux à qui les austérités étoient impossibles. Celui qui ne pouvoit jeûner , par exemple, devoit , pour un jour de jeûne au pain & à l'eau, chanter cinquante psaumes à genoux dans l'église, & nourrir un pauvre ce jour-là. A cette condition, il prenoit la nourriture qu'il jugeoit lui convenir , à l'exception du vin & de la viande. On rachetoit encore les cinquante psaumes, par cent génuflexions ; & les riches se rédimoient par des aumônes. Mais il faut bien remarquer , que ces rachats ou commutations de pénitences n'étoient que pour ceux qui se trouvoient dans l'impossibilité de l'accomplir à la lettre , & que le pécheur dans tous les cas devoit se punir de la manière qu'il lui étoit possible.

L'année même du concile de Sclings-
 tad, on en tint un autre à Orléans, T. 2. Spi-
 cell p. 670. T.
 pour étouffer dans son berceau une 9. Conc. pag.
 secte abominable qui se formoit au 838. G'ab. l.
 centre de la France. Il y avoit à Or-^{Ademar.}
 léans deux ecclésiastiques, Etienne & Chron.

Lisoi, en grande réputation de doctrine & de sainteté, connus & très-estimés du Roi Robert. Ils se laisserent séduire, avec plusieurs autres, par une aventuriere venue d'Italie, & qui alloit avec une grande apparence de piété les pratiques les plus détestables des Manichéens & des anciens Gnostiques. La corruption du cœur mena si rapidement à celle de l'esprit, que les principaux membres du clergé furent infectés jusqu'à la moëlle, avant qu'il parût rien du mal au dehors. Cependant un clerc nommé Herbert, venu de Normandie pour étudier à Orléans, s'attacha aux nouveaux sectaires, & devint un des plus entêtés de leurs disciples. Il appartenait à un Seigneur Normand, nommé Aréaste, ferme & bien instruit dans sa religion, & d'une dextérité dans les affaires qui lui avoit fait confier par son Prince les négociations les plus délicates. Aveuglé par l'esprit de fanatisme, Herbert se persuada qu'il alloit gagner cet habile courrisan, & se mit en devoir de lui faire goûter la nouvelle doctrine. Aréaste en sentit tout le venin. Il en parla au Duc Richard,

le p
& s
gion
men
avec
Orlé
passa
vêqu
rés d
pour
dress
Evran
Su
voir
dre l
la re
conve
frent
revêti
leurs
ture;
vague
nebre
& à
la lun
à lui
mand
silenc
docilin

le pria d'en écrire au Roi Robert, & s'offrit à servir lui-même la religion, dans une rencontre si généralement intéressante. Le Duc, de concert avec le Roi, fit partir Aréaste pour Orléans. Ce sage & vertueux Seigneur passa par Chartres, pour consulter l'E-vêque Fulbert, prélat des plus éclairés du royaume, mais qui en étoit parti pour le pèlerinage de Rome. Il s'adressa au trésorier de l'Eglise, nommé Evrard, & fort estimé pour sa sagesse.

Sur ses conseils, Aréaste crut pouvoir user de stratagème, pour confondre la fourberie. Il se fit admettre, sur la recommandation de son clerc, aux conventicules des hérétiques, qui le firent asseoir à la dernière place. Ils revêtirent d'abord leurs dogmes & leurs maximes des paroles de l'Ecriture; ils l'exhorterent d'une manière vague & allégorique à sortir des ténèbres où il avoit croupi jusqu'alors, & à recevoir avec actions de grâces la lumière du salut qui commençoit à luire pour lui. Le Seigneur Normand écoutoit ce discours avec un silence modeste & une apparence de docilité qui charmoit ses maîtres. Quand

ils crurent l'avoir entièrement gagné ; ils s'expliquèrent sans figure ; & traitèrent de rêveries les plus saintes vérités de l'ancien & du nouveau Testament. Ils lui dirent que le Ciel & la terre , éternels de leur nature , n'avoient ni cause ni commencement ; que J. C. n'étoit pas né de la Vierge , n'avoit pas souffert véritablement pour les hommes , & n'étoit pas ressuscité ; que son corps & son sang ne se reproduisoient point par la consécration du prêtre ; que le péché ne s'effaçoit point par le baptême , mais par l'imposition de leurs mains , laquelle communiquoit en même temps la plénitude du S. Esprit : qu'il étoit inutile de prier les saints , tant martyrs que confesseurs ; enfin que les œuvres de piété étoient un travail inutile , dont il n'y avoit aucune récompense à espérer , comme il n'y avoit aucune peine à craindre pour les excès les plus défordonnés de la volupté.

Mettant en pratique cette morale affreuse , ils s'assembloient de nuit dans quelque maison écartée ; où , tenant chacun une lampe à la main , ils récitoient en forme de litanies les noms des

dém
ou p
rût
tit
tes
don
avec
boit
jours
de c
loien
Ensu
avec
Fidel
J. C
veaux
la dor
en d
ferna
d'ou
un a
cissen
comm
Ar
de ce
toutes
comm
Robert
Orléa

démons, jusqu'à ce que par prestige ou par supercherie, il leur en apparût quelqu'un sous la figure d'un petit animal. Alors ils éteignoient toutes leurs lampes, & chacun s'abandonnoit à la brutalité de sa passion, avec la première femme qui lui tomboit sous la main. Ils prenoient, huit jours après sa naissance, un enfant issu de ce commerce brutal, & le brûloient dans une de leurs assemblées. Ensuite on en recueilloit la cendre, avec un respect égal à celui que les Fidéles rémoignoient pour le corps de J. C. On en faisoit prendre aux nouveaux disciples pour les initier; on la donnoit en viatique à ceux qui étoient en danger de mort : pratiques infernales, ajoutent les écrivains du temps, d'où s'ensuivoit parmi ces misérables un aveuglement d'esprit & un endurcissement qui rendoit leur conversion comme impossible.

Aréaste s'étant instruit parfaitement de ces mystères de ténèbres, & de toutes les personnes qui les pratiquoient, communiqua ses découvertes au Roi Robert, qui se rendit en diligence à Orléans, accompagné d'un grand nom-

bre d'évêques. Dès le lendemain de son arrivée, il fit arrêter tous les sectaires, & Aréaste lui-même, afin de mieux cacher l'auteur de la délation. Aussi-tôt le concile s'assembla dans l'église de Sainte Croix en présence du Monarque, & l'on fit comparaître les prisonniers. Aréaste prit d'abord la parole, & dit au Roi : Seigneur, je suis sujet de Richard votre comte de Normandie ; on n'est pas en droit de me traduire ici chargé de chaînes. Le Roi lui dit : Afin que nous en puissions juger, expliquez-nous à quel dessein vous êtes venu en cette ville. Aréaste répondit, que la sainte renommée de ceux qui étoient prisonniers avec lui, lui avoit fait entreprendre ce voyage pour profiter de leurs instructions : puis traçant à ceux-ci, comme sans dessein, la route qu'ils devoient suivre, & leur donnant l'exemple de la soumission à l'autorité de l'Eglise ; Les évêques, ajouta-t-il, qui sont assemblés en ce lieu au nom du Seigneur, peuvent juger si en cela j'ai fait quelque mal. Qu'ils ordonnent à ceux qui m'ont instruit, d'exposer leur croyance. Les prélats & le Prince en-

joign
de d
n'use
figure
ture
jamai
les v
Ar
Je m
franch
vérité
blante
l'erreu
dogme
vous p
niers
pas de
jures,
vous. I
& ma
ques,
le Seig
son Eg
contrai
m'avez
aucune
que J.
n'est pa
pas éré

joignirent incontinent aux hérétiques de déclarer leurs sentimens : mais ils n'usèrent que de ce langage obscur & figuré qu'ils empruntoient de l'Ecriture pour en imposer aux simples, & jamais on ne put les amener à lever les voiles dont ils s'enveloppoient.

Aréaste dit alors avec indignation : Je me flatois de trouver en vous la franchise héroïque des docteurs de la vérité, & non la dissimulation tremblante & méprisable des maîtres de l'erreur. Quand vous m'enseigniez vos dogmes, comme la doctrine du salut, vous protestiez que la crainte des derniers supplices ne vous empêcheroit pas de les confesser. A vos lâches parjures, je vois ce qu'il faut penser de vous. Pour moi, je veux obéir au Roi, & manifester vos sentimens aux évêques, afin d'apprendre de ceux que le Seigneur a donnés pour guides à son Eglise, ce qui est conforme ou contraire à la foi chrétienne. Vous m'avez enseigné que le baptême n'a aucune vertu pour effacer le péché ; que J. C. n'est pas né de la Vierge, n'est pas mort pour les hommes, n'a pas été enseveli, n'est pas ressuscité ;

que le pain & le vin ne sont pas changés par la consécration du prêtre au corps & au sang de J. C. Après ce discours, Guérin évêque de Beauvais demanda à Etienne & à Lifoi, comme chefs de la secte, si c'étoit-là leur croyance. La clarté de la conviction les jeta dans un désespoir qui bannit toute crainte & toute retenue. Ils traitèrent nos mystères les plus divins, d'inventions humaines, de contes puérils; qu'on peut, disoient-ils, tracer sur des peaux d'animaux, mais qui ne prendront jamais dans nos esprits, où le Seigneur a gravé lui-même sa loi véritable. Depuis le commencement du jour jusqu'à trois heures après midi, on s'efforça de les retirer de leur égarement. Ils répondirent, que puisqu'au lieu d'embrasser la vérité, on ne tendoit qu'à la leur faire abjurer, il étoit temps de mettre fin à des efforts inutiles; qu'on pouvoit faire d'eux tout ce qu'on voudroit. Il y vint du feu, leur répliqua-t-on: si vous ne changez au plutôt, vous allez être brûlés vifs; le Roi ne peut plus refuser cette justice à l'ordre public. Ils dirent, en insultant à ceux qui les vouloient convertir,

conv
& q
& i
O
nitio
dégr
dres
rous
quinz
clerc
berer
Le pe
on les
Reine
la mu
en pi
cette
gnée
confes
sage,
d'une
elle lu
hors d
où l'on
montr
de les
tacle
d'obsti
marche
To

convertir, qu'ils ne craignoient rien, & qu'ils sortiroient du bûcher sains & saufs.

On procéda sur le champ à leur punition. Les évêques commencerent par dégrader ceux qui étoient dans les ordres sacrés; après quoi, on condamna tous ces malheureux à être brûlés. De quinze qu'ils étoient, il n'y eut qu'un clerc & une religieuse qui se déroberent au supplice en se convertissant. Le peuple attroupé autour du lieu où on les jugeoit, étoit si animé, que la Reine se tint à la porte, de peur que la multitude n'entrât pour les mettre en pieces. Mais quand ils sortirent, cette Princesse fut elle-même si indignée contre Erienne qui avoit été son confesseur, qu'en lui portant au visage, par un geste d'horreur, le bout d'une baguette qu'elle avoit à la main, elle lui creva un œil. On les conduisit hors de la ville, près d'une chaumière où l'on avoit mis le feu; & on leur montra l'embrasement de loin, afin de les épouvanter. A cet effrayant spectacle, ils redoublèrent d'ardeur & d'obstination; ils précipitoient leur marche; ils tâchoient de s'arracher des

maines de leurs conducteurs, pour se jeter plus vite au milieu des flammes. Ils démentirent bientôt ce courage forcené. Quand ils furent enfermés dans cette prison brûlante, quand ils sentirent la première atteinte du feu, ils poussèrent des hurlemens effroyables, en criant que le démon les avoit trompés. On eut pitié d'eux; on courut leur ouvrir la porte. Il étoit trop tard: ils avoient été suffoqués en un instant. Entre ces fanatiques, il y avoit dix chanoines de Ste Croix. Comme on eut aussi connoissance que Théodore, chanvre de cette Eglise, étoit mort trois ans plutôt dans les mêmes sentimens, on l'exhuma, & l'on jeta les restes de son cadavre à la voirie. Cette exécution se fit sous l'épiscopat d'Odalric, qui avoit succédé cette année-là même 1022 à S. Thierri: d'où il est évident que ce concile ne s'est pas tenu l'an 1017, comme l'ont dit quelques auteurs d'après la chronique assez fautive de Glaber, & plus vraisemblablement encore sur quelques fautes de ses copistes.

La rigueur employée par le Roi

con
Ré
de
&
se
l'A
fils
pas
Hé
vis
dis
&
d'e
pre
geo
less
lui
&
con
I
peu
exp
le p
mon
défe
été
ram
lais

contre des sectaires aussi pernicieux à la République qu'à la Religion, préserva de cette contagion la ville d'Orléans, & les restes des Etats de Robert. Elle se glissa dans quelques endroits de l'Aquitaine : mais le Duc Guillaume V, fils de Guillaume Bras-de-fer, n'en fit pas une justice moins rigoureuse. Les Hérétiques furent si vivement poursuivis dans tous ses domaines, qu'ils se dispersèrent dans les provinces voisines, & y prirent des dehors moins capables d'exciter l'horreur générale. Tel fut le premier germe de l'hérésie des Albigeois, au midi de la France, où la mollesse & la négligence des commandans lui procura les moyens de se fortifier, & d'inonder enfin de sang ces belles contrées.

Le Duc Guillaume aimoit trop son peuple & sa religion, pour les laisser exposés à de si grands périls. C'étoit le pere des pauvres, le protecteur des moines & de tous les gens de bien, le défenseur éclairé de l'Eglise. Il avoit été bien instruit dès sa jeunesse, il avoit ramassé quantité de livres dans son palais; à l'imitation de Charlemagne, il

Ademar. p.
172, &c.

employoit ses heures de loisir à la lecture , & toujours il avoit auprès de lui quelques savans Ecclésiastiques. Il n'en marquoit ni moins de grandeur , ni moins de dignité. Soit qu'il fût en route, ou qu'il tînt sa cour , il paroissoit un Roi plutôt qu'un Duc : il entretenoit une étroite liaison , non seulement avec le Roi Robert , mais avec tous les monarques les plus renommés , savoir Alphonse roi de Léon , Sanche de Navarre , Canut de Danemarck & d'Angleterre , & sur-tout avec l'Empereur Henri. Comme tous les pieux personnages de son temps , il eut beaucoup d'empressement à visiter les lieux célèbres de dévotion ; bien éloigné de mettre la force d'esprit que tout le monde lui connoissoit , à décrier des usages qui peuvent avoir leurs excès , mais dont le mépris est un scandale plus grand encore que l'abus. Dès sa jeunesse , il prit la coutume de faire chaque année un pèlerinage , ou de Rome , ou de Compostelle : trait à remarquer plus qu'à imiter , mais toujours respectable par la piété sincère qui l'animoit.

De son temps , on fit , au monastere

d'A
ce q
Bap
port
quit
Sur
un é
Noge
Il pu
étoit
trans
pinior
ajoute
la tête
dévor
dans c
rétabl
Le D
Saint
de S.
succes
discipl
parmi
Cluny.
Que
quintain
niere d
triomph

d'Angeli en Saintonge, la découverte, à ce qu'on prétendit, du chef de S. Jean-Baptiste, qu'on disoit y avoir été apporté sous le regne de Pépin roi d'Aquitaine, fondateur de ce monastere. Sur les anachronismes contenus dans un écrit joint à la relique, Guibert de Nogent s'éleva contre son authenticité. Il publia que le chef du S. Précurseur étoit alors honoré à C. P. d'où il a été transféré depuis à Amiens, suivant l'opinion de quelques autres Savans, qui ajoutent que la relique d'Angeli étoit la tête d'un S. Jean d'Edesse. Mais cette dévotion produisit un avantage bien réel dans ce monastere, où elle procura le rétablissement de la discipline religieuse. Le Duc Guillaume ayant fait venir le Saint Abbé Odilon, lui remit l'abbaye de S. Jean, qui, sous le gouvernement successif des Abbés Reinald & Aimerie disciples d'Odilon, vit bientôt fleurir parmi ses moines la régularité de Cluny.

Quelque temps après, le Duc d'Aquitaine signala sa religion d'une manière d'autant plus admirable, qu'elle triompha d'une passion que les grands

Ademar. in
chron. t. 2.
Bibl. Lab.

de la terre ont coutume d'ériger en vertu. Le trône d'Italie étant venu à vaquer par la mort de l'Empereur, les Italiens, qui commençoient à se lasser de la domination Germanique, le déférerent au Roi de France. Robert, qui trouvoit ses états assez vastes, & qui aimoit beaucoup mieux augmenter sa puissance par le recouvrement des anciens droits de la royauté, que par l'acquisition de nouveaux domaines, refusa sans délibérer l'offre des Italiens. Ils s'adresserent à Guillaume, qui parut d'abord agréer leurs hommages. Il alla en Italie, pour se concerter avec les principaux Seigneurs. On lui proposa de chasser de leurs sieges une multitude d'évêques, irréprochables dans leur ministère, & qui vraisemblablement n'avoient point d'autre tort que d'être nés Allemands. Il refusa d'acheter une couronne, au prix d'une complaisance aussi contraire à l'honneur qu'à la religion. Il envoya ce refus laconique au Marquis Mangenfroï : Les desseins de votre nation ne sont pas honnêtes ; avec un peuple de ce caractère, il n'y a point de sûreté à se promettre. Léon, arche-

Epist. Guill.
inter Fulb. c. 1.

vêq
atta
véna
man
ques
de q
Prov
lien
rito
trouv
plu
de l
pren
à me
Lom
à D
moi
digné
que j
peres
Ce
près
alla
les v
& les
Com
gné d
ratrice
comm

vêque de Ravenne, se montrait des plus attachés au Duc : mais son affection vénale se trahit elle-même , par la demande qu'il lui fit sans pudeur de quelques sûretés de l'Aquitaine, entr'autres, de quelque mule merveilleuse de cette Province. Le Duc traitant l'avid Italien , avec le mépris ironique qu'il méritoit , lui répondit que quand il auroit trouvé une mule qui eût des cornes ou plusieurs queues , il ne manqueroit pas de lui envoyer cette merveille. Puis prenant un ton plus sérieux ; Je n'ai pas à me plaindre, dit-il , de l'infidélité des Lombards , après celle qu'ils ont faite à Dieu. Le royaume d'Italie étoit à moi , si j'avois voulu opprimer ses plus dignes évêques. Mais à Dieu ne plaise que je fasse outrage à l'Eglise que mes peres ont toujours honorée !

Ces contestations arriverent peu à près la mort de l'Empereur Henri , qui alla recevoir la récompense de toutes les vertus qui font les grands Princes & les grands Saints , le 14 Juillet 1024. Comme il étoit en voyage , accompagné de tous les Seigneurs & de l'Impératrice Cunégonde , les différentes incommodités qui l'affligeoient à cin-

Vit. S. Menr.
II. 27. ap. Sur.
14. jul.

quante-deux ans seulement , l'obligèrent de s'arrêter à Grône en Saxe , où elles le réduisirent bientôt à l'extrémité. Se sentant près de sa fin , il appela les parens de l'Impératrice son épouse , & leur dit , suivant le récit de plusieurs Historiens qui ont néanmoins des contradicteurs : Je vous la rends vierge , comme vous me l'avez donnée ; puis il expira au milieu des larmes , que l'admiration de ses vertus & le souvenir de ses bontés firent répandre en abondance. Son corps fut transporté dans la cathédrale de Bamberg , qu'il avoit fondée. Les miracles y changerent bientôt les regrets en une vénération religieuse , & le firent canoniser avec une grande solennité dans le siècle suivant.

On peut juger du grand bien qu'il fit à la religion , telle ordinairement dans les peuples que dans les pasteurs , sur la multitude des dignes évêques qu'il plaça ou protégea dans les différens sièges d'Allemagne. De ce nombre sont Meingaud & Poppon de Treves , Héribert & Pilegrim de Cologne , Archambauld de Maïence , Bouchard de Worms , Bernouard & Godchard

d'H
avec
de
culte
mab
prin
fur c
ques
nom
la ra
élu r
blés
cré à
de ce
après
avec
vingt
L'
affran
aussi-
nité
persu
maria
Canf
Casse
de l'a
on cé
elle se
de l'a

d'Hildesheim, Meinverode Paderborn, avec beaucoup d'autres, morts en odeur de sainteté & la plupart honorés d'un culte public. Tel est l'avantage inestimable que peut procurer à l'Eglise un prince aussi constamment attentif que le fut ce saint Empereur au choix des évêques. Il eut pour successeur, Conrad surnommé le Salique, duc de Lorraine, de la race d'Otton le Grand. Conrad fut élu roi de Germanie par les Etats assemblés entre Worms & Maïence, puis sacré à Aix-la-Chapelle le 8 septembre de cette année 1024. Deux ans & demi après, il reçut la couronne impériale, avec la reine sa femme, le jour de pâque, vingt-sixième de mars.

L'Impératrice Cunégonde se trouvant affranchie de la servitude du siècle, alla aussi-tôt consacrer au Seigneur la virginité qu'elle avoit conservée, suivant la persuasion commune, dans les liens du mariage. Elle se retira au monastere de Canfuge, qu'elle avoit fondé près de Cassel au pays de Hesse. Le jour même de l'anniversaire de son époux, comme on célébroit la dédicace de cette église, elle se présenta pendant la messe au pied de l'autel, revêtue de tous les ornemens

Sac. 6. Bened. p. 418.
Boll. 3. mart. t. 6. p. 266.

impériaux, & offrit un morceau de la vraie croix. Quand l'évangile fut fini, elle mit bas la pourpre & les autres marques de sa grandeur, revêtit une tunique brune qu'elle avoit faite de ses propres mains, & que les évêques avoient bénite, se fit couper les cheveux; puis en chantant les prières marquées pour la consécration solennelle des vierges, elle reçut des ministres sacrés le voile & l'anneau. Elle vécut quinze ans depuis dans ce monastere, toujours en simple religieuse & comme la dernière des sœurs, craignant l'ostentation jusque dans l'exercice de l'humilité, travaillant de ses mains comme si elle y eût été réduite, & s'appliquant ces paroles de l'Apôtre: Qui ne travaille point, ne doit pas manger. Elle mourut consumée de veilles & de macérations, & fut inhumée à Bamberg, près de son saint époux; mais après avoir étendu les attentions de son humilité jusqu'à sa sépulture, où elle défendit d'employer aucune pompe. Les offrandes des malades guéris à son tombeau, en firent un ornement tout autrement honorable; & avec tant d'autres témoignages de ses hautes vertus, engagerent l'Eglise à la compter au nombre des saints.



H

D

LIVR

DEPU

Henr

mati

LE Pa

année,

nologie

reur S.

de juil

leur Je

féculier

Rome.

dans le

Quelqu

avancé,



HISTOIRE DE L'ÉGLISE.

LIVRE TRENTE-UNIEME.

*DEPUIS la mort de l'Empereur Saint
Henri en 1024, jusqu'à la consom-
mation du schisme des Grecs en 1054.*

LE Pape Benoît VIII mourut la même année, & suivant la plus sûre chronologie, le même mois que l'Empereur S. Henri, c'est-à-dire sur la fin de juillet 1024. Il eut pour successeur Jean XIX son frere, homme tout séculier, sénateur, consul & duc de Rome. Il fut élu vraisemblablement dans le cours du mois d'août suivant. Quelques écrivains de ce temps-là ont avancé, qu'il s'étoit fait élire à force

*Pap. conat.
chr. Cass. II.
c. 57.*

Hug. Flav.
Chronf.

Glab. IV.
c. 1.

d'argent : allégation fondée , uniquement peut-être , sur la soif de l'or reprochée par ces auteurs au peuple Romain ; chez qui , disent-ils , cette passion , reine de l'univers , sembloit avoir établi le siege de son empire. Quoi qu'il en soit , cette renommée honteuse s'étendit au loin , & prit si bien chez les Grecs , qu'ils se hasarderent à proposer au nouveau Pontife un trafic de même genre. Le Patriarche de C. P. Eustate II , de concert avec l'Empereur Basile , voulut acheter de Jean XIX le titre d'Evêque Universel dans l'Eglise d'Orient , que les Papes avoient constamment refusé à ses prédécesseurs. Il envoya des députés à Rome , & les chargea de riches présens , tant pour le Pontife , que pour ceux des Romains qui paroîtroient favorables à sa prétention. L'affaire ne put se négocier si secrètement , qu'il n'en transpirât quelque chose dans le public. La seule appréhension de cette iniquité alarma jusqu'en France des hommes pleins de zele pour la vraie gloire de l'Eglise Romaine.

de
tal
S.
par
cha
lust
disc
à c
exac
fet
com
moi
loit
ses
qu'in
jour
épou
de l
gardi
comm
vivre
parce
dang
Et co
fer de
de fr
davan

Le Bienheureux Guillaume, abbé de S. Bénigne de Dijon, & natif d'Italie où il s'étoit rendu disciple de S. Mayeul, marqua une ardeur toute particuliere à sauver l'honneur de la chaire éminente qui faisoit le plus grand lustre de sa patrie. Ce zéléteur de la discipline religieuse, appelé *Surregle* à cause de sa vigilance & de son exactitude exemplaire, qui fit en effet refleurir la regle dans quarante communautés comprenant douze cents moines soumis à son obéissance, parloit aux têtes couronnées, comme à ses religieux, avec tout le courage qu'inspire la haute vertu. Il dit un jour au Roi Robert & à la Reine son épouse, inconsolables l'un & l'autre de la mort de leur fils aîné, qu'il regardoit ce jeune & vertueux Prince, comme fort heureux d'avoir cessé de vivre avant de monter sur le trône, parce qu'il n'y avoit point d'état plus dangereux pour le salut que la royauté. Et comme ce propos paroïssoit offenser des oreilles peu accoutumées à tant de franchise, il ajouta en appuyant davantage : N'avez-vous jamais vu dans

Vit. Guill.
in 2^{de}. SS. Be-
ned. sæc. 6.

les livres saints, que de trente rois à peine en est-il trois de bons ?

Si-tôt que cet homme intrépide eut appris ce qui se brassoit à Rome, il en écrivit au Pape d'une manière très-forte, quoiqu'avec le respect convenable. Le Docteur des nations, lui dit-il, nous avertit de ne pas reprendre durement les personnes constituées en dignité; mais il nous dit aussi : Si je suis insensé, c'est vous qui m'avez réduit à l'être. Nous sommes à la vérité vos enfans, & nous devons révéler notre pere. Mais c'est l'amour filial, qui nous intéresse à votre gloire, & qui par notre bouche vous présente pour modele, celui dont vous êtes le vicaire. Le Fils de Dieu ne dédaignoit point d'interroger ses disciples sur ce qu'on disoit de lui : demandez de même à vos plus chers enfans, à quelques-uns de vos amis intimes, ce qu'on pense de vous. On publie que les Grecs ont obtenu ce que la vanité seule leur a fait demander à celui qui, malgré le partage de l'Empire Romain entre plusieurs potentats, n'en a pas moins toute la puissance pri-

mi
que
l'an
ver
au
Le
aux
dan
lett
ferm
L
rur
au
un
lieue
plaig
Burd
relig
étoit
que
L'Ab
qui
est
Odile
vilege
les m
jurisd
leur d
évêqu

mitive de lier & de délier. Apprenez que ce bruit scandaleux plonge dans l'amertume tous ceux qui ont quelque vertu. La chose n'en étoit pas à Rome, au point où on le craignoit en France. Le Pape n'avoit encore rien accordé aux Grecs : il ne leur accorda rien dans la suite, & il parut depuis cette lettre avoir pris un nouveau degré de fermeté & de circonspection.

La vigilance des prélats François parut d'une manière non moins éclatante, au concile qui se tint l'an 1025 dans un endroit nommé Anse, à quelques lieues de Lyon. Gauzlin de Mâcon se plaignit, de ce que sans sa permission Burcard de Vienne avoit ordonné des religieux au monastere de Cluny qui étoit du diocèse de Mâcon. L'Archevêque de Vienne répondit en ces termes : L'Abbé Odilon qui est ici présent, & qui m'a prié de faire ces ordinations, est en état d'en établir la légitimité. Odilon se leva, & produisit un privilège obtenu du Pape, portant pour les moines de Cluny exemption de la juridiction de l'évêque diocésain, & leur donnant la liberté d'appeller quel évêque ils voudroient pour faire chez

Conc. t. 2.
p. 852

eux les ordinations & les consécrations. Les évêques examinerent ce privilege; ils en comparerent les dispositions avec les canons de Calcédoine & de plusieurs autres conciles, qui ordonnent qu'en chaque pays les abbés & les moines soient soumis à l'évêque diocésain, & qui défendent à tout autre évêque de faire des ordinations dans le diocèse de celui-ci sans sa permission. En conséquence, les Peres du concile déclarerent le privilege de Cluny, abusif & contraire aux saints canons. L'Archevêque de Vienne reconnut lui-même sa faute, & fit satisfaction. En effet, les privileges des exempts ne leur donnent pas le droit de faire faire des ordinations dans leurs maisons sans la permission de l'ordinaire. Si l'Eglise trouve bon que les Papes, en expliquant ou en appliquant ses décrets, accordent aux réguliers certaines exemptions qui peuvent contribuer au maintien de la regle, elle ne leur permet pas de déroger sans fruit au régime ordinaire, & de dispenser à leur gré des canons. Les religieux de Cluny se faisant, comme tant d'autres, un point de vertu de tout

ce qui
quelq
pas da
par ph
avoit
S. R
captive
tout le
qu'il en
avoir
connoit
gneur
dispose
roître d
prême
presqu'i
bord i
cette m
core aff
blit un
une cel
blé des
haut. L
un don
prophét
sieurs de
sembloie
reçut au
n'osoit p

ce qui pouvoit donner à leur Ordre quelque sorte de relief, ne laisserent pas dans la suite de faire confirmer par plusieurs Papes, le privilege qui avoit été déclaré abusif.

S. Romuald continuoit en Italie de captiver l'estime & la vénération de tout le monde, par les moyens mêmes qu'il employoit pour s'y dérober. Après avoir porté à la Cour impériale les connoissances prophétiques que le Seigneur lui donnoit spécialement pour disposer les maîtres de la terre à paroître devant le tribunal du Juge suprême, il alla s'enterrer dans une presqu'île écartée de l'Istrie, où d'abord il fonda un monastere. Bientôt cette maison ne lui paroissant pas encore assez obscure pour lui, il y établit un abbé, & se renferma dans une cellule de reclus. Là, il fut comblé des faveurs les plus signalées d'en-haut. L'Esprit Saint lui communiqua un don si excellent de science & de prophétie, que tout l'avenir & plusieurs de ses impénétrables mysteres sembloient dévoilés à ses yeux. Il y reçut aussi un tel don des larmes, qu'il n'osoit plus dire la messe en public.

Sac. 6. Bened. p. 296.

Souvent dans sa contemplation, il lui échappoit des paroles élevées au dessus de tout langage mortel, avec des transports tout divins d'amour, qu'il n'étoit pas en son pouvoir de contenir.

Les religieux de ses autres monasteres l'ayant prié de venir les édifier à leur tour par ses exemples & ses instructions, il y consentit d'autant plus volontiers, qu'il commençoit à se trouver trop honoré dans ce lieu du diocèse de Parenzo, où il n'étoit que depuis trois ans. Au premier bruit qui transpira de ce départ, l'Evêque alarmé fit publier, que quiconque fourniroit une barque au Saint, seroit banni de Parenzo. Cependant il arriva deux barques étrangères, qui se disputèrent, comme une grande fortune, le bonheur de recevoir l'homme de Dieu, & qui le porterent à Caorle. Il se rendit à son monastere de Bifolco; il en trouva les bâtimens trop magnifiques; & n'ayant pu les faire changer, il envoya demander une retraite aux Comtes de Camarin, qui lui offrirent avec effusion de cœur toutes les terres de leur dépendance. Il choisit un lieu fort retiré, nommé Val de

Castro
de hau
moins u
fée. En
bâtit q
tua ave
ples, &
le voisi
tous côt
on dist
on rend
la terre
que. M
parmi r
avec rai
de simo
pays, o
regardé
Carcer
& savan
tous ce
Romual
tout da
pheroit
Rom
fois de
coup d
par-tout
troit au

Castro , environné de montagnes & de hautes forêts , où il y avoit néanmoins une plaine fertile & bien arrosée. Enchanté de cette solitude, il y bâtit quantité de cellules , s'y habitua avec un grand nombre de disciples , & fit des fruits incroyables dans le voisinage. On accouroit à lui de tous côtés , on embrassoit la pénitence , on distribuoit ses biens aux pauvres , on renonçoit à toutes les choses de la terre , pour prendre l'habit monastique. Mais ce qu'on admira davantage parmi tant de fruits de salut , ce fut avec raison le repentir d'une multitude de simoniaques répandus dans tout ce pays , où jusqu'alors on avoit à peine regardé la simonie comme un péché. Car cette plaie venimeuse , dit le pieux & savant Pierre Damien qui a recueilli tous ces traits dans son histoire de S. Romuald , est si difficile à guérir , surtout dans les évêques , qu'on triompheroit plutôt de l'obstination judaïque.

Romuald changea encore plusieurs fois de demeure , & fonda beaucoup d'autres monasteres ; cherchant par-tout l'obscurité , qu'il ne rencontreroit nulle part. Ainsi dès qu'il avoit

rempli une communauté, il y mettoit un Supérieur, & se pressoit d'en aller former une nouvelle. Mais la Providence vouloit par-là, qu'il devînt le modele & l'Apôtre d'un plus grand nombre de fideles, tout solitaire qu'il étoit. Aussi ne fit-il jamais plus de conversions, que dans la profonde solitude de Sitrie en Ombrie, où il demeura sept ans enfermé, & gardant presque toujours le silence. Le Ciel parut même s'opposer à la résolution que prit cet apôtre solitaire de porter l'Evangile aux Infideles de la Pannonie. Tant il importe de nous tenir en garde contre les principes de quelques faux Sages, & de nous faire comprendre que le saint repos & l'inaction apparente de la solitude, ne sont pas moins fructueux pour l'Eglise, que les travaux & toutes les fonctions extérieures de l'apostolat! Romuald fit en effet le voyage de Pannonie; mais il fut attaqué d'une maladie opiniâtre, qui le retint long-temps à l'entrée de cette vaste province. Quand il renonçoit à son projet, il commençoit à se mieux porter; au lieu qu'il retomboit si-tôt qu'il vouloit aller plus avant. Il comprit enfin, que Dieu content de sa

bonne v
curion.

Il rev
château
qui fut c
qui s'app
acquisition
dans ses
appris qu
avoir qui
parenté,
ses proch
sans paye
prouver s
étonné de
timidité p
ce. Il ne t
dit plusie
pour moi
ni emper
m'imprim
d'excuse c
la parole.
ble d'en-h
tout ce qu
tel ascend
palement
trembloie
Majesté d

bonne volonté n'en vouloit pas l'exécution.

Il revint en Italie, & logea près du château de Rainier, Seigneur puissant qui fut depuis marquis de Toscane, & qui s'applaudit, comme de la plus riche acquisition, d'avoir un si saint homme dans ses terres. Mais Romuald, ayant appris que ce dévot inconséquent, après avoir quitté sa femme sous prétexte de parenté, avoit épousé la veuve d'un de ses proches, n'en voulut rien recevoir sans payer, de peur qu'il ne parût approuver sa conduite. Rainier fut moins étonné de cette fierté sainte, que de sa timidité propre & de sa condescendance. Il ne se concevoit pas lui-même, & dit plusieurs fois : Je ne fais ce qu'a pour moi la vue de Romuald. Il n'y a ni empereur, ni homme vivant, qui m'imprime tant de crainte. Je n'ai plus d'excuse devant lui, & il m'ôte jusqu'à la parole. En effet, & par un don visible d'en-haut, ce solitaire dépourvu de tout ce que le monde révere, avoit un tel ascendant sur les pécheurs, principalement sur les grands du siècle, qu'ils trembloient à son aspect, comme si la Majesté divine s'y fût rendue sensible,

Un mauvais moine , nommé Romain , osa néanmoins l'outrager , au point de le charger d'une calomnie atroce. Le saint Abbé ayant voulu le corriger avec la sévérité que demandoient des mœurs impures dans un moine , le coupable l'accusa d'un crime dans le même genre. Quoique l'âge décrépit du saint , & son corps atténué démontrassent l'imposture de cette accusation , le Seigneur , pour consommer la vertu de son serviteur , permit que la calomnie trouvât créance , jusque parmi ses disciples , qui lui interdirent la célébration des saints mysteres. Il se soumit , comme s'il eût été coupable , & fut six mois sans approcher de l'autel. Enfin dans l'une de ses révélations , où souvent le Seigneur s'entretenoit , pour ainsi dire , face à face avec lui , il lui commanda , sous peine de perdre sa grace , de quitter cette simplicité excessive , & de célébrer sans crainte. Il le fit dès le lendemain. Pendant la messe il eut une extase qui manifesta aux yeux de tout le monde , combien il étoit digne des faveurs de celui qui n'habite que dans les ames pures.

Ce fut depuis ce temps-là qu'il fonda

le mo
dernie
deven
du lie
Camp
cese d
monta
de sep
dance
blemer
accumu
rempar
Ce
Romua
pir. Vin
prédit
dans sa
transpon
sa fin , &
rée , ave
mer & g
Le lieu
sentit au
cipaleme
le tourm
ne lui fit
son jeûne
Enfin n'a
à vivre ,

le monastere de Camaldule, l'un de ses derniers établissemens, & qui en est devenu le plus célèbre. Il prit son nom du lieu où il fut bâti, nommé en Latin *Campus Malduli*, & situé dans le diocèse d'Arezzo, au milieu des plus âpres montagnes de l'Appennin, mais arrosé de sept fontaines qui y portent l'abondance, & qui le font contraster agréablement avec l'aride contour des roches accumulées qui lui servent comme de remparts.

Ce ne fut pas là cependant que S. Romuald voulut rendre le dernier soupir. Vingt ans avant son trépas, il avoit prédit à ses disciples qu'il mourroit dans sa maison du Val de Castro. Il s'y transporta, dès qu'il sentit approcher sa fin, & s'y fit bâtir une cellule séparée, avec un oratoire, pour s'y renfermer & garder le silence jusqu'à la mort. Le lieu de sa retraite étant préparé, il sentit augmenter ses infirmités, principalement une oppression de poitrine qui le tourmentoit depuis six mois : ce qui ne lui fit rien relâcher de la rigueur de son jeûne, ni de ses autres austérités. Enfin n'ayant plus que peu de momens à vivre, au déclin du jour, il ordonna

à deux freres qui étoient présens, de sortir de la cellule, d'en fermer la porte, & de ne revenir qu'au point du jour. Comme ils n'obéissoient qu'à regret; au lieu de s'aller coucher, ils demeurèrent à la porte en écoutant avec attention. Bientôt ils n'entendirent, ni les prieres continuelles que faisoit le Saint, ni aucun mouvement. Ils ouvrirent promptement, prirent de la lumiere, s'approcherent de lui, & le trouverent couché sur le dos, sans respiration & sans vie, le 19 de juin de l'an 1027, jour auquel on commença cinq ans après à honorer universellement sa mémoire. Les miracles s'opérant en foule à son tombeau durant cet intervalle, ses moines obtinrent alors du S. Siege la permission d'élever un autel sur son corps; ce qui étoit une maniere de canoniser les saints. La vie de S. Romuald, écrite quinze ans après sa mort par S. Pierre Damien, porte qu'il a vécu *àx-vingts* ans : mais on a tout lieu de croire que c'est - là une faute de copiste. En combinant avec exactitude la suite de ses actions, on ne peut lui donner plus de quatre-vingt-dix ans de vie.

Dans

D
de la
dit u
& à
la m
ralen
de sa
ter.
& les
la, q
l'hym
métho
ignoré
laquel
mois c
avec p
fut acc
par les
lie, d
la chrét
Gui à
traordin
coup d
& ses
où il é
faite l'e
effet da
d'un ve
chanter.

Tom

Dans le même temps, le Moine Gui, Sect. 6. De
ned. p. 108. de la ville d'Arezzo en Toscane, rendit un service important à son diocèse, & à toute l'Eglise, en contribuant à la majesté du culte public, aussi généralement qu'il l'a fait par l'invention de sa méthode pour apprendre à chanter. C'est lui qui inventa la gamme, & les six notes *ut, re, mi, fa, sol, la*, qu'il prit des trois premiers vers de l'hymne de S. Jean, *Ut queant laxis*: méthode si simple, & si long-temps ignorée cependant, par le moyen de laquelle un enfant apprend en quelques mois ce que peu d'hommes apprennent avec peine en plusieurs années. Elle fut accueillie avec la faveur convenable par les plus illustres prélats de l'Italie, d'où elle se répandit dans toute la chrétienté. Le Pape Jean XIX manda Gui à Rome, témoigna une joie extraordinaire à son arrivée, lui fit beaucoup de questions, examina son livre & ses règles; & sans quitter le lieu où il étoit, en voulut sur le champ faire l'essai par lui-même. Il apprit en effet dans quelques instans le chant d'un verset, qu'il n'avoit jamais ouï chanter. Ayant éprouvé par lui-même

ce, qu'il avoit eu peine à croire des autres, il ne parloit de cette invention, que comme d'un prodige.

Sous le pontificat de Jean XIX, la religion acquit encore des avantages plus solides, par le moyen de plusieurs princes vertueux, dont l'exemple & le zele ne servirent pas moins que les prédicateurs de l'évangile, à l'accréditer dans les royaumes du Nord. Canut, fils & successeur de Suénon roi de Danemarck, passa comme lui en Angleterre, pour venger sa nation des cruautés du Roi Ethelrede. Ce jeune Prince, sage, vaillant, constant dans les revers & plein de ressources pour les réparer, eût facilement dépouillé Ethelrede, si ce Roi sans vertus & sans mérite n'eût trouvé un puissant appui dans son fils Edmond, dont la vigueur dans les conseils & les expéditions, égala la force du corps qui le fit surnommer Côte-de-fer. Canut, durant la vie de ce digne rival, ne laissa point de se maintenir dans la souveraineté sur une partie de la Grande-Bretagne. A la mort d'Edmond, il en demeura le seul maître, & y régna près de vingt ans. Il étoit religieux,

Adam.

Brem. 11. c.
38.

équ
& l
que
ce f
que
de
Qua
tout
à y
danc
roya
son
large
ples,
Danc
ment
nales
& une
un ch
La
l'anie
leur d
tous
avoien
dans t
bataille
offrit
Comm
païen,

équitable , naturellement bienfaisant ; & si durant la guerre il fit paroître quelques restes de la férocité Danoise , ce fut moins le fruit de son naturel , que l'effet malheureux des occasions & de quelques emportemens passagers. Quand il fut tranquille possesseur de toute l'Angleterre , il s'appliqua si bien à y ramener la tranquillité , l'abondance , le bon ordre , que jamais le royaume ne fut plus florissant que sous son regne. Il répandit ses grâces & ses largesses sur les grands & sur les peuples , sur les Anglois comme sur les Danois. Il se les attacha tous également , malgré les préventions nationales , & rétablit entr'eux une concorde & une intelligence qu'on regarda comme un chef-d'œuvre de politique.

La piété sincère de ce Prince étoit l'ame de toutes ses vertus royales , & leur donna un grand relief. Il répara tous les monasteres que les guerres avoient ruinés , & fonda des églises dans tous les lieux où il avoit livré des batailles , afin qu'on y priât & qu'on y offrît le saint sacrifice pour les morts. Comme son pere Suénon , étant encore païen , avoit violé sacrilègement à Glas-

temburi le tombeau de S. Edmond , il y fit construire un magnifique monastere , à l'honneur de cet illustre martyr. Il fit des largesses immenses aux églises & aux pauvres , sans se borner à ceux de ses Etats. A Rome , où il eut la dévotion de visiter le tombeau des SS. Apôtres , il fit autant admirer sa pieuse magnificence , qu'il édifia par toutes les autres marques de sa religion. Fulbert , évêque de Chartres , se trouvant dans la nécessité de rebâtir de fond en comble sa cathédrale qui avoit été brûlée , Canut lui fit parvenir des sommes considérables ; comme nous l'apprenons par la lettre de remerciement que lui en écrivit ce prélat.

A ces œuvres extérieures , faciles à un puissant prince , Canut joignit les sentimens du cœur ; & ce qui coûte le plus à l'orgueil du diadème , il se tenoit dans une dépendance effective & continuelle sous la main du Tout-puissant , à qui en toute rencontre il faisoit hommage de la portion d'autorité qu'il en avoit reçue. Un jour qu'il se trouvoit au voisinage de Vincestre , sur le rivage de la mer , l'un de ses courtisans , par une de ces flatteries ido-

latrie
pule
nes ,
Roi
ainsi
rien
mit a
sus. A
Tu es
à la m
ter to
jusqu'à
ment ,
nant à
voyez ,
tre de
que c'e
rels , &
n'est po
prême
les élém
vernés.
se leva ;
vironno
Vincest
du cruc
tume de
là seul
à qui to

latriques dont on ne se fait pas scrupule dans les Cours les plus chrétiennes, lui donna le titre superbe de Roi des rois & de Maître de la mer ainsi que de la terre. Le Prince, sans rien répondre, plia son manteau, le mit au bord des ondes, & s'assit dessus. Après quoi voyant venir le flux; Tu es soumise à mes ordres, dit-il à la mer; je te commande de respecter ton maître, & de ne point venir jusqu'à lui. On écoutoit avec étonnement, lorsque les premiers flots venant à mouiller les pieds du Roi; Vous voyez, dit-il, comment je suis le maître de la mer. Apprenez par-là ce que c'est que la puissance des rois mortels, & qu'à proprement parler, il n'est point d'autre roi que cet Etre suprême par qui la terre, la mer, tous les élémens ont été créés & sont gouvernés. Après cette grande leçon, il se leva; & suivi de tous ceux qui l'environnoient, alla droit à l'église de Vinchestre. Là, mettant sur la tête du crucifix le diadème qu'il avoit coutume de porter, il protesta que celui-là seul mérite de porter la couronne, à qui toutes les créatures obéissent: il

n'en voulut jamais user dans la suite. Canut mourut, peu après une action si digne de terminer un regne, qui n'avoit presque été qu'un tissu de bonnes œuvres. On fait honneur d'un gouvernement si chrétien, à la direction de S. Elnoth archevêque de Cantorbéri, & successeur de Living, qui l'étoit de S. Elfege. Les deux fils de Canut I, Haralde & Canut II, succéderent l'un après l'autre à leur pere, dans la souveraineté de la Grande-Bretagne : après quoi cette couronne rentrant dans la famille de ses anciens possesseurs, passa sur la tête de S. Edouard, frere d'Edmond Côte-de-fer.

Adam.
Brev. 11. c.
40.

Tandis que le Roi Canut édifioit l'Angleterre & le Danemarck, les contrées sauvages de la Norvege étoient gouvernées par un prince également vertueux, à qui même une mort héroïque & sainte mérita le titre de martyr. Les deux rois Olaf & Canut si dignes d'une amitié réciproque, se firent néanmoins une guerre animée pendant la plus grande partie de leur regne ; ne tenant à rien moins qu'à réunir sur une seule tête les deux couronnes de Danemarck & de Norvege,

qui
ont
pou
vera
men
des
fect
ritio
Les
cette
des
Roi
de m
à cau
leurs
sionn
parti
la N
prem
mais
Olaf
un r
zele.
Dieu
étoie
à leu
de Su
avoit
tiéren

qui, malgré les mers qui les séparent, ont ainsi paru de toute antiquité ne pouvoit appartenir qu'à un même souverain. Olaf s'appliqua particulièrement à purger ses terres des devins & des magiciens dont elles étoient infectées, & qui perpétuoient les superstitions les plus insensées du Paganisme. Les femmes sur tout donnoient dans cette foiblesse, sans en excepter celles des principaux seigneurs du pays. Le Roi poussa la sévérité jusqu'à punir de mort un grand nombre d'entr'elles, à cause des maléfices qu'elles mêloient à leurs observances impies : ce qui occasionna une révolte, dont Canut tira parti, pour se faire reconnoître roi de la Norvege, qui obéit ainsi pour la première fois aux rois de Danemarck : mais alors cette réunion ne dura point. Olaf ne perdit pas courage, pour un revers causé par l'ardeur de son zèle. Il mit toute son espérance en Dieu, rassembla ceux de ses sujets qui étoient demeurés fideles à leur roi & à leur Dieu, reçut du secours du Roi de Suede, nommé aussi Olaf, dont il avoit épousé la fille, & reconquit entièrement son royaume. Il crut devoir

témoigner à Dieu sa reconnoissance , en anéantissant la magie & l'idolatrie , & convertit en effet la plus grande partie de son peuple : mais le peu d'idolâtres qui restèrent , le firent périr secrètement l'an 1028. On lui découvrit une sépulture honorable à Drontheim capitale du royaume , où les miracles opérés en foule l'ont fait compter au nombre des saints martyrs , & ont rendu son culte fort célèbre parmi tous les peuples du Nord.

Ibid. c. 41.

Olaf de Suede , quoique néophyte , ne marqua pas moins de zèle que le Roi son gendre , pour la propagation de l'évangile. Il avoit sur-tout à cœur de faire abattre un fameux temple d'idole , qui étoit à Upsal au milieu de son royaume , & qui faisoit comme l'arsenal général de l'idolatrie. Les Païens craignant qu'il n'en vînt à bout , demandèrent à composer : ils lui offrirent de choisir le meilleur pays de toute la Suede , pour y établir le Christianisme , & de les laisser libres de servir leurs dieux dans les autres contrées. Olaf accepta ces conditions , & fonda aussi-tôt une église épiscopale à Scaren , ville alors très-considérable de

la Got
premier
plit son
& d'act
plesc é
son côt
deux fil
Ce fut
fut si b
les vertu
trône ,
rut jama
saints m
ciennem
pas de f
religieu
tout d'u
qui prêc
un gran
sieurs In
vectivé d
contre l
qu'ils no
le champ
bares.

A me
gile se p
climats
niere Ge

la Gothie , près du Danemarck. Le premier évêque, nommé Turgot , remplit son ministère avec tant de sagesse & d'activité , qu'il convertit deux peuples célèbres des Goths. Le Roi , de son côté , convertit sa femme & ses deux fils, nommés Edmond & Anon. Ce fut Anon qui lui succéda , & qui fut si bien allier la piété & toutes les vertus chrétiennes avec celles du trône , qu'aucun roi de Suede ne parut jamais plus cher à ses sujets. Des saints missionnaires venus des pays anciennement Chrétiens, ne manquèrent pas de seconder ces princes dans leurs religieuses entreprises. On parle surtout d'un Anglois, nommé Volfred , qui prêcha l'évangile en Suede avec un grand courage , & qui gagna plusieurs Infidèles à J. C. Mais ayant invectivé dans une assemblée nombreuse , contre le plus fameux de leurs dieux qu'ils nommoient Torstan , il fut sur le champ mis en pieces par les Barbares.

A mesure que la lumière de l'évangile se propageoit ainsi jusque dans les climats nébuleux & glacés de la dernière Germanie , de la Sarmatie & de

la Scandinavie, elle s'éclipsoit dans la même proportion, pour les belles provinces de la Grece & de cette partie privilégiée de l'Asie qu'elle avoit éclairée de ses premiers rayons. Le concile qui se tint l'an 1027 à C. P. sous le Patriarche Alexis, nous fait connoître à quel état pitoyable cette Eglise ambitieuse se trouvoit alors réduite.

Jus Græco-Rom. l. iv. p.

250.

Post. Zonar.

p. 786.

Les princes dont la foible main ne pouvoit plus soutenir le colosse délabré de l'Empire, entreprennent de l'étayer par tous les moyens sacrés & profanes; mais principalement par les charges & les contributions dont ils accabloient les prélats & tout le clergé de leur obéissance. Les évêques, pour se soustraire aux impôts dont les métropolitains étoient personnellement comptables, s'absentoient de leurs églises, en détournoient les revenus, prenoient des terres, & s'occupoient servilement de toutes sortes d'administrations temporelles. Ils n'observoient plus les limites de la juridiction ecclésiastique, ils entreprennent sur les droits de leurs confrères, ils ordonnent des clercs étrangers. Les ecclésiastiques, de leur côté, passoient sans

pern
ils a
n'éto
posé
sans
exerc
sacré
L'
rissan
fance
par l
disco
piden
entier
tumés
Icono
& le
laïque
On s'
cette
ger d
à ces
qui a
nomb
on les
fortes
même
derent
conce

permission d'une province à une autre ; ils abordoient sur-tout à C. P. où il n'étoit pas rare de voir des clercs déposés, ou revêtus de l'habit clérical sans avoir été ordonnés nulle part, exercer impunément les fonctions sacrées.

L'état monastique, autrefois si florissant en Orient où il avoit pris naissance ; mais depuis long temps affoibli par l'esprit d'erreur, de schisme & de discorde, se précipitoit encore plus rapidement que l'état clérical vers sa ruine entière. Les Empereurs s'étoient accoutumés, sur-tout depuis l'hérésie des Iconoclastes, à mettre les monasteres & les hôpitaux entre les mains des laïques puissans & constitués en autorité. On s'étoit proposé, par l'institution de cette espèce de commende, de ménager des protecteurs & des bienfaiteurs à ces maisons, & de rétablir celles qui avoient été ruinées en si grand nombre par l'impie Copronyme. Mais on les donna insensiblement à toutes sortes de personnes, à des femmes même & à des Païens, qui les regarderent comme leur bien propre. Ces concessions se faisoient à vie, & quel-

Monum,
Grec. Corel.
P. 170.

quelquefois pour deux personnes de suite. On donnoit à des hommes des monastères de femmes, & à des femmes des monastères d'hommes. Souvent la même personne en avoit plusieurs. Ces donataires, nommés Charistiaires, jouissoient de tous les revenus sans en rendre compte, étoient maîtres des abbés même, les obligeoient à recevoir tels moines qu'il leur plaisoit, & logeoient dans les bâtimens du monastère les personnes de leur famille & de leur suite, presque en aussi grand nombre que les moines. On peut se figurer quels désordres s'ensuivoient de là comme inévitablement. Le moindre inconvénient étoit la négligence des réparations, tant de l'église que des lieux réguliers, du service divin, des aumônes accoutumées, & même de la subsistance des moines, qui, faute du nécessaire, désertoient leur retraite, ou s'y abandonnoient à l'inquiétude, aux murmures & à la dissolution. Le concile de C. P. s'efforça au moins d'empêcher les Charistiaires de posséder un monastère de l'autre sexe, de transmettre leurs commendes à d'autres personnes, en les vendant

comme
aliéner
du patri

Le tr
neur, qu
rancien qu
frere Ba
1028, e
Romain.
deshonor
occupée
parties de
des eunu
prisables,
vernement
l'Etat. Ro
ses favoris
neurs les ge
tés Consta
de la gra
pension de
lui assigna
lagea plusie
l'indigence
ecclésiastiqu
pour le re
coup de ce
édifient ceu
n'entretienn

comme des biens profanes, & d'en aliéner les fonds sans la permission du patriarche ou du métropolitain.

Le trône n'étoit pas plus en honneur, que l'Eglise. L'Empereur Constantin qui mourut trois ans après son frere Basile, le 12 novembre de l'an 1028, eut pour successeur le Patrice Romain - Argyre. Constantin s'étoit déshonoré par une vie oiseuse, ou toute occupée de courses de chevaux, de parties de plaisir avec des bouffons, des eunuques & des aventuriers méprisables, auxquels il donnoit les gouvernemens & les premieres dignités de l'Etat. Romain-Argyre choisit mieux ses favoris, combla de biens & d'honneurs les gens de mérite qu'avoit maltraités Constantin, augmenta les revenus de la grande église de C. P. d'une pension de quatre-vingt livres d'or qu'il lui assigna sur le trésor impérial, soulagea plusieurs personnes tombées dans l'indigence, particulièrement entre les ecclésiastiques, fit de grandes aumônes pour le repos des défunts, & beaucoup de ces œuvres de religion qui édifient ceux qui les voient, mais qui n'entretiennent souvent qu'un calme

Cedr. page
719, &c.

funeste dans la conscience de celui qui les fait. Au moyen de ces œuvres de vertus , Romain parut en effet vivre fort tranquille dans le mariage adultere qui lui avoit ouvert la route du trône. Constantin voulant y placer sa propre fille avec Romain-Argyre , trois jours avant sa mort qu'il sentoit inévitable , le fit venir , & lui proposa de répudier sa femme. Comme Argyre eut répondu qu'il n'avoit aucun sujet de s'en plaindre , l'Empereur lui dit : Choisissez , ou de devenir ainsi mon successeur & mon gendre , ou d'avoir les yeux crevés. Dans cette étrange alternative , Romain délibérant encore , sa femme , pour le tirer de péril , se fit couper les cheveux , & se renferma dans un cloître. Il s'agit ensuite de celle des trois filles de l'Empereur , qui voudroit entendre à ce mariage. Eudocie l'aînée prit à l'instant la résolution de se faire religieuse. La troisieme , nommée Théodore , refusa nettement d'épouser Romain. Mais Zoé qui étoit la seconde , y consentit volontiers. Ce qui caractérise encore mieux la religion hypocrite & l'ame fautive de ces Grecs , c'est qu'en pas-

sant si
dultes
que d
trois

questi
ment
par le
son cl
main-
tage ,
son re

Il s
d'Occi
moins
marqu
déplai
Reine
son fil
son aî
devoir
& à se
se taire
pouvoi
quiétra
appuya
ble qu
méprisa
lats de
torité

sant si tranquillement sur le crime d'adultère, on se fit scrupule de quelque degré de parenté qui se rencontroit entre ces criminels époux. Cette question subalterne fut agitée sérieusement, & décidée à leur avantage, par le Patriarche Alexis de concert avec son clergé. Il ne paroît pas que Romain-Argyre se soit inquiété davantage, pendant les cinq ans que dura son regne.

Il s'en falloit bien que les prélats d'Occident, sur des sieges beaucoup moins éminens que celui de C. P. marquassent une crainte aussi lâche de déplaire aux Puissances du siècle. La Reine voulant faire couronner en France son fils Robert au préjudice de Henri son aîné, Fulbert de Chartres, qui devoit tout son crédit à ses lumieres & à ses vertus, crut ne devoir point se taire sur une injustice dont les suites pouvoient être si pernicieuses. Il s'inquiéta peu de la colere de la Reine, appuya fortement le Roi plus équitable qu'elle envers son fils aîné, & méprisa les clameurs de quelques prélats de Cour, moins attachés à l'autorité du Monarque, qu'à la faction

Glab. l. 118.

c 2.

qui s'efforçoit de l'usurper. Le sentiment de Fulbert & les desirs du Roi prévalurent enfin : le jour de la pentecôte, quatorzième de mai de l'an 1027, Henri fut couronné à Reims. Mais tandis que l'adulation faisoit accourir au sacre les prélats intrigans qui s'y étoient montrés les plus contraires, celui de Chartres, content de l'avoir procuré, refusa modestement d'y paroître.

Il mourut deux années après, dans un âge peu avancé. Il avoit néanmoins occupé le siege vingt ans : mais son mérite extraordinaire l'y avoit fait élever, encore jeune; quoiqu'il ne fût recommandable, comme il le dit lui-même, ni par sa naissance, ni par sa fortune, & qu'il fût étranger. On le croit Romain. Après avoir étudié dès l'enfance sous d'excellens maîtres, il tint l'école de Chartres avec plus d'éclat encore, & devint chancelier de cette Eglise. Il se rendit habile dans toutes les sciences, & jusque dans la médecine, qu'il exerça charitablement: mais il cessa de le faire, dès qu'il fut évêque. Il avoit une si haute idée de l'épiscopat, qu'il crut long-temps de-

voir ce
étoient
tremblo
été bien
choit de
disant
secours
comme
Pour le
lut toute
Cluny,
moines,
étroite a
tations
le dirige
soutenir
ger avec
tenoit qu
Il nous
Fulbert d
lettres, aff
& néanm
apprenons
la nativité
en avoir in
cese. Ses
droit, des
supérieure
comme à

voir céder à ceux, disoit-il, qui en étoient plus dignes que lui, & qu'il trembloit toujours de n'y avoir pas été bien appelé. Quelquefois il tâchoit de se rassurer lui-même, en se disant qu'il se trouvoit élevé sans le secours d'aucun avantage humain, & comme le pauvre tiré de son fumier. Pour le rassurer pleinement, il lui fallut toute l'autorité de S. Odilon de Cluny, qu'il nommoit l'Archange des moines, & avec qui il étoit lié d'une étroite amitié : il céda aux représentations du S. Abbé, en le priant de le diriger dans ses travaux, de le soutenir dans ses peines, & de partager avec lui un fardeau qu'il ne retenoit que par ses conseils.

Il nous reste quelques sermons de Huibert de Chartres, & plus de cent lettres, assez courtes pour la plupart, & néanmoins fort instructives. Nous apprenons, par un de ses sermons sur la nativité de la Sainte Vierge, qu'il en avoit institué la fête dans son diocèse. Ses lettres annoncent un sens droit, des idées saines, une force d'ame supérieure aux préjugés de son siècle, comme à tout respect humain. Le

Roi Robert lui ayant demandé son avis, au sujet de Francon proposé pour l'évêché de Paris, il répondit qu'il approuvoit son élection, si aux mœurs & à la doctrine il joignoit la facilité de prêcher; à quoi, dit-il, les évêques ne sont pas moins obligés qu'à la sollicitude & à l'activité de l'administration. En écrivant à Francon même, dont l'Eglise eut beaucoup à souffrir de la part des seigneurs, il le prévint contre la coutume abusive de la défendre par les armes; de peur, ajouta-t-il, que si vous employez un glaive étranger aux évêques, vous ne fassiez mépriser celui qui leur est propre. Après la mort d'un dignitaire de l'Eglise de Chartres, Robert de Senlis demanda cette place pour lui, ou pour Gui son frère. Fulbert répondit qu'elle ne convenoit, ni à Robert parce qu'il étoit évêque, ni à Gui parce qu'il étoit trop jeune; & sans craindre le ressentiment ni les menaces de ce violent évêque, il conféra la dignité à un prêtre sans protection, mais vertueux & savant.

Ep. 1. p. 82.

Dans une lettre dogmatique, où il entreprend d'expliquer les princi-

paux ar
l'euchar
vain my
Seigneur
l'Esprit
ajoute-t-
rien, c
la matie
de J. C.
apprenne
en plusie
un prêtre
hostie co
peu à peu
jours, en
petite par
trouve la
pontifical
Soissons.
cérémoni
pas seule
l'évêque
ritions de
dant quan
tion. Co
core foib
poser aux
contenta
seule fois

paux articles de la religion , il dit que
 l'eucharistie n'est pas le symbole d'un
 vain mystere , mais le vrai corps du
 Seigneur , produit par l'opération de
 l'Esprit Saint. Et peut-on douter ,
 ajoute-t-il , que celui qui a tout fait de
 rien , change par la même puissance
 la matiere terrestre en la substance
 de J. C. ? Les lettres de Fulbert nous
 apprennent encore , que c'étoit l'usage
 en plusieurs Eglises , qu'en ordonnant
 un prêtre , l'évêque lui donnât une
 hostie consacrée , pour la consommer
 peu à peu pendant l'espace de quarante
 jours , en prenant chaque jour une
 petite partie de ce divin aliment. On
 trouve la même observance , dans un
 pontifical très-ancien de l'Eglise de
 Soissons. Fulbert , en expliquant cette
 cérémonie , dit qu'elle ne représente
 pas seulement l'unité du sacrifice de
 l'évêque & du prêtre , mais les appa-
 ritions de J. C. à ses disciples pen-
 dant quarante jours depuis sa résurrec-
 tion. Comme pour aider leur foi en-
 core foible , dit-il , avant de les ex-
 poser aux dangers du siecle , il ne se
 contenta point de leur apparôître une
 seule fois , mais que pendant quarante

Ep. 2.

jours il les fortifia par les apparitions fréquentes de la chair qui est le pain des anges ; ainsi l'évêque qui tient la place de J. C. avant d'envoyer les prêtres aux fonctions de l'apostolat, les fait participer pendant quarante jours à la nourriture qui donne la vie & la vigueur à nos ames.

Quatre ans après le couronnement du Roi Henri , le pieux Roi Robert mourut à Melun le 20 juillet de l'an 1031. Peu auparavant , le Seigneur acheva de le purifier en cette vie , par un chagrin bien sensible au cœur de ce bon pere. Ses deux fils , Robert aussi bien que Henri , se révolterent , à l'occasion de la prédilection même de la Reine pour le plus jeune d'entr'eux. Ce Prince plus équitable que sa mere en blâmant son injuste aversion pour Henri , plaignit ce frere infortuné , & se mit tout entier dans ses intérêts. La Reine s'en étant apperçue , les persécuta l'un & l'autre. Ils s'enfuirent de la Cour , & prirent les armes pour leur défense. Ainsi le bon Roi se vit engagé dans une guerre civile contre ses propres enfans : mais il l'eut bientôt terminée , par la sage modération avec laquelle il

se condu
dition , i
lerinages
à une mû
desaumô
de pauvre
passage.
de temps
la couron
fumer qu
teur ancie
Prince , lu
témoigne
saint. Ma
& sur-tou
loient pa
pere , sont
glorieux ,
qu'il eut r
écrit en
pourquoi
endre ? C
lambeau
ens de bi
ne , où no
ours , à l'
fortune.

Henri ,
obstacle au

se conduisit. Au retour de cette expédition, il passa tout le carême en pèlerinages, faisant de riches offrandes à une multitude d'églises qu'il visita, & des aumônes innombrables à des troupes de pauvres qui bordoient par-tout son passage. C'est ainsi qu'il usa du peu de temps qui lui restoit, pour enrichir la couronne dont on a tout lieu de présumer qu'il jouit dans le Ciel. L'auteur ancien qui a écrit la vie de ce Prince, lui attribue des miracles, & témoigne qu'il l'invoquoit comme un saint. Mais les larmes de ses sujets, & sur-tout des pauvres, qui le regardoient particulièrement comme leur pere, sont un témoignage encore plus glorieux, ou plus incontestable. Dès qu'il eut rendu l'esprit, tout le monde s'écria en se lamentant : Seigneur, pourquoi nous enlevez-vous un pere si tendre ? C'étoit l'ami du peuple, le flambeau de la justice, l'appui des gens de bien. Il est passé, ce beau règne, où nous coulions paisiblement nos jours, à l'abri des périls & de l'infortune.

Henri, déjà couronné, succéda sans obstacle au Roi son pere : mais sa

Helgaud. t.
4. ap. Du
chêne.

mere dénaturée ne tarda point à soulever contre lui quelques seigneurs féodaux. Henri, qu'elle avoit toujours donné pour un prince indolent & mou, eut bientôt démenti ces imputations, par le courage & l'activité avec lesquels il étouffa ces troubles naissans. La Reine qui ne survécut qu'un an au Roi son époux, fit heureusement cesser la crainte de les voir renaître. Le royaume, avec le fléau de la plus horrible famine dont on ait connoissance, n'auroit pu essuyer pendant le même temps celui de la guerre civile, sans encourir une ruine entière.

Un dérangement inouï de saisons, des pluies presque continuelles durant trois années consécutives, empêchèrent les grains & les autres productions de venir à maturité. On conçoit de quelle disette fut suivie cette intempérie : mais on aura peine à croire les forfaits & les atrocités que fit commettre une faim cruelle, ou plutôt une rage qui ravala des Chrétiens, non seulement au-dessous de l'homme, mais beaucoup au-dessous des bêtes les plus féroces. Après avoir épuisé les ressources que purent fournir les herbes des prairies & les

racines
mangea
ensuite
massacr
chasse
doient
non pou
dévorer
aliment
égorgés
aux autr
fut sur-
me de
on prit u
fait périr
huit passa
Le Comte
cette sév
autre ne
maine su
fut aussi
pressa d'e
minable b
un frein
misérable
me d'un
mets affre
subit de
Mais tiro

racines des arbres, on déterra & l'on mangea les cadavres. On se nourrit ensuite de la chair des vivans que l'on massacroit. Les hommes alloient à la chasse les uns des autres. Ils s'attendoient & s'attaquoient sur les chemins, non pour se dépouiller, mais pour se dévorer. Ceux qui cherchoient quelque aliment dans les hôtelleries, y étoient égorgés, pour servir de nourriture aux autres. Il paroît que la calamité fut sur-tout extrême dans l'ancien royaume de Bourgogne. Près de Mâcon, Glab. chron. Hug. lav. on prit un de ces aubergistes, qui avoit fait périr & manger chez lui quarante-huit passans, dont on retrouva les têtes. Le Comte Otton le fit brûler vif. Mais cette sévérité n'empêcha point qu'un autre ne mît en vente de la chair humaine sur le marché de Tournus. Il fut aussi condamné au feu; & l'on se pressa d'enterrer les restes de son abominable boucherie: ce qui fut encore un frein impuissant pour la faim d'un misérable, qui remarqua l'endroit comme d'un trésor enfoui, à l'a déterrer ces mets affreux afin de s'en nourrir, & subit de même le supplice du feu. Mais tirons au plutôt le voile sur des

horreurs si épouvantables pour l'humanité, & que nous n'avons touchées en passant, qu'afin de donner le relief convenable à l'esprit de foi & de charité qui en réparèrent l'honneur avec avantage.

Chron.
Vird. ad an.
1031.

Les évêques & les abbés distribuerent les biens de l'Eglise, avec une sainte profusion, & sans songer à s'en réserver ce qui étoit nécessaire pour se mettre eux-mêmes à l'abri de la calamité. Ils donnerent, avec leur argent, les bleds & les vins de leur provision, dépouillerent les autels, vendirent les vases sacrés, se servirent du crédit qu'ils avoient sur l'esprit des princes, sollicitèrent même les rois étrangers, pour fournir par tous les moyens imaginables à la subsistance des malheureux. S. Odilon en particulier réduisit à l'indigence son monastere de Cluny, l'un des plus riches du Monde Chrétien.

Epist. t. 2.
p. 388.

Après quoi, il se vit obligé par la disette extrême qu'il eut à souffrir avec ses inférieurs pendant deux années entières, à implorer l'assistance du Roi Garcias de Navarre. La famine causa une si grande mortalité, que les vivans ne furent plus à enterrer les morts.

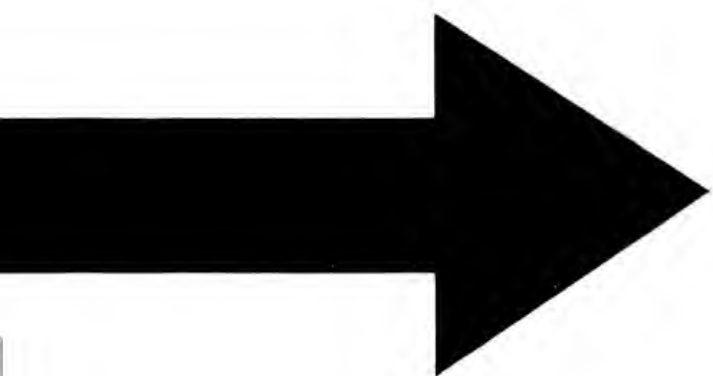
Leur

Leurs
sur
où il
ce qu
aussi
deux
à faire
rent g
taquer
& aux
capabl
tion
Seigne
horribl
elle ce
fit tou
excessiv
Après
celles c
peuples
avec d'a
que le c
évêques
fiterent
médier
tout pou
seigneurs
vétérée
Tome 2

Leurs corps restoient dans les rues & sur les chemins, aux mêmes endroits où ils étoient tombés de défaillance : ce qui occasionna un troisieme fléau, aussi funeste & plus cruel que les deux premiers. Les hommes, accoutumés à faire leur pâture de cadavres, prirent goût à la chair humaine, & s'attaquerent indistinctement aux vivans & aux morts, presque également incapables de se défendre. Enfin la nation touchoit à sa ruine, quand le Seigneur, qui par le spectacle des plus horribles barbaries vouloit détruire en elle ce qu'elle avoit encore de barbare, fit tout à coup succéder à la misère excessive une abondance prodigieuse.

Après trois ans de stérilité, la récolte de la seule année 1033 surpassa celles de trois années communes. Les peuples reçurent ce bienfait du Ciel avec d'autant plus de reconnoissance, que le contraste étoit plus sensible. Les évêques & tous les gens de bien profitèrent de ces dispositions, pour remédier aux désordres passés, & surtout pour arrêter, avec les guerres des seigneurs particuliers, l'habitude invétérée du brigandage, les pillages





18 20 22 25
E E E E E
E E E E E

10 01
E E E E E
E E E E E

Glav. Rod.
l. 4. c. 5.

continuels, la profanation des lieux saints, toutes les violences & tous les sacrilèges qui en étoient la suite. Cette grande entreprise fut nommée la Paix de Dieu. Pour l'établir, on tint des conciles dans la plupart des provinces, qui en reçurent l'exemple de celles d'Aquitaine, d'Arles & de Lyon. Afin d'appaîser avant toute chose la colere de Dieu, on ajouta pour toujours le jeûne ou abstinence du samedi à celui du vendredi, qui devoit néanmoins se faire d'une manière plus rigoureuse. Pour établir inviolablement la paix entre les particuliers, on statua que les usurpations du bien d'autrui seroient punies exactement selon les loix; que désormais les hommes libres, ainsi que les esclaves, marcheroient sans armes; que personne ne répéteroit par la force ce qu'on lui auroit pris, & ne vengeroit ni son sang, ni celui de ses proches; que les églises seroient des asiles inviolables pour tout le monde, à l'exception de ceux qui auroient violé la paix, & qu'on pourroit sans scrupule arracher de l'autel.

Il se trouva néanmoins, parmi les prélats, un de ces réformateurs qui

voit
ritu
de
son
préc
des
noir
ainsi
la vi
qu'et
il a
vance
qu'un
droien
tres
feroit
l'on ét
& qua
c'étoit
noir a
sacerd
deux
pour
ment c
loin de
freres,
le com
meur
le cri d

voient des abus dans les meilleures institutions. Gérard, évêque d'Arras & de Cambrai, refusa de publier dans son diocèse le décret des conciles, sous prétexte qu'il donnoit atteinte aux droits des souverains; à qui seuls il appartenoit, disoit-il, d'ordonner de la paix ainsi que de la guerre, & de réprimer la violence de leurs sujets. Il ajoutoit, qu'en obligeant tout le monde, comme il avoit été résolu, à jurer l'observance du décret, il arriveroit de là qu'une infinité de personnes se rendroient coupables de parjure. Les autres évêques répondirent, qu'on ne feroit jamais aucune sorte de bien, si l'on étoit arrêté par la crainte des abus; & quant aux droits de la royauté, que c'étoit Gérard lui-même qui leur donnoit atteinte, en voulant diviser le sacerdoce & l'Empire, tandis que les deux Puissances agissoient de concert, pour empêcher des désordres également contraires à l'une & à l'autre. Bien loin de se rendre à l'avis de ses confrères, Gérard fit paroître un écrit pour le combattre, & ne paroissoit pas d'humeur à changer de sentiment. Mais le cri des peuples le traduisit de toute

Bald. in
Chron. Ca-
mer. ad an.
1034.

part, comme l'ennemi du bien public : ses propres diocésains se soulevèrent contre lui à Douai. Il craignit de devenir la victime de sa singularité ; ses amis, & sur-tout Léduin, abbé de S. Vât d'Arras, lui firent sentir tout l'odieux du personnage qu'il s'opiniâtroit à soutenir. Enfin il se détermina à publier dans son diocèse les statuts des conciles.

T. 9. Conc.

Aux conciles de Bourges & de Limoges, tenus dans les mêmes circonstances, on décida la question si fameuse & si peu fondée de l'apostolat de S. Martial. Depuis plusieurs années, elle étoit agitée vivement ; & toute la France, les Rois à la tête, y prenoient le plus vif intérêt. Mais ce qu'il y a de plus singulier, c'est que les Limousins, & sur-tout les moines de l'abbaye de S. Martial de Limoges, rejeterent d'abord, comme une chose contraire à leur usage, le titre que tout le reste du royaume vouloit absolument donner à leur patron. Tous l'admirent enfin, d'après le concile de Bourges de l'an 1031, & le confirmèrent la même année dans leur propre concile. On partit pour

cel
fou
&
foix
par
mèn
lui
reçu
de la
le d
conn
Telle
criée
& les
ciles
discut
logie
indiffé
rale,
ligion
On
tolat
ancien
des ég
celui d
nomm
traditio
général
précis.

cela d'une vie de S. Martial, donnée sous le nom d'Aurélien son disciple, & dans laquelle on lit qu'il étoit des soixante-douze, qu'il avoit été baptisé par S. Pierre, fait évêque par J. C. même le jour de l'ascension, & par lui envoyé dans les Gaules, après avoir reçu le S. Esprit, avec les Apôtres, le jour de la pentecôte : ouvrage inconnu avant le dixième siècle, & aujourd'hui reconnu généralement pour apocryphe. Telles étoient, à l'époque la plus décriée de l'âge d'ignorance, les erreurs & les méprises des évêques & des conciles : elles ne concernoient que des discussions de critique & de chronologie, des faits purement historiques, indifférens au dogme, à la saine morale, & à toutes les vérités de la religion.

On voulut cependant appuyer l'apostolat de S. Martial sur des traditions anciennes, & sur des témoignages tirés des églises les plus éloignées, tels que celui d'un saint moine du mont Sinai, nommé Siméon. Pour ce qui est de ces traditions, on se contenta d'allégations générales, sans spécifier aucun temps précis. Quant au témoignage du Moine

Boll. t. 19.
p. 81.

Siméon, à qui l'on faisoit dire que les Orientaux reconnoissoient unanimement S. Marcial pour apôtre, ou pour l'un des soixante-douze disciples, il ne peut servir qu'à montrer le respect dont on étoit parvenu en France pour ces vertueux étrangers. Il étoit né à Syracuse en Sicile, de parens illustres parmi les Grecs, & qui le firent élever très-chrétiennement. Son pere le conduisit, dès l'âge de sept ans, à C. P. où il lui donna les plus habiles maîtres. Lorsque Siméon fut sorti de l'enfance, il eut la dévotion de visiter la Terre-Sainte, & s'attacha à un solitaire qui s'étoit renfermé dans une tour sur le bord du Jourdain. Ayant appris ensuite par la lecture de la vie des Peres, qu'avant de mener la vie érémitique, il falloit pratiquer l'obéissance dans une communauté, il se rendit à Betléhem, se fit moine du monastere de Sainte Marie, & au bout de deux ans, alla au monastere du mont Sinai. De là il se retira, avec la permission de son abbé, dans une grotte, au bord de la Mer Rouge. Mais ces éminentes vertus attirant vers lui beaucoup de voyageurs qui naviguoient sur cette mer, il alla

recher
ment
voit q
facile

Cep
de pa
cueilli
le Du
ritable
faisoit
mont
ce voy
une gra
ses ve
cultivé
en par
chant
tien, l

Aprè
tretemp
laquelle
heureux
pagné d
par le
enfin da
plus heu
le cours
noit de
couvrir l

rechercher l'obscurité & le recueillement, dans la communauté qu'il n'avoit quittée que pour les trouver plus facilement dans la vie érémitique.

Cependant son supérieur l'obligea de partir pour les Gaules, afin de recueillir en Normandie les libéralités que le Duc Richard II, extrêmement charitable envers les pèlerins du Levant, faisoit annuellement aux moines du mont Sinai. Ce qui le fit choisir pour ce voyage, qu'il n'entreprendoit qu'avec une grande répugnance, c'est qu'à toutes ses vertus il joignoit un esprit très-cultivé & beaucoup de connoissances, en particulier celles des langues, sachant le Syriaque, l'Arabe, l'Egyptien, le Grec & le Latin.

Après beaucoup de périls & de contretemps fâcheux essuyés en route, sur laquelle néanmoins il rencontra le Bienheureux Richard de S. Vannes accompagné de sept cents pèlerins défrayés par le Duc de Normandie, il arriva enfin dans cette province. Il ne fut pas plus heureux à son terme, que dans le cours de son voyage. Le Duc venoit de mourir, & Siméon ne put recouvrer les aumônes destinées à son mo-

naftere. Il fut toutefois accueilli très-favorablement par un seigneur, nommé Goffelin, qui par son conseil bâtit une maison religieuse près de la ville, sur la montagne qui prit à cette occasion le nom de Sainte Catherine; parce que Siméon y laissa des reliques de cette illustre Martyre, qu'il avoit apportées du mont Sinai où elle reposoit. Il y a tout lieu de croire, que telle fut la première époque de la célébrité de cette Sainte en France.

Cependant Siméon repartit pour l'Orient, avec Poppon archevêque de Treves, qui, à l'exemple de tant d'autres Européens du rang le plus illustre, eut la dévotion de faire le pèlerinage de Jérusalem. Mais ce prélat conçut tant d'estime & d'affection pour son saint compagnon de voyage, qu'il ne put se résoudre à s'en séparer, & le détermina à venir avec lui. A leur arrivée, croyant beaucoup faire pour son diocèse, en y fixant un si saint homme dans quelque genre de vie que ce pût être, il lui offrit tel lieu qu'il lui plairoit, pour suivre l'esprit de sa vocation, & l'attrait particulier qu'il avoit pour la solitude. Siméon choisit une

espece
une p
que l
son c
Saint
nétabl
opéra
mort,
pour l
nombr
conque
mourir
vie trè
font cr
heureu
& notr
ment c
ses œu
que, si
nous d
pour pe
ceux de
tres ho

Le P
le mois
le cours
& les
Tusculu
Siege,

espece de loge dans une tour , près une porte de la ville , & l'Archevêque l'y consacra reclus en présence de son clergé. Pendant sept ans que le Saint vécut encore , il se rendit si vénérable par sa vie toute angélique , & opéra des prodiges si divins , après sa mort , que Poppon écrivit à Rome , pour le faire mettre solennellement au nombre des saints. La supplique étoit conçue en ces termes : Il vient de mourir chez nous un homme , que sa vie très-sainte & ses miracles nous font croire déjà placé parmi les Bienheureux. C'est pourquoi notre clergé & notre peuple nous ont priés instamment de vous envoyer le détail de ses œuvres & de ses miracles , afin que , si vous le jugez à propos , vous nous donniez votre décret apostolique , pour permettre d'écrire son nom entre ceux des saints , & lui rendre les autres honneurs dûs à la sainteté.

Le Pape Jean XIX étoit mort dès le mois de mai de l'an 1033 ; & dans le cours de la même année , les brigues & les largesses d'Alberic , comte de Tusculum , avoient porté sur le Saint Siege , sous le nom de Benoît IX ,

Glab. 14.
c. 5. & v. c.
5.

un enfant d'environ douze ans , fils de ce Comte , & neveu des Papes Benoît VIII & Jean XIX. Ce Pontife aussi méprisable par sa légèreté & ses mœurs que par son entrée au pontificat , ne se pressa point de prendre en considération des objets aussi éloignés de ses idées que les vertus & la canonisation d'un saint. Ce ne fut qu'au mois de novembre 1042, qu'on fit enfin solennellement celle de S. Siméon , après que le Pape eut envoyé , avec son décret , un légat sur les lieux. C'est le second exemple bien certain d'une canonisation demandée au S. Siege. Dans les âges précédens , chaque évêque , après avoir examiné les vertus & les miracles des personnes mortes dans son diocèse en odeur de sainteté , permettoit de leur rendre un culte religieux. Mais les peuples prévenant quelquefois le jugement épiscopal , on craignit que cet empressement ne dégénéraît en superstition ; & vers la fin du dixieme siècle , on réserva au Siege Apostolique le droit de prononcer sur un objet de cette importance. Après la canonisation de S. Siméon , l'Archevêque de Treves fonda , à l'endroit de sa retraite &

de sa
qui
Be
des
sa co
publi
les R
Il y
l'Em
Italie
la d
avan
put
lui fr
dolse
depu
leur
de to
mini
duit
diser
on y
de l
parg
à co
muna
toit
comm
Con

de sa sépulture , une église collégiale qui subsiste encore.

Benoît IX avoit eu auparavant bien des embarras , causés par le scandale de sa conduite. Le mépris & l'indignation publique allerent si loin , que l'an 1038 les Romains le chasserent de son siege. Il y fut rétabli la même année , par l'Empereur Conrad qui avoit passé en Italie , pour dissiper les troubles qui la désoloient de toute part. S'étant avancé jusqu'au Mont Cassin , il ne put retenir ses larmes , au récit que lui firent les moines des maux que Pandolfe prince de Capoue leur faisoit depuis douze ans. Il tenoit prisonnier leur Abbé Théobalde , s'étoit emparé de tous leurs biens , qu'il faisoit administrer par ses valets , & avoit réduit cet opulent monastere à une telle disette , que le jour de l'assomption , on y manqua de vin pour le service de l'autel. Le religieux Empereur n'épargna rien , pour mettre désormais à couvert de ces vexations une communauté si respectable , où l'on comptoit jusqu'à douze saints depuis le commencement de cet onzieme siecle. Conrad reprit ensuite la route d'Al-

l'Allemagne, & mourut subitement à Utrecht le 4 juin 1039, après avoir régné près de quinze ans comme Roi de Germanie, & un peu plus de douze avec le titre d'Empereur, qu'il reçut, ainsi que la couronne impériale, du Pape Jean XIX, le jour de pâque, vingt-sixième de mars de l'an 1027. Les loix & les ordonnances qu'il fit dans l'Empire, l'ont fait regarder comme l'auteur du droit écrit touchant la féodalité. C'est encore ce Prince qui donna lieu à l'établissement du royaume de Naples, en permettant aux Normands de se fixer dans la Pouille. Son fils Henri III, surnommé le Noir, & couronné Roi un an avant la mort de son pere, fut son successeur.

Après le trépas de l'Empereur Conrad, le Pape Benoît se rendant plus odieux que jamais par ses débordemens & ses violences, fut chassé de nouveau, vers le commencement de l'année 1044. On mit à sa place Jean évêque de Sabine, qui prit le nom de Silvestre III, & qui ne tint le siege qu'environ trois mois, après lesquels Benoît trouva le moyen de

s'y ré
rens. M
scanda
clergé
quitter
en con
toit pa
ment a
cession
d'argen
chipsrêtr
de Grég
l'inconf
il avoit
la secon
que. Ai
tifes à l
vint rem

Vers l
un conc
beaucoup
dépôsa t
D'autres
son, que
ment po
qu'on n'
l'Eglise
tel que l
troit d'a

s'y rétablir, par le secours de ses parents. Mais continuant à mener une vie scandaleuse, & se voyant méprisé du clergé & du peuple, il se résolut à quitter une dignité, où l'idée qu'on en conservoit toujours ne lui permettoit pas de s'abandonner assez librement à ses vices. Pour faciliter cette cession, on lui donna une somme d'argent, & l'on mit à sa place l'Archiprêtre Jean Gralien, sous le nom de Grégoire VI. Quelque temps après, l'inconstant Benoît le chassa, comme il avoit fait Silvestre, & remonta pour la seconde fois sur le Siege Apostolique. Ainsi Rome comptoit trois Pontifes à la fois, quand Henri le Noir vint remédier à ces désordres l'an 1046.

Vers les fêtes de Noël, il fit tenir un concile à Sutri près de Rome, où beaucoup d'auteurs disent qu'on les déposa tous trois comme simoniaques. D'autres prétendent avec plus de raison, que Grégoire céda volontairement pour le bien de la paix; parce qu'on n'avoit pu sans simonie délivrer l'Eglise à prix d'argent, d'un fléau tel que la faction de Benoît. Il paroîtroit d'ailleurs bien hardi, d'imprim-

mer une flétrissure aussi honteuse à un homme, que Glabert auteur contemporain dit très-pieux, d'une sainteté reconnue, & d'une réputation qui répara tout le scandale qu'avoit donné son prédécesseur. Ce qu'il y a de certain, c'est que Grégoire se dépouilla des ornemens pontificaux, & renonça à la papauté qu'il avoit possédée environ vingt mois. Le S. Siege étant ainsi déclaré vacant; du consentement commun tant des Romains que des Allemands qui accompagnoient le Roi Henri, on élut Suidger, évêque de Bamberg, & Saxon de naissance. Le nouveau Pape prit le nom de Clément II, fut sacré le jour de Noël; & le même jour, il donna la couronne impériale au Roi Henri & à la Reine Agnès. Clément qui avoit été choisi, quoiqu'étranger, comme plus digne du pontificat qu'aucun des Romains naturels, se mit aussi-tôt en devoir de justifier par les œuvres la bonne opinion qu'on avoit de lui, spécialement par son zèle contre la simonie, abus le plus criant de ce temps-là. Mais il ne tint le S. Siege que neuf mois & demi. Il mourut le 9 d'octobre 1047, non en Allemagne,

com
trom
dant
mais
baye
lie,
se, po
main
mois
ché
pentir
Grotte
par les
Barthe
nent p
conçut
qu'à f
pour t
Dan
année
de Sta
Il étoit
bord f
mais il
des bér
gna tou
ble des
terre.
rendoie

comme l'ont cru quelques historiens trompés par le voyage qu'il y fit pendant le court espace de son pontificat ; mais suivant l'exact Muratori , à l'abbaye de S. Thomas d'Aposèle en Italie , près de Pesaro. Alors Benoît IX se porta de nouveau pour Pape , & se maintint sur le siege , jusqu'à ce qu'au mois de juillet de l'année suivante , touché d'un mouvement soudain de repentir , il fit appeller l'Abbé de la Grotte-ferrée près de Tusculum , & par les conseils de ce Saint , nommé Barthelemi & doué d'un talent éminent pour la conversion des pécheurs , conçut qu'il ne devoit plus penser qu'à faire pénitence. Alors il renonça pour toujours à sa dignité.

Dans les commencemens de cette année 1048 , mourut S. Poppon , abbé de Stavelo dans le diocèse de Liege. Il étoit né en Flandres , & avoir d'abord suivi la profession des armes : mais il fut prévenu de bonne heure des bénédictions d'en haut , & témoigna toujours un détachement admirable des objets les plus engageans de la terre. Comme ses belles qualités le rendoient fort cher à Baudouin le Barbu

Boll. t. 2.
p 638. sc. 6.
Bened. pag.
569.

comte de Flandres , & qu'il savoit en même temps se faire aimer de tous les seigneurs , l'un des principaux d'entre eux lui offrit sa fille en mariage. Poppon fit le sacrifice de cet établissement flatteur , pour aller embrasser la vie monastique à l'abbaye de S. Thierry près de Rheims. Le Bienheureux Richard de S. Vannes l'y ayant vu , le prit tellement en affection , qu'il l'attira auprès de lui à Verdun , avec le consentement de son Abbé. Poppon y fit venir ensuite sa mere Adélouève , qui étant veuve depuis long-temps , se fit recluse , & parvint à une sainteté qu'on honore d'un culte public. Le Comte de Flandres ayant soumis à l'abbé de S. Vannes le monastere de S. Vât d'Arras , Poppon en fut fait prévôt , sous le regne de S. Henri. Il alla trouver l'Empereur pour les intérêts de cette maison , & lui inspira les mêmes sentimens qu'à toutes les personnes avec qui il avoit des rapports. Il eut assez de pouvoir sur son esprit , pour faire abolir l'usage barbare de donner en spectacle certains malfaiteurs , exposés nus & frottés de miel à des ours. Quelque temps après , cet

Empereur
velo ,
Treves
ramener
nerent d
pereur
vêché d
défendre
ques de
copat se
la suite
artifice ;
ne puis-
noître c
charge d
time , p
toutes les
ses Etats
pon de
dans qua
Dans
faisoit. P
Né en
noblesse ,
Hongrie
gnités co
ne fut p
tant d'éc
repentir

Empereur lui donna l'abbaye de Stravelo, puis celle de S. Maximin de Treves, où les moines qu'il vouloit ramener à l'exacte régularité lui donnerent du poison, mais sans effet. L'Empereur Conrad lui voulut donner l'évêché de Strasbourg. Poppon, pour s'en défendre, alla jusqu'à s'attribuer quelques défauts qui excluient de l'épiscopat selon les canons. Et comme par la suite l'Empereur lui reprochoit cet artifice; Ah, Prince, répondit-il, que ne puis-je vous faire pareillement connoître combien je suis indigne de la charge d'abbé! Conrad redoublant d'estime, prit le parti de lui soumettre toutes les abbayes qui vaqueroient dans ses Etats : ce qui donna lieu à Poppon de rétablir la régularité jusque dans quatorze monasteres.

Dans le même temps, S. Gonthier Ibid. pag. 475. faisoit l'honneur de la vie érémitique.

Né en Thuringe de la plus illustre noblesse, parent de S. Etienne roi de Hongrie, pourvu de biens & de dignités convenables à sa naissance, il ne fut pas d'abord se préserver de tant d'écueils. Mais touché ensuite du repentir des péchés de sa jeunesse, il

donna ses riches possessions au monastere d'Hersfeld , du consentement de ses héritiers , & se mit sous la direction de S. Godehard qui en étoit alors abbé , & qui fut par la suite évêque d'Hildesheim. Il fit profession au monastere d'Altaha soumis au même supérieur ; & avec sa permission il se retira quelque temps après dans un désert des forêts de Bohême. Comme il avoit emmené avec lui quelques - uns des moines ses confreres , ils bâtirent plusieurs ermitages ou cellules qui formèrent une espece de monastere. Au commencement de sa conversion , il avoit éprouvé des peines extrêmes , dans la pratique de la pauvreté & du travail : dans sa dernière retraite , où il demeura trente-sept ans , lui & ses compagnons firent leurs délices des privations & des austérités ; ils n'usèrent que de la nourriture la plus insipide , & d'eau seulement pour boisson : encore ne prenoient-ils l'une & l'autre que par mesure. Le S. Roi de Hongrie son parent l'ayant engagé , non sans beaucoup de peine , à le venir voir , le fit manger à sa table ; mais il ne put jamais l'engager à manger de la viande.

Gonth
Roi , qu
tion , l'a
la Hong
tant plus
ric , le
enfants q
étoit mo
pere. Il
nombre
duite extr
Dieu , qu
particulie
les regles
avoit vou
succession
heur des
promis se
la virgin
céda aux
il persuad
ensemble
en rendit
du Prince
riage.
Après
sa sœur
comme il
qu'il par

monas-
ment de
la direc-
toir alors
évêque
au mo-
ême su-
n il se
s un dé-
omme il
ues - uns
bâtirent
qui for-
tere. Au
rsion, il
xtrêmes,
té & du
raire, où
ui & ses
ices des
s n'use-
plus in-
our boif-
l'une &
Roi de
engagé,
à le ve-
a table;
t à man-

Gonthier survécut sept ans à ce S. ^{Sur. ad. 20^e Aug.}
Roi, qui mourut le jour de l'assomp-
tion, l'an 1038. Cette mort plongea
la Hongrie dans une désolation d'au-
tant plus accablante, que son fils Eme-
ric, le seul qui restât de plusieurs
ensans qu'il avoit perdus en bas âge,
étoit mort quelque temps avant son
pere. Il est compté, comme lui, au ^{Ibid. 4. nov.}
nombre des saints : ame pure & con-
duite extraordinairement par l'esprit de
Dieu, qui avoit sur elle des vues toutes
particulieres. Le Roi Etienne, suivant
les regles ordinaires de la prudence,
avoit voulu en le mariant assurer la
succession de la couronne & le bon-
heur des peuples. Emeric qui avoit
promis secrètement à Dieu de garder
la virginité, se défendit d'abord, puis
céda aux instances de son pere : mais
il persuada à son épouse de garder
ensemble la continence ; comme elle
en rendit témoignage, après la mort
du Prince, qui suivit de près son ma-
riage.

Après celle du Roi, Pierre fils de
sa sœur fut élevé sur le trône. Mais
comme il étoit de race Allemande, &
qu'il parut accorder sa principale fa-

veut à ceux de cette nation ; les Hongrois élurent Aba beau-frere du Roi Erienne , & Pierre fut réduit à s'enfuir en Allemagne auprès de l'Empereur Henri le Noir. Aba prodigua le sang ; il immola pendant le carême les membres les plus considérables du Conseil , & vint ensuite pour célébrer la pâque à Chonad. Cette ville avoit alors un évêque digne des plus beaux siècles de l'Eglise. Gérard , Vénitien , & dès l'enfance engagé dans la vie monastique , avoit une réputation si bien établie de vertu & de doctrine , qu'en passant par la Hongrie pour aller en pèlerinage à Jérusalem , il avoit été retenu par le S. Roi Erienne , qui même lui avoit donné des gardes de peur qu'il ne s'échappât. Gérard se retira au monastere de Béel , que le Roi avoit bâti , à la priere de S. Gonthier. Il en fut tiré pour être placé sur le siege de Chonad , quand Erienne établit des évêchés dans les principales villes de son royaume. Il unit la vie solitaire à l'épiscopat , & montra tant d'éloignement du siècle , qu'il refusoit de loger dans les villes mêmes où il alloit prêcher. Il faisoit dresser une ca-

bane au
que réd
en foli
jour les
Un
la terre
pérance
roit alo
sent la
fêtes , &
imposât.
terent G
monie.
ment. L
le Roi s'a
la couron
multitud
ques , &
s'étonner
bune , si
parce qu
& de là
Le carême
le pardon
vous l'av
sang de
de mes p
avez rédu
pere à u

bane au coin d'un bois, ou dans quelque réduit écarté, pour y passer la nuit en solitaire, après avoir fait tout le jour les fonctions d'apôtre.

Un prélat si détaché des choses de la terre, étoit bien supérieur aux espérances & aux craintes humaines. C'étoit alors l'usage, que les rois portassent la couronne à toutes les grandes fêtes, & que l'évêque du lieu la leur imposât. Les seigneurs & les prélats inviterent Gérard à venir faire cette cérémonie. Gérard le refusa courageusement. Les autres évêques la firent, & le Roi s'achemina aussi-rôt vers l'Eglise, la couronne en tête, suivi d'une grande multitude de seigneurs, d'ecclésiastiques, & de peuple. Le S. Evêque, sans s'étonner de l'appareil, monta à la tribune, se fit suivre par un interprète, parce qu'il ne savoit pas le Hongrois; & de là, parla au Roi en ces termes: Le carême est institué, pour procurer le pardon aux pécheurs contrits; & vous l'avez profané par l'effusion du sang de mes ouailles, par le meurtre de mes plus chers enfans. Oui, vous avez réduit pour moi le doux nom de père à un titre sans objet. Entendez

AA. Bened.
c. 6.

donc d'un homme prêt à mourir pour J. C. au lieu des paroles de paix dont vous vous êtes rendu indigne, entendez ce que le Tout-puissant ordonne de votre sort. La troisième année de votre regne, le glaive vengeur s'élèvera contre vous; vous perdrez avec la vie, la couronne qui est le fruit de vos crimes. Ceux des courtisans qui entendoient la langue Latine dans laquelle s'énonçoit l'Evêque, faisoient signe à l'interprete de dissimuler: mais l'intrépide pasteur voyant trembler; Crains Dieu seul, lui dit-il, & rends toutes les paroles de son ministre. L'interprete obéit ponctuellement, & l'événement montra que l'Evêque avoit l'esprit de prophétie. Il prédit sa propre mort, qui n'arriva qu'après celle d'Aba, & que l'Eglise honore comme celle d'un martyr.

Cependant Henri le Noir rétablit sur le trône de Hongrie le Roi Pierre, qui prit Aba & lui fit trancher la tête. Mais les Hongrois toujours mécontents de ce Prince, rappellerent quelques seigneurs fugitifs, au nombre desquels étoit André parent de S. Erienne. Estant aussi-tôt la haine du nom Alle-

mand
ils mass
purent
autres F
& brûl
pirenc
rent bru
étoit, &
blés, ra
Seigneur
ché, ils n
il respire
d'un coup
yeux cre
peu de
fur ensui
s'en fallo
fureurs e
gion, qu
it venir à
née 1047
du massac
ser la cou
Erienne,
se firent
puis défer
nisme à t
de la vi

mand au nom Chrétien en général, ils massacrèrent tous les Latins qu'ils purent surprendre, chassèrent tous les autres Fideles, tant clercs que laïques, & brûlerent une infinité d'églises. Ils prirent S. Gérard à Pest; le renversèrent brutalement avec le char où il étoit, & l'assommerent à coups redoublés, tandis qu'il disoit à voix haute : Seigneur, ne leur imputez pas ce péché, ils ne savent ce qu'ils font. Comme il respiroit encore, ils l'acheverent, d'un coup de lance. Le Roi Pierre eut les yeux crevés, & mourut de douleur peu de jours après. Le Duc André fut ensuite placé sur le trône. Mais il s'en falloit bien qu'il approuvât les fureurs exercées contre la vraie religion, qu'il professoit sincèrement. Il fit venir à Albe-Royale cette même année 1047, trois évêques qui restoit du massacre des Fideles, se fit imposer la couronne qui avoit servi à Saint Etienne, & que tous ses successeurs se firent le même honneur de porter, puis défendit les observances du Paganisme à tous les Hongrois, sous peine de la vie. Depuis le regne de ce

Prince, la Hongrie demeura Chrétienne.

Dubrav. l.
VII. p. 52.

Le feu de la discorde ne causa guere moins de désordres en Pologne, que la fureur idolâtre en Hongrie. Depuis l'an 1034 que mourut le Roi Micislas, son fils Casimir étant trop jeune pour gouverner, & la Reine Rixa s'étant rendue généralement odieuse, il y eut sept ans d'anarchie. Chaque Seigneur ne pensant qu'à son intérêt propre, & s'embarrassant encore moins de la religion que du bien de l'Etat, elle tomba dans un tel mépris, que les évêques étoient réduits à se cacher, & qu'on pilloir à l'envi les églises. Brétislas, duc de Bohême & grand ennemi des Polonois, pénétra, quoique chrétien, dans le cœur du pays, en prit les meilleures villes, & Gnesne même qui en étoit la capitale. Il dépouilla la grande église, qui étoit extrêmement riche, & enleva entr'autres choses un crucifix d'or du poids de trois cents livres, avec trois tables d'or tout émaillées des pierreries les plus précieuses. Les évêques de Pologne en portèrent leur plainte à Rome: mais c'étoit Benoît IX qui occupoit alors le S. Siege.

Siege
cont
aux
rent
de b
pable
En
chie,
sur l
Roi :
avait
ils ig
Ils dé
cette
en Al
rés, qu
& s'éto
rendus
Odilon
Prince
de la
noblesse
de reg
royaum
de ses
n'étoit
doit tell
venoienn
parler s

Tome

Siege. Les cardinaux qui avoient sa confiance, firent de belles promesses aux Polonois malheureux, & trouverent dans les présens des Bohêmiens, de bonnes raisons d'absoudre les coupables.

Ennuyés enfin de cette funeste anarchie, les Polonois résolurent de mettre sur le trône le fils de leur dernier Roi : mais depuis le long temps qu'il avoit pris la fuite, ainsi que sa mere, ils ignoroient ce qu'il étoit devenu. Ils députerent pour s'en informer, vers cette Princesse qu'on savoit réfugiée en Allemagne. Elle apprit aux députés, que Casimir avoit passé en France, & s'étoit fait moine à Cluny. S'y étant rendus, & ayant obtenu de l'Abbé Odilon la permission de parler au Prince ; Nous venons, lui dirent-ils, de la part des grands & de toute la noblesse de Pologne, vous conjurer de regarder en pitié ce déplorable royaume, & de venir mettre fin à l'excès de ses maux. Casimir répondit qu'il n'étoit plus à lui-même, qu'il dépendoit tellement de son Abbé, comme ils venoient de le voir, qu'il n'avoit pu leur parler sans sa permission. Ils s'adressa-

Tome X.

I

Longin.
Annal. Pol.
ad an 1044.

E
eura Chré-
causa guere
logne, que
rie. Depuis
Roi Micif-
trop jeune
ne Rixa s'é-
odieuse, il
Chaque Sei-
intérêt pro-
ore moins
de l'Etat,
épris, que
à se ca-
l'envi les
Bohême &
, pénétra,
cœur du
villes, &
la capitale.
, qui étoit
ra entr'au-
du poids
ois tables
ies les plus
ologne en
: mais c'é-
alors le S.
Siege.

serent aussi-tôt à S. Odilon qui leur dit de son côté , que leur demande passoit de beaucoup son pouvoir , qu'il n'y avoit que le Pape seul qui pût faire ce qu'ils demandoient pour un moine déjà profès , & même revêtu du diaconat.

Longin, ubi
supr.

Les députés allèrent jusqu'à Rome, firent à Benoît IX une peinture touchante des calamités de la Pologne, & du besoin qu'elle avoit de Casimir, pour la conservation tant de la religion que du royaume. Le cas étoit singulier, & la dispense encore sans exemple. Le Pape, après avoir bien consulté, disent les historiens de Pologne venus long-temps après & seuls garans d'un fait si étrange, le Pape souscrivit à cette requête. Il ne fut pas seulement permis au Moine Casimir de retourner au siècle, mais encore de se marier, à charge pour tout noble Polonois, de payer chaque année au S. Siege un denier de redevance. Casimir retourna effectivement dans sa patrie, y fut reconnu roi, puis épousa Marie sœur du Prince des Russes, dont il eut plusieurs enfans. Il conserva beaucoup d'estime &

d'affec-
établi
Le
ces p
gieuse
les bo
ny &
l'un &
princi
rappel
l'Emp
mœurs
à la sc
& qui
tion g
digue
vant a
par l'é
avoit é
pour a
ter au
On cra
en exi
paix a
dire q
nes ci-
tion de
plus qu
tains j

d'affection pour l'ordre de Cluny, qu'il établit en Pologne.

Les vertus qui attiroient de si loin ces prosélytes augustes à la vie religieuse, ne se concentroient pas dans les bornes du cloître. Odilon de Cluny & Richard de S. Vannes, religieux l'un & l'autre, furent les instrumens principaux dont Dieu se servit pour rappeler les peuples nombreux de l'Empire François à cette douceur de mœurs qui n'est pas moins favorable à la société que glorieuse à l'évangile, & qui est devenue l'objet de l'émulation générale des autres nations. La digue opposée quelques années auparavant aux violences & aux barbaries, par l'établissement de la paix de Dieu, avoit été élevée trop précipitamment, pour avoir une force capable de résister au torrent de la longue habitude. On craignit de ne plus rien obtenir en exigeant trop, & l'on réduisit cette paix au terme d'une treve; c'est-à-dire qu'au lieu de soumettre aux peines ci-devant décernées toute infraction de la paix, on ne les infligea plus qu'à ceux qui la violoient à certains jours de la semaine, & à cer-

T. 9. Conc.
p. 913. Glab.
v. 4. 1.

ains temps de l'année. On restreignit la cessation des hostilités aux jours & aux temps où s'étoient opérés les mystères de notre salut. Ainsi depuis le mercredi soir jusqu'au lundi matin, depuis le premier dimanche de l'avent jusqu'après l'octave de l'épiphanie, depuis le premier dimanche de carême jusqu'après l'octave de pâque, depuis le dimanche d'avant l'ascension jusqu'après l'octave de la pentecôte, de même aux vigiles & aux jours de fêtes tant de la Vierge que des saints honorés solennellement, il demeura défendu, sous les peines les plus rigoureuses, d'attaquer son ennemi, soit pour lui faire injure, soit pour répéter à main armée ce qu'il auroit envahi.

Alors S. Odilon & le Bienheureux Richard employèrent tout l'ascendant de leur sainteté & de leur génie, à faire refleurir les vertus sociales avec les vertus chrétiennes. Les troubles occasionnés en Normandie par la minorité du Duc Guillaume, surnommé dans la suite le Conquérant, y firent rejeter la treve. Richard y alla prêcher, & n'eut d'abord que peu de succès : mais Dieu parut le venger de

tette
afflige
qu'on
ceux
n'en p
près
mépris
leur f
treve,
vin où
guérit
lades,
die, m
ces où
Le conc
cher leu
qu'on re
de ce vi
à quelq
Après la
Verdun
évêché à
constam
nées apr
avec tou
cite quelq
rés, mèn
S. Odi
chevêché

tette indocilité. Toute la province fut affligée d'une maladie pestilentielle, qu'on nomma le mal des ardens; & ceux qui en étoient atteints, croyoient n'en pouvoir trouver le remède qu'auprès du saint orateur qu'ils avoient méprisé. Il les recevoit avec douceur, leur faisoit jurer l'observation de la trêve, puis leur donnoit à boire d'un vin où l'on avoit mis des reliques. Il guérit par-là un grand nombre de malades, non seulement de la Normandie, mais de plusieurs autres provinces où la contagion s'étoit répandue. Le concours de ceux qui venoient chercher leur guérison étoit si continuel, qu'on tenoit toujours un vase rempli de ce vin, afin qu'ils pussent en boire à quelque heure qu'ils arrivassent. Après la mort de Rambert évêque de Verdun, l'Empereur voulut donner cet évêché à l'Abbé Richard, qui le refusa constamment. Il mourut quelques années après, dans un âge fort avancé, avec toute la réputation d'un saint. On cite quelques miracles, qu'il avoit opérés, même de son vivant.

S. Odilon, de son côté, refusa l'archevêché de Lyon, envié dans le même

temps par une foule d'ambitieux. Ni les alarmes de cette Eglise convoitée par tant d'aspirans indignes, ni les instances des Fideles, ni les menaces du Souverain Pontife auquel il étoit si soumis en toute autre chose, ne purent jamais ébranler son humilité. On ne s'abstint de lui faire violence, que par les réflexions que sa constance donna lieu de faire sur l'utilité inappréciable dont il étoit à tout l'ordre monastique. La douceur de son caractère servoit sur-tout à rendre son zèle efficace. Il n'étoit inexorable, qu'à l'égard de ces pestes de communautés, qui sement la zizanie entre les freres, & qu'il chassoit irrémissiblement. Pour les autres fautes, il se monroit toujours prêt à pardonner. Il avoit coutume de dire, que s'il avoit à être repris du Souverain Juge, il aimoit beaucoup mieux l'être pour trop de bonté que pour trop de rigueur. Il faisoit néanmoins observer ponctuellement la regle; mais en la faisant aimer, & en usant plutôt de la bonté d'un pere, ou même de la tendresse d'une mere, que de l'empire d'un abbé. Il parut formé par la grace,

pou
ma
quel
qui
ses
cour
dans
men
la d
grace
taille
des
mée
traits
ples
& re
condi
par l
dérat
princ
No
tres,
déces
Adél
myste
Saint
une d
força
mour

pour rendre la vertu généralement aimable à tous les hommes qui avoient quelque rapport avec lui. La simplicité qui lui étoit naturelle, la franchise de ses procédés, l'ingénuité de ses discours, son extrême complaisance qui dans les occasions se prêtoit à l'enjouement & à tout ce qui ne blessait pas la décence, un extérieur plein de graces & de noblesse, quoiqu'avec une taille médiocre, des cheveux blancs, des yeux pleins de vie, une voix animée & insinuante, tous les autres traits dont le peint un de ses disciples, le rendoient également aimable & respectable aux hommes de toute condition. On voit par ses lettres & par leurs réponses, en quelle considération il étoit auprès des plus grands princes de son temps.

Nous avons de lui, outre ses épîtres, la vie de S. Mayeul son prédécesseur, celle de l'Impératrice Sainte Adélaïde, plusieurs sermons sur les mystères de Notre-Seigneur & de la Sainte Vierge, pour laquelle il avoit une dévotion toute particulière. Il s'efforça sur-tout de lui plaire, par l'amour de la pureté : il eut si conf-

talement à cœur la conservation de cette vertu dans toute son intégrité, que jusqu'à l'âge de quatre-vingt-huit ans où il mourut, il fit voir toute la réserve & la pudeur timorée d'une jeune vierge; en sorte qu'on l'appelloit la vierge de cent ans. Il finit ses jours dans l'exercice de son zèle infatigable, au monastere de Souvigni qu'il visitoit, le premier jour de l'année 1049, la cinquante-sixieme de son gouvernement. Il ne voulut pas désigner son successeur, de peur que cette coutume observée depuis la fondation de l'ordre, n'y passât en loi. On élut, après sa mort, Hugues prieur de Cluny, âgé de vingt-cinq ans seulement, mais d'une vertu qui l'a fait compter à son tour au nombre des saints.

C'est à S. Odilon que l'on doit l'établissement de la dévotion qui se solennise pour tous les morts le lendemain de la fête de tous les saints. On croit qu'il y fut engagé par un saint ermite, qui vivoit retiré dans une petite île sur les côtes de la Sicile. Un pèlerin François qui revenoit de Jérusalem, fut jetté sur ce rocher par une tempête. L'ermite qu'il alla visi-

ter,
naste
Assur
conn
noître
vous-
vous
répliq
prits
pieuse
aumôn
nes qu
mais il
dilon
vous
vous pr
ce sain
leurs b
ames. L
mission
donna
de son
lendem
moratio
en disa
Morts,
messe s
les cloc
cret qu

ter, lui demanda s'il connoissoit le monastere de Cluny & l'Abbé Odilon. Assurément, répondit le pèlerin, je les connois, & me fais gloire de les connoître ; mais d'où les connoissez-vous vous-même, & pourquoi me faites-vous cette question ? J'entends souvent, répliqua le solitaire, les malins esprits murmurer contre les personnes pieuses, qui par leurs prieres & leurs aumônes délivrent les ames des peines qu'elles souffrent en l'autre vie : mais ils se plaignent principalement d'Odilon & de ses religieux. Quand donc vous serez arrivé en votre patrie, je vous prie au nom de Dieu, d'exhorter ce saint abbé & ses moines à redoubler leurs bonnes œuvres pour ces pauvres ames. Le Pèlerin s'acquitta de sa commission. En conséquence, Odilon ordonna que dans tous les monasteres de son institut, on fît tous les ans le lendemain de la Toussaints la commémoration de tous les Fideles trépassés, en disant dès la veille les vêpres des Morts, le lendemain les matines, la messe solennelle, & en sonnant toutes les cloches. On conserve encore le décret qui en fut dressé à Cluny, tant

Vit. Odil.

c. 13.
Glab. l. 5.

c. 1.

pour ce monastere que pour tous ceux de sa dépendance. Une pratique si pieuse passa bientôt à d'autres églises, & devint après quelque temps, l'observance universelle de tout le Monde Catholique.

Tandis que l'évangile & la simplicité de la foi adouciſſoient de jour en jour les mœurs des Occidentaux, & les rendoient sensibles à l'intérêt même de leurs freres défunts, les Grecs se déchirant entr'eux jusque sur le trône, ne sembloient plus faire qu'un jeu des mœurs & de la piété, de l'Erat & de la religion. Romain-Argyre ne pensoit qu'à jouir paisiblement de l'Empire, dont l'adultere lui avoit frayé la route, quand un nouvel adultere aggravé par le parricide le lui enleva. L'Impératrice Zoé, pour qui il avoit abandonné une digne épouse, se prit de passion pour un Paphlagonien nommé Michel, changeur de profession & faux monnoyeur; mais très-bel homme, & frere de l'Eunuque Jean tout-puissant auprès d'Argyre. Après s'être abandonnée secrètement à ce misérable, elle employa l'eunuque son frere, pour donner à l'Empereur un poison lent, qui lui causa

Cedr, pag.
733.

une
me
mo
fer
onz
I
la p
che
de v
avoi
fise f
triar
ner
mier
Patria
mais
lui do
autan
fut c
nien
de te
mence
sion d
point
vine.
qui m
lieu d
dans la
en croy

une longue maladie & le fit cruellement souffrir. Trouvant ensuite qu'il ne mouroit point assez tôt, elle le fit étouffer dans le bain, un jour de jeudi-saint, onzième d'avril 1034.

La même nuit, comme on chantoit la passion, on envoya dire au Patriarche Alexis de la part de l'Empereur, de venir promptement au palais. On avoit paré la chambre dorée : Zoé assise sur le trône présenta Michel au Patriarche, en lui proposant de leur donner la bénédiction nuptiale. Le premier sentiment d'horreur tenoit le Patriarche dans quelque incertitude ; mais on leva toutes les difficultés, en lui donnant cinquante livres d'or, & autant à son clergé. Ainsi le mariage fut célébré, & Michel le Paphlagonien déclaré Empereur. Il tomba peu de temps après dans un état de démence, qui avoit l'air d'une possession du démon, & qu'on ne manqua point d'attribuer à la vengeance divine. Il survint une longue sécheresse, qui menaça d'une entière stérilité. Au lieu de chercher la fin de ces maux dans la réparation des forfaits qu'on en croyoit la cause, ces hypocrites mé-

prisables n'employèrent que le masque de la religion. Michel avoit plusieurs freres, à qui l'Eunuque Jean avoit distribué les premières charges de la Cour. On ordonna une procession, où chacun d'eux fit son personnage : Jean portoit la sainte image d'Edesse, le Grand-Domestique portoit la lettre de J. C. à Abgar, & le Protovestiaire les langes sacrés. Le Patriarche se mit sur la scène, avec son clergé : mais au lieu de la pluie qu'on demandoit, il vint une grêle qui brisa les toits, rompit les arbres, & ravit le peu d'espérances que laissoit la sécheresse.

L'Eunuque Jean, plus Empereur que Michel, voulut encore être patriarche, & plusieurs métropolitains se prêterent à ses desirs. Les ressources avoient manqué au Patriarche Alexis, pour faire observer la loi divine : il en retrouva pour ce qui l'intéressoit personnellement. Il fit remettre aux prélats qui lui étoient contraires, un écrit conçu en ces termes : Puisque vous prétendez que mon entrée au pontificat n'a pas été canonique, il faut déposer en même temps les évêques que j'ai ordonnés pendant onze ans d'épis-

copa
vou
les p
nés p
mêm
plus
sister
Q
reçut
salon
phanc
rétrib
sa dé
des,
avec c
vide r
chel
temps
deman
ter, ju
ques f
que p
n'en a
L'Emp
suspect
ouvrir
mille
trente.
pour u

copar ; alors je céderai le siege à qui voudra l'occuper. A cette déclaration, les prélats factieux, la plupart ordonnés par Alexis, tremblèrent pour eux-mêmes : ils n'osèrent pousser les choses plus loin, & Jean fut obligé de se délistier de sa prétention.

Quelque temps après, l'Empereur reçut des plaintes du clergé de Thessalonique, contre l'Archevêque Théophane qui ne leur fournissoit pas leurs rétributions annuelles. Michel qui dans sa démenche avoit des momens lucides, l'exhorta d'abord avec sagesse & avec douceur à les satisfaire : mais l'avide métropolitain refusa d'obéir. Michel dissimulant laissa couler quelque temps sans rien dire, puis lui envoya demander cent livres d'or à emprunter, jusqu'à ce qu'il eût recouvré quelques fonds qu'il attendoit. L'Archevêque protesta au nom de Dieu, qu'il n'en avoit pas plus de trente livres. L'Empereur qui avec raison tenoit pour suspect ce serment d'un avare, fit ouvrir le trésor, où l'on trouva trois mille trois cents livres d'or au lieu de trente. Sur cette somme exorbitante pour un évêque, il fit donner au clergé

Cedr. pag 740.

tout ce qui lui étoit dû, & distribua le reste aux pauvres. Le Prélat parjure fut chassé de son siege, & son successeur chargé de payer une somme annuelle au Prince.

La maladie de Michel n'attaquant plus seulement sa raison, mais le faisant trembler pour sa vie, il sentit de vifs remords de ses crimes, abdiqua l'Empire l'an 1041, & se retira dans un monastere, où il mourut sous l'habit monastique le 10 décembre de la même année. Zoé se trouvoit affranchie par-là de l'Eunuque, qui régnoit véritablement sous le nom de l'Empereur son frere. Cette femme, aussi ambitieuse que dissolue, auroit bien voulu retenir toute seule le pouvoir qu'elle recouvroit : mais alors les dispositions du peuple ne se trouvant pas conformes aux siennes, elle adopta pour son fils un neveu de Michel le Paphlagonien, appelé aussi Michel, & surnommé Calafate, du métier de son pere Etienne qui avoit été calfateur de navires. Quatre jours après la mort de son oncle, elle le fit proclamer Empereur. Ne croyant pas encore son autorité assez bien établie sur la bas-

sesse
soit,
les p
vie i
sa ma
cuter
Pe
nouve
fiance
gnant
seurs
légue
ensuit
blic :
miren
parjur
n'avo
meren
dora.
gieren
peuple
ver le
envoyé
voulut
seule :
nir sa
la pren
femme
mois ;

seffe du ministre qu'elle se choisif-
soit, elle lui fit promettre sous
les plus terribles sermens , que toute sa
vie il la révérerait comme sa mere &
sa maîtresse , & qu'il ne feroit qu'exé-
cutter ses ordres.

Peu de mois après néanmoins , le
nouvel Empereur ayant donné sa con-
fiance à Constantin son oncle , & crai-
gnant de périr comme ses prédéces-
seurs de la main de Zoé , la fit re-
léguer dans l'île du Prince. Il voulut
ensuite justifier sa conduite en pu-
blic : mais les citoyens furieux se
mirent à crier à l'ingratitude & au
parjure ; & au défaut de Zoé qu'ils
n'avoient pas sous la main , ils procla-
merent Impératrice , sa sœur Théo-
dora. Michel & Constantin se réfug-
ierent au monastere de Stude. Le
peuple les en arracha , & leur fit cre-
ver les yeux ; après quoi , ils furent
envoyés en exil. Zoé de retour à C. P.
voulut encore s'arroger l'Empire à elle
seule : mais le peuple l'obligea d'y re-
tenir sa sœur associée. On vit alors pour
la première fois l'Empire soumis à deux
femmes : ce qui ne dura pas deux
mois ; puisque Michel - Calafate fut

déposé le 21 d'avril, & Constantin-Monomaque reconnu le 11 juin suivant. Les historiens qui attribuent trois mois de durée à ce regne des femmes, ont été induits en erreur par la méthode des Grecs qui comptent comme mois pleins, celui où l'événement commence & celui où il finit. Cependant Zoé, par ses artifices & par des largesses qui alloient jusqu'à la prodigalité, eut toujours beaucoup plus d'autorité que Théodora. Mais l'une & l'autre mêlant aux affaires les plus sérieuses les amusemens frivoles de leur sexe, toutes deux ensemble se trouverent incapables de gouverner. Elles prirent goût sur-tout à composer des parfums; & telle parut être sous leur regne la fonction capitale de la souveraineté. La fiere & vicieuse Zoé, en vieillissant, donna dans toutes les petitesse d'une dévotion superstitieuse. Elle honoroit particulièrement une image du Sauveur qu'elle avoit ornée avec un soin puéril, la saluoit d'un air familier, lui parloit à voix haute, comme à une personne vivante & ordinaire, & quelquefois versoit devant elle des torrens

de larmes
& faisoit
lâches.

Enfin
cessité
eu pou
Monor
le Pap
de la C
rappella
soixante
juin 10
ronner
Il ne pa
aient fai
complai
loux, q
pureté d
de févrie
triarche
rain Jug
cat pass
chez lui
à-dire de
que l'En
pour suc
avoit été
qui conf
Avant ce

de larmes, qui couloient à sa volonté & faisoient crier à la sainteté par ses lâches adulateurs.

Enfin elle sentit elle-même la nécessité de faire un Empereur. Elle avoit eu pour amant, Constantin surnommé Monomaque, qui fut exilé par Michel le Paphlagonien. Après avoir éloigné de la Cour sa sœur Théodora, elle rappella Constantin d'exil. Agée de soixante-trois ans, elle l'épousa le 11 juin 1042, & le lendemain le fit couronner Empereur par le Patriarche. Il ne paroît pas que ces troisièmes noces aient fait la moindre difficulté auprès du complaisant Alexis & de ses Grecs si jaloux, quand il leur convenoit, de la pureté de leur discipline. Le vingtième de février de l'année suivante, ce Patriarche alla rendre compte au Souverain Juge de dix-sept ans de pontificat passés comme on a vu. On trouva chez lui vingt-cinq centenaires, c'est-à-dire deux mille cinq cents livres d'or, que l'Empereur fit enlever. Alexis eut pour successeur Michel-Cérulaire qui avoit été exilé pour crime d'Etat, & qui consumma le schisme des Grecs. Avant cette révolution funeste, afin de

Cedr. pag.

758.

prémunir les autres Eglises contre un si grand scandale, la Providence voulut remédier à celui qui désoloit depuis long-temps le Siege Apostolique, en plaçant dans ce centre de l'unité un Pontife capable de lui rendre par son mérite & ses vertus son ancienne splendeur. Depuis la mort du Pape Clément II, le S. Siege avoit été plus de neuf mois sans pontife, ou du moins sans pontife légitime. On ne lui donna Damase II pour successeur, que le 17 juillet 1048, jour auquel Benoît IX abdiqua sans retour. Jamais cependant cette grande place n'eut un besoin plus pressant d'être remplie, & l'Empereur Henri III ne manquoit pas de zèle, pour le faire dignement. Mais on y vouloit placer Halinard archevêque de Lyon, qui par un détachement bien exemplaire, tandis que tant d'autres s'efforçoient d'y parvenir à force d'argent, évita long-temps de se montrer de peur d'être élu. L'Empereur choisit donc en Allemagne, avec les députés du S. Siege, Poppon, évêque de Brixen, & l'envoya à Rome, où il fut reçu avec applaudissement, & prit le nom de Damase : mais il ne

rint
mou
S
fit te
blée
dép
le ch
remé
non,
pereu
prélat
mine
tous
s'étoit
deux
inviol
tibles
les fut
pris. I
Il réfi
confes
péchés
pontifi
qui en
mais f
lution.
manife
déclara
son é

rent le siège que vingt-trois jours, & mourut à Palestrine, le 8 août 1048.

Sur la fin de la même année, Henri fit tenir à Worms une grande assemblée de prélats & de seigneurs avec les députés de Rome, pour délibérer sur le choix d'un Pontife, capable enfin de remédier aux maux de l'Eglise. Brunon, évêque de Toul & parent de l'Empereur, se trouvoit présent. C'étoit un prélat de quarante-six ans, de bonne mine, d'une affabilité qui lui gagnoit tous les cœurs, d'une vertu qui ne s'étoit jamais démentie depuis vingt-deux ans d'épiscopat, & d'une fidélité inviolable jusque dans les moindres articles de la discipline. Il réunit tous les suffrages, & lui seul en parut surpris. Il en fut encore bien plus affligé. Il résista de tout son pouvoir, fit une confession publique, où il exagéra ses péchés pour se faire croire indigne du pontificat, versa des torrens de larmes qui en tiraient de tous les assistans, mais sans leur faire changer de résolution. Enfin il céda à des signes si manifestes de la volonté de Dieu, en déclarant encore qu'il ne consentoit à son élection, qu'à condition qu'elle

Sæcul. 9.
Bened. part.
2. c. 68.
Boll. ad 19.
apr.

feroit confirmée unanimement par le clergé & le peuple Romain.

Il quitta aussi-tôt Worms, alla célébrer les fêtes de Noël dans son Eglise de Toul, & partit après pour Rome en habit de pèlerin, faisant de son voyage un exercice de pénitence, & s'efforçant par la continuité de toute sorte de bonnes œuvres, d'attirer les bénédictions du Ciel sur les prémices de son ministère. Sa suite grossissoit de ville en ville, par une infinité de personnes qui accouroient de toute part. Quand il approcha de Rome, toute la ville vint au devant de lui, en chantant des psaumes & des cantiques. Il unit ses vœux aux leurs, descendit de cheval, & marcha nuds pieds un assez long espace de chemin. Avant de mettre le pied dans la ville, il dit au peuple & au clergé : J'ai été choisi en la manière que vous savez, pour gouverner votre Eglise ; mais suivant les canons, l'élection du clergé & du peuple doit précéder tout autre suffrage. C'est pourquoi je vous prie de me déclarer vos sentimens, avec une pleine liberté. Comme je ne suis venu que malgré moi, je m'en retournerai

volo
moi
prou
Les
dés
ce d
& de
prit
perso
votre
rétabl
secour
porter
impos
ne tro
& des
si-tôt
de la
12 qui
carême
dernier
rée du
fut de
jours.
Ce
fut pas
à la réf
faisoien
particul

volontiers ; & j'y suis déterminé, à moins que mon élection ne soit approuvée d'un consentement unanime. Les Romains accoutumés à des procédés bien différens, ne répondirent à ce discours que par des bénédictions & des cris d'alégresse. Hé bien, reprit Brunon, puisque le choix de ma personne vous est agréable, secondez votre Pontife dans ses efforts pour le rétablissement des mœurs, & par le secours de vos prières aidez - moi à porter le pesant fardeau qui m'est imposé. On cria de toute part, qu'il ne trouveroit que des enfans dociles, & des coopérateurs zélés. Il entra aussitôt dans Rome, le 2 février jour de la purification, & fut intronisé le 12 qui étoit le premier dimanche de carême de l'année 1049. C'est de ce dernier jour que l'on compte la durée du pontificat de Léon IX, qui fut de cinq ans, deux mois & sept jours.

Ce saint & laborieux Pontife ne fut pas plutôt en place, qu'il mit la main à la réforme des abus multipliés qui faisoient gémir l'Eglise. La simonie en particulier étoit telle en Italie, qu'au

premier bruit d'interdire le ministère à tous ceux qui avoient été ordonnés d'une manière simoniaque, les prêtres & les évêques publièrent que les fonctions ecclésiastiques & les messes même alloient cesser dans presque toutes les églises. La grandeur du mal fut pour le Pape un motif plus pressant d'en accélérer le remède. Il ne prit que le temps nécessaire pour rassembler les évêques, & tint un concile à Rome dès le vingt-sixième jour du mois qui suivit celui de son installation. Cependant comme on lui représenta que suivant le décret de Clément II les clercs ordonnés par des simoniaques pouvoient exercer leurs fonctions après quarante jours de pénitence, Léon adopta cette règle. Aussi tôt après les solennités du temps de pâque, & dans la semaine même de la pentecôte, il alla tenir un nouveau concile à Pavie, pour mettre en vigueur dans ces contrées les réglemens du concile Romain. Ensuite il passa les Alpes, confirma en route l'exemption de l'abbaye de Cluny, & se rendit à Cologne, pour la fête de S. Pierre qu'il y célébra avec l'Empereur. Il accorda plusieurs privilèges à Héri-

man
tres f
pour
chanc
De
rimar
& ave
France
relique
premie
dédica
noit de
rinoit
lébratio
sans fair
que ni
roient
obligé
de son
belles.
noit mo
simoniaq
en des m
tres défo
nimadver
gea le ren
qu'on le
dans l'esp
secondé p

man archevêque de cette ville : entr'autres faveurs , il lui conféra pour lui & pour ses successeurs la dignité d'archichancelier du S. Siege.

De là il annonça , à la demande d'Hérimare abbé de S. Remi de Reims , & avec l'agrément de Henri roi de France , qu'il iroit faire l'élévation des reliques de l'Apôtre des François le premier d'octobre , & le lendemain la dédicace de l'Eglise nouvelle qu'on venoit de lui bâtir. Il ajouta , qu'il désiroit les trois jours suivans à la célébration d'un concile : mais le Roi , sans faire un refus formel , répondit que ni lui ni ses évêques ne pourroient s'y trouver , parce qu'il étoit obligé de marcher avec tous les prélats de son royaume contre des vassaux rebelles. Cette opposition au concile venoit moins du Roi , que des prélats simoniaques , & des seigneurs engagés en des mariages incestueux ou en d'autres désordres également soumis à l'anéantissement de l'Eglise. Le Pape jugea le remède d'autant plus nécessaire , qu'on le craignoit davantage. Il partit dans l'espérance de se voir au moins secondé par un bon nombre de pré-

lats , revit en passant sa chere Eglise de Toul à laquelle on l'avoit enlevé malgré lui , & dont il conserva toujours le titre avec le souverain pontificat , & se rendit à Reims le jour de la Saint Michel , comme il l'avoit annoncé.

Hist. De-
dic. in fac.
6. Bened. p.
715.

Il ne s'étoit pastrompé , en comptant sur l'amour & la vénération des François pour le Chef de l'Eglise. Une multitude prodigieuse de Fideles , accourus même des Etats voisins , des gens de toute langue , de tout sexe , de toute condition , sans excepter les moines & les solitaires , vinrent à la suite des prêtres & de plusieurs évêques , au devant du Vicaire de J. C. en faisant monter jusqu'aux cieux leurs cantiques & leurs acclamations. Il alla descendre à l'église de S. Remi , qui fut à l'instant remplie d'une telle multitude , que le Pape ne pouvant plus y rentrer , fut obligé de se faire dire la messe dans son appartement. La veille de la cérémonie , la foule ne faisant qu'augmenter sans qu'on pût faire sortir personne , il menaça de repartir pour Rome , & de laisser la dédicace. Aussi-tôt & sans nulle contrainte , tout ce peuple se retira respectueusement.

Le

Le j
évêqu
d'aut
Po
la pré
vêque
tous
des G
chœur
abbés
entre
chevêq
vers le
on eut
Pierre
posa les
à délibé
usurpati
sur les
tueux &
moines
excès d'i
ment da
vances
Pape ad
évêques
apostoliq
de conse
ment , si
Tome

Le jour du concile, il se trouva vingt évêques, cinquante abbés, & beaucoup d'autres ecclésiastiques de distinction.

Pour éviter toute dispute quant à la préséance, sur-tout entre les archevêques de Reims & de Treves qui tous deux prétendoient à la primatie des Gaules, on rangea au milieu du chœur les sieges en cercle, ceux des abbés derriere les évêques, & le Pape entre l'archevêque de Rheims & l'archevêque de Treves, la face tournée vers le tombeau de S. Remi. Quand on eut fait silence & quelques prieres, Pierre diacre de l'Eglise Romaine proposa les articles sur lesquels on avoit à délibérer; savoir, de la simonie, des usurpations & des exactions des laïques sur les églises, des mariages incestueux & adultérins, de l'apostasie des moines & des clercs, & de quelques excès d'impudicité introduits apparemment dans les Gaules avec les observances des derniers Manichéens. Le Pape adressant ensuite la parole aux évêques, leur enjoignit par l'autorité apostolique & sous peine d'anathème, de confesser publiquement & sous serment, si quelqu'un d'eux n'avoit pas

reçu ou donné les ordres sacrés par simonie. Tous se purgerent aussi-tôt par serment, à l'exception de cinq, dont ceux de Langres & de Nantes seulement, dans un examen plus approfondi, se trouverent véritablement coupables : ils furent déposés. Il se trouva un nombre proportionné de coupables parmi les abbés, & une égale sincérité dans tous les états. Ce qui arriva à l'Archevêque de Besançon, inspira sans doute à tous les autres une crainte si remarquable de la dissimulation & de la mauvaise foi.

Outre la simonie, l'Evêque de Langres étoit accusé de violences tyranniques contre son clergé, d'homicides, d'adultères, & d'infamies exécrables. Il engagea néanmoins l'Archevêque de Besançon à prendre sa défense. Mais celui-ci, comme il ouvroit la bouche, perdit tout à coup la parole, & fut le premier à donner pour un miracle ce qui lui arrivoit. On se souvint que S. Remi, qu'on envisageoit comme présent dans ses reliques, avoit opéré autrefois un prodige semblable en rendant muet dans un concile un évêque Arien. Le Pape s'écria, en ver-

fan
vic
Per
van
rent
éven
que
tirés
sans
de s
été e
Rom
préte
les re
le dé
des p
concil
& l'ex
res,
cence,
ception
Les pe
à la
nombre
suspect
bitans d
leur arc
nommé
assisté a

fant des larmes : Oui , oui , S. Remi
 vit encore ; & se levant avec tous les
 Peres , ils allerent se prosterner de-
 vant le tombeau du Saint , & chante-
 rent une antienne à sa louange. Cet
 événement inspira autant de docilité
 que de terreur. Ceux qui s'étoient re-
 tirés furtivement du concile , ou qui ,
 sans excuse légitime , avoient manqué
 de s'y rendre ; ceux même , qui ayant
 été excommuniés ou cités au concile de
 Romé pour l'année suivante , avoient
 prétexté la nécessité de marcher contre
 les rebelles ; tous , sans réclamer sur
 le défaut de formes , sur la célérité
 des procédures , sur l'insuffisance d'un
 concile de trois jours pour l'examen
 & l'expédition d'une infinité d'affai-
 res , tous vinrent en foule à résipis-
 cence , & se soumirent presque sans ex-
 ception à la sentence portée contre eux.
 Les peuples même signalèrent leur zèle
 à la faire exécuter , contre le petit
 nombre qui demeuroit réfractaire , ou
 suspect seulement d'indocilité ; & les ha-
 bitans de Sens ayant appris , que Gelduin
 leur archevêque avoit été excommunié
 nommément , pour n'avoir point
 assisté au concile , & vraisemblable-

ment pour avoir intrigué contre sa célébration, le chasserent de son siege, & se choisirent un autre pasteur.

Il y eut aussi quelques seigneurs excommuniés nommément, pour des mariages illégitimes; & l'on défendit à Guillaume duc de Normandie, d'épouser la fille du Comte de Flandres, à cause de la parenté. On fit ensuite douze canons qui ne sont qu'un renouvellement des anciens, & dont la répétition ne seroit qu'ennuyeuse. On trouve dans ce concile quelque chose de plus remarquable, & qui paroît fort singulier, vu la circonstance des lieux, assurément très-catholiques. Dès la première session, on déclara que le Pape seul étoit primat de l'Eglise Universelle: mais il faut se rappeler qu'on touchoit au terme de la schismatique indépendance, où les patriarches de C. P. aspireroient depuis si long-temps en s'arrogeant le titre superbe d'œcuméniques. On avoit même quelque sujet de craindre, qu'avec ces dénominations ambitieuses, des idées & des prétentions semblables ne prissent insensiblement parmi les Occidentaux: & déjà l'archevêque de

Con
qua
au
cett
que
tant
du
dan
mun
noir
cide
conc
de la
Crea
qui
hym
Le
pas
Pape
bra
de M
trouv
pris
don
plus
trouv
gneur
comm
désor

Compostelle en Espagne avoit pris la qualité d'Apostolique , alors annexée au Successeur de Pierre. Pour réprimer cette témérité , on voulut faire sentir que ces sortes d'entreprises étoient autant d'usurpations faites sur les droits du Vicaire de J. C. C'est pourquoi dans la troisième session , on excommunia l'Archevêque Espagnol qui donnoit un exemple si dangereux à l'Occident. On observe encore dans ce concile de Rheims , qu'à l'ouverture de la troisième session on chanta le *Veni Creator* : c'est le premier monument qui nous reste de l'antiquité de cette hymne , dont on ignore l'auteur.

Les affaires de la religion ne furent pas plutôt réglées en France , que le Pape repassa en Allemagne , & célébra au mois de novembre le concile de Maïence qu'il avoit indiqué. Il s'y trouva environ quarante évêques , y compris cinq métropolitains , dont S. Bardon archevêque du lieu étoit un des plus illustres. L'Empereur Henri se trouvoit aussi présent , avec les seigneurs de Germanie. On s'appliqua , comme en France , à remédier aux désordres qui régnoient dans le pays,

Ibid. 1046.

spécialement à la simonie & aux mariages des prêtres. Sibicon, évêque de Spire, y fut accusé d'incontinence, à juste raison. Il eut néanmoins la témérité sacrilège de vouloir se purger par l'épreuve du corps & du sang de J. C. mais il eut aussi-tôt une attaque de paralysie, dont sa bouche demeura contournée le reste de ses jours.

Sac. 6. Bened. 2. p. 6.

S. Bardon mourut environ un an & demi après, le 10 de juin 1051. Il avoit été moine de l'abbaye de Fulde, où il ne pensoit qu'à vivre dans la simplicité, quoiqu'il fût parent de l'Impératrice. Un jour même que ses confreres le railloient sur ce qu'il lisoit le Pastoral de S. Grégoire, il leur répondit en plaisantant comme eux : Peut-être viendra-t-il un roi, qui ne sachant plus qui faire évêque, jettera les yeux sur moi. Ayant fait cependant d'excellentes études, sous l'Abbé Archambaud, depuis archevêque de Maïence, & montrant autant de prudence que de doctrine, l'Abbé Richard lui donna la conduite d'un nouveau monastere établi près de l'ancien. L'Empereur Conrad qui aimoit les religieux de Fulde, étant venu voir

ce r
l'ord
de l
son
Vert
d'He
la
Maïe
à l'â
peu
moine
Ba
lar au
mier
sa pla
prêch
archev
nullen
sieurs
beauc
sans
ceux
à une
main,
que d
un ser
ce qu
évêque
manda

ce nouvel établissement, fut ravi de l'ordre qu'y maintenoit Bardon, prit de l'affection pour ce pieux parent de son épouse, lui donna l'abbaye de Verthine près de Cologne, puis celle d'Herfel près de Fulde; enfin, après la mort d'Aribon archevêque de Maïence, le fit élever sur ce siege à l'âge d'environ cinquante ans. Mais peu après, il appréhenda que ce bon moine ne fût qu'un médiocre évêque.

Bardon se trouvant avec lui à Goslar aux fêtes de Noël, officia le premier jour, suivant la prérogative de sa place. L'usage étoit que le célébrant prêchât après l'évangile : le nouvel archevêque remplit la tâche, & ne fit nullement admirer son éloquence. Plusieurs critiques s'en expliquèrent avec beaucoup de liberté; ils eurent des échos sans nombre : on blâma hautement ceux qui avoient élevé un simple moine à une dignité si éminente. Le lendemain, jour de S. Etienne, Thieri évêque de Metz chanta la messe, & fit un sermon éloquent. Voilà, dit-on, ce qui s'appelle prêcher; c'est-là un évêque. Le jour de S. Jean, on demanda à Bardon qui officieroit : il dit

que ce seroit lui. Ses amis alarmés chercherent à l'en détourner, sous différens prétextes. Il n'écoute rien, il monte en chaire, il excite l'admiration de tout le monde, & fait fondre en larmes tout son auditoire. Quand il vint, selon la coutume, se mettre à table avec l'Empereur; C'est aujourd'hui Noël pour moi, lui dit Conrad; la jalousie & la malignité sont confondues: & il ne savoit comment lui exprimer son contentement. Mais l'Archevêque ne parut pas plus touché des louanges de ce jour, que du mépris des jours précédens: il quitta la Cour le plutôt qu'il lui fut possible, & alla se confiner dans son diocèse, qu'il gouverna vingt ans d'une manière à mériter place entre les saints, quel'Eglise honore publiquement.

Il eut pour successeur, Liupold prévôt de l'Eglise de Bamberg, & mémorable par un de ces traits intéressans pour les lecteurs qui s'attachent plus à l'âme qu'au corps de l'histoire. Comme il célébroit devant Léon IX, dans un autre voyage que ce Pape fit en Allemagne, un diacre du pays, suivant l'usage de son Eglise, chanta une le-

Chron. Sax.

an. 1052.

Abb. Usparg.

çon
mell
Rom
suite
dése
épitr
& p
suivr
le Pa
sur l
paissi
crifice
siège
n'ach
rendo
l'on
fois t
casion
deur a
confer
aussi-t
mens
quoi,
confid
& la f
nir sa
sage
la néc
dans

çon après la première oraison de la messe. La coutume étoit différente à Rome, & quelques Romains de la suite du Pape lui persuaderent de faire défense au diacre de continuer son épître. Le Diacre, jeune homme vif & peu timide, ne laissant pas de poursuivre d'une voix toujours aussi haute, le Pape le fit appeler, & le dégrada sur le champ. L'Archevêque continua paisiblement jusqu'au moment du sacrifice : mais alors il s'assit dans son siège, & protesta que ni lui ni autre n'acheveroit la messe, si on ne lui rendoit son diacre. Léon IX à qui l'on a reproché un zèle quelquefois trop vif, montra dans cette occasion qu'il en savoit tempérer l'ardeur au besoin, & même rejeter les conseils qui l'animoient. Il renvoya aussi-tôt le diacre revêtu de ses ornemens, & censé par-là réhabilité ; après quoi, Liupold acheva l'office. On doit considérer ici, dit l'Auteur original, & la fermeté du Métropolitain à soutenir sa dignité devant le Pape, & la sage humilité qui fit sentir au Pape la nécessité de céder au métropolitain dans sa province : réflexion d'une jus-

teille parfaite sur l'affaire présente, c'est-à-dire par rapport aux usages anciens d'une Eglise considérable, quand il n'y a point d'abus, & qu'on n'a pas même procédé à y en découvrir.

Après avoir remédié aux désordres de l'Allemagne, le Pape Léon repartit pour l'Italie, continuant à remettre la regle sur toute sa route, & procurant de tout son pouvoir le plus grand bien de la religion. En passant par la Lorraine, il prit avec lui Humbert abbé de Moyen-Moutier, qu'il fit évêque & cardinal : nous le verrons bientôt figurer comme un prélat des plus distingués de son siècle, tant par ses lumieres que par les services importans qu'il rendit à l'Eglise. A Siponte, au pied du mont Gargan, Léon tint encore un concile, où il déposa deux archevêques simoniaques.

Peu après les solennités de pâque, il tint enfin dans l'église de Latran le concile Romain qu'il avoit indiqué. Il s'y trouva cinquante-cinq évêques ou archevêques, dont grand nombre du royaume de France, comme intéressés principalement aux affaires qui s'y devoient traiter en conséquence du con-

Herm.
Conc. an.
1050.

cil
du
sag
suc
ma
rice
de
avo
bea
que
sach
reun
plon
rem
ne
au
les
à la
lui
taire
nels
par
étoie
Pape
il de
regle
l'épi
s'occ
se r

cile de Rheims. La déposition de Gel-
 duin de Sens fut confirmée : mais le
 sage Pontife crut devoir réhabiliter le
 successeur qu'on lui avoit donné d'une
 manière irrégulière, quoiqu'avec jus-
 tice pour le fond des choses. Hugues
 de Langres accusé de tant de crimes,
 avoit toujours conservé la foi, & même
 beaucoup de zele contre les hérési-
 ques. C'est le premier auteur qu'on
 sache avoir écrit contre Bérenger. L'hor-
 reur de l'excommunication & l'état dé-
 plorable de sa conscience exciterent ses
 remords. Il alla nuds pieds à Rome,
 ne confessa pas seulement ses péchés
 au Pape, mais se présenta au concile,
 les épaules découvertes & des verges
 à la main, en suppliant les Peres de
 lui épargner, au moyen d'une salu-
 taire correction, les châtimens éter-
 nels qu'il reconnoissoit avoir mérités
 par ses énormes forfaits. Les évêques
 étoient attendris jusqu'aux larmes; le
 Pape inclinoit à une pleine indulgence;
 il desiroit, en faisant une exception aux
 regles communes, de le rétablir dans
 l'épiscopat. Mais Hugues ne voulut plus
 s'occuper qu'à pleurer ses égaremens,
 se retira à S. Vannes de Verdun dont

Valleran son frere étoit abbé, y prit l'habit monastique, & mourut quelque temps après dans les plus vifs sentimens de pénitence. On avoit encore cité au concile de Rome l'évêque de Dol en Bretagne, & ses prétendus suffragans, afin de répondre sur le refus qu'ils faisoient de se soumettre à l'archevêque de Tours. Ils ne comparurent point, furent excommuniés comme contumaces, & présumés coupables de la simonie dont on les accusoit encore. Le Pape Léon canonisa aussi, dans le concile de Latran, S. Gérard, un de ses prédécesseurs sur le siege de Toul.

Mais l'affaire la plus importante qu'on y traita, fut l'examen des erreurs de Bérenger qu'on y avoit dénoncé. Ce faux docteur, le premier hérésiarque proprement dit qu'aient enfanté les Gaulois, étoit né au pays de Tours, avec toutes les qualités convenables aux novateurs; mais sur-tout avec un penchant extrême pour les idées neuves & les aventures hasardeuses, avec la passion de se distinguer & le talent de se faire valoir, avec une trempe d'esprit également opiniâtre & souple, incapable de changer & toujours prêt à

Mabill.

præf. sec. v.

part. 2. Vit-

S. Leon. IX.

ap. Boll. t. X.

P. 645.

se retra
conserv
archidi
putation
tres qu

Cepe
Lanfran
des à P
vint che
aimoit a
Bérenger
Professeu
qu'applan
des quel
sieurs di
la haute
savoir, &
allant qu
tale de M
des voleu
une forêt
Le péril
de la piété
ges de E
par cœur,
avoit acqui
tandis qu'i
du salut.
vrez-moi

se rétracter. Il enseigna dans sa patrie , conserva l'école de Tours en devenant archidiacre d'Angers , & s'acquit la réputation de l'un des plus habiles maîtres qu'il y eût dans les Gaules.

Cependant un jeune Italien , nommé Lanfranc , qui venoit d'achever ses études à Pavie avec une distinction rare , vint chercher en France la gloire qu'il aimoit alors passionnément. Il eut avec Bérenger une dispute publique , où le Professeur tant vanté ne fut rien moins qu'applaudi. Quoiqu'on n'eût agité que des questions assez indifférentes , plusieurs disciples de Bérenger perdirent la haute idée qu'ils avoient de son savoir , & l'abandonnerent. Lanfranc allant quelque temps après à la capitale de Normandie , fut attaqué par des voleurs qui le dépouillèrent dans une forêt , & le lièrent à un arbre. Le péril & l'infortune lui inspirerent de la piété. Il voulut chanter les louanges de Dieu , & n'en sachant rien par cœur , il rougit de l'honneur qu'il avoit acquis dans les sciences profanes , tandis qu'il étoit si ignorant dans celle du salut. Seigneur , s'écria-t-il , délivrez-moi du danger où je suis , &

Vir. fec. 7.
Bened. part.
1. p. 635.
Boll. t. 17
p. 838.

avec votre grace j'apprendrai à vous servir. Après cette priere, il entendit passer des voyageurs, qu'il appella à son secours. Dès qu'ils l'eurent détaché, il les pria de lui dire quel étoit le plus pauvre monastere du pays. Nous n'en connoissons point de plus pauvre, ni de plus saint, lui dirent-ils, que celui qu'un bon homme bâtit ici pres; & ils lui en montrerent le chemin.

Sæc. 6. Be-
ned. part. 2.
p. 343.

C'étoit celui du Bec, ainsi nommé en langue Celtique, du ruisseau au bord duquel on le construisoit dans un état bien différent de ce qu'on le vit dans la suite. Herluin en étoit l'abbé, le fondateur, l'architecte & le maçon avec quelques pauvres compagnons qu'il avoit rassemblés. Il avoit néanmoins pour aïeux Ansgor de la race des premiers princes Normands venus de Danemarck, & Héloïse parente des comtes de Flandres. Il étoit personnellement chéri & très-estimé, pour des preuves de bravoure, par Gislebert comte de Brionne & petit-fils du Duc Richard I. Mais il avoit quitté tous ces avantages, pour se dévouer aux plus vils travaux, & à une austérité de vie qui ne lui laissoit pour nour-

riture
quelqu
l'eau.
biens
de lui
nes, &
vices d
Qua
il trou
construi
put voir
attendri
lui baiss
pect. H
l'humili
crut ave
mandoit
gneur po
il s'en r
fer, à pei
sa retrai
lon les m
Lanfranc
dans une
truire de
que, & p
fices, sui
faite à Di
Il ouv

riture que du pain de seigle , avec quelques herbages cuits au sel & à l'eau. Sa mere renonça de même aux biens du siècle , & se retira auprès de lui , pour laver les habits des moines , & leur rendre tous les autres services de ce genre.

Quand Lanfranc arriva au Bec , il trouva ce saint homme occupé à construire lui-même un four. Il ne put voir cette sainte simplicité sans être attendri , se prosterna devant lui , & lui baïsa les pieds avec un grand respect. Herluin , de son côté , admira l'humilité d'un si savant homme , & crut avoir trouvé le sujet qu'il demandoit depuis quelque temps au Seigneur pour instruire ses disciples ; car il s'en reconnoissoit incapable. En effet , à peine savoit-il lire , n'ayant avant sa retraite aucun usage des lettres , selon les mœurs de la noblesse du temps. Lanfranc passa néanmoins trois ans dans une entière solitude , afin de s'instruire des devoirs de la vie monastique , & particulièrement des divins offices , suivant la promesse qu'il en avoit faite à Dieu.

Il ouvrit ensuite une école , &

enseigna aussi-tôt avec tant de succès , que non seulement les enfans & les clercs , mais les maîtres les plus renommés y accouroient de toutes les Gaules. Alors Bérenger , plus abandonné que jamais de ses disciples , chercha dans la carrière théologique tout à fait inconnue pour lui , une amorce nouvelle pour la curiosité , ou du moins un frein contre la désertion. Il interpréta , d'une manière contraire à toute l'antiquité , les endroits de l'Ecriture qui établissent la présence réelle de J. C. dans l'eucharistie , s'éleva contre Pascale-Ratbert renommé entre les docteurs qu'il avoient unanimement soutenue dans le neuvième siècle comme dans tous les autres , & releva beaucoup Jean Scot qui paroissoit l'avoir combattu dans le même temps , mais avec peu d'éclat , & moins encore de succès. Lanfranc , scandalisé de la célébrité dangereuse que le Novateur de Tours donnoit à Jean Scot , s'efforça dans son école de réfuter ce pernicieux écrivain , & de venger la doctrine catholique de Pascale. Sur quoi Bérenger lui écrivit en ces termes : J'ai appris , mon frere , par Enguerran de

Chartre
niez po
Jean So
en tou
votre fa
vous n'a
prit , qu
qui n'es
la scienc
hérétique
les senti
même A
pour ne
Ce fu
concile d
sentimens
y fut con
munion.
on le cita
ceil pour
même an
défenses.
Cepend
de Lanfran
cile de Ro
es erreurs
au monast
ellement
qui resp

Chartres, que vous censuriez & donniez pour hérétiques les sentimens de Jean Scot sur le sacrement de l'autel, en tout ce qui ne s'accorde pas avec votre favori Pascale. S'il en est ainsi, vous n'avez pas bien usé de votre esprit, qui n'est point à mépriser, mais qui n'est pas encore assez versé dans la science des écritures. En tenant pour hérétique ce docteur dont j'approuve les sentimens, vous devez traiter de même Ambroise, Jérôme & Augustin, pour ne point parler des autres.

Ce fut sur cette lettre déferée au concile de Rome, que l'on jugea des sentimens hérétiques de Bérenger. Il y fut condamné, & privé de la communion. Mais parce qu'il étoit absent, on le cita au concile convoqué à Verceil pour le premier septembre de la même année, afin d'être ouï dans ses défenses.

Cependant il profita de l'absence de Lanfranc qui fut appelé au concile de Rome, & tenta de répandre ses erreurs jusqu'en Normandie. Il alla au monastere de Preaux, fondé nouvellement dans le diocese de Lisieux, & qui respiroit toute la ferveur d'une

premiere institution. Robert, dernier duc de Normandie, l'avoit honoré de ses bienfaits; & pour transmettre ses sentimens de bienveillance à Guillaume son fils & son héritier, l'avoit choisi pour témoin des dispositions de sa libéralité, ainsi que plusieurs jeunes seigneurs, à qui l'on donna un soufflet, afin qu'ils en conservassent le souvenir: usage dès lors ancien, & qui présente la raison de ce qui se pratique en donnant la confirmation aux enfans. Ansfroi, abbé de Preaux, n'eut pas plutôt entendu Bérenger, qu'il eut horreur d'une doctrine si éloignée de la foi commune. C'est pourquoi le Novateur passa promptement auprès du Duc Guillaume, dont il crut surprendre plus facilement la jeunesse: mais ce Prince montrant déjà la supériorité & la justesse d'esprit qu'il signala par la suite, ne crut pas s'en devoir rapporter à son jugement sur des matieres de religion. Il retint Bérenger auprès de lui, & rassembla les plus habiles gens de ses Etats, dans la petite ville de Brionne près l'abbay du Bec. Bérenger y parut, avec un de ses disciples, sur l'éloquence du

Durand.
Trois. part.
2. p. 106.

quel i
furent
réduits
eux,
la foi ca
Car
confére
sectateu
blasphém
l'audace
Romaine
se venge
de sentie
l'excomm
concile
néanmoins
detail de
quoi, di
dre, jusq
Pape & le
qui s'allo
Il n'eut
dre à cert
mée en pl
nier, où
de toutes
pour garde
qu'il plut
es partisa
astiques q

quel il comptoit beaucoup : mais ils furent si fortement réfutés, qu'on le réduisit lui-même à un silence honneur, puis à la confession forcée de la foi catholique.

Car à peine fut-il sorti de cette conférence, qu'il écrivit à ses aveugles sectateurs une lettre remplie de ses blasphèmes accourumés. Il eut même l'audace d'y traiter d'hérétique l'Eglise Romaine & le S. Pape Léon, pour se venger, tant des Normands unis de sentiment avec le S. Siege, que de l'excommunication lancée contre lui au concile de Rome. Il ne jugea pas néanmoins à propos d'entrer dans le détail de ce qui s'étoit passé à Brionne; à quoi, disoit-il, il différoit de répondre, jusqu'à ce qu'il eût confondu le Pape & les Romains, dans le concile qui s'alloit tenir à Verceil.

Il n'eut garde cependant de se rendre à cette auguste assemblée, nommée en plusieurs endroits concile plénier, où l'on vit en effet des évêques de toutes les parties du monde. Mais pour garder encore quelques mesures, ou plutôt, pour mieux faire illusion à ses partisans, il y envoya deux ecclésiastiques qui pussent dans la suite en

Hermt.
chron. ad an.
1050.

dénigrer les procédés, & en rendre la légitimité suspecte. Lanfranc, que le Pape avoit retenu depuis le concile de Rome, comme un homme des plus au fait du système de l'Hérésie, ne manqua pas non plus de se trouver à Verceil. On y lut publiquement le livre de Jean Scot, qui fut pros crit unanimement. On exposa ensuite les sentimens de Bérenger, qui depuis le dernier concile avoit fourni contre lui mille preuves nouvelles; & sa condamnation fut confirmée, malgré tous les artifices de ses émissaires. A peine eurent-ils ouvert la bouche pour sa défense, que les évêques ne formerent tous ensemble qu'un même cri d'horreur. En ce même concile, le Pape suspendit de ses fonctions Hunfroi de Ravenne, pour quelque manquement envers l'Eglise de Rome. Depuis que cette ville avoit été le siege principal de l'autorité des Grecs en Italie, ses archevêques conservoient une hauteur & des prétentions exorbitantes, & qui tournoient sur-tout au préjudice des patriarches de Grade. En punissant Hunfroi, Léon IX accorda le pallium à Dominique de Grade, avec le droit de faire pos

ter la c
cien di
core :
que le
cile, sta
triarche
velle Ag
deux pro
suivant
pontifes.

Sans a
se tenoit
toujours
L'humilia
la confér
sur-tout à
de sa défa
déconcert
à un sava
Ascelin,
terribles a
Il nie dan
duit à con
erré en m
duplicité &
il explique
lui à ce
sauroit tra
sans témér
piété; qu'e

ter la croix devant lui. Mais cet ancien différend ne se vida point encore : ce ne fut que trois ans après, que le même Pape , dans son concile , statua efficacement que le patriarche de Grade , autrement la nouvelle Aquilée , seroit métropolitain des deux provinces d'Istrie & de Vénétie , suivant les privileges des souverains pontifes.

Sans attendre l'issue du concile qui se tenoit en Italie , Bérenger alloit toujours en avant dans les Gaules. L'humiliation qu'il avoit essuyée dans la conférence de Brionne , lui tenoit sur-tout à cœur. Pour couvrir la honte de sa défaite , & raffermir ses partisans déconcertés , il publia une lettre adressée à un savant religieux du Bec , nommé Ascelin , qui avoit été un de ses plus terribles antagonistes dans la dispute. Il nie dans cette piece, qu'on l'ait réduit à confesser que Jean Scot avoit erré en matiere de foi ; & avec sa duplicité & ses subterfuges ordinaires , il explique l'aveu qu'on avoit tiré de lui à ce sujet. Il ajoute , qu'on ne sauroit traiter cet auteur d'hérétique , sans témérité , sans injustice , sans impiété ; qu'en imaginant au contraire

Apud Lanfr;
t. 2. p. 24.

avec le seul Pascale , qu'il ne reste rien de la substance du pain & du vin dans le sacrement du corps du Seigneur, on donnoit dans un sentiment non moins contraire au sens commun qu'à la doctrine de l'évangile & de l'Apôtre S. Paul. Dans la réfutation qu'Ascelin ne manqua point de publier, il fit d'abord sentir la nouvelle imposture de Bérenger; & pour le confondre par quelques points de précision, prit à témoin tous ceux qui avoient assisté à la conférence, qu'il étoit convenu de l'hérésie de cette proposition particulière de Jean Scot : cela se fait en apparence, & non pas en réalité, *specie ista geruntur, non veritate*. Il montre ensuite, que le sentiment attribué au seul Pascale, est celui de l'Eglise Universelle; qu'il est parfaitement conforme à la doctrine des Evangélistes, & à celle du Docteur des nations; enfin, qu'il ne contient rien de contraire à la nature, dont les loix essentielles ne sont autre chose que la volonté toute-puissante du Créateur.

Analcet. p.
297.

Dans les mêmes conjonctures, Adelman, écolâtre de l'Eglise de Liege & depuis évêque de Bresse, écrivit à

Bérenger
termes
frère,
nom te
société
tres, vo
plus âgé
crate
bert; so
entretien
rable av
un petit
Là, nou
que souv
la parole
vez, de
sans, sui
tus, & m
traces de
en écarter
vous prés
frère, de
tournés!
à démenti
contre vou
aggravent
dans cette
de me red
paré de

ne reste
 n & du
 orps du
 un senti-
 au sens
 e l'évan-
 Dans la
 qua point
 sentir la
 nger ; &
 es points
 oin tous
 la confé-
 de l'héré-
 articuliére
 en appa-
 ité, *specie*
 Il montre
 tribué au
 glise Uni-
 conforme
 & à celle
 , qu'il ne
 la nature,
 sont autre
 nissante du
 es, Adel-
 de Liege
 écrivit à

Bérenger une lettre conçue en ces
 termes : Mon frere , mon très-cher
 frere , car je puis bien vous donner ce
 nom tendre en mémoire de la douce
 société où nous avons vécu à Char-
 tres, vous plus jeune & moi un peu
 plus âgé, dans la sainte école du So-
 crate Chrétien notre vénérable Ful-
 bert ; souvenez-vous, mon frere , des
 entretiens que ce pere à jamais mémo-
 rable avoit le soir avec nous, dans
 un petit jardin près de la chapelle.
 Là, nous parlant avec tant de tendresse
 que souvent les larmes lui coupoient
 la parole , il ne cessoit , vous le sa-
 vez, de nous répéter : Mes chers en-
 fans, suivez toujours les chemins bat-
 tus, & marchez soigneusement sur les
 traces des Peres , sans jamais vous
 en écarter ni à droite ni à gauche. Dieu
 vous préserve donc, mon très-cher
 frere, de donner dans les sentiers dé-
 tournés ! Empressez-vous au contraire
 à démentir les bruits qui se répandent
 contre vous jusqu'en Germanie , & qui
 aggravent de jour en jour ma douleur
 dans cette terre étrangere. On ne cesse
 de me redire que vous vous êtes sé-
 paré de l'unité de l'Eglise, en en-

seignant que l'hostie sans tache qu'on immole tous les jours & en tous lieux sur nos autels, n'est pas le vrai corps & le vrai sang de J. C. mais une simple figure & une ressemblance. Je vous conjure donc, par les miséricordes éternelles & par la mémoire immortelle de notre incomparable maître, de ne pas troubler la paix de l'Eglise Catholique, pour laquelle tant de milliers de martyrs & de saints docteurs ont combattu & prodigué leurs sueurs & leur sang. Ils ont si bien pris sa défense, que tous les hérétiques passés & à venir sont également confondus.

Cette exhortation touchante, jointe aux moyens solides sur lesquels Adelman établissoit dans la même lettre la créance commune de l'eucharistie, étoit sans doute de nature à faire une forte impression. Mais les chefs de parti n'ont communément d'entrailles que pour leur système & leur gloire. Bérenger ne cessa point de travailler par ses discours, ses écrits & ses émissaires, à grossir sa secte. Il s'appliqua sur-tout à se faire des protecteurs & des partisans dans l'épiscopat, & séduisit en

effet

effet
Senli
du ro
mes
gion.
qui c
la mi
fit enj
Au
bre de
ques &
du Roi
mais l'
paroître
auprès
laissa p
On lut
l'on éco
lence :
bientôt
de l'indi
le cham
aussi bie
Le Roi
beaucoup
contre le
ble qui
culte pub
sectaires
Tome.

effet Brunon d'Angers & Frolland de Senlis. Alors tous les autres évêques du royaume concurent de vives alarmes sur le péril que couroit la religion. Ils les communiquèrent au Roi, qui convoqua un concile à Paris pour la mi-octobre de cette année 1050, & fit enjoindre à Bérenger de s'y rendre.

Au terme indiqué, un grand nombre de prélats, de savans ecclésiastiques & de pieux seigneurs, à la suite du Roi Henri, arrivèrent au concile : mais l'hérésarque n'eut garde d'y comparoître. Il demeura caché à Angers, auprès de l'évêque son fauteur. On ne laissa point de procéder contre lui. On lut ses écrits avec attention, & l'on écoura d'abord avec un grand silence : mais leur doctrine impie excita bientôt les murmures & les clameurs de l'indignation. L'auteur en fut sur le champ & unanimement condamné, aussi bien que le livre de Jean Scot. Le Roi & les seigneurs se montrant beaucoup plus animés que le clergé, contre les ennemis du mystère adorable qui fait l'objet le plus sacré du culte public, il fut statué que si ces sectaires ne venoient point à résipiscence,

Duran l.
Troarn.

cence, l'armée Françoisse ayant à sa tête les clercs en habits sacerdotaux, marcheroit contre ces impies, & en feroit justice. A cette nouvelle, les novateurs furent consternés, & les moins opiniâtres abjurèrent d'abord la nouvelle hérésie. Mais bientôt les chefs de la secte, par leurs artifices & leurs protections, trouverent moyen de conjurer cet orage. L'Evêque de Senlis sur-tout mania si bien l'esprit du Roi, lui fit tant d'éloges des vertus & de la piété de Bérenger, que le Prince, comme tous les grands, si souvent dupes en ce genre, ne put se persuader qu'un ecclésiastique si pieux fût un hérétique. On fit même craindre au Roi de devenir l'instrument de l'envie à qui le mérite faisoit ombrage. En un mot le Roi Henri, sans changer de sentimens, changea de procédés, ou du moins se laissa beaucoup adoucir à cet égard. C'est ainsi que le manège & l'hypocrisie rendent souvent inutile le zèle des meilleurs princes : l'erreur qu'ils pouvoient sans peine étouffer à sa naissance, jette ensuite des racines, qu'il devient presque impossible d'extirper.

Le
aux
rappe
concil
dissim
jour q
ne vo
jet de
les y
s'occup
à ses
cette a
bert abb
sacré d
tement
Dei. L
Compte
S. Gérar
nelle dan
avançato
en vertu
tre & cha
la résolu
dans la
& Dalma
té qu'il
trois se
église à d
à deux f

Le désir de remédier entièrement aux maux de l'Eglise de France, y rappella le Pape Léon, peu après le concile de Verceil. Mais les novateurs dissimulerent, pendant ce nouveau séjour qu'il fit dans le royaume : nous ne voyons pas qu'il ait eu aucun sujet de se plaindre de la négligence à les y réprimer. Il eut au contraire à s'occuper d'un objet bien mieux assorti à ses pieuses inclinations. Ce fut cette année 1052 qu'il établit S. Robert abbé de la Chaize-Dieu, cet asyle sacré des plus pures vertus, & si justement nommé Maison de Dieu, *Casa Dei*. Le S. Fondateur étoit fils du Comte Géraud, issu de la famille de S. Géraud d'Aurillac. Il passa sa jeunesse dans une innocence admirable, avançant toujours avec les années de vertu en vertu, & prit enfin, quoique prêtre & chanoine de S. Julien de Brioude, la résolution de se consacrer à Dieu dans la solitude. Il s'associa Etienne & Dalmace, deux hommes de qualité qu'il avoit gagnés à Dieu. Tous trois se retirèrent auprès d'une petite église à demi ruinée, qui appartenoit à deux freres chanoines du Pui, &

Sac. 6. Bened. part. 2. p. 188.

qu'ils en obtinrent sans peine, avec le désert d'alentour. L'un de ces frères, nommé Arbeit, vint même dans la suite se joindre à eux. Ils eurent beaucoup à souffrir, non seulement de la stérilité du lieu, mais de la grossièreté & de la dureté des gens du pays, qui leur faisoient tous les jours des insultes. Enfin par leur travail & leur patience, ils triomphèrent de tous les obstacles. Il se présenta un si grand nombre de personnes qui vouloient vivre sous la conduite de Robert, qu'il prit le dessein d'établir un monastere en regle : ce qu'il exécuta, avec l'approbation de l'évêque de Clermont, & du consentement tant du Roi Henri que du Pape Léon, qui en donnerent l'un & l'autre leurs lettres datées de cette année 1052. Le S. Abbé, sans autre fond que celui de la Providence, répara jusqu'à cinquante églises quiomboient en ruines : il vit jusqu'à trois cents moines dans son monastere, qui devint dans la suite le chef d'une congrégation nombreuse sous la regle de S. Benoît. Il gouverna quinze ans sa communauté, & fit tant de miracles après sa mort, que ses religieux,

bie
son
trou
lem
roie
pétu
L
coup
lut q
de R
noine
se ré
avait
de pl
nauté
rieurs
fant l
pouvo
à pro
gieux.
tainem
noines
pre, i
y en a
stabil
S. Ruf
ecclési
lon, l
l'an 10

bien éloignés d'en publier de faux à son honneur, le prièrent de ne plus troubler leur solitude & leur recueillement, par des merveilles qui attireroient à leur désert un concours perpétuel de toutes sortes de personnes.

Le S. Pape Léon IX reçut aussi beaucoup de consolation, des fruits de salut que produisoit alors dans l'Eglise de France la sainte institution des chanoines réguliers, qui commençoit à se répandre dans ce royaume. On y avoit vu depuis long-temps les clercs de plusieurs Eglises vivre en communauté, sous une règle & des supérieurs : mais ce genre de vie leur laissant la propriété de leurs biens, & le pouvoir d'en faire l'usage qu'ils jugeoient à propos, ne les constituoit pas religieux. Quoique S. Augustin eût certainement établi en Afrique de ces chanoines qui ne possédoient rien en propre, il est au moins fort douteux qu'il y en ait eu dans les Gaules, avant l'établissement de la congrégation de S. Rufe d'Avignon, que quatre pieux ecclésiastiques, nommés Arnaud, Odilon, Ponce & Durand, instituèrent l'an 1039. La même année, Salsu-

lon en établit une communauté à l'autre extrémité de la France, dans le lieu nommé Falempin, avec l'approbation & par les libéralités de Hugues évêque de Noyon & de Tournai. Depuis ce temps-là, il s'est formé un grand nombre de ces établissemens mieux réglés & plus exemplaires que les moines, dont la plupart ne vouloient pas embrasser la réforme.

Après avoir affermi les François dans tous leurs pieux desseins, le Pape passa de nouveau en Allemagne, où il se rencontra avec S. Hugues de Cluny, au baptême d'un fils de l'Empereur, que le S. Abbé leva des fonts. On donna à l'Abbé Hugues une marque encore plus importante de confiance & d'estime, en l'envoyant en Hongrie pour en arrêter les troubles, & négocier entre l'Empereur & le Roi la paix qui fut en effet conclue. Léon repassa aussi-tôt en Italie, où il tint un nouveau concile, & déposa encore quelques évêques scandaleux. Dans la même année 1052, cet infatigable Pontife se retrouva pour la troisieme fois en Allemagne. Des voyages si longs, & si souvent réitérés paroi-

tront
de la
les d
sieurs
lité,
santes
sence
ses fro
rêter
mettre
cident
grand
loit le
schism
Cep
obligé
d'Italie
enfin f
foible
glorieux
quarant
habiles
gligé le
liens, q
partager
les beau
née. L'
guillon
voure N

tront sans doute fort extraordinaires, de la part du Chef de l'Eglise : mais les désordres étoient si grands en plusieurs endroits, la multitude, la qualité, l'audace des coupables si importantes & si pernicieuses, que la présence de Pierre chargé de raffermir ses freres dans la foi pouvoit seule arrêter le cours de la perversion, & remettre en particulier les Eglises d'Occident en état de résister au plus grand des scandales, que l'Orient alloit leur donner en consommant sa schismatique défection.

Cependant Léon IX se crut encore obligé de marcher en ces provinces d'Italie, que les Normands avoient enfin soumises à une domination si foible dans ses principes. Depuis la glorieuse défense de Salerne par les quarante pèlerins de cette nation, leurs habiles compatriotes n'avoient pas négligé les invitations réitérées des Italiens, qui les avoient pressés de venir partager la douceur de leur climat & les beaux fruits d'une terre si fortunée. L'amour de la gloire fut un aiguillon plus vif encore pour la bravoure Normande. Plusieurs d'entr'eux

vinrent d'abord , comme on l'a vu ;
 retenir fortune en Calabre , sous le
 Comte Rodolphe ; puis sous le fameux
 Robert - Guiscard. Ils firent des pro-
 diges de valeur contre les Sarasins &
 les Grecs : avec une poignée d'hom-
 mes , ils délivrèrent en assez peu de
 temps l'Italie de ce double joug. Mais
 ne montrant plus à beaucoup près le
 désintéressement & la modération des
 libérateurs de Salerne , ils se payerent
 de leurs services , par l'invasion &
 par l'oppression. Au temps du Pape
 Léon IX , leurs violences & leurs bri-
 gandages allèrent si loin , qu'elles lui
 firent regretter pour les malheureux Ca-
 labrois le joug des Grecs , & réclamer
 le secours de ceux-ci. Enfin , après avoir
 tenté sans succès tous les autres moyens ,
 sans épargner les foudres de l'Eglise ,
 il prit le parti de marcher contre les
 Normands , avec une armée composée
 d'Allemands & d'Italiens.

C'est ici sans doute une de ces dé-
 marches qui ont attiré à Léon IX les
 reproches les plus plausibles , de sui-
 vre quelquefois les mouvemens trop
 impétueux de son zèle. Il est difficile
 en effet de justifier cette entreprise ,

autre-
 tion.
 & ren
 ce suje
 conven
 vec le
 seuls b
 Damie
 taires d
 l'oracle
 tueux à
 fes , n'
 tement
 Ciel n'
 Quoiqu
 sidérabl
 mise en
 suite da
 où il e
 traiteren
 respect.
 prix de
 censures
 & qu'il
 fois ils
 puis le
 livrée la
 mars de
 Dans

autrement que par la pureté de l'intention. Herman, auteur contemporain Vit. Geof. l. 1. c. 14. & renommé pour ses lumieres, dit à ce sujet dans sa Chronique, qu'il ne convenoit au Pape de combattre qu'avec les armes spirituelles, & pour les seuls biens du même ordre. Pierre Ep. 9. Damien, alors abbé des saints solitaires de Font-Avellane en Umbrie, l'oracle de toute l'Italie, & si respectueux à l'égard des Souverains Pontifes, n'en désapprouva pas moins hautement cette expédition militaire. Le Ciel n'y donna point sa bénédiction. Quoique l'armée pontificale fût considérablement plus forte, elle fut mise en déroute, & le Pape pris ensuite dans une petite ville voisine, où il étoit resté. Les Normands le traitèrent néanmoins avec beaucoup de respect. Ils ne lui demanderent, pour prix de sa liberté, que l'absolution des censures qu'il avoit lancées contre eux, & qu'il crut devoir révoquer. Toutefois ils le retinrent à Bénévent, depuis le mois de juin 1053, où s'étoit livrée la bataille, jusqu'au mois de mars de l'année suivante.

Dans cet intervalle, il reçut la triste

nouvelle, que Michel-Cérulaire patriarche de C. P. s'étoit élevé avec le dernier emportement contre l'Eglise Romaine. L'attaque étoit préparée de loin, sa conduite concertée à loisir, les principaux acteurs bien affermis, & le chef en état de lever le bouclier sans crainte. L'imitateur de Photius n'avoit cependant, ni le génie, ni l'érudition, ni tous les autres talens de son modele. Mais la plaie faite anciennement à l'Eglise Greque, & si mal fermée depuis, n'avoit pas cessé de saigner; ses forces avoient achevé de s'épuiser sourdement; & dans l'état déplorable où elle se trouvoit au temps de Michel, l'habileté subalterne de ce dernier corrupteur suffisoit à la tâche qui lui restoit à remplir. Il eut soin d'ailleurs de s'associer deux hommes propres, l'un par son audace, l'autre par son érudition, à l'assurer pleinement du succès. Le premier étoit Léon d'Acride, métropolitain de Bulgarie, & l'autre, Nicétas moine du monastere de Stude. Michel écrivit, en son nom & en celui de Léon, à Jean évêque de Trani dans la Pouille, une lettre qu'il prétendoit

Ap. Baron.
an. 1054.

faire
loit le
faits a
de var
si sens
uns su
cident
des azy
du schi
bert qu
avec lu
déjà fa
Rufine
sant à
che de
versé d
traduisi
porta a
toutes l
que &
Le S
différer
qui pré
dénigra
J. C. la
toutes l
que, d
dant plu
sion de

faire passer plus loin. Il y renouvel-
loit les reproches que Photius avoit
faits aux Latins ; & par ce principe
de vanité qui rend tous les sectaires
si sensibles à la gloire d'enchérir les
uns sur les autres , il faisoit à l'Oc-
cident un crime énorme , de l'usage
des azymes , dont le premier auteur
du schisme n'avoit jamais parlé. Hum-
bert que le Pape Léon avoit amené
avec lui de Lorraine , & qu'il avoit
déjà fait cardinal du titre de Sainte
Rufine , eut communication , en pas-
sant à Trani , de la lettre du Patriar-
che de C. P. Comme il étoit très-
versé dans la langue Greque , il la
traduisit fidèlement en Latin , & la
porta au Pape , qui prévint dès-lors
toutes les suites d'une attaque si brus-
que & si gratuite.

Le Souverain Pontife récrivit sans
différer, pour réprimer ces audacieux,
qui prétendoient éclairer ou plutôt
dénigrer l'Eglise Romaine, établie par
J. C. la première & la maîtresse de
toutes les autres. Le Siege Apostoli-
que , dit-il , aura donc ignoré pen-
dant plus de mille ans depuis la pas-
sion de Notre-Seigneur, comment on

Leon IX.

CP. 5.

doit faire la mémoire du sacrifice de cette adorable victime. Il relève ensuite les erreurs & les négligences, bien des manquemens inexcusables & graves, dont on pouvoit accuser les Grecs plus justement que les Latins. Il leur reproche spécialement l'usage d'ordonner des eunuques pour l'épiscopat même; ce qui a donné lieu, dit-il, de publier qu'une femme avoit été placée sur le siege de C. P. On peut remarquer à ce propos, & sans que nous donnions plus de développement à cette observation, quel fond on doit faire sur l'histoire de la Papesse Jeanne, que ses inventeurs placent long-temps avant Léon IX. Quant aux usages indifférens, reprend le Pontife, quant aux coutumes diverses reçues en diverses Eglises, il seroit déraisonnable & très-criminel, d'en retrancher aucune de la communion sous ce vain prétexte. Ainsi l'Eglise Romaine donnant l'exemple de la condescendance & de la charité, tandis qu'à C. P. comme le bruit s'en répand; on ferme les églises aux Latins, à Rome au contraire on ne laisse pas seulement les Grecs suivre leurs

usage
hor
Nou
& d
coul
O
Mon
& d
Norr
tise,
entre
il obl
pour
haitoi
léga
Pierre
cre &
parent
& par
tienne
de lett
& le P
étoit
S. Pont
une us
s'arrog
ni S. P
ses suc
Dans la

usages particuliers , mais on les exhorte à les observer religieusement. Nous savons que c'est le défaut de foi & de charité , & non la diversité des coutumes , qui nuit au salut.

Cependant l'Empereur Constantin-Monomaque qui avoit besoin du Pape & de l'Empereur Henri contre les Normands , écrivit au Souverain Pontife , afin d'établir la bonne intelligence entre l'Eglise Greque & la Latine : il obligea le Patriarche Michel à écrire pour la même fin. Le Pape qui souhaitoit vivement l'union , envoya trois légats à C. P. le Cardinal Humbert , Pierre évêque d'Amalfi , & Frédéric diacre & chancelier de l'Eglise Romaine , parent du Pape & de l'Empereur Henri , & par la suite Pape sous le nom d'Etienne IX. Ces légats furent chargés de lettres pontificales pour l'Empereur & le Patriarche de C. P. Celui-ci n'y étoit qualifié que d'archevêque. Le S. Pontife lui reprochoit même , comme une usurpation insensée , le titre qu'il s'arrogeoit de patriarche universel ; que ni S. Pierre , lui dit-il , ni aucun de ses successeurs n'a consenti à recevoir. Dans la lettre à l'Empereur , il exalte

Ep. 6.

Ep. 7.

l'empressement de ce Prince à proposer le premier la concorde & la réunion. Il touche ensuite l'affaire des Normands ; & , ce qui justifie en partie la conduite de ce saint Pape contre eux , il nous apprend qu'il avoit marché en forces , non pour leur procurer la mort , mais pour ramener par la crainte des hommes ceux qui se montroient inaccessibles à la crainte du Seigneur ; que tandis qu'il les rappelloit de nouveau aux principes de la religion , par des exhortations paternelles , & qu'ils l'assuroient de leur obéissance par toutes sortes de promesses , ils avoient attaqué les gens de sa suite , au moment où l'on s'y attendoit le moins.

Vit. c. 12. Lorsque le S. Pontife écrivit ces lettres , il étoit encore entre les mains des Normands , qu'il édifia & rendit tout confus de leurs propres succès , par le spectacle assidu qu'il leur donna de l'austérité & de la sainteté de sa vie. Il couchoit par terre sur un simple tapis , avec une pierre pour chevet , & revêtu d'un cilice sur la chair. Encore ne demeueroit-il presque pas couché. Il récitoit chaque nuit le psau-

tier ,
nom
messe
rier ,
aumô
les pa
lui en
puis
avec
plongé
il to
ne rel
à Rom
à peine
que sen
fées qu
il se fi
pour y
le sacre
Notre-Se
dix-neuv
1054 , la
tificat ,
an. Il av
dant sa v
coup à s
sa mémo
Cepen
reusement

tier, & faisoit des génuflexions sans
 nombre. Tous les jours il célébroit la
 messe, récitait de nouveau le psea-
 tier, avec une infinité de prières. Ses
 aumônes étoient immenses : de tous
 les pauvres qui se présentoient, on ne
 lui en vit jamais refuser un seul. De-
 puis le fatal combat de ses troupes
 avec celles des Normands, il parut
 plongé dans un chagrin mortel, puis
 il tomba dans une langueur dont il
 ne releva plus. Il retourna cependant
 à Rome, tout malade qu'il étoit. Mais
 à peine y eut-il été quelques jours,
 que sentant ses forces absolument épu-
 iées quoiqu'il n'eût que cinquante ans,
 il se fit porter à l'église de S. Pierre,
 pour y recevoir l'extrême-onction, puis
 le sacrement du corps & du sang de
 Notre-Seigneur. Enfin il mourut le
 dix-neuvième jour d'avril de l'année
 1054, la sixième de son entrée au pon-
 tificat, qui depuis vaqua près d'un
 an. Il avoit fait plusieurs miracles pen-
 dant sa vie, & il s'en fit encore beau-
 coup à son tombeau. L'Eglise honore
 sa mémoire, le jour de sa mort.

Cependant les légats arrivèrent heu-
 reusement à C. P. & furent reçus très-

Baron. juxta
 cod. Vati-
 can.

honorablement par l'Empereur. Pendant leur séjour, Humbert, chef de la légation, fit par écrit une ample & solide réponse à la lettre du Patriarche Michel & de Léon d'Acride contre les Latins. Il la communiqua aussi-tôt à l'Empereur, qui en parut si content, qu'il la fit traduire en Grec, & publier de toute part. Il répondit aussi au traité du Moine Nicetas surnommé Pectorat, sur les mêmes chefs à peu près que ceux de Michel-Cérulaire. Nicetas y avoit reproché de plus aux Latins, qu'ils rompoient le jeûne du carême, en disant tous les jours la messe avant l'heure de none; au lieu qu'en ces jours les Grecs ne célébroient que la messe des Présanctifiés, à l'heure de none, & sans consacrer, comme il se pratique encore parmi eux. Le savant Cardinal, après avoir fait sentir la petitesse & le ridicule de ces objections, fait voir que les Latins observoient le carême incomparablement mieux que ces Orientaux, qui en s'attachant à des minuties, souvent ne jeûnoient point du tout, & apporroient à l'église des légumes ou d'autres nourritures, qu'ils

mange
fit en
d'Hum

Il a
grand
nastere
moine,
le mon
thémari
qui of
l'Eglise
point de
On eut
cérémien
il vint d
légats da
ques reste
avoir rec
nouveau l
avait dit
S. Siege.
rent pas se
mais s'en
leur entrep
coup de P
Il n'en
triarche. C
que forte d
Pontife qu

mangeoient publiquement. L'Empereur fit encore traduire ce second traité d'Humbert.

Il alla même , avec les légats & grand nombre de courtisans , au monastere de Stude dont Nicetas étoit moine , fit brûler son livre devant tout le monde , & obligea l'auteur à l'anathématiser , avec tous les audacieux qui oseroient nier la primauté de l'Eglise Romaine , ou reprendre un seul point de sa foi toujours orthodoxe. On eut tout lieu de croire Nicetas sincèrement converti. Dès le lendemain , il vint de son plein gré trouver les légats dans leur palais , proposa quelques restes de difficultés , & , après en avoir reçu la solution , prononça de nouveau l'anathème contre tout ce qu'il avoit dit ou entrepris au préjudice du S. Siege. Ainsi les légats ne l'admirerent pas seulement à leur communion , mais s'en servirent utilement pour leur entreprise , & lui donnerent beaucoup de part à leur confiance.

Il n'en fut pas ainsi du fourbe Patriarche. Comme il n'avoit donné quelque sorte de satisfaction au Souverain Pontife que par complaisance pour

Constantin, & qu'il étoit peut-être en connivence avec cet Empereur d'une nation dont la droiture la plus apparente laisse toujours quelque ombre ; bien loin de se rétracter comme Niceras , il ne voulut jamais parler aux légats, qu'il traitoit d'excommuniés, ni même les voir. C'est pourquoi ils se transporterent à Sainte Sophie, le samedi 16 de juillet, comme le clergé étoit préparé pour la messe : après s'être plaints de l'obstination schismatique du Patriarche Michel, ils déposèrent sur le grand autel un acte d'excommunication ; puis sortirent, en secouant, selon l'évangile, la poussière de leurs pieds. Ils donnèrent ensuite les avis convenables aux Eglises Latines de C. P. prirent congé de l'Empereur, & partirent comblés de présens pour S. Pierre de Rome & S. Benoît du Mont-Cassin.

Deux jours après, comme ils étoient à Sélimbrie, l'Empereur les fit rappeler, à l'instance prière du Patriarche, qui promettoit enfin de conférer avec eux, & de procéder à la réunion. Mais le perfide schismatique, sous prétexte d'une conférence publique qu'il

avoir
mer
persua
munic
qu'ils
rins co
l'Empe
che, n
férence
même.
çons p
apporta
fit sur
Irrité d
chel-Cé
tre l'En
gence a
liberté
loin, q
tte entr
interpr
encore
geance
laire, de
nombre
tér les c
amis de
éloigner
tantin, a

avoit demandée, prétendoit faire assommer les légats par le peuple, en lui persuadant qu'ils avoient lancé l'excommunication contre tous les Grecs, & qu'ils les vouloient soumettre aux Latins comme des esclaves. C'est pourquoi l'Empereur qui connoissoit son patriarche, ne voulut pas qu'on tint ni conférence ni concile, qu'il n'y assistât lui-même. Et après avoir vérifié ses soupçons par les oppositions mêmes qu'il apporta au dessein du schismatique, il fit sur le champ repartir les légats. Irrité d'avoir manqué son coup, Michel-Cérulaire excita une sédition contre l'Empereur, qu'il accusa d'intelligence avec les Latins pour opprimer la liberté des Grecs. La chose alla si loin, que le Prince fut réduit à mettre entre les mains du Patriarche les interprètes des légats, qui n'étoient pas encore sortis de C. P. Toute la vengeance qu'il put alors tirer de Cérulaire, devenu formidable par le grand nombre des schismatiques, ce fut d'ôter les charges tant aux parens qu'aux amis de ce factieux prélat, & de les éloigner du palais. La mort de Constantin, avancée par ses débauches, &

qui arriva vers la fin de cette année 1054, ne permit point à cet Empereur de pousser plus loin la punition. L'Impératrice Zoé étoit morte quelque temps auparavant. Sa sœur Théodora monta pour la seconde fois sur le trône, & fut reconnue seule maîtresse de l'Empire. Quoiqu'elle ait su rendre ce second règne redoutable au dehors & aimable au dedans, elle eut toujours une crainte extrême que le Patriarche séditionnaire ne cabalât contre elle, comme il avoit fait contre Constantin. Ainsi Michel-Cérulaire eut tout pouvoir sous cette Impératrice, au moins pour consommer ce que Photius avoit si bien préparé.

Il ne se borna point à rendre contre les légats du S. Siege un décret d'anathême approuvé de quatorze archevêques, ni à répandre le schisme en toutes manières dans l'Empire déjà si referré de l'Orient : il y voulut encore entraîner les autres Eglises patriarchales, qui repugnerent d'abord à rompre ouvertement avec le siege du Prince des Apôtres. Pierre, patriarche d'Antioche, répondit à ces sollicitations, d'une manière conforme à sa première conduite, lorsqu'à son avènement au patriarchat

l'année
commu
connu
glise Ro
de la de
griefs co
usages in
leur côté
très-part
ches plus
on devoi
& tandis
il falloit c
pre l'unit
leva même
plusieurs t
de mauva
faite aux
des viande
tenoit enc
dans l'Ori
reliques,
quelles le P
il le témoig
lerins fran
ges; enfin l
diptyques d
l'ignorant d
avoir été r

l'année précédente, il avoit demandé la communion du Pape Léon IX, & reconnu hautement la primauté de l'Eglise Romaine. Il représenta au zéléteur de la désunion, que la plupart de ses griefs contre les Latins n'étoient que des usages indifférens; que les Grecs, de leur côté, avoient aussi des observances très-particulières; que dans les reproches plus sérieux faits aux Occidentaux, on devoit considérer la bonne intention; & tandis que la foi n'étoit pas en péril, il falloit craindre sur toute chose de rompre l'unité & la charité fraternelle. Il releva même, dans les lettres de Michel, plusieurs traits grossiers d'ignorance, ou de mauvaise foi; tels que l'imputation faite aux Latins de manger du sang & des viandes suffoquées, dont on s'abstenoit encore dans l'Occident comme dans l'Orient; de ne point honorer les reliques, ni les saintes images, auxquelles le Patriarche d'Antioche, comme il le témoigne, voyoit lui-même les pélerins francs rendre de si pieux hommages; enfin l'anachronisme concernant les dipryques de C. P. & le Pape Vigile, que l'ignorant & fougueux Michel disoit en avoir été retranché pour avoir refusé de

262 HISTOIRE DE L'EGLISE.

se présenter au sixieme concile , lequel n'avoit été célébré que plus d'un siècle après la mort de ce Pape. Considérez , reprenoit Pierre d'Antioche , que de la division entre nos Eglises & le grand Siege Apostolique sont venus tous les malheurs ; que pour cette cause les peuples sont en trouble , les villes & les provinces désolées , & que nos armes ne prospèrent nulle part. Le seul article de la procession du S. Esprit paroissoit faire impression sur ce Patriarche , comme sur la plupart des Orientaux, qui avoient néanmoins reconnu au second concile de Nicée , suivant la lettre de S. Taraise de C. P. que la troisieme personne de la Trinité procédoit du Pere. par le Fils. Peu à peu cependant ces légers Orientaux relâcherent les nœuds de leur union avec le siege de Pierre ; ils effacerent ses successeurs de leurs diptyques , & bientôt ne se distinguèrent plus du parti schismatique de Cérulaire.



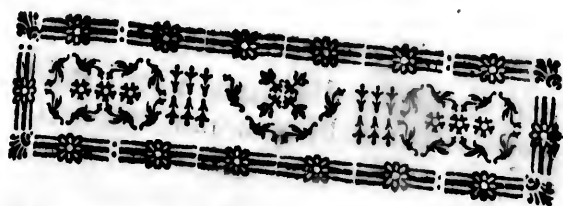
H I

D

LIVRE

DEPUIS
des Gr
ficat d

P
PENDANT
Siege ree
mort de
eur tout
& de cin
des Grecs
plupart de
Grégoire
leverent da
coup d'autr
pêcherent c
vues au loin



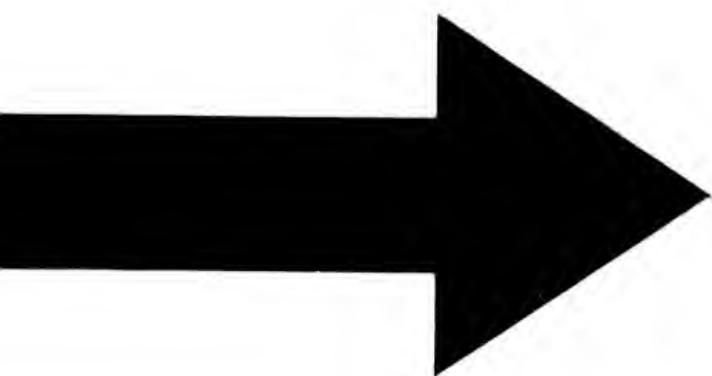
HISTOIRE DE L'ÉGLISE.

LIVRE TRENTE-DEUXIEME.

*DEPUIS la consommation du schisme
des Grecs en 1054, jusqu'au ponti-
ficat de Grégoire VII en 1073.*

PENDANT le long temps que le Saint
Siege resta sans pasteur depuis la
mort de Léon IX, Michel-Cérulaire
eut tout le loisir d'étendre en Orient
& de cimenter sans gêne le schisme
des Grecs. La courte durée de la
plupart des pontificats jusqu'à celui de
Grégoire VII, les antipapes qui s'é-
leverent dans cet intervalle, & beau-
coup d'autres embarras domestiques em-
pêcherent ces Pontifes de porter leurs
vues au loin, & de suivre une affaire





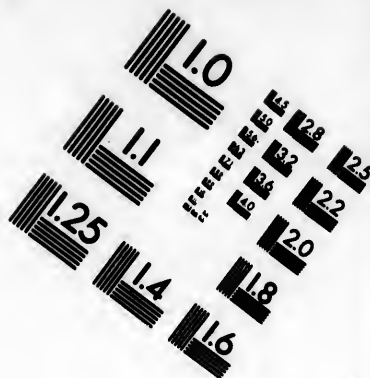
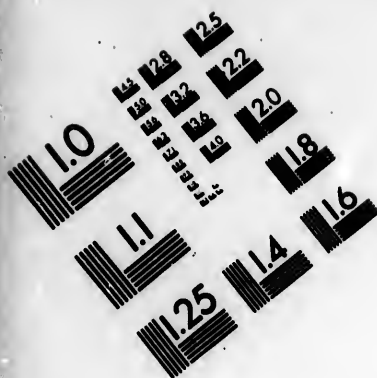
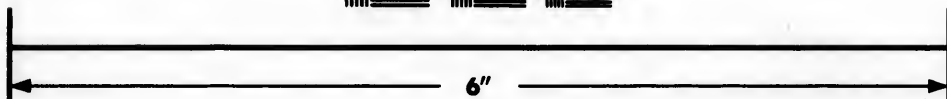
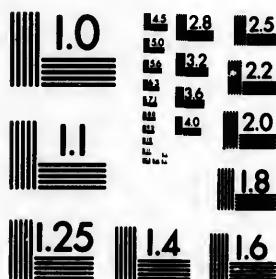


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



Photographic Sciences Corporation

**23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503**

E 28
E 32
E 25
E 22
E 20
E 18

11
01
51

qui exigeoit d'ailleurs une habileté peu commune. Hildebrand, très-accrédité avant de monter sur la chaire de S. Pierre, avoit sans doute assez de génie & assez de courage pour les plus grandes entreprises : mais il avoit aussi une roideur dans le caractère, & s'étoit fait des maximes, bien plus propres à bouleverser l'Occident qu'à soumettre la Grece. Telle est la triste matière que nous voudrions, s'il étoit possible, retrancher de l'Histoire de l'Eglise, cette mere de la paix & de la concorde, qui n'avoua point ce qu'on fit alors en son nom, & n'adopta jamais les étranges prérogatives sur lesquelles se fondoient ces aveugles zélateurs.

Boll. t. 17.

p. 113, sec. 6.

Bened. part.

2. p. 497.

Hildebrand, né en Toscane de basse extraction, instruit dans les lettres & la piété par les soins d'une tante qui étoit abbesse du Moud-Aventin, moine de Sainte-Marie au même lieu, puis de Cluny, abbé de S. Paul de Rome, soudiacre & peu après archidiacre de l'Eglise Romaine, prit de bonne heure une très-grande part à toutes les grandes affaires. Long-temps avant d'être Pape, il parut avoir la principale au-

tori

tori
glis
le p
voye
d'y
de su
tus f
de la
une a
fir pa
ter, p
Prince
tendre
lar, q
de sa
Gébéh
vais g
encore
de lui
gna to
Il céda
ter à l
Rome
sentrem
Victor
treizien
S. Sieg
mois,
vêché d
Tame

torité dans le gouvernement de l'Eglise. Après la mort de Léon IX, le peuple & le clergé de Rome l'envoyèrent en Allemagne, avec pouvoir d'y élire le sujet qu'il jugeroit digne de succéder à ce Pontife, dont les vertus faisoient desirer un nouveau Pape de la même nation. Hildebrand, dans une assemblée tenue à Maïence, fut choisi par les évêques, Gébéhard d'Eichstet, proche parent de l'Empereur. Ce Prince en fut affligé, tant pour la tendre amitié qu'il portoit à ce prélat, que pour les services qu'il tiroit de sa grande capacité dans les affaires. Gébéhard, de son côté, en fut si mauvais gré à Hildebrand qui professoit encore la vie monastique, qu'à cause de lui, à ce qu'on prétend, il témoigna toujours aimer peu les moines. Il céda néanmoins, de peur de résister à l'ordre du Ciel, & partit pour Rome, où il fut reconnu d'un consentement unanime, sous le nom de Victor II, & intronisé le jeudi-saint, treizième d'avril 1055. Il n'occupa le S. Siege que deux ans & quelques mois, & garda jusqu'à sa mort l'évêché d'Eichstet. Son zèle pour la dis-

cipline lui attira des ennemis qui voulurent le faire périr, en mettant du poison dans le calice comme il disoit la messe : mais Dieu garantit ce vertueux Pontife d'une manière miraculeuse, suivant le rapport d'un auteur grave & contemporain.

Lamb. an.
1054.

L'Empereur vint en Italie la même année que le nouveau Pape, & l'on tint à Florence un grand concile, tant pour extirper les abus qui recommençoient depuis la mort du S. Pape Léon, que pour proscrire de nouveau les erreurs de Bérenger. Pour étendre ces fruits de salut aux églises voisines, Victor envoya légat en France, le Soudiacre Hildebrand, à qui il ne pouvoit refuser au moins on estime, & dont il connoissoit, par sa propre expérience, la persévérance invincible dans les plus grands obstacles.

Le Légat tint d'abord un concile dans la province de Lyon, déposa six Evêques coupables de simonie. L'Archevêque d'Embrun, nommé Hugues, se trouvoit entaché du même vice : mais usant, pour se maintenir, des moyens qui lui avoient réussi pour s'élever, il rompit ses accusateurs par argent,

par
cile
fes
don
dit
sou
soit
Fils
Hug
bran
com
Père
mer
prit
simon
profé
ble d
son tr
ment
la pei
d'un
mais
suivit
avoir
de ces
fautes
Damie
devint
avoient

parut ensuite avec audace dans le concile, & demanda fièrement où étoient ses accusateurs. Tous les assistans gardoient un profond silence. Le Légat dit au coupable, en jetant un profond soupir : Croyez-vous que le Saint Esprit soit de même nature que le Père & le Fils ? Je le crois fermement, répondit Hugues. Dites donc, reprit Hildebrand, le *Gloria Patri*. Hugues le commença, prononça les noms du Père & du Fils, & ne put jamais nommer le Saint Esprit ; quoiqu'il se reprit jusqu'à trois fois. Alors le Prélat simoniaque se reconnoissant indigne de proférer le nom de la personne adorable dont il avoit profané les dons par son trafic sacrilège, s'avoua publiquement coupable, & subit sans résistance la peine de déposition. Par un miracle d'un autre ordre, moins étonnant, mais plus heureux que le premier, il suivit à Cluny le S. Abbé Hugues, qui avoit assisté au concile, & se fit moine de certe Abbaye, pour pleurer ses fautes & en réparer le scandale. Pierre Damien & Didier du Mont-Cassin qui devint Pape, attestent ce miracle, qu'ils avoient appris de la bouche d'Hilde-

Guill. Mal-
mesb. de
Reg. Angl. l.
3.

Opusc.
xix. c. 6.

Petr. Arag.
de gest. Rom.
pp.

brand. Mais la preuve la moins équivoque de ce prodige, ce fut le grand nombre de simoniaques à qui il imprima une terreur salutaire. Il y eut quarante-cinq évêques, & vingt-sept abbés ou prieurs, qui se reconnurent coupables de simonie, & renoncèrent volontairement à leurs dignités.

Hildebrand suivit lui-même S. Hugues à Cluny où il avoit été moine, & ne trouva dans la visite de cette nombreuse communauté que des sujets d'applaudir à la régularité, à la concorde, & à toutes les vertus qui continuoient d'y régner. De là il se rendit à Tours, pour condamner Bérenger, dans le lieu même qui avoit été le berceau & l'école de l'erreur. Le Novateur ne put se dispenser d'y comparoître. Lanfranc, le plus redoutable de ses antagonistes, ne manqua pas non plus de s'y rendre; comme plus en état que personne de suivre le sophiste dans les subterfuges de sa vaine dialectique. Bérenger en effet ne put tenir devant cet homme profond & pénétrant : il prit le parti d'abjurer, & protesta qu'il n'auroit plus sur l'Eucharistie d'autres sentimens que ceux de l'Eglise Catholique. Ce ne fut

po
re
pa
ser
fan
plu
sin
gen
élor
men
mai
dan
dan
les
tran
Hen
Tou
dinar
titre
de l
établi
arbitr
bien
qu'ils
Roi F
avis d
gneur
dit en

pout lui qu'un de ces sermens , qui ar-
rêtent pour les chefs de secte quand le
parjure leur devient utile : mais cet aveu
servit à ramener plusieurs de ses parti-
sans ; & disposa Brunon d'Angers ; son
plus ardent protecteur , à une conversion
sincere.

On traita au concile de Tours un
genre tout différent d'affaire , & bien
éloigné du ressort de la puissance pure-
ment spirituelle des ministres de J. C.
mais Hildebrand se renfermant encore
dans les bornes qu'il parut méconnoître
dans la suite , ne procéda ici , avec tous
les Prélats , que par voie de remon-
trance & de médiation. L'Empereur
Henri III avoit envoyé des Députés à
Tours , pour se plaindre de ce que Fer-
dinand , Roi de Castille , prenoit le
titre d'Empereur ; & pour lui défendre
de le porter davantage. L'Empereur
établissoit ainsi les peres du concile ,
arbitres de son droit. Ils le trouverent
bien fondé. De concert avec le Pape ,
qu'ils consulterent , ils envoyerent au
Roi Ferdinand , qui de son côté prit les
avis des évêques aussi bien que des sei-
gneurs de ses Etats. Ce Prince répon-
dit en conséquence , qu'il ne s'arroge-

roit plus la qualité d'Empereur ; il tint sa promesse, & la chose n'eut point d'autre suite.

Le Légat croyant la conversion de Bérenger sincère, & la foi en sûreté, tourna ses vues vers la réformation & l'entier rétablissement de la discipline. Le célibat des prêtres étoit l'article qui souffroit le plus de difficulté, principalement en Normandie, tant par le mauvais exemple des derniers archevêques de Rouen, que par les suites de l'ignorance, & de la rudesse indisciplinable des premiers conquérans de cette province. L'Archevêque Mauger, qui avoit eu plusieurs enfans pendant son épiscopat, fut déposé dans un concile tenu à Lisieux, selon les vues du Duc Guillaume son neveu, qui l'avoit souvent averti, & toujours inutilement, de mener une vie plus digne de son état. Maurile, qu'on lui donna pour successeur, fut honneur par sa conduite au monastère de Fécamp d'où on l'avoit tiré, & s'efforça par de sages réglemens d'empêcher au moins l'incontinence de prescrire contre les canons. Il fut encore plus attentif à préserver son peuple de la contagion de l'hérésie. Pour s'a-

sur de la foi des pasteurs directement chargés de l'enseignement, il fit dresser, l'année même de son élection, dans un concile tenu à Rouen, une formule en profession de foi qui pût obvier à toute la duplicité de Bérenger, & qu'ils devoient tous souscrire avant d'être sacrés.

Ce témoignage, des plus satisfaisans & des plus précis de la présence réelle du Sauveur au sacrement de son amour, étoit conçu en ces termes : Nous croyons de cœur, & nous confessons de bouche, que le pain offert sur l'autel, n'est que du pain avant la consécration ; mais qu'en vertu des paroles sacrées, la substance ou nature du pain est changée par la puissance de Dieu en la substance de cette même chair qui a été changée par l'opération du Saint-Esprit, qui est née de la Sainte Vierge ; qui a été déchirée de fouets, qui a été ensevelie, & qui étant ressuscitée le troisième jour, est assise à la droite de Dieu le père. Nous croyons pareillement, que le vin mêlé d'eau, & mis dans le calice pour être consacré, est vraiment & substantiellement changé en ce même sang qui a été répandu pour la rédemption

Analec. t.
2. P. 441.

du monde. Anathème à tous ceux qui ont des sentimens ou tiennent des discours contraires à cette croyance apostolique. Le concile où fut dressé ce formulaire, est de l'année 1055.

L'année suivante, l'Empereur Henri invita le Pape à le venir trouver en Saxe, où le pontife, Allemand de Nation, comme on l'a vu, se rendit aussitôt. On ne manquera point de s'étonner de ces longs voyages des Papes, multipliés sur-tout depuis qu'une terre si éloignée du tombeau du Prince des Apôtres étoit devenue comme la pépinière de ses successeurs. A des hommes vêtus d'un caractère si relevé au dessus de la nature, nous nous garderons bien d'imputer une prédilection ou un goût tout naturel pour les lieux qui les avoient vu naître : mais nous n'en applaudirons pas moins à la sagesse des mesures prises par l'Eglise Romaine, pour se procurer des pontifes à qui tous les lieux & tous les peuples soient également chers. L'Empereur alla de Goslar à Botfeld, sur les confins de la Thuringe, où il fut suivi du Pape & d'une multitude extraordinaire de Seigneurs. Mais Henri sembla

n'avoir rassemblé tout ce qu'il y avoit de plus grand dans l'Empire, que pour les rendre spectateurs de sa mort. A peine fut-il arrivé, qu'il tomba malade. Il fit confirmer, par le Pape, par les Seigneurs ecclésiastiques & laïques, l'élection de son fils, nommé aussi Henri, & couronné depuis deux ans, & mourut après sept jours de maladie, le cinquième d'octobre de cette année 1056, à l'âge de 38 ans seulement. Avec de la piété & beaucoup de vertus, Henri le Noir fut peu regretté, à cause de son despotisme, qu'il étendit à la collation même des bénéfices. C'est lui qui prétendit le premier en Allemagne que ce droit lui appartenoit, en vertu de celui des investitures que ses prédécesseurs lui avoient transmis : suites comme nécessaires des richesses & des dignités temporelles qu'ils avoient données aux successeurs des Apôtres, à qui elles furent incomparablement plus funestes, comme on le verra bientôt, que leur ancienne & paisible médiocrité.

Le Pape Victor, peu de temps après son retour en Italie, mourut en Toscane le 28 juillet 1057. Cette nouvelle étant aussi-tôt parvenue à Rome, plu

seurs personnes du clergé & de l'ordre des citoyens allèrent trouver le cardinal Frédéric, l'un des trois légats qui avoient été à C. P. pour l'affaire de Michel-Cérulaire. Au retour de sa légation, il avoit embrassé la vie monastique au Mont-Cassin, en étoit devenu Abbé, & se trouvoit à Rome, où il jouissoit d'une grande réputation de sagesse & de vertu. Les Romains le consultèrent sur le choix d'un Pape. Frédéric leur nomma le Cardinal Humbert, le Soudiacre Hildebrand, les Evêques de Vélétri, de Pérouse & de Tusculum, comme les cinq sujets qu'il connoissoit les plus dignes du pontificat, entre ceux qui étoient en Italie. Quelques-uns des Romains vouloient attendre le retour d'Hildebrand, qui se trouvoit alors en Toscane : mais les autres se déclarant pour Frédéric lui-même, qui fut aussi effrayé que surpris, ils le tirèrent malgré lui du monastère de S. André où il logeoit, le menèrent à l'église de S. Pierre aux liens, l'y élurent Pape, & le nommèrent Etienne IX, parce que c'étoit la fête de S. Etienne Pape, second jour du mois d'août. De là ils le conduisirent au palais

par
de r
mati
& le
men
Et
par, t
médi
glée
qui a
contir
IX. C
femm
furent
temps
voir d
Peu
tira Pi
le fit c
dire le
monde
celui q
de tout
expres
menace
L'hum
brillant
envisag
de péri

patriarchal de Latran, aux acclamations de toute la ville. Le lendemain de grand matin, tous les cardinaux, le clergé, & le peuple vinrent le prendre pour le mener à S. Pierre, où il fut sacré.

Etienne IX commença son pontificat par tenir plusieurs conciles, pour remédier principalement à la vie déréglée des clercs. Il rechercha tous ceux qui avoient transgressé les loix de la continence, depuis la défense de Léon IX. Ceux mêmes qui quitterent leurs femmes, & embrasserent la pénitence, furent exclus du sanctuaire pour un temps, & privés pour toujours du pouvoir de célébrer les saints mystères.

Peu de temps après, le Pape Etienne tira Pierre Damien de la solitude, & le fit cardinal-évêque d'Ostie, c'est-à-dire le premier des cardinaux. Tout le monde applaudit à ce choix, excepté celui qui en étoit l'objet, & qui résista de tout son pouvoir. Il fallut un ordre exprès du souverain Pontife, & des menaces, en cas d'un plus long refus. L'humble solitaire se soumit au joug brillant qu'on lui imposoit, mais n'y envisagea jamais que ce qu'il avoit de périlleux, & ne cessa de gémir,

Vit. Petr.
Dam. c. 14.

Cod. Vat.
ap. Baron-an.
1657.

Lib. II. ep.
7.

jusqu'à ce qu'il réussît enfin à s'en décharger. Peu après sa promotion, il écrivit aux évêques ses confreres, c'est-à-dire aux sept évêques-cardinaux, qu'il appelle évêques de l'église de Larran, parce que c'étoient ceux qui avoient droit d'y officier au lieu du Pape. On les nommoit aussi hebdomadiers, comme servant tour à tour par semaine; & collatéraux, comme attachés en quelque sorte aux côtés du Pontife. On voit dans cette lettre, combien l'auteur étoit pénétré de l'esprit de son état, dont il fait consister uniquement la dignité dans la pureté & la sainteté de vie, à l'exclusion de tout faste & de tout relief extérieur. Il s'élève sur-tout contre ceux qui, avec des mœurs toutes séculières, & par les services qu'ils rendent aux Rois dans leurs armées, s'efforcent de parvenir aux premières places de la hiérarchie. Pour dominer sur le clergé, dit-il, ils subissent longtemps une dure servitude. Il leur en couteroit moins d'acquérir ce droit à prix d'argent, que de l'acheter ainsi par des services d'esclaves. Car il y a trois sortes de prix, & par conséquent aussi des simonies de trois sortes; celle

de la
qui
langu
ceux
siastiq
Prince
nie,
espece
Le
talens
au bien
des pl
sicle:
maison
avoit m
fance,
racles &
ses pro
vues air
vrété év
au pont
Cassin
pas de f
de ce m
dessein,
d'envoye
légar. Pa
culiere,
de l'anné

de la main qui compte l'argent, celle qui rend des services, & celle de la langue exercée à la flatterie. Ainsi donc ceux qui acquièrent les dignités ecclésiastiques par leur attachement aux Princes, loin d'être exempts de simonie, sont souvent coupables des trois especes à la fois.

Le Pape Etienne appliqua aussi les talens & les vertus de l'Abbé Didier au bien général de l'Eglise. C'étoit un des plus grands personnages de son siècle : il tiroit sa naissance de l'illustre maison des Princes de Bénévent ; il avoit marqué une piété rare dès l'enfance, & il éprouva toutes sortes d'obstacles & de persécutions de la part de ses proches pour se soustraire à leurs vues ambitieuses, & embrasser la pauvreté évangélique. Etienne, en passant au pontificat, de l'abbaye du Mont-Cassin qu'il vouloit garder, ne laissa pas de faire élire Didier, pour abbé de ce monastere. Cependant il avoit dessein, & déjà il s'en étoit expliqué, d'envoyer Didier à C. P. en qualité de légat. Par une convention fort particuliere, il fut statué au commencement de l'année 1058, que si Didier reve-

Chron.
Cass. l. 1. c. 2,
&c.

noît du vivant d'Etienne, il prendroit sous ce pontife le gouvernement de l'Abbaye; & que si le Pape mouroit dans cet intervalle, Didier seroit absolument reconnu pour abbé. Celui-ci alla aussi-tôt à Bari attendre un vent favorable pour s'embarquer.

L'Empire d'Orient avoit changé de maître, dans le cours de l'année précédente. La vieille Impératrice Théodora, qui, sur les prédictions de quelques-uns de ses moines, s'étoit flattée de vivre des siècles entiers, ne régna plus qu'environ dix-huit mois. Ses folles espérances ne s'évanouirent, que quand elle se sentit à l'extrémité. Ses eunuques l'engagerent alors à déclarer Empereur, Michel-Stratiotique qui avoit de la réputation dans la conduite de la guerre, mais qui étoit cassé de vieillesse, & n'entendoit rien au gouvernement. Aussi fut-il bientôt accablé d'embarras, où les auteurs de son élévation, uniquement propres à le dominer, se trouverent incapables de le servir.

Après différentes révoltes, Isaac-Comnene d'une illustre maison originnaire d'Italie, à ce qu'on prétend,

fut pr
juin 1
mande
guerre
Comm
plussie
phie,
citoyen
Michel
ne vou
préméd
lui, &
chefs d
nant, le
faire et
présent
nemens
grande
due viol
porta pr
retirer d
ment qu
sans mêm
formalité
nene. En
en déclar
ceux qui
sentemen
premier à

fut proclamé Auguste le huitième de
 juin 1057, par les troupes qu'il com-
 mandoit en Asie. Michel soutint la
 guerre pendant quelques mois : mais
 Comnène s'étant présenté devant C. P.
 plusieurs patrices allerent à Sainte-Sop-
 phie, suivis d'une grande troupe de
 citoyens, & appellèrent le Patriarche
 Michel-Cérulaire, mieux instruit qu'il
 ne voulut le paroître de ce complot
 prémédité. Il se tint renfermé chez
 lui, & envoya ses neveux vers les
 chefs de la conspiration, qui, soure-
 nant leur jeu, menacerent de les
 faire étrangler, si le Patriarche ne se
 présentoit. Il se montra revêtu des or-
 nemens pontificaux, & affecta une
 grande indignation contre la préten-
 due violence qu'on lui faisoit. On le
 porta près de l'autel ; on le pria de
 retirer de l'Empereur Michel le ser-
 ment qu'on lui avoit fait par écrit ; &
 sans même attendre l'exécution de cette
 formalité illusoire, on proclama Com-
 nène Empereur le 31 d'août 1057,
 en déclarant ennemis de l'Etat tous
 ceux qui ne donneroient pas leur con-
 sentement. Michel-Cérulaire fut le
 premier à donner son approbation :

Zonas. lib.

17. c. 29.

il fut suivi de Théodore, patriarche d'Antioche, qui étoit présent, & qui proposa d'abattre les maisons des grands qui feroient résistance.

Alors Michel-Cérulaire se démasquant sans retenue, fit dire à Comnene de se présenter au plutôt, & de lui tenir compte du service qu'il lui avoit rendu. Quant au vieil Empereur, le Patriarche lui envoya dire par quelques métropolitains, qu'il eût à sortir du palais; où il n'avoit plus d'autorité. Le foible vieillard demanda quelle récompense on lui promettoit. Le royaume des Cieux, répondirent les prélats, en faisant sacrilègement servir leur caractère à la dérision de l'évangile & à la consommation de la révolte. Aussi-tôt il mit bas la pourpre, avec une imbécille docilité, & abandonna le palais. On laissa la vie à un souverain déposé, dont on avoit si peu à craindre. Il avoit régné un an & quelques jours. Comnene entra le lendemain à C. P. & fut couronné solennellement dans la grande église par le Patriarche Michel.

Toutefois pendant deux ans & trois mois de regne, ce nouvel Empereur

ench
son
qua
para
dens
il ren
nistra
cesseu
l'ancie
ques,
roisses
voir u
d'un c
conar
qui no
reté d
somprou
qu'ils
méprisa
les reve
des rerr
siderabl
avoir ca
fournir
vie qu'il
leva tou
Cepen
fort hau
de Com

patriarche
ent, & qui
aisons des
nce.

se démas-
à Comnene
, & de lui
il lui avoit
pereur, le
par quel-
eur à sortir
d'autorité.
quelle ré-

Le royau-
nt les pré-
ent servir
de l'évan-
de la ré-
a pourpre,
, & aban-
la vie à
t on avoit
égné un an
e entra le
couronné
nde église

ns & trois
Empereur

enchanta ses sujets par la sagesse de son gouvernement, auquel il ne manqua qu'une entrée plus légitime. Il répara les désordres des regnes précédens, & l'épuisement des finances; il rendit à l'église de C. P. l'administration de ses biens, que ses prédécesseurs s'étoient arrogée; il réduisit à l'ancienne coutume les droits des évêques, tant pour les redevances des paroisses que pour les ordinations, savoir une piece d'or pour l'ordination d'un clerc inférieur, trois pour le diaconat, & trois pour la prêtrise: ce qui nous montre où en étoit la pureté de la discipline parmi ces présumptueux émules des Latins, tandis qu'ils leur faisoient des reproches si méprisans. Cet Empereur fit aussi, sur les revenus de quelques monasteres, des retranchemens qui furent assez considérables pour soulager l'Etat. Après avoir calculé ce qui leur suffisoit pour fournir aux besoins étroits du genre de vie qu'ils avoient embrassé, il leur enleva tout le reste.

Cependant Michel-Cérulaire portoit fort haut ses droits sur la gratitude de Comnene. Il le fatiguoit par des

Jus Græcorum
Rom. lib. 2.

demandes continuelles, & souvent insolentes. Quand il étoit refusé, il éclatoit en menaces; & plusieurs fois on lui entendit dire, qu'il sauroit bien abattre la puissance qu'il avoit élevée. Il porta la hauteur jusqu'à vouloir prendre la chaussure d'écarlate, ornement réservé aux Empereurs, & avança qu'il n'y avoit point ou presque point de différence entre l'empire & le patriarcat. C'est ainsi que les évêques de Bizance, élevés si haut par les Empereurs de C. P. tournoient leur grandeur & leur indépendance contre les propres auteurs. Ces propos répandus sourdement étant parvenus aux oreilles du Prince, il résolut de prévenir le séditieux Patriarche. Il saisit l'occasion de la fête des Archanges, c'est-à-dire de S. Michel, que les Grecs font le 6 de septembre, & que les évêques de C. P. alloient célébrer dans l'église des Anges hors de la ville. Des gardes Anglois, nommés Barangues par les Grecs, y arrêterent le Patriarche par ordre de l'Empereur, & le conduisirent honteusement sur un mulet jusqu'au bord de la mer, s'embarquerent avec lui, & ne le quittèrent poi-

rent poi-
conese, m
leur lui
renonciat
deshonne
Michel ré
avoit fait
Chef de l
fermeré si
pour hom
trouva for
avoit à pre
riarche qu
ture, tira
parras.
On élut
chudes, de
une grand
es affaires
lors la cha
garde-robe.
alité, tant
égard du p
ne toujours
ui : mais
er jusqu'à l
surpé. Cor
fut si frap
de cheya

rent in-
il écla-
fois on
it bien
élevée.
vouloir
e, orne-
rs, &
ou pres-
l'empire
que les
haut par
oient leur
ce contre
os répan-
enus aux
solut de
e. Il saisi
échanges
les Grecs
& que les
ébrer dans
ville. De
Barangue
e Patriar
ur, &
sur un mu
er, s'em
le quitta

rent point, qu'il ne fût arrivé à Pro-
conese, marqué pour son exil. L'Empe-
reur lui fit dire ensuite de donner sa
renonciation, s'il vouloit prévenir le
deshonneur d'être déposé en concile.
Michel retrouva tout l'orgueil qui lui
avoit fait secouer l'obéissance due au
Chef de l'Eglise; il répondit avec une
fermeté si hautaine, qu'Isaac-Comnene,
tout homme de tête qu'il étoit, se
trouva fort incertain sur le parti qu'il
avoit à prendre: mais la mort du Pa-
triarche qui arriva dans cette conjonc-
ture, tira l'Empereur de tout em-
baras.

On élut en sa place Constantin Li-
chudes, de profession toute séculière,
d'une grande réputation d'habileté dans
les affaires d'Etat, & qui remplissoit
lors la charge de grand-maître de la
garde-robe. On vante beaucoup sa libé-
ralité, tant à l'égard du clergé qu'à
l'égard du peuple. Isaac-Comnene pa-
roujours de bonne intelligence avec
lui: mais il eut scrupule de conser-
ver jusqu'à la mort l'Empire qu'il avoit
surpris. Comme il étoit à la chasse,
fut si frappé d'un éclair, qu'il tom-
ba de cheval. Cette frayeur lui causa

des convulsions épileptiques, dont les accès devinrent plus fréquens de jour en jour, & qu'on désespéra de guérir. Il prit cette maladie, pour une punition de ses péchés. Afin d'appaiser la colere de Dieu, il quitta la pourpre, & embrassa la vie monastique. On crut sa pénitence d'autant plus sincere, qu'il ne choisit personne de sa famille pour lui succéder; mais Constantin - Ducas qu'il y jugea, quoiqu'il ne fût pas bien à tort, le plus propre. Il fit couronner le 25 décembre 1059. L'Impératrice Catherine, femme de Comnene, s'opposa d'abord au dessein de son époux; elle l'encouragea ensuite dans sa résolution, & prit elle-même le parti du cloître, avec sa fille Marie. On exalte, entr'autres vertus, la chasteté constante d'Isaac-Comnene.

On a lieu de présumer qu'une réformation du Chef de l'Eglise eût produit d'heureux effets dans la Grece; mais le regne de cet Empereur, rempli d'ailleurs d'une sagesse & de crainte de Dieu. Mais les légats du Pape Etienne n'étant point encore partis pour Constantinople quand il mourut lui-même à Flo-

le 29 mars 1058, les moines du Mont-Cassin portèrent en diligence la nouvelle de cette mort à l'Abbé Didier Chef de la légation, & le pressèrent instamment de revenir au monastère. Il partit dès le lendemain, arriva de grand matin le jour de pâque, fut aussitôt mis en possession de l'abbaye par le Cardinal Humbert, & les troubles survenus à Rome avoient contraint de prendre la fuite.

A la première nouvelle de la mort du Pape, Grégoire fils du comte de Tusculum & Girard de Galere, avec quelques Romains des plus puissans, avoient formé une assemblée nocturne tumultueuse, où l'on élut pour successeur d'Etienne IX, Jean évêque de Vélètri, qu'on nomma Benoît ; mais qui tient lieu de Benoît X parmi les Souverains Pontifes, quoique ce Benoît n'ait été qu'un antipape & un usurpateur. Les Romains en eurent une fautive idée ; qu'ils lui donnerent le nom de Minchine, qui en Italien signifie stupide. Les cardinaux, & le pape Damien à leur tête, ne dissimulèrent qu'après avoir protesté contre l'élection, & avoir prononcé anathème

contre ceux qui avoient osé la faire. C'étoit à Pierre Damien, en qualité d'évêque d'Ostie, de sacrer le Pontife : mais en la place, les factieux prirent de force son archiprêtre, d'une ignorance, dit Pierre lui-même, à ne pouvoir lire une page, même en épelant. Ils le contraignirent de couronner Benoît, le 5 avril de cette année 1058. Cet usurpateur ne laissa pas de se maintenir près de dix mois.

Le Pape Erienne, avant de partir pour la Toscane, avoit assemblé dans l'église les évêques, le clergé, le peuple Romain, & leur avoit ordonné en cas qu'il vînt à mourir pendant l'absence d'Hildebrand qu'il envoyoit en Allemagne, de laisser vaquer le Saint Siège jusqu'au retour de ce légat, & de diriger alors l'élection sur ses conseils. Hildebrand apprit, en revenant en Italie, l'élection schismatique de Benoît. Il s'arrêta à Florence, écrivit à ceux des Romains qui avoient honte du schisme, & en ayant reçu une autorisation illimitée, fit élire dans un concile tenu à Sienné le 12 décembre 1058, Gérard évêque de Florence, & Bourguignon de na-

sance, suffisant pour le sacrage, & sulte à la messe, au desservant, aumônier, Romain, German, lui devoit prêter assistance, & rances promaine. I Gérard, Lorraine, duire à l'acclamation, mis dans, suivant la, extraordin, mention p, écessieurs, émonie d, ier 1059, Quelque, e présente, ne Nicola, voit fait, ant néann, de parju

fire. C'étoit un homme de sens droit, suffisamment lettré, selon le témoignage de Pierre Damien qui fut consulté à ce sujet, d'une pureté de mœurs au dessus de tout soupçon, & très-aumônier. Cependant les seigneurs Romains envoyèrent vers le Roi de Germanie, pour l'assurer de la foi qu'ils lui devoient, & pour le prier de se prêter à la nécessité où les circonstances présentes réduisoient l'Eglise Romaine. Le Roi confirma l'élection de Gérard, & chargea Godefroi duc de Lorraine & de Toscane, de le conduire à Rome. Il y fut reçu avec acclamation par le peuple & le clergé, mis dans le S. Siege par les cardinaux suivant la coutume; & par un honneur extraordinaire dont l'histoire ne fait mention pour aucun des Papes ses prédécesseurs, on fit pour celui-ci la cérémonie du couronnement, le 18 janvier 1059.

Quelques jours après, l'Antipape vint se présenter au Pontife légitime, nommé Nicolas II, & protesta qu'on lui avoit fait violence; en se reconnoissant néanmoins coupable d'usurpation de parjure, & en demandant par-

don avec toutes les marques d'un repentir sincere. Le Pape se laissa fléchir, & leva l'excommunication prononcée contre Benoît, qu'on ne laissa point de déposer de l'épiscopat & de la prêtrise.

Le sixieme jour de mars de la même année, le Pape Nicolas ordonna l'Abbé Didier, prêtre-cardinal du titre de Sainte Cécile, & lui donna le lendemain la bénédiction abbatiale, avec la qualité de Vicaire Apostolique pour la réforme des monasteres de la Campanie, de la Pouille & de la Calabre.

T. 9. Conc.
P. 1105.

Au mois d'avril suivant, il tint un concile de cent treize évêques, avec une multitude d'abbés & d'autres ecclésiastiques. Dès qu'on eut pris séance, il représenta ce qui étoit arrivé à la mort de son prédécesseur. Afin d'écarter à jamais ces malheurs, dit-il ensuite, nous ordonnons, suivant les dispositions des Peres, que le Pape venant à mourir, les évêques-cardinaux avant tout le monde traitent ensemble de l'élection, qu'ils y appellent ensuite les clercs-cardinaux, enfin que le reste du clergé & le peuple y donnent leur consentement. Nous devons

non

nous ra
décesseu
qu'il ne
qui ne
demand
par les
cert avec
le Pape
c'est aux
tenir lieu
l'Eglise m
s'il y a
quelque
notre cher
& qui se
pereur, c
jà accordé
neur à se
Siege aura
même dro
d'attention
prendre d
pour restre
der, le p
ous les E
ection des
ces concess
Si le pou
Nicolas, en
Tome X.

nous rappeler ce qu'a dit notre prédécesseur Léon de sainte mémoire, qu'il ne faut pas réputer pasteurs ceux qui ne sont, ni élus par le clergé, ni demandés par le peuple, ni consacrés par les évêques de la province de concert avec le métropolitain. Mais comme le Pape n'a point de métropolitain, c'est aux évêques-cardinaux à lui en tenir lieu. On choisira dans le sein de l'Eglise même qu'il s'agit de remplir, s'il y a un sujet capable; sinon, dans quelque autre; sauf l'honneur dû à notre cher fils Henri présentement Roi, & qui sera, s'il plaît à Dieu, Empereur, comme nous le lui avons déjà accordé. On rendra le même honneur à ses successeurs, à qui le Saint Siege aura personnellement accordé le même droit. Cette clause est digne d'attention: on ne pouvoit guere s'y prendre d'une manière plus adroite, pour restreindre, en paroissant accorder, le privilege ancien qu'avoient tous les Empereurs de confirmer l'élection des Papes indépendamment de ces concessions personnelles.

Si le pouvoir des méchans, reprend Nicolas, empêche de faire à Rome

Tome X.

N

nous

une élection légitime , les cardinaux-évêques , unis au reste du clergé & des laïques craignans Dieu , quoiqu'en petit nombre , auront droit d'élire le Pape dans le lieu qu'ils jugeront à propos ; & si l'élú ne peut être intronisé dans le S. Siege selon la coutume , il ne laissera pas d'avoir l'autorité de gouverner l'Eglise Romaine , & de disposer de tous ses biens , comme Saint Grégoire l'a fait avant sa consécration. Si quelqu'un est élu , ordonné , ou intronisé au mépris de ce statut , qu'il soit anathématisé & déposé , avec ses complices. Ce décret de réglemeut fut souscrit par les Peres du concile , par les prêtres & les diacres.

On fit aussi des réglemens contre les clerics concubinaires & simoniaques. Ceux-ci doivent être déposés sans miséricorde. On disputoit depuis longtemps sur le sort de ceux qu'ils avoient ordonnés gratuitement. A cause de leur grand nombre , on régla qu'on leur laisseroit les fonctions de leurs ordres , mais sans faire passer en regle une indulgence accordée à la nécessité des temps ; qu'à l'avenir au contraire , quiconque recevroit l'ordina-

tion d
roit a
prêtres
depuis
pris ou
interdi
chant
sistance
& on
venus
d'enten
fait de
cubine.
les clerc
cheront
leur ég
rous leu
ainsi qu
tion des
avons v
Béren
qu'on y
sages ré
taire éto
erreurs ,
posturés
dre le
connu. I
lation qu

tion d'un simoniaque notoire, encourroit avec lui la déposition. Pour les prêtres, les diacres & les soudiacres qui depuis la défense de Léon IX auront pris ou gardé des concubines, on leur interdit la célébration de la messe, le chant de l'épître & de l'évangile, l'assistance à l'office dans le sanctuaire; & on les prive de leur part aux revenus de l'Eglise. Il est même défendu d'entendre la messe d'un prêtre qu'on fait de science certaine avoir une concubine. Suivant la même constitution, les clercs mangeront ensemble & coucheront dans le même logis, près de leur église, & mettront en commun tous leurs revenus ecclésiastiques. C'est ainsi que le S. Siege adoptoit l'institution des chanoines réguliers, que nous avons vu commencer en France.

Bérenger se trouvoit à Rome, lorsqu'on y tint le concile qui fit tant de sages réglemens. Si cet opiniâtre sectaire étoit venu pour y répandre ses erreurs, comme la suite de ses impostures le fait présumer, il parut craindre le Pape Nicolas dès qu'il l'eut connu. Il prit le parti de la dissimulation qui lui étoit familière, & pria

Lanfr. de
corp. c. 1. 2.

ce Pontife avec son concile, de lui donner par écrit la foi qu'il falloit tenir. Le Cardinal Humbert fut chargé de cette commission : ce prélat également docte & habile dressa une confession de foi qui prévenoit les équivoques & tous les subterfuges ordinaires à l'hérésarque. Bérenger, après s'y être confessé coupable, déclaroit que le pain & le vin, après la consécration, ne sont pas seulement le sacrement, mais encore le vrai corps & le vrai sang du Seigneur; que ce n'est pas non plus en sacrement seulement, mais en vérité qu'ils sont touchés & rompus par les mains des prêtres, & dans la bouche des Fideles. En un mot il déclaroit dans les termes les plus clairs tenir de cœur & de bouche, touchant l'eucharistie, la même foi que le S. Siege Apostolique, que le Pape Nicolas & que son concile. Il en juroit par la Sainte Trinité & les évangiles, & reconnoissoit les défenseurs d'une autre croyance, avec tous leurs sectateurs, dignes d'un anathème éternel. L'hypocrite, après avoir lu & relu cette formule, ne se contenta point de jurer & de signer; mais il fit allu-

mer un
y jetta
les erreu
versoient
conversion
crut en d
tion à tou
la Gaule.
peine sort
contre cet
gea d'atroc
qui l'avoit
Cependa
ie & l'inco
ans l'Eglis
ention pri
se. A la
envoya l'
ien, & A
lais dès le
e, ils se
victimes d
ntre la dig
oient revê
te & ani
s ecclésiast
lan n'étoit
de Rom
t aucun dre

mer un feu au milieu du concile, & y jeta tous les écrits qui contenoient ses erreurs. Le Pape & tous les Peres verserent des larmes de joie sur une conversion si généreuse; & Nicolas crut en devoir communiquer l'édification à toute l'Italie, la Germanie & la Gaule. Le Sectaire parjure fut à peine sorti du concile, qu'il écrivit contre cette profession de foi, & chargea d'atroces injures le pieux Cardinal qui l'avoit dressée.

Cependant les ravages que la simonie & l'incontinence des clercs causoient dans l'Eglise de Milan, attirerent l'attention principale du Souverain Pontife. A la priere de cette Eglise, il envoya l'évêque d'Ostie Pierre Damien, & Anselme évêque de Luques. Mais dès le lendemain de leur arrivée, ils se virent au moment d'être victimes d'un horrible soulèvement contre la dignité de légats dont ils étoient revêtus. La populace ignorante & animée par quelques mauvais ecclésiastiques se mit à crier que Milan n'étoit soumis en rien aux légats de Rome, & que le Pape n'avoit aucun droit de juger ou de ré-

Gest. Pont. an. 1019.

gir cette Eglise. On sonna le tocsin ; la foule se précipita vers le palais épiscopal ; Pierre Damien fut averti qu'on en vouloit à sa vie. Il monta sans crainte au jubé, parut aux yeux de la multitude, & ayant avec peine obtenu silence, il parla en ces termes : Sachez, mes freres, que je suis venu pour votre salut, & non pour la gloire de l'Eglise Romaine. Que peut lui servir le ministere d'un mortel méprisable, après l'éloge qu'elle a reçu de la bouche du Sauveur ? Ce sont les hommes qui ont marqué les bornes & les privileges des patriarchats, des métropoles, des dioceses de chaque évêque ; c'est J. C. qui a fondé l'Eglise Romaine, en donnant à Pierre les clefs de la vie éternelle. C'est une injustice de priver une autre Eglise de ses droits, disputer à celle de Rome sa prérogative, c'est une hérésie. Pour établir particulier la supériorité de l'Eglise Romaine sur celle de Milan, Pierre Damien ajoute que les premiers pasteurs de celle-ci y furent envoyés par Saint Pierre. Et ce qui est digne de remarque, en nommant ici S. Gervais & S. Protas aussi bien que les SS. Ce

& Naz
S. Bar
compte
évêque.
formoit
moit la
fut instr
sur le ch
seroient
Ils ne
embarrass
nérale da
regle invie
réglée pou
de les rece
par. En un
un seul ecc
gratuiteme
odieuse, d
de punir
en interdis
ville & d'u
on. y ruino
igion. Le
a regle de
nnocent,
pource la rig
multitude.

& Nazaire, il ne dit pas un mot de S. Barnabé, que la ville de Milan compte néanmoins pour son premier évêque. Le peuple dont l'ignorance formoit toutes les prétentions & animoit la violence, se calma aussi-tôt qu'il fut instruit par ce discours : il promit sur le champ d'exécuter ce que proposeroient les légats.

Ils ne s'en trouverent guere moins embarrassés ; tant la simonie étoit générale dans cette Eglise ! C'étoit une regle inviolable, d'y payer une somme réglée pour tous les ordres, même avant de les recevoir, sans en excepter l'épiscopat. En un mot, il s'y trouvoit à peine un seul ecclésiastique qui eût été ordonné gratuitement. C'eût été une partialité odieuse, de faire grace aux uns, & de punir les autres. D'un autre côté, en interdisant tous les prêtres d'une ville & d'une province si considérable, on y ruinoit en quelque sorte la religion. Le savant Cardinal se rappella la regle de S. Augustin & du Pape Innocent, qu'on ne doit pas user de toute la rigueur des canons contre la multitude. Sur ce principe d'une éco-

nomie sage, il se contenta de mettre fin aux abus, & de rétablir la vigueur des loix pour l'avenir, sans les venger à la rigueur des infractions passées.

Gui de Velate occupoit alors le siege de Milan, où, par le moyen de l'argent compté à l'Empereur Henri, & quoiqu'extrêmement odieux aux Milanois, il avoit été placé, au préjudice de quatre prêtres de cette Eglise beaucoup plus dignes que lui. Traduit au jugement de Léon IX, il avoit eu l'habileté de se faire déclarer archevêque légitime par ce saint & vigilant Pontife. Depuis treize ans qu'il étoit possesseur pacifique, c'est-à-dire depuis l'an 1046, il avoit eu tout le temps d'affermir son autorité. Ainsi ce fut beaucoup pour les légats, de faire cesser les abus moyennant le pardon du passé. Ils amenèrent cet évêque & son clergé à promettre par écrit & sous serment, qu'ils ne prendroient plus rien, ni pour la promotion aux ordres, ni pour l'institution des abbés & des chapelains, ni pour le saint chrême, pour l'investiture & la consécration des églises. Ils s'engagerent aussi à séparer,

autant
les di
femme
longue
coupab
chevêq
différen
siastiqu
mal in
croyoie
que le
On co
ans de p
d'en rec
mônes,
équivale
de mêm
que celu
roit qu'a
pourroit
semaine
en nour
avoir lav
dans les
tations de
tre les v
l'Eglise,
à la circo

autant qu'il seroit possible, les prêtres, les diacres & les soudiacres de leurs femmes ou concubines. On imposa de longues & rigoureuses pénitences aux coupables, en commençant par l'Archevêque; en quoi l'on eut égard aux différens degrés d'ignorance des ecclésiastiques, dont plusieurs étoient si mal instruits en cette matiere, qu'ils croyoient à peine pécher en ne payant que le prix taxé pour chaque ordre. On condamna l'Archevêque à cent ans de pénitence, mais avec la faculté d'en rédimer une partie par des aumônes, dont on spécifia la quantité équivalente à chaque année. On régla de même pour les autres pénitens, que celui par exemple qui ne jeûneroit qu'avec de grandes incommodités, pourroit racheter un jour de jeûne par semaine, en récitant un pseautier, ou en nourrissant un pauvre, après lui avoir lavé les pieds. Malgré les abus dans lesquels ces rachats ou commutations de pénitences dégénérèrent contre les vues & les sages précautions de l'Eglise, on doit au moins applaudir à la circonspection avec laquelle ses di-

gnes ministres procédoient en cette matiere.

Petr Dam.
opusc. 53. c.
4.

Pendant le cours de la légation de Pierre Damien, l'Abbé de S. Simplicien lui donna un petit vase d'argent. Comme c'étoit une maxime des légats du S. Siege, de ne rien recevoir des personnes qui avoient des affaires encore indécises, Pierre examina si l'Abbé ne se trouvoit point dans cette position. Après s'être convaincu que ce modique présent ne provenoit d'aucune vue intéressée, le saint légat ne laissa point d'avoir beaucoup de scrupule à son sujet. Il consentit à l'accepter pour un monastere fondé récemment; mais il sentit renaître ses inquiétudes, & ne put calmer sa conscience, qu'en le renvoyant au donateur.

Lib. 1. ep.

Sa commission étant remplie, il écrivit au Souverain Pontife, afin d'être déchargé de l'épiscopat, qu'il ne cessoit pas de regarder comme un fardeau au dessus de ses forces. Il en fit même la démission, & renvoya l'anneau pastoral, en signe d'une renonciation absolue & irrévocable. Mais Nicolas ne voulut point condescendre aux vœux d'un ministre, encore si néces-

faire :
le pon
lat obt
tant de
Cep
aux pro
qui tém
trer dan
& qui c
tes les
ils s'éto
chefs. é
bert sur
habile &
principau
sur les
ger duc
bre enle
d'une pa
commen
Le Pape
& ils lui
Robert d
annuel a
vassal. Te
attribue
de Naple
même pri
ventions

faire à l'Eglise. Ce ne fut que sous le pontificat suivant, que l'humble Prélat obtint enfin ce qu'il demandoit avec tant de persévérance.

Cependant Nicolas ouvrit l'oreille aux propositions des Normands d'Italie, qui témoignoiient un grand desir de rentrer dans les bonnes grâces du S. Siege, & qui commencerent par restituer toutes les terres de l'Eglise Romaine dont ils s'étoient emparés. Leurs principaux chefs étoient alors Richard, & Robert surnommé Guiscard, c'est-à-dire habile & rusé; Robert maître de la principauté de Capoue qu'il avoit prise sur les Lombards; Richard ou Roger duc de la Pouille & de la Calabre enlevées aux Grecs, & seigneur d'une partie de la Sicile qu'il avoit commencé à conquérir sur les Sarasins. Le Pape leur confirma ces possessions; & ils lui prêterent serment de fidélité. Robert convint de payer un tribut annuel au S. Siege, & s'en rendit le vassal. Telle fut en 1059 l'origine qu'on attribue communément au royaume de Naples, & qu'on pourroit sur le même principe faire remonter aux conventions antérieures de Léon IX avec

Chron.
Cass. l. III. c.
6. 13. 16.

ces mêmes Normands, qui se montrèrent bientôt les plus braves défenseurs de l'Eglise Romaine. Ils rassemblèrent leurs troupes, & marchèrent contre les villes de Préneste, de Tusculum & de Nomente, qu'ils punirent de leur rébellion contre le Pape leur seigneur. Ayant ensuite passé le Tibre, ils ruinèrent Galere avec tous les châteaux du Comte Gérard, brigand insigne qui désoloit tout le voisinage; & rendirent aux Romains leur ancien ascendant sur une infinité de petits seigneurs qui ne cessoient de les tyranniser.

La même année, Nicolas II envoya en France deux légats, qui assistèrent au couronnement de Philippe fils aîné du Roi Henri. Le Prince n'avoit encore que sept ans; mais le Roi son pere, à l'exemple des deux premiers souverains de sa race, y vouloit assurer la couronne, en faisant reconnoître de son vivant son fils pour Roi. Ce premier sacre des Rois de la troisième race dont nous ayons l'acte authentique, se fit à Rheims avec un magnifique appareil, le jour de la pentecôte vingt-troisième de mai 1059.

Phil
lique
& à
vant
il est
rendr
loix.
Roi
Rhein
lippe.
gneurs
simples
même
ble par
& nous
qu'aux
rit le su
eur fair
entemen
n terme
nent, n'
mesures
ressoient
ient lie
29 ac
quante-
trentier
Le Pap
un an.

Philippe fit profession de la foi catholique ; jura de conserver aux évêques & à leurs églises tous leurs droits suivant les canons, de les défendre comme il est du devoir d'un souverain, & de rendre justice aux peuples selon les loix. Après quoi, par la permission du Roi Henri, Gervais archevêque de Rheims élit pour roi, le Prince Philippe. Les évêques, les abbés, les seigneurs donnerent tous leurs voix : les simples gentilshommes & le peuple même y accéderent, en criant ensemble par trois fois : Nous l'approuvons & nous le voulons. Il n'y eut pas jusqu'aux légats Romains, dont on ne prit le suffrage, mais uniquement pour leur faire honneur ; parce que le contentement du Pape, comme le porte en termes exprès l'acte du couronnement, n'y étoit point nécessaire. Les mesures que prenoit le Roi Henri, ressoient plus que son âge ne lui donnoient lieu de le penser : il mourut le 29 août de l'année suivante, la cinquante-cinquième de son âge, & le trentième de son regne. Le Pape Nicolas ne lui survécut d'un an. Le 21 ou le 22 juillet 1061,

Duchefne
t. ix. Cons. l.
30.

il mourut à Florence, dont il avoit conservé le siege avec celui de Rome. Ainsi cette étrange méthode passoit-elle en coutume : tant il est dangereux, sous les prétextes mêmes les plus plausibles, de donner l'exemple de la dispense dans les matieres où la vertu même peut prendre le change! On rapporte de Nicolas II, que sa charité respectueuse pour les membres indigens de J. C. fut telle, qu'il ne passa pas un jour sans laver les pieds à douze pauvres. Il y eut de grands mouvemens à Rome, pour l'élection de son successeur. On envoya en diligence le Cardinal Erienne vers le jeune Roi de Germanie, afin d'obvier aux effers de la division. Mais, soit qu'à cet égard déjà les esprits ne fussent pas mieux disposés en Allemagne qu'en Italie, soit que toute l'attention de la Cour de Germanie fût absorbée par les factions d'une minorité orageuse, le Légat ne put obtenir audience, & l'on n'ouvrit pas seulement ses lettres. Enfin, après environ trois mois de vacance, Hildebrand qui avoit été fait archidiacre de l'Eglise Romaine par le dernier Pape, tint conseil avec les

Discept. Sy-
nod. P. Dam.
opuscul. iv.

cardina
résulta
long-tes
sition
soin d'
la Cour
on élut
qui pri
fut cou
Le
trice Ag
& régen
ce qu'A
sans atte
voqua u
connoîtr
que de
rius. Il
naire,
évêques
die, la
vices. Ex
chancelie
sembler
qu'il leur
la conde
ses, & qu
leurs que
ainsi qu'i

cardinaux & les nobles Romains. Le résultat fut qu'on ne laisseroit pas plus long-temps le S. Siege dans une position si périlleuse, mais qu'on auroit soin d'y élever un sujet agréable à la Cour impériale. En conséquence, on élut Anselme évêque de Luques, qui prit le nom d'Alexandre II, & fut couronné le 30 septembre 1061.

Le 28 octobre suivant, l'Impératrice Agnès, mere du jeune Roi Henri & régente de ses Etats, piquée de ce qu'Alexandre avoit été intronisé sans attendre son consentement, convoqua une diete à Bâle, & y fit reconnoître pour Pape, Cadaloüs évêque de Parme, sous le nom d'Honorius. Il étoit simoniaque & concubinaire, & par-là plaisoit fort aux évêques & aux prêtres de Lombardie, la plupart souillés des mêmes vices. Excités par Guibert de Parme, chancelier & vice-roi d'Italie, ils s'assemblerent en grand nombre, crièrent qu'il leur falloit un Pape qui eût de la condescendance pour leurs foiblesses, & qu'ils n'en recevroient point d'ailleurs que du paradis de l'Italie : c'est ainsi qu'ils nommoient leur province.

P. Dam. l.
1. cp. 20.

Cette vicieuse & méprisable faction, qui n'alléguoit en sa faveur que les intérêts du vice même, eut la plus grande influence dans le choix qu'on fit à Bâle de l'évêque de Parme pour chef de l'Eglise.

Après cette élection, l'intrus amassa beaucoup de troupes & d'argent, & vint à l'improviste, le 14 avril 1062, se présenter devant Rome en conquérant, ou plutôt en lâche corrupteur. Il y suborna beaucoup de personnes, par les largesses simoniaques qu'il y fit répandre. Il campa dans les prés de Néron près du Varican, & livra un premier combat où quantité de Romains périrent. Cependant Godefroi, duc de Toscane, étant accouru au secours du S. Siege, l'Antipape fut si pressé à son tour, qu'il ne put sauver sa propre personne qu'à force de présens. Il se vit obligé de fuir à Parme, où il rassembla de nouvelles troupes pour soutenir son entreprise : mais la campagne se passa, sans qu'il pût rétablir les affaires. Enfin le dernier jour de l'année de son élection, vingt-septième d'octobre, il fut condamné & déposé par tous les évêques d'Italie & d'Allemagne. Il ne

se re
nouve
pas
erran
de rou
survéc
de se
S.
contril
le disc
pateur
tion q
l'estime
reur H
gens d
doctrin
son am
courage
la soute
la bon
taille, &
Au com
il éprou
de quel
voient
tinguée
bientôt
mures,
deur que

se rendit pas ; fit deux ans après une nouvelle irruption qui ne lui réussit pas mieux que la première ; enfin, errant & fugitif, pauvre & dépouillé de tout, pendant le peu de temps qu'il survécut, ce misérable ne cessa point de se porter pour Souverain Pontife.

S. Annon, archevêque de Cologne, contribua beaucoup à faire tomber dans le discrédit ce vicieux & sacrilège usurpateur. Annon ne devoit son élévation qu'à son mérite : il avoit gagné l'estime & l'amitié tant de l'Empereur Henri le Noir que de tous les gens de bien, par son éloquence, sa doctrine, sa vertu, spécialement par son amour pour la justice, & par la courageuse franchise avec laquelle il la soutenoit. Il avoit encore pour lui la bonne mine, la grandeur de la taille, & tous les avantages de la figure. Au commencement de son épiscopat, il éprouva des contradictions, de la part de quelques personnes qui ne le trouvoient pas d'une naissance assez distinguée pour un si grand siège. Mais bientôt il fit cesser tous les murmures, en montrant autant de grandeur que de piété dans sa manière de

Sur. ad 4.
decembr.
Herm. &
Lamb. chron.

vivre. Il porta aussi haut qu'aucun de ses prédécesseurs la dignité de son siége, & remplit aussi bien ses devoirs dans l'Erat que dans l'Eglise. Il animoit toutes ses œuvres d'un esprit de foi, se tenoit dans un recueillement continu, passoit en prieres la plupart des nuits, visitoit alors les églises nu-pieds, suivi d'un seul domestique, faisoit des jeûnes fréquens, & pratiquoit de rudes austerités. Ses aumônes & ses immenses libéralités se répandoient sur toutes sortes d'indigens, diocésains, pèlerins étrangers, ecclésiastiques, laïques & moines. On dit qu'il ne laissa pas une seule communauté dans son diocèse, qu'il n'eût gratifiée de terres, de pensions, ou de bâtimens. Mais voyant la discipline régulière se relâcher en Allemagne, il crut faire encore davantage pour les monasteres, par la réforme que par les aumônes. Comme il avoit un talent rare pour persuader, & un grand crédit dans tout le royaume, il eut beaucoup d'imitateurs dans l'épiscopat, & l'on vit la régularité monastique reflourir dans la plupart des diocèses. Annon avoit tellement le don de la parole,

& ra
des
cis,
reten
seme
Vo
de l'e
de l'
sur-to
Henr
pérat
nistre
prit le
de ses
bert d
celier
sur l'I
borne
positio
A
compo
gitime
rend,
Pères
que l'a
d'un n
livrer
Pierre
ment

& tant d'onction sur-tout, qu'il tiroit des larmes des cœurs les plus endurcis, & qu'à tous ses sermons l'Eglise retentissoit de sanglots & de gémissemens.

Voyant avec douleur qu'on abusoit de l'enfance du Roi pour le malheur de l'Empire & de l'Eglise, gémissant sur-tout de la familiarité suspecte de Henri évêque d'Ausbourg avec l'Impératrice dont il étoit le principal ministre ; de concert avec les grands, il prit le gouvernement du jeune Roi & de ses Etats. Aussi-tôt il depouilla Guibert de Parme, de sa charge de chancelier & de l'autorité qu'il exerçoit sur l'Italie, assembla un concile à Osborne en Saxe, & fit prononcer la déposition de l'Antipape Cadaloüs.

A cette occasion, Pierre-Damien composa pour la défense du Pape légitime un écrit, qui fit, à ce qu'on prétend, beaucoup d'impression sur les Peres de ce concile. Mais il suffisoit que l'administration fût entre les mains d'un ministre tel qu'Annon, pour délivrer Alexandre de son rival. Alors Pierre-Damien se tint pour entièrement déchargé de l'épiscopat. Ayant

renouvelé sous le Pape Alexandre, qui ne parut point le contredire, la renonciation qu'il avoit faite en premier lieu sous Nicolas, il ne s'occupait plus que des exercices de la vie monastique, & de la composition des écrits qu'il nous a laissés en grand nombre. Outre ce qu'il appelle ses opuscules, & qui forment les plus considérables de ses ouvrages, nous avons de lui une longue suite de lettres, beaucoup de sermons, & les vies de plusieurs saints. Il montre par-tout un grand zele pour la pureté des mœurs & la conservation de la discipline, dont il nous a transmis des détails intéressans, sur-tout pour la vie religieuse : mais on y trouve aussi bien des observations minutieuses & de petites histoires dépourvues de vraisemblances, des principes & des décisions outrées, un plus grand nombre encore de conséquences mal tirées & fondées uniquement sur des sens allégoriques de l'Ecriture, ou sur de simples similitudes. En général, cet auteur, l'un des plus abondans & des plus renommés de son siècle, marque peu de discernement, & peu de justesse dans le

raisonner
fuser u
moins
pour le
paroît so
appliqué
nerf & d
souvent

Entre
auteur, c
nique di
plus extra
son furno
qu'il port
Comme i
donnerent
pour le fa
simoniaque
fit tant d
monde, &
fonctions
puis ermite
un lieu de

Dans ce
partis en d
regle de ne
raisonner le
de graisse,
ger de cuis

raisonnement. On ne sauroit lui refuser une érudition étonnante, au moins dans les préjugés ordinaires, pour le temps où il vivoit ; mais elle paroît souvent mal digérée, & plus mal appliquée encore. Son style qui a du nerf & de la force, est de même très-souvent diffus & embarrassé.

Entre les vies écrites par ce pieux auteur, celle de son disciple S. Dominique dit le Cuirassé, est une des plus extraordinaires. Dominique prit son surnom, de la cuirasse de fer qu'il portoit nuit & jour par pénitence. Comme il étoit déjà clerc, ses parens donnerent à l'évêque une peau de bouc, pour le faire ordonner prêtre. Ce prix simoniaque, tout vil qu'il étoit, lui fit tant d'horreur, qu'il renonça au monde, & s'abstint toute sa vie des fonctions sacerdotales. Il se fit moine, puis ermite sous Pierre Damien, en un lieu de l'Ombrie, nommé Lucéole.

Dans ce saint asile, les solitaires, répartis en dix-huit cellules, avoient pour règle de ne jamais boire de vin, de n'assaisonner leur nourriture d'aucune sorte de graisse, & même de ne rien manger de cuit, si ce n'étoit le diman-

Vit. Domin.
Loric. apud P.
Dam. l. 2. c. 6.
Bened.

che & le jeudi. Les cinq autres jours , ils jeûnoient au pain & à l'eau , s'occupoient sans interruption de la priere & du travail des mains , gardoient le silence tous les jours de férie , & ne parloient le dimanche , qu'entre vêpres & complies. Dans leurs cellules , ils demeuroient nu-pieds & nu-jambes. En un mor , ces ermites vivoient avec une austérité peu commune , même dans un temps où la pénitence & les vertus avoient pris dans tout l'Occident quelque teinture de l'âpreté des mœurs des peuples septentrionaux dont il se trouvoit repeuplé.

Mais cette maniere de vivre parut encore trop douce à l'ardeur de Dominique. Au lieu que l'habit des autres alloit jusqu'à terre pour les garantir du froid , celui de Dominique ne lui venoit qu'à mi-jambe , quoiqu'il les eût nues comme eux. Il portoit sur la chair une chemise de mailles de fer , qu'il ne quittoit que pour se donner la discipline. Un tissu pareil lui tenoit lieu de draps pendant son repos : ce qui lui rendit la peau noire , comme celle d'un Negre. Il portoit de plus quatre cercles de fer ,

deux
& d
autre
où l
pain
jama
se reg
& se
Pierre
lui de
niere
le jeu
homme
mange
ge ? A
miniqu
du poi
aux m
ce relâ
fistoi
pain ,
Son
citer de
deux m
ges , au
suite les
les étoie
regardoi
ment , i

deux aux cuisses & deux aux jambes; & dans la suite, il y en ajouta quatre autres. Les jeudis & les dimanches, où la règle permettoit d'ajouter au pain quelque nourriture cuite, il n'usa jamais de cette indulgence : encore se regardoit-il comme un homme mou & sensuel. Après quelque absence de Pierre Damien, ce vigilant Directeur lui demanda quelle avoit été sa manière de vivre. Dominique lui dit que le jeudi & le dimanche il vivoit en homme charnel. Quoi, lui dit Pierre, mangez-vous des œufs ou du fromage ? A Dieu ne plaise, répondit Dominique ! Mangez-vous du fruit ou du poisson ? Je laisse ces soulagemens aux malades. Enfin il se trouva que ce relâchement & cette mollesse consistoient à mêler du fenouil avec son pain, comme il est d'usage en Italie.

Son principal exercice étoit de réciter des pseautiers, en se frappant à deux mains avec des poignées de verges, auxquelles il substitua dans la suite les lanieres de cuir, parce qu'elles étoient plus rudes. Les jours qu'il regardoit comme ceux de son relâchement, il chantoit deux pseautiers, en

se flagellant ainsi. Pendant le carême ; ou lorsqu'il aquittoit une pénitence pour quelque autre, suivant l'usage du temps, il en disoit au moins trois par jour, en se frappant durant tout le cours de sa priere. Souvent il disoit deux pseautiers de suite , sans cesser de se discipliner , & sans s'asseoir un moment. Il demouroit debout, pour se mieux frapper tout le corps, & joindre à cet exercice les genuflexions fréquentes, alors aussi fort usitées. Il en faisoit jusqu'à cent en récitant quinze pseumes, & mille par conséquent pour chaque pseautier. Un soir il vint, le visage tout meurtri de coups de fouet, rendre compte de sa conscience à son directeur. Mon maître, lui dit-il , j'ai fait aujourd'hui par la grace du Seigneur ce que je ne me souviens pas d'avoir encore fait : en un jour & une nuit , j'ai dit huit pseautiers. Mais il avoua qu'il n'avoit pas proféré les paroles , & qu'il s'étoit contenté de les repasser dans son esprit : ce qu'il trouvoit encore plus pénible, par les efforts qui étoient nécessaires pour conserver l'attention dans cette célérité. Une autre fois , il poussa l'habileté jusqu'à

jusqu'à
pseautiers
sans ce
ce tem
nitence
lesse, &
bre de
honore

Le J
que les
modoit
rité des
enclin a
pratique
nies du
commer
dont S. C
on, le p
fort com
crierent
Damien
pieuses
voir de
toutes le
ciens asce
ples de
de S. Jé
fouetté p
tyrs & c

Tome .

jusqu'à réciter dans une nuit douze pseaumiers & une partie du treizieme, sans cesser de se flageller durant tout ce temps-là. Malgré ces affreuses pénitences, il parvint à une grande vieillesse, & mourut le quatorzieme d'octobre de l'an 1062, jour auquel l'Eglise honore sa mémoire.

Le Juge éternel, qui ne considère que les dispositions du cœur, s'accommodoit en quelque sorte à la singularité des mœurs & des goûts d'un âge enclin aux choses extraordinaires & aux pratiques analogues à la dureté des génies du temps. L'usage de la discipline commencé dans le onzieme siecle, & dont S. Gui de Pomposie a donné, dit-on, le premier exemple, devint aussitôt fort commun. Plusieurs personnes se récrierent contre cette nouveauté. Pierre Damien, grand zéléteur de toutes les pieuses observances, se mit en devoir de leur fermer la bouche. Parmi toutes les grandes austérités des anciens ascètes, il n'y avoit point d'exemples de ces flagellations; il cita celui de S. Jérôme qu'on croyoit avoir été fouetté par les anges, celui des martyrs & de J. C. même, qui ont en-

duré la même peine. Mais il pouvoit s'épargner ces recherches, & des comparaisons où la disparité frappoit les yeux de tout le monde. De la maxime générale, qu'il faut crucifier sa chair, & que Pierre lui-même ne manqua pas de présupposer, il s'ensuivoit assez clairement, que les disciplines pouvoient se regarder du même oeil que tant d'autres macérations non moins singulieres, & pratiquées néanmoins avec édification dans l'antiquité.

Il entreprit aussi de justifier les compensations & les rachats de pénitences, qu'alors sur-tout commencerent à prendre faveur : apologie simple & facile, en se renfermant dans les bornes posées par l'Eglise. Quel inconvénient en effet, que cette mere également sage & tendre, commue des genres de pénitence impraticables à quelques-uns de ses enfans, en des pratiques dont ils pussent mieux s'aquitter ? On ne pouvoit pas davantage regarder comme un abus dans cette classe de pénitens, la dévotion qu'ils avoient de faire suppléer, autant qu'il étoit possible, à leur propre insuffisance, par les prieres & les austérités des saints moines &

des fai
commu
ble des
noit su
cipe de
même,
juste &
Bien de
dés, qu
nécessair
tion de
la pénite
complît à
tombé vi
faute qui
canonique
ans à acc
manifeste
par soi-m
un secour
spécifia ce
exploit au
mien dit
S. Domini
ans de pé
accompagn
que cent c
mille coup
s'en donne

des saints ecclésiastiques. L'abus des commutations, ou l'abolition insensible des pénitences canoniques provenoit sur-tout de la généralité du principe dont parut s'autoriser l'apologiste même, plus pieux dans ses vues, que juste & précis dans ses raisonnemens. Bien des gens étoient alors persuadés, que pour chaque péché il falloit nécessairement & sans nulle distinction de cas ou de circonstances, que la pénitence marquée par les canons s'accomplît à la lettre. Ainsi, quand on étoit tombé vingt fois, par exemple, dans une faute qui méritoit dix ans de pénitence canonique, on en avoit deux cents ans à accomplir. Or comme il étoit manifestement impossible de le faire par soi-même, il falloit bien employer un secours étranger. A cet effet, on spécifia ce que telle œuvre précise expioit au juste de péchés. Pierre Damien dit avoir appris de son disciple S. Dominique, qu'on accomplissoit cent ans de pénitence, par vingt pseautiers accompagnés de discipline : c'est-à-dire que cent cinquante pseauxes & quinze mille coups de discipline, puisqu'on s'en donnoit cent coups par chaque

Opusc 51.

c. 8.

pseaume, tenoient lieu d'un an de pénitence canonique. Ainsi, en quelques jours, un homme aussi austere que Dominique, pouvoit acquitter un pécheur, de cette pénitence de cent ans. Il ne faut pas néanmoins se persuader que ces idées fussent généralement reçues. Nous apprenons de Pierre Damien lui-même, qu'elles souffrirent de grandes contradictions de son temps, & avant que l'expérience en eût découvert le danger. On voit même par un concile tenu long-temps auparavant à Châlons-sur-Saone, que l'Eglise avoit prévu le péril, & s'étoit efforcée de le détourner. Une multitude de pasteurs éclairés ne manqua point de réclamer pareillement dans tous les siècles.

Conc. Ca-
bil. an. 813.

On a voulu inculper aussi Pierre Damien, pour avoir accredité bien des dévotions nouvelles, telles que la pratique établie depuis peu, de consacrer le lundi en l'honneur des Anges, le vendredi à la Croix, & le samedi à la Ste Vierge. Quelques-uns de ces censeurs, avec une dureté peu commune entre les modernes, & avec une amertume bien plus étonnante encore en des orthodoxes, s'appesantissent princi-

paleme
le peti
manqu
jet que
quemen
tique.
vir en
pêcheur
fut assu
lui étoit
cité for
La circo
faire qu
jers, &
pas qu'o
giner co
aussi révé
Damien
à la Vie
de leurs
clue à
l'inutilité
observan
tation es
est témér
deux mo
fois répét
bien disti
chose mên

palement sur les messes fréquentes & le petit office de la Vierge. Ils ne manquent pas de rapporter à ce sujet quelques traits de crédulité, uniquement propres à décrier cette pratique. A quelle autre fin pouvoir servir en particulier l'exemple d'un grand pécheur, qui à l'article de la mort fut assuré par Marie, que ses péchés lui étoient pardonnés, pour avoir récité fort exactement le petit office? La circonspection toujours si nécessaire quand on touche ces sortes d'objets, & l'équité seule n'exigeoit-elle pas qu'on ne donnât point lieu d'imaginer contre la vérité, qu'un docteur aussi révérend dans l'Eglise que l'est Pierre Damien, ait sauvé les pécheurs dévots à la Vierge, sans un repentir sincère de leurs crimes? Que de là on conclue à quelque chose de plus que l'inutilité de ces offices & de ces observances : c'est un point où la réfutation est aussi inutile, que l'attaque est téméraire. Il suffit de rappeler en deux mots à l'avertissement, tant de fois répété & toujours méconnu, de bien distinguer entre les abus & la chose même où ils s'introduisent. C'est

assez que l'Eglise approuve le petit office de Marie , d'une maniere aussi authentique qu'elle le fait en l'adoptant de toute part , pour que l'usage en devienne respectable à tout Fidele. En s'ingérant même à pénétrer ses vues dans la multiplication des offices & des prieres vocales , si l'on faisoit cet examen sans prévention & avec la droiture convenable , on se convaincroit de sa sagesse , par les seules circonstances des temps & des lieux où ces dévotions extérieures se sont multipliées. N'étoient-elles pas les plus propres & presque les seules convenables à des nations grossieres , sans cesse en course & en tumulte , à peine capables d'application & de réflexion ? Depuis que l'Eglise voit plus de calme dans les mœurs , plus d'aptitude dans ses enfans à penser & à méditer , met-elle rien plus en recommandation , que l'oraison mentale , la lecture des livres saints , la méditation des vérités éternelles ?

Vit. S. Rod.
ap. P. Dem.
fœc. 6. Be-
ned.

S. Rodolphe , évêque d'Eugubio , dont Pierre Damien a écrit la vie , avec celle de S. Dominique , mourut moins d'un an après son saint condisciple , à l'âge d'environ trente ans. Dans une

carrière
de faire
vie m
copale.
que sep
les sert
ment de
qui pal
les terr
lane, c
a et so
l'autre
taires ,
austérité
plus pro
fortune
dessus c
forcé d'a
& ses a
tout enti
jours son
simple h
son vrai
ter le ci
tiques. I
du pain
dans les
en chem
simples p

carrière si abrégée, il ne laissa point de faire successivement la gloire de la vie monastique, & de la vie épiscopale. Cependant il ne sortit du siècle que sept ans avant sa mort. Il mit alors ses serfs en liberté, puis, du consentement de sa famille, donna son château, qui passoit pour imprenable, & toutes ses terres, au monastere de Fontavelane, où il embrassa la vie érémitique avec son frere aîné. Ils firent l'un & l'autre l'admiraton de tous les solitaires, par leur régularité, par leur austérité, & par une humilité d'autant plus profonde, que la naissance & la fortune les avoient élevés davantage au dessus des autres. Rodolphe ayant été forcé d'accepter l'épiscopat, son cœur & ses affections demeurerent attachés tout entiers à la solitude. Il regarda toujours son palais épiscopal comme un simple hospice, & sa cellule comme son vrai domicile. Il continua de porter le cilice & tous les habits monastiques. Il ne mangeoit d'ordinaire que du pain d'orge, & en petite quantité; dans les plus grands froids, il couchoit en chemise, & sans couverture, sur de simples planches. Toutefois, loin de le

dédommager de tant de sacrifices , son peuple indocile , & bassement intéressé , ne suivoit assidument ses instructions que quand il en vouloit obtenir des grâces temporelles. Il leur administroit néanmoins infatigablement le pain de la parole , tenoit régulièrement le synode annuel , s'épargnoit tout pour soulager les pauvres. Jusqu'à la mort , il ne cessa de remplir , avec une constance héroïque , tous les devoirs d'un rang qui ne fut jamais pour lui qu'une charge fâcheuse.

Bibl. Clun.
p. 509. T. 9.
Conz. pag.
1177.

C'est ainsi que Pierre Damien , depuis qu'il avoit obtenu de quitter son évêché d'Ostie , s'occupoit à former ses disciples à toutes les vertus , & à s'y perfectionner lui-même , quand ses liaisons avec S. Hugues de Cluny , & l'estime du Pape Alexandre , l'obligerent de faire le voyage des Gaules en qualité de légat. Le S. Abbé de Cluny étoit venu porter lui-même sa plainte à Rome contre Drogon évêque de Mâcon , qui avoit fait des entreprises fort irrégulières , & accompagnées de voies de fait sur les immunités de ce Monastere. Pierre Damien eut bientôt terminé cette affaire dans un concile des évêques du

voisin
à jan
les p
point
paroî
fées
Sens
Bour
mé P
& la
ajoute
voirs
leurs
s'il l'a
mûr e
r il les
nie en
les plu
cienne
Qu
charg
mand
rain P
de ren
Henri
annon
donne
la Rei
quis

ces, son
ntéressé,
structions
r des gra-
ministroit
pain de
nt le sy-
pour sou-
mort, il
constance
l'un rang
ne charge

niën, de-
uitter son
à former
s, & à s'y
quand ses
lun y, &
obligerent
en qualité
un y étoit
te à Rome
Mâcon,
fort irré-
voies de
Monastere.
niné cette
èques du

voisinage, où l'on s'efforça d'éteindre à jamais cette ancienne querelle. Mais les pouvoirs du légat ne se bornerent point à cette commission; comme il paroît par ses lettres de créance, adressées aux archevêques de Reims, de Sens, de Tours, de Bourges & de Bourdeaux. Le Pape, après avoir nommé Pierre Damien, l'œil du S. Siege, & la colonne de l'Eglise Romaine, ajoute qu'il lui a confié tous les pouvoirs, afin que ce qu'il aura statué dans leurs provinces, ait autant de force que s'il l'avoit ordonné lui-même après un mûr examen. Aussi le saint Légat porta-t-il les coups les plus mortels à la simonie en particulier, & prit les mesures les plus efficaces pour faire refleurir l'ancienne pureté des canons.

Quelques années après, il fut encore chargé d'une nouvelle légation, qui demandoit toute la fermeté que le Souverain Pontife lui avoit reconnue en tant de rencontres. Le Roi de Germanie, Henri IV, qui à l'âge de dix-huit ans annonçoit déjà les scandales qu'il devoit donner dans la suite, vouloit répudier la Reine Berthe, fille d'Otton Marquis d'Italie, & couronnée solennelle-

ment. Le libertinage étoit le seul motif de ce Prince, qui rendoit même justice à la vertu de son épouse, & qui n'alléguoit d'abord aucune raison de divorce. Pierre Damien remplir toutes les espérances du Pape : dans un concile assemblé à Maïence, les Seigneurs s'élevèrent tous contre le Roi, applaudirent hautement au légat ; & le Prince qui craignoit d'ailleurs la famille puissante de la Reine, prit le parti de dissimuler. Enfin au retour d'une légation de Ravenne, dont Pierre fut encore chargé, tout accablé de vieillesse qu'il étoit, il mourut à Faïence, où il est honoré comme saint. Par toute l'église, il est renommé pour la piété de ses écrits, pour l'austérité de sa manière de vivre, pour la fermeté de son zèle, & la continuité de ses travaux dans le rétablissement de la discipline. La Providence le fit passer par l'état clérical & monastique, afin de l'opposer plus efficacement aux abus introduits dans l'un & dans l'autre, & pour leur fournir dans ses œuvres le modèle de tout ce qu'il enseignoit.

S. Vulstan donna les mêmes exemples en Angleterre, & avec les mêmes

Tom. ix.
Conc. pag.
1200.

vit. ap.
Boll. t. 2. p.
239.

succès
& de
le sei
& l'a
deux
mort
tre, à
dans
voulut
Vulsta
la Ca
mérite
le fire
où il f
de la b
& le
passoit
selon l
de fré
de la
nourri
tien av
il vivo
comm
où il n
vin. T
nourri
les pie
De

succès. Il avoit puisé le goût de la piété & de la perfection évangélique, dans le sein de ses parens, fort pieux l'un & l'autre, & qui embrassèrent tous deux la vie monastique. Après leur mort, Brithege, évêque de Vorches-tre, à qui il s'attacha, l'ordonna prêtre dans un âge encore tendre, & lui voulut conférer un riche bénéfice : mais Vulstan le refusa, & se fit moine dans la Cathédrale de la même ville. Son mérite, sa régularité, sa haute vertu le firent élever à la dignité de prévôt, où il fut allier les fonctions du zèle & de la bienfaisance avec la mortification & le plus profond recueillement. Il passoit les nuits à chanter le psautier, selon la dévotion du temps, en faisant de fréquentes génuflexions. Trois jours de la semaine, il ne prenoit aucune nourriture, & s'abstenoit de tout entretien avec les hommes : les quatre autres, il vivoit de pain & de quelques légumes communs, à l'exception du dimanche, où il mangeoit du poisson & buvoit du vin. Tous les jours indistinctement, il nourrissoit trois pauvres, & leur lavoit les pieds.

Des légats arrivés de Rome avec Al-

Ovj

drede archevêque d'Yorc, qui avoit fait ce pèlerinage, visiterent de même avec lui presque toutes les églises d'Angleterre. Pendant le carême, ils logerent au monastere de la cathédrale de Vorchestre. Ils n'y purent voir sans admiration la maniere de vivre du Prévôt Vulstan, & porterent à la Cour les sentimens dont ils étoient pénétrés. Comme il y étoit question de choisir un évêque de Vorchestre, on crut ne pouvoir remplir plus dignement ce siege qu'en y plaçant le saint Prévôt. La seule difficulté fut de vaincre sa résistance. On y employa un reclus nommé Vulfin, qui étoit en odeur de sainteté depuis quarante ans. Mais à des conseils si capables de vaincre la modestie de Vulstan, il fallut que les légats joignissent toute l'autorité apostolique dont ils étoient revêtus. Il obéit en gémissant : pendant trente-quatre ans qu'il gouverna cet évêché, il ne cessa point de s'en montrer aussi digne qu'il s'en étoit jugé incapable.

L'Angleterre étoit alors sous les loix du S. Roi Edouard. Après la mort des Rois Aralde & Canut II, enfans si peu dignes du grand Canut leur pere, les

Anglo
mond
nature
encore
tre ext
de Hor
de les
Danois
oncles
qui, o
avoient
Guillau
qui ils
en effet
Comte
l'aîné,
Ce Seig
sant pari
gouverne
d'Edouar
que celui
Roi qui
l'an 104
le nom,
tions & r
il épousa
Ce tyr
point la p
Emme,

Anglois s'étoient souvenus du brave Edmond, & du sang chéri de leurs Princes naturels. Mais les enfans d'Edmond, encore très-jeunes, se trouvoient à l'autre extrémité de l'Europe, chez le Roi de Hongrie, qui n'étoit pas en état de les faire prévaloir sur la faction Danoise. On jeta les yeux sur leurs oncles paternels Alfrede & Edouard, qui, outre l'âge propre à gouverner, avoient un puissant protecteur dans Guillaume Duc de Normandie, chez qui ils étoient réfugiés. Ils prévalurent en effet sur les Danois : mais Godwin, Comte de Cant, fit assassiner Alfrede l'aîné, à son entrée dans le royaume. Ce Seigneur ambitieux & tout puissant parmi les Anglois, se flattoit de gouverner l'esprit doux & tranquille d'Edouard beaucoup plus facilement que celui d'Alfrede. Aussi le nouveau Roi qui fut sacré le jour de Pâque de l'an 1044, n'en parut d'abord prendre le nom, que pour en laisser les fonctions & toute l'autorité à Godwin dont il épousa la fille Edithe.

Ce tyrannique beau-pere ne ménagea point la propre mere du Roi, la Reine Emme, dont il craignit apparemment

Bolland. 5.
Janv. t. 1. p.
230.

les droits sur un cœur aussi bien fait que celui d'Edouard. Après l'avoir longtemps persécutée sous différens prétextes, il voulut la perdre sans ressource, & l'accusa d'un commerce honteux avec l'évêque de Vinchestre. Emme, qui avoit supporté patiemment la perte de tous ses biens, ne put souffrir qu'on voulût encore ravir son honneur. Elle s'offrit à subir l'épreuve du fer chaud, & marcha en effet, nus pieds, sur neuf courtes ardens, sans en recevoir aucun mal. Quel que fût l'empire du Comte sur l'esprit du Roi, ce bon Prince ne put tenir contre le cri de la nature & la voix du Ciel réunis ensemble. Il demanda pardon à sa mere, lui rendit, ainsi qu'à l'Evêque de Vinchestre, tout ce qu'on leur avoit ôté, & commença d'éclaircir la conduite de son ministre.

Le Comte superbe étoit trop accoutumé à l'empire, pour rentrer dans la dépendance. A la premiere occasion, il leva l'étendard de la révolte, & arma contre son Souverain : mais la puissance du vertueux Edouard étoit solidement établie dans le cœur de ses sujets. Godwin n'en ayant pu débaucher qu'un fort petit nombre, fut réduit à s'enfuir du

royaume
vraiment
de la R
tint, a
qu'il av
contenir
observé
tendre l
contre le
Prince A
que-là d
le Roi a
bre de
trouvoit
toit à bon
sans ceper
qu'un de
le jeune
Livres sai
soutenu p
est vrai, c
frère, no
ment d'un
ces paroles
vère sur le
suader ce
ment. Qu
en portant
dernier que

royaume. Il obtint ensuite son pardon, vraisemblablement par la médiation de la Reine sa fille : mais le Roi soutint, avec le père, l'air de Souverain, qu'il avoit su reprendre. Pour mieux le contenir, & lui faire sentir qu'il étoit observé, il voulut lui donner à entendre les justes soupçons qu'on avoit contre lui, par rapport à l'assassinat du Prince Alfrede, dont il avoit feint jusque-là d'ignorer l'auteur. Un jour que le Roi avoit à sa table un grand nombre de seigneurs, parmi lesquels se trouvoit Godwin, le Page qui présentoit à boire au Prince fit un faux pas, sans cependant rien renverser. Pour dire qu'un de ses pieds avoit affermi l'autre, le jeune homme usa de la sentence des Livres saints, où il est dit que le frère soutenu par le frère est inébranlable. Il est vrai, dit le Roi, que si j'avois mon frère, nous nous servirions mutuellement d'un grand appui. En proferant ces paroles, il jeta un coup d'œil sévère sur le Comte, qui se flatta de dissuader ce Prince religieux par un serment. Que ce morceau, dit Godwin en portant du pain à sa bouche, soit le dernier que je mangerai de ma vie, si

j'ai rien à me reprocher, par rapport au meurtre du Prince Alfrede. Le pain s'arrêta dans sa gorge, & l'étouffa, laissant aux convives à juger si cet accident étoit une punition divine, ou un effet naturel du trouble qui agitoit le coupable.

Chart. 1.
Ed. 1. 9.
Conc.

Le Roi, touché des soins bienfaisans de la Providence, promit d'aller en pèlerinage à Rome : mais les Seigneurs Anglois craignant avec raison que son absence ne fit renaître des troubles à peine éteints, l'en détournèrent, en lui proposant d'exercer sa piété sur les lieux, en des aumônes, & en d'autres bonnes œuvres qui fissent l'édification du royaume, sans lui causer d'alarmes. Comme le Roi craignoit de blesser sa conscience, il falut recourir au Pape, pour tranquilliser Edouard par la commutation de son vœu. Le Pontife lui écrivit en ces termes : Puisque l'Angleterre seroit en péril par votre absence, nous vous dispensons de l'obligation que vous vous êtes imposée, & nous vous enjoignons en sa place, de donner aux pauvres ce que vous auriez dépensé dans votre voyage, & de bâtir ou rétablir un monastere en l'honneur de S.

Pierre
soit pr
sincère
trouve
ponse
naștere
Londr
conver
tièrem
Ensuite
magnif
du den
du moi
mée l'E
S'app
curer le
voir qu
d'inclin
évangél
pour re
les enn
les peup
réprima
sois, se
leverent
Bretagn
ne troub
beaucoup
des arm

Pierre. Ne doutez point que Dieu ne soit proche de tous ceux qui l'invoquent sincèrement , en quelque lieu qu'ils se trouvent. En conséquence de cette réponse , le Roi Edouard rétablit le monastere de Westminster , fondé près de Londres dès le commencement de la conversion des Anglois , & presque entièrement détruit depuis ce temps-là. Ensuite Edouard envoya des présens magnifiques à Rome , avec le produit du denier S. Pierre , qu'on y appliquoit du moins en partie à une église nommée l'Ecole des Anglois.

S'appliquant ensuite tout entier à procurer le bonheur de l'Angleterre , il fit voir que , sans être politique ni guerrier d'inclination , la prudence & la force évangélique suffisoient à un Roi , tant pour rendre ses armes respectables à ses ennemis , que pour faire goûter à ses peuples les douceurs de la paix. Il reprima les Danois , repoussa les Ecoissois , soumit des rebelles qui se souleverent dans le sein de la Grande-Bretagne. Mais aucune de ces guerres ne troubla long-temps la paix , qui étoit beaucoup plus conforme que le tumulte des armes aux inclinations d'un Prince

Tom. ix.
 Conc. pag.
 1010.

uniquement attentif au bonheur du royaume, & sur-tout du simple peuple. C'est ce qu'il prouva par le recueil qu'il fit des meilleures loix portées par ses prédécesseurs, & principalement de celles qui étoient les plus favorables à l'ordre commun des citoyens; d'où leur vint le nom de Loix communes. On eut soin d'y taxer le denier S. Pierre. Elles furent toujours si chères aux Anglois, que dans toutes les révolutions qu'ils essuyèrent depuis, rien ne leur parut plus insupportable que les changemens qu'on y voulut faire.

Adam.
 Brem. l. 2.

Les vertus de S. Gothescalc, Prince des Slaves, florissoient dans le même temps parmi ces farouches nations, où il fit admirer dans sa personne un des triomphes les plus signalés de la grace. Le Prince Uton son pere, déjà Chrétien, l'avoit mis dans le monastere de Lumbourg, pour y faire ses études : mais Gothescalc profita si peu des leçons qu'il y reçut, que son pere ayant été tué par un transfuge de Saxe, il sortit furieux du monastere, & renonça au Christianisme. Il passa chez les Vinules, au delà de l'Elbe, communiqua son animosité à ces idolâ-

tres, & rien avoit des millions son pere prit com mais son sorte que & le m ment pr du sur l tra peu a Cependa des bien de se ré qui lui d & le me glleterre.

Mais si que temp son coura Etats avo profonde roïque, Il repassa Slaves, a des Dano Quoi qu'i seulement sance de

tres, & confondant le nom Chrétien avec celui des Saxons, fit périr des milliers de Fideles, pour venger son pere. Bernard, duc de Saxe, le prit comme un chef de brigands : mais son intrépidité le charma ; en sorte que le Duc fit alliance avec lui, & le mit en liberté. Ce bon traitement produisit un effet bien inattendu sur l'esprit de Gothescalc, qui rentra peu après dans le sein de l'Eglise. Cependant les Slaves l'ayant dépouillé des biens paternels, il fut contraint de se réfugier chez le Roi Canut, qui lui donna sa fille en mariage, & le mena à son expédition d'Angleterre.

Mais si ces exploits servirent quelque temps d'aliment à l'activité de son courage, la perte de ses propres Etats avoit fait une impression trop profonde sur cette ame vraiment héroïque, pour que rien la pût effacer. Il repassa les mers, & fit la guerre aux Slaves, apparemment avec le secours des Danois, & peut-être des Saxons. Quoi qu'il en soit, il ne recouvra pas seulement les biens & toute la puissance de son pere, mais s'acquit

Helm. l. 1.

c. 20.

toute celle d'un Roi, dont il ne lui manqua que le nom, se rendit tout à la fois la terreur de ses ennemis & de ceux du nom Chrétien, ennoblir ses conquêtes en y faisant adorer le vrai Dieu, & ramena sa nation au Christianisme qu'elle avoit presque oublié.

Avançant toujours d'exploits en exploits & de vertus en vertus, il forma le grand dessein de soumettre tous les Païens du Nord au joug de J. C. & commença par convertir une infinité d'apostats. Avant la fin de son regne, on compra jusqu'à sept peuples entièrement Chrétiens, dans la nation des Slaves. Les églises étoient en très-grand nombre dans toutes leurs provinces, & les prêtres également nombreux dans ces églises, où ils exerçoient leurs fonctions avec une pleine sûreté & une grande pompe. Le Prince Gothescalc pouffoit le zèle jusqu'à parler souvent lui-même dans l'église, pour expliquer plus clairement en Slavon ce que disoient les prêtres & les évêques. On fondeoit dans toutes les villes, des communautés de chanoines, de moines & de religieuses. Il y en eut jusqu'à trois à

Mekel
Albert
le Pape
cesseur
établit
qu'à A
ville de
étoit,
Nord.
contine
du pôle
du Gro
ment d
vangile
part.

L'Arc
des évêc
nombre
Ripen,
zel, Fa
Schonen
de Sles
ordonna
vege :
ges, qui
historien
du temp
donna v
montrer

Mekelbourg capitale des Obodrites. Albert, archevêque de Brême, que le Pape fit son vicaire, lui & ses successeurs, jusqu'aux extrémités du Nord, établit un évêque en cette ville, ainsi qu'à Aldinbourg & à Ratzbourg. La ville de Brême, toute médiocre qu'elle étoit, devint comme la Rome du Nord. Les députés des peuples du continent & des îles, des extrémités du pôle, des Orcades, de l'Islande, du Groënland, y venoient journellement demander des ministres de l'évangile; & elle en fournit de toute part.

Ibid. c.
26.

L'Archevêque Adalbert institua aussi des évêques en Danemarck, jusqu'au nombre de neuf, savoir pour Slesvic, Ripen, Arhus, Vibourg, Venzuzel, Fari, Finnen, le Zéland & le Schonen. Il partagea ensuite le diocèse de Slesvic en quatre. En Suede, il ordonna six évêques, & deux en Norvege : mais il paroît que ces huit sièges, qui ne sont pas nommés par les historiens, n'étoient pas encore fixes du temps d'Adalbert. En tout, il ordonna vingt évêques. Enfin voulant montrer la religion dans tout son

Adam.
Brem. l. 4.

Alex. P. 2.
ep. 7.

éclat, au milieu de tant de nouveaux Chrétiens & de Païens prêts à le devenir ; par l'autorité du Pape dont il étoit légat, il convoqua à Slesvic le premier des conciles qui furent célébrés en Danemarck.

C'étoit Suen ou Suénon, neveu de Canut le Grand, qui régnoit alors. Il avoit du respect pour le Christianisme qu'il professoit, beaucoup d'affection pour les ecclésiastiques sçavans & vertueux, du zele pour affermir la religion de son royaume ; il marquoit une grande libéralité à orner & à bâtir des églises : mais il étoit fort adonné à l'incontinence. L'Archevêque Adalbert lui en ayant fait de vifs reproches, jusqu'à le menacer d'excommunication, Suénon, de son côté, le menaça de lui faire la guerre ; mais avec tant de colere & tant d'apparence d'une prompte exécution, que l'Archevêque se retira précipitamment de Hambourg à Brême. Après que la première sensibilité fut passée de part & d'autre, Adalbert qui, avec l'amour du faste & de la domination, avoit les mœurs pures, une tendre piété & un très-grand zele, voulut rentrer dans

les bon
jours si
vint le r
repas q
liens de
répandit
qui lui
magnifice
du Roi.
tifs selon
se donne
tueux fef
fares ecc
des mesu
des missio
mula sur
en procura
en cont
norer sa fo
L'honne
réfervé à
selon le m
a pompe
Guillaume
lois de na
on l'ascen
oujours, fa
licité joint
Le Roi

les bonnes grâces du Souverain, toujours si utiles aux progrès de la foi. Il vint le retrouver à Slesvic, donna des repas qui faisoient un des grands liens de la société parmi ces nations, répandit les présens avec la libéralité qui lui étoit naturelle, & avec une magnificence digne de répondre à celle du Roi. Pendant huit jours consécutifs selon la coutume du pays, ils se donnerent tour à tour de somptueux festins, où l'on traita des affaires ecclésiastiques, & où l'on prit des mesures efficaces pour l'avantage des missions. Mais l'Archevêque dissimula sur les mœurs du Prince, qui en procurant le salut des Infidèles, n'en continuoît pas moins à déshonorer sa foi par de honteuses foiblesses.

L'honneur de sa conversion étoit réservé à un prélat moins distingué selon le monde, mais plus éloigné de la pompe & des fonctions séculières. Guillaume, évêque de Roschilde, Anglois de naissance, prit sur le fier Suédois l'ascendant qu'acquiert presque toujours, sans le rechercher, la simplicité jointe à la capacité & à la vertu. Le Roi n'avoit mis fin à un long

Pontan. 1.
Saxo.
Gram 1. 11.

concubinage, qu'en contractant un mariage incestueux avec la Princesse Gutte sa parente, & fille du Roi de Suede. Guillaume ne l'engagea pas seulement à la renvoyer ; mais il disposa si bien cette épouse coupable, qu'étant retournée chez son pere, elle prit l'habit des veuves consacrées au service des autels, & passa dans la continence le reste de ses jours à travailler pour l'ornement des églises.

L'Evêque de Roschilde subjugu la fierté de Suénon, aussi bien que ses penchans honteux. Ce Prince, encore implacable dans sa colere, quoique réglé dans ses mœurs, apprit que quelques seigneurs avoient mal parlé de lui en secret. Dès le lendemain matin, jour de la circoncision, il les fit mettre à mort dans l'église. L'Evêque renferma dans son sein la vive douleur qu'il ressentait de ce meurtre sacrilege, & se disposa paisiblement à officier. Le Roi vint sans nulle apprehension, pour assister à l'office : mais l'Evêque n'alla point le recevoir, comme il étoit d'usage ; ce qui n'empêcha point le Prince d'avancer. L'Evêque se transporta alors vers la porte du lieu saint

étend
trée,
profan
nié. L
ronner
& n'att
l'immo
dirigé l
coupabl
tourne
nemens
nient.

Cepen
messe av
si rien n
entonné
vint lui
porte en
terrompre
tel au Pr
rogeoit,
mes, &
componct
confessa so
demandan
tant de ré
Prélat pro
tence d'abl
le releva
étend

étend sa crosse pour en fermer l'entrée, traite le Roi d'homicide & de profanateur, puis le déclare excommunié. Les gardes en un moment environnent le Prélat, l'épée à la main, & n'attendent qu'un signe de colère pour l'immoler. Mais l'esprit de Dieu qui a dirigé le S. Ministre, touche aussi-tôt le coupable, qui reconnoît sa faute, retourne à son palais, & change les ornemens royaux en un habit de pénitent.

Cependant l'Evêque commença la messe avec autant de recueillement que si rien ne fût arrivé. Il n'avoit pas entonné le *Gloria in excelsis*, qu'on vint lui dire que le Roi étoit à la porte en habit de suppliant. Il fit interrompre le chant, s'avança de l'autel au Prince; & comme il l'interrogeoit, Suéron répondant par ses larmes, & par tous les signes de la componction, se prosterna devant lui, confessa son crime avec amertume, en demandant miséricorde & en promettant de réparer le scandale. Le sage Prélat prononça sur le champ la sentence d'absolution sur l'excommunié, le releva en l'embrassant, essuya ses

larmes en l'inondant de ses propres pleurs , & lui dit de reprendre les ornemens royaux. Après lui avoir imposé la pénitence , il fit approcher le clergé pour le recevoir au bruit des chants sacrés & des cris de joie de tous les assistans , & l'amena jusqu'à l'autel , où il acheva les saints mystères. Trois jours après , le Roi revint à l'église en habit royal , monta à la tribune pendant la messe , & ayant fait faire silence par un héraut , confessa de rechef , & avec des signes toujours plus vifs de repentir , l'énormité de sa faute & du scandale qu'il avoit donné. Il remercia l'Evêque de son indulgence , & déclara qu'en réparation du double crime commis par son ordre , il donnoit à l'église la moitié de la province de Stessen.

Depuis cet événement , le Roi & l'Evêque vécurent dans la plus parfaite intelligence jusqu'à la mort , qui parut même ne pouvoir les désunir. Suénon , après un regne de vingt-six ans , étant mort en 1074 , l'Evêque Guillaume prépara deux cercueils , & les fit porter à sa suite , en allant au devant du Prince défunt. Comme on

faisoit
même
de d
Après
quelq
vision
Prince
trône
pendan
gier en
Qua
mort f
les prin
Roi de
avoir co
Sclaves
tentriona
fut tué p
loit enco
obrint la
la ville d
juin de l'a
martyrisé
l'autel m
clercs que
rens supp
du Prince
Mekelbo
es de fo

faisoit les funérailles, il expira lui-même, & ils furent inhumés ensemble dans la cathédrale de Roskilde. Après la mort de Suénon, il y eut quelque temps d'interregne & de division, entre Harald son fils & le Prince Canut beaucoup plus digne du trône que Harald, qui l'emporta cependant, & réduisit Canut à se réfugier en Suede.

Quant au Prince des Slaves, sa mort fut encore plus heureuse, dans les principes de la foi, que celle du Roi de Danemarck. Gothescalc, après avoir converti une grande partie des Slaves qui habitoient la partie septentrionale de la Saxe au delà de l'Elbe, fut tué par d'autres Infideles, qu'il vouloit encore soumettre à l'évangile. Il obtint la couronne du martyr, dans la ville de Lentz, le septieme jour de juin de l'an 1065. Le Prêtre Ippon fut martyrisé avec lui, & immolé sur l'autel même. Plusieurs autres, tant clercs que laïques, endurent différents supplices pour J. C. La veuve du Prince Gothescalc ayant été prise à Mekelbourg, avec d'autres personnes de son sexe, eut autant à souffrir

Adam.
Brem. l. 4. §
11.

frit de la nudité où on la réduisit ; que des coups meurtriers qu'on déchargea sur elle en cet état. Jean, évêque de cette ville, fut bastonné sans respect pour sa vieillesse vénérable, traîné par dérision dans toutes les peuplades ; & comme il ne cessoit point de confesser J. C. on lui coupa les pieds & les mains, & enfin on le décapita, à Rethre métropole de ces Barbares. Ils abandonnerent son corps, mirent sa tête au bout d'une pique, & l'allerent présenter comme une offrande agréable à leur dieu Rigast. A Racisbourg, le Moine Ansuer fut lapidé, avec plusieurs jeunes religieux ses disciples. De peur que le spectacle de sa mort n'ébranlât leur courage, il engagea les idolâtres, sous d'autres prétextes, à l'exécuter le dernier. Quand ils eurent été immolés, il se mit à genoux, rendit à Dieu ses actions de grâces, pria pour ses bourreaux, puis demanda le coup de la mort, qu'il reçut avec joie.

Les Slaves mirent ensuite à feu & à sang toute la province de Hambourg, & ruinerent la ville de fond en comble, après avoir commis toutes sortes

de p
même
Slesvi
généra
même
ceux c
C'est l
légère
en pren
suite p
& pour
Gothesc
est bien
l'homme
aux effo
dans peu
prendre
donner,
ples héro
sévéran
Il y e
quelques
parle sur
aux tomb
coup de
mené lor
Norvege,
pres amis.
son zele

de profanations. Ils détruisirent de même la grande & riche ville de Slesvic. Enfin, par une conspiration générale, ils retournerent au Paganisme, & résolurent la mort de tous ceux qui persévéreroient dans la foi. C'est la troisième apostasie de cette légère & farouche nation, convertie en premier lieu par Charlemagne, ensuite par les soins du grand Otron, & pour la troisième fois, par le Prince Gothescalc. Mais la force de la grace est bien supérieure à la perversité de l'homme, & les ressources de l'Eglise aux efforts de l'enfer : nous verrons dans peu ces Sclaves indomptables reprendre l'évangile pour ne plus l'abandonner, & donner même des exemples héroïques de fermeté & de persévérance.

Il y eut aussi, vers le même temps, quelques martyrs en Scandinavie. On parle sur-tout des SS. Eric & Alfard, aux tombeaux desquels il s'opéroit beaucoup de miracles. Alfard, après avoir mené long-temps une sainte vie en Norvege, fut mis à mort par ses propres amis. Eric, étranger en Suede où son zele l'avoit conduit, eut la tête

Adam.
Brem. l. 4.
c. 16.

tranchée, comme il prêchoit l'évangile dans les provinces les plus reculées. Le Roi Srenquil qui régnoit alors, étoit Chrétien, & même d'une grande piété: mais il se voyoit contraint d'user de tolérance, par l'attachement extrême du peuple à l'idolatrie, qui s'exerçoit avec empire & avec beaucoup d'appareil en Suede. Elle avoit à Upsal un temple fameux entre tous les autres. Il étoit tout revêtu d'or, & l'on y voyoit les statues de trois dieux, Thor le plus révééré des trois assis au milieu sur un trône, & à ses deux côtés Vodan & Friccon. Thor réputé dieu de l'air & de la foudre, des vents, des pluies, des saisons, & des fruits de la terre, avoit le sceptre en main, comme le Jupiter de l'ancienne Rome; Vodan, armé ainsi que Mars, passoit pour le dieu de la guerre; & Friccon, dieu de la paix & des plaisirs, étoit représenté sous la figure & avec la licence de Priape. Les Suédois adoroient aussi des hommes, qu'ils croyoient être devenus des dieux par leurs beaux faits. Tout les neuf ans, on célébroit à Upsal une fête si solennelle, que chacun sans nulle exception étoit obligé d'y

envoy
les C
cherer
rition.
espece
les con
du ter
passoie
de Bré
descrip
la con
la paro
avoit v
mains f
Les
se resol
pour
qui éto
atroce i
quil qu
dence q
deur, e
d'avance
ligion,
source;
être ent
lui-même
fauteurs p
Chrétien

envoyer des offrandes ; en sorte que les Chrétiens étoient réduits à se racheter fort chèrement de cette superstition. On immoloit neuf mâles de toute espèce d'animaux, & on en pendoit les corps dans un bois, qui étoit près du temple, & dont tous les arbres passoient pour sacrés. Adam, chanoine de Brême, de qui l'on tient cette description, & dont l'ingénuité porte la conviction avec soi, ajoute, sur la parole d'un témoin oculaire, qu'on avoit vu jusqu'à soixante corps humains suspendus avec ceux des bêtes.

Les Evêques Egenon & Adaluard se résolurent à braver tous les périls, pour faire abattre ou brûler le temple qui étoit comme l'arsenal de cette atroce idolatrie : mais le Roi Stenkil qui n'avoit pas moins de prudence que de piété, tempéra leur ardeur, en leur remontrant que, loin d'avancer par-là les affaires de la religion, ils les ruineroient sans ressource ; qu'ils seroient mis à mort sans être entendus ; qu'on le poursuivroit lui-même, comme complice de mal-fauteurs publics ; & que les nouveaux Chrétiens, encore foibles dans la foi,

retourneroient au Paganisme, comme il venoit d'arriver chez les Sclaves. Ces représentations arrêterent les deux Evêques, qui exerçant plus utilement leur zele, parcoururent toutes les villes de Gothie, où ils ruinerent beaucoup d'autres idoles, & convertirent des milliers d'idolâtres.

L'état du Christianisme en Norvege étoit à peu près le même qu'en Suede: mais il s'en falloit bien que le Roi Harold, quoique Chrétien & frere d'un martyr, fût aussi bien disposé que Stenkil. Il étoit encore adonné, comme ses farouches sujets, aux sortilèges ou maléfices, dont l'horreur avoit coûté la vie au Roi Olaf. Loin d'être touché des miracles qui se faisoient au tombeau de cet illustre martyr, son prédécesseur & son frere, il en pilloit les offrandes, & les distribuoit à ses soldats. Il fit périr plusieurs Chrétiens dans les supplices, & abattit quelques églises. Les avertissemens que lui donna l'archevêque de Brême ne servant qu'à l'aigrir davantage, ce prélat en avertit le Pape Alexandre II, qui en écrivit au Prince en ces termes: Comme vous êtes encore peu instruit dans la

Ep. 2. t. 5.
Conc.

foi &
nous q
glise,
tes ins
chemin
par no
né la
Brême
re, qu
Siege m
sance.
qu'il y
d'impie
rold, ce
de ces E
tiens.
Les
res, &
foi, n'a
des seco
té & tou
simonie
çoit ses
tre de l
tre enne
quelques
scandales
fils de Th
qualité

foi & la sainte discipline, c'est à nous qui avons la charge de toute l'Eglise, de vous éclairer par de fréquentes instructions : mais la longueur du chemin nous empêchant de le faire par nous-mêmes, nous en avons donné la commission à l'Archevêque de Brême notre légat. Soyez donc assuré, qu'en suivant sa voix, c'est au S. Siege même que vous rendez obéissance. On conçoit par cette lettre, qu'il y avoit plus d'ignorance que d'impiété dans la conduite du Roi Harold, comme dans celle de la plupart de ces Barbares à peine devenus Chrétiens.

Les nations converties les premières, & les mieux confirmées dans la foi, n'avoient pas un moindre besoin des secours d'en-haut contre la cupidité & toutes les passions humaines. La simonie, fortement réprimée, exerçoit ses ravages en secret jusqu'au centre de l'Empire Chrétien ; & ce monstre ennemi de toute piété, donnoit quelquefois lieu aux plus énormes scandales. L'Evêque de Florence, Pierre fils de Theuzon-Mezabarba, homme de qualité & d'une grande simplicité,

Ital. Sacz.
t. 3. P. 93.

s'étoit rendu suspect à son peuple en cette odieuse matiere. Ce Seigneur étant venu voir l'Evêque son fils, de rusés Florentins lui parlerent ainsi : Seigneur Theuzon, un siege tel que celui de Florence, doit vous avoir coûté bien cher. Theuzon répondit avec sa franchise & son ton militaire : Par le corps de S. Cyr, on n'obtiendrait pas un moulin du Roi, sans beaucoup d'argent ! Votre évêché m'a coûté trois mille livres, comme un sou. S. Cyr étoit le premier Evêque de Pavie, & en grande vénération dans toutes ces contrées.

Après une déclaration si peu équivoque, la présomption sans doute devenoit bien forte : cependant la preuve n'étoit pas complète. L'Evêque nia le fait, & s'acquit des défenseurs. Les zélateurs de la discipline, & sur-tout les moines traitèrent aussi-tôt l'Evêque de simoniaque, de sacrilege, d'hérétique ; & tirant les conclusions pratiques avec la même rigueur, ils publièrent qu'on ne pouvoit plus recevoir les sacremens de sa main, ni de celle des prêtres qu'il avoit ordonnés. Pierre Damien, qui se trouvoit à

Flore
mer
ne de
tandis
vainc
nie é
qu'il f
tifier ;
la gra
mécha
pouvoi
On n'é
& la c
excès.
sacreme
ministre
de temp
rurent
cessaire.
avoit d
ses qu'il
vouloit
même d
ques m
Entre
roient l
avoit po
plus uni
Abbé Je

Florence , tenta inutilement de calmer les esprits. Il prétendoit qu'on ne devoit pas se séparer de l'Evêque, tandis qu'il n'étoit ni condamné ni convaincu juridiquement ; que la simonie étoit à la vérité une hérésie , ou qu'il seroit hérétique de la vouloir justifier ; mais que toute la plénitude de la grace appartenant à l'Eglise , les méchans qui étoient dans son sein , pouvoient la conférer par les sacremens. On n'écouta point ce savant Cardinal , & la division fut portée aux derniers excès. On aimoit mieux mourir sans sacremens , que de les recevoir de ministres présumés simoniaques : en peu de temps , plus de mille personnes moururent en effet sans un secours si nécessaire. On étendit l'horreur qu'on avoit des Evêques suspects , aux églises qu'ils avoient consacrées : on ne vouloit point y entrer , on craignoit même de leur donner en passant quelques marques de révérence.

Entre tous les Italiens qui honoroient la vie monastique , il n'y en avoit point qui fût plus justement & plus universellement révééré que le S. Abbé Jean , fondateur de la congré-

Vit. s^{ec}. 6.
Bened. part.
2. 1. 2. 1. 2. 1. 2. 1. 2. 1.

gation de Vallombreuse. Il étoit fils d'un noble Florentin, nommé Gualbert, dont il conserva le nom; & il suivit d'abord la profession des armes, à l'exemple de ses peres. Un de ses proches ayant été tué, le meurtrier evitoit avec soin la rencontre de toutes les personnes de la famille, qui, suivant les loix Barbares, avoient droit de venger le mort. Cependant il fut rencontré par Jean-Gualbert, dans un chemin serré où il étoit impossible d'échapper. Le coupable le voyant accompagné de deux écuyers, désespéra de sa vie, & se jeta par terre, les bras étendus en croix, & n'attendant que le coup de la mort. Jean, touché d'un mouvement soudain de la grace, lui dit de se relever, & de se montrer désormais sans aucune crainte. Fidéle à cette premiere impression d'en-haut, Gualbert entra dans l'église du monastere de S. Miniat, où il forma sur le champ la résolution de se dérober aux périls du siecle, & de se donner tout à Dieu. Il exécuta presque aussi-tôt son dessein dans le même monastere, nonobstant la peinture effrayante que l'Abbé lui fit des rigueurs de la vie monas-

tique,
fit son
désir, d
vie plu
avec un
fonde v
par les
gues vo
ner le m
dans un
esprit c
temps,
bre de
blir diff
lombreu
tropole.
Jean-C
ral malg
lit la re
server r
points, p
ture. Il
que le P
le voisina
trouver,
une répa
conder. C
voir d'ob
gneur d'é

tique, & malgré tous les efforts que fit son pere pour l'en détourner. Le désir, d'une plus grande solitude & d'une vie plus parfaite le fit passer ensuite, avec un autre moine, dans une profonde vallée de l'Apennin, ombragée par les forêts qui couvrent les montagnes voisines, & qui lui ont fait donner le nom de Vallombreuse. Il se fixa dans une retraite si conforme à son esprit de recueillement. En peu de temps, il lui vint un si grand nombre de disciples, qu'il lui fallut établir différens monasteres, dont Vallombreuse fut regardée comme la métropole.

Jean-Gualbert, élu supérieur général malgré la plus vive résistance, choisit la regle de S. Benoît, & la fit observer très-exactement dans tous ses points, principalement quant à la clôture. Il y étoit si attaché lui-même, que le Pape Etienne IX passant dans le voisinage, & l'invitant à le venir trouver, le saint solitaire y témoigna une répugnance que le Ciel parut seconder. Comme il se mettoit en devoir d'obéir après avoir prié le Seigneur d'épargner aux moines ce qu'il

appelloit un scandale, il survint un orage si extraordinaire, que les envoyés du Pape firent rentrer l'Abbé & s'en retournerent seuls. Le Pontife lui-même, en les revoyant, s'écria : Non, je ne veux plus qu'il vienne; c'est un saint : qu'il prie Dieu pour moi, & pour l'Eglise.

Le S. Abbé n'avoit pas moins à cœur la modestie & la simplicité, dans tout ce qui concernoit la maniere de vivre. Il s'habilloit, avec ses religieux, d'une étoffe brune & grossiere, où l'on épargnoit jusqu'à la teinture. On n'y employoit que les laines blanches & noires de leurs troupeaux, mêlées ensemble. En visitant le monastere de Musceran qui étoit de sa dépendance, il en trouva les édifices trop vastes & trop somptueux. Il dit cependant d'un ton fort doux, à Rodolfe qui en étoit abbé : Vous êtes magnifique; ce sont des palais que vous avez bâtis. Puis se tournant vers un petit ruisseau qui descendoit de la montagne voisine; Dieu tout-puissant, dit-il, vengez vos membres indigens d'une somptuosité qui leur est si préjudiciable. A peine on étoit retiré, que le ruisseau se gon-

flant &
firé du
contre
arbres
comble
lut cha
nastere
n'avoit
les eaux
simplici
une pro
d'une m
une autr
reçu tou
en s'y f
là ses h
beaucoup
Jean - G
disciples
tré pour
rent si bi
sant de
bienveillan
puissantes
pourvus d
que les e
sent déroge
gle. Un j
qui n'avoit

nant & se précipitant avec impétuosité du haut de la montagne, porta contre les bâtimens, des roches & des arbres qui les ruinerent de fond en comble. L'Abbé saisi d'épouvante voulut changer l'emplacement du monastere : mais le Saint l'assura qu'il n'avoit plus rien à craindre. En effet, les eaux respectèrent constamment la simplicité religieuse, qui succéda à une profane magnificence. Il punit d'une maniere à peu près semblable une autre de ses maisons, pour avoir reçu tous les biens d'un homme qui en s'y faisant moine dépouilloit par là ses héritiers naturels. On raconte beaucoup d'autres miracles que fit S. Jean - Gualbert, afin d'inspirer à ses disciples le mépris dont il étoit pénétré pour les choses terrestres. Ils entreurent si bien dans ses vues, que jouissant de l'estime universelle & de la bienveillance des personnes les plus puissantes, souvent ils se virent dépourvus des alimens nécessaires, sans que les extrémités de la faim les fissent déroger à la sainteté de leur regle. Un jour entr'autres, le S. Abbé qui n'avoit que trois pains pour sa

nombreuse communauté, fit tuer un mouton pour le distribuer aux moines, plutôt que de les laisser tomber d'inanition. Jamais ils ne voulurent toucher à la viande, & chacun se contenta de quelques bouchées de pain. La Providence bénit cette régularité héroïque : dès le lendemain, on leur amena plusieurs bêtes de somme, chargées abondamment de provisions à leur usage. On observe, comme le premier exemple de freres convers, que le S. Abbé de Vallombreuse recevoit des sujets distingués par état des moines du chœur, qui dès-lors étoient presque tous clercs, ou destinés à le devenir. Il avoit tant de respect pour les saints ordres, qu'il en excluait tous ceux qui avant leur conversion avoient été concubinaires, simoniaques, ou entachés de quelque autre vice flétrissant.

Gualbert, avec des vertus si pures & si éminentes, ne craignit point de se déclarer pour l'honneur de l'Eglise, contre l'Evêque de Florence déjà si suspect, & qui par son emportement & ses violences confirma bientôt les soupçons qu'on avoit de son intru-

Mabill.
præf. 2. s. c.
6.

lion
nuir
chev
rere
breu
les m
comp
parti
péditi
ligieu
contre
pris
combl
nonce
qui se
moine
du se
Pierre
la per
des pro
Ce
leurs u
sonduc
la pren
l'institu
conçu e
les prêt
semble
des égl
donnés

tion simoniaque. L'intrus envoya de nuit une troupe de gens à pied & à cheval, pour mettre le feu au monastere de S. Salvi dépendant de Vallombrese, & pour faire main basse sur les moines, parmi lesquels on croyoit comprendre Gualbert, qui n'en étoit parti que du jour précédent. Cette expédition sanguinaire, où plusieurs religieux furent en effet massacrés, porta contre Pierre de Florence, le mépris & l'indignation publique à son comble. Peu après, on alla le dénoncer juridiquement à un concile, qui se tint à Rome en 1063. Les moines proposerent dès-lors l'épreuve du feu, pour convaincre l'Evêque Pierre : mais le Pape ne voulut ni la permettre, ni déposer Pierre sur des présomptions.

Ce concile Romain mérite d'ailleurs une attention particuliere, à raison du canon quatrieme, regardé comme la premiere approbation formelle de l'institut des chanoines réguliers. Il est conçu en ces termes : Nous statuons que les prêtres & les diacres habitent ensemble la nuit comme le jour, près des églises pour lesquelles ils sont ordonnés, ainsi que le doivent des

T. 9. Conc.

P. 1175.

Vit. Joan.

Gualb. c. 62.

Serm. 355
Et 356

clercs religieux : nous voulons qu'ils aient en commun tout ce qui leur vient de l'église ; & nous les exhortons à faire tous leurs efforts , pour parvenir à la perfection apostolique de la vie commune. Ainsi ramenoit-on la vie canoniale à l'état primitif , où S. Augustin l'avoit instituée. Ce S. Docteur , dans les sermons de la vie commune qui ont servi de fondement à la regle des chanoines , dit expressément qu'il ne veut garder parmi ses clercs , que ceux qui n'auront rien en propre. On voit que cette regle étoit plus parfaite que celle d'Aix-la-Chapelle , qui leur permettoit d'avoir des biens en propre , soit de leur patrimoine , soit des revenus de l'Eglise. Par l'approbation de ce concile , & par l'exemple des ecclésiastiques , réguliers & fervens , la réforme canoniale s'étendit insensiblement aux clercs de différentes églises , qui furent nommés chanoines religieux ou chanoines réguliers.

Le même concile décida que les degrés de consanguinité par rapport au mariage , devoient se compter suivant les canons qui placent les freres & sœurs

D
au prem
loix Ro
cond : c
arrêter le
nomma
à l'aide
tres sub
en effet
incestueu
Pour
rence ; c
damné a
conçut un
eut beauc
violemme
voir se fé
contraints
réfugier d
situé , suiv
à sept mil
de Vallon
beaucoup
mens dans
accompag
troyens , f
qu'il les f
un temps
cours leur
que jamais

au premier degré, & non suivant les loix Romaines qui les mettent au second : décision nécessaire alors, pour arrêter les progrès d'une doctrine qu'on nomma l'hérésie des Incestueux, & qui à l'aide de calculs nouveaux & d'autres subtilités semblables, ne tendoit en effet qu'à favoriser les conjonctions incestueuses.

Pour en revenir à Pierre de Florence, comme il ne fut point condamné au concile pontifical, il en conçut une arrogance dont son clergé eut beaucoup à souffrir. Il persécuta si violemment ceux qui avoient cru devoir se séparer de lui, qu'ils furent contraints, avec l'archiprêtre, de se réfugier dans le monastere de Septime, situé, suivant l'étymologie de son nom, à sept milles de Florence, & dépendant de Vallombreuse. Cette expulsion causa beaucoup de rumeurs & de mouvemens dans la ville. Le clergé en corps, accompagné de la multitude des citoyens, se plaignit à l'évêque de ce qu'il les séparoit de leur chef, dans un temps où ses conseils & son secours leur devenoient plus nécessaires que jamais. C'en est trop, ajouterent-

Vir. Joân.
G. c. 61 &
64.

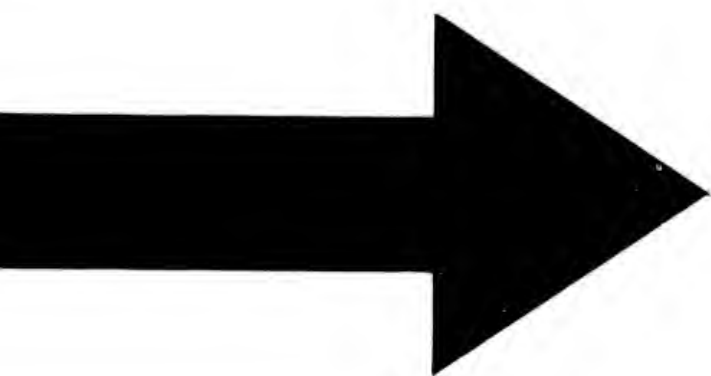
ils ; & comment désormais nous tenir attachés à un évêque , que nous ne pouvons approcher sans nous entendre crier par le peuple : Allez , hérétiques , à votre hérétique ? Ils nous accusent d'exposer leur ville à une ruine certaine , à toutes les horreurs de la céleste vengeance , d'en chasser Saint Pierre , d'y introduire Simon le Magicien , pour l'adorer au lieu de J. C. Les plus modérés d'entre les clercs prièrent sérieusement l'Evêque de prévenir des extrémités , inévitables s'il s'opiniâtroit. Si vous vous sentez innocent , lui dirent-ils , parlez , il en est temps ; nous voici tout prêts à subir pour vous le jugement de Dieu. Que si vous aimez mieux devoir votre justification à de saints solitaires , nous allons de ce pas les presser d'en revenir à l'épreuve qu'ils avoient proposée.

Bien loin d'accepter ces offres , Pierre averti par sa conscience de ce qu'il y risquoit , obtint un ordre du gouverneur , pour forcer les clercs à se réconcilier avec leur évêque , sous peine de banissement & de confiscation de leurs biens. On procéda aussi-tôt à l'exécu-

tion , d'un
sans aucu
les plus
de l'églis
cru trouv
attentat
accourt e
mes ; elle
ornemens
pitent les
pent la po
lamentabl
terne dan
tion à la
avec alarm
nous ! Hé
contraint
ne dédaig
mais vou
Simon le
Pierre , co
ceux qui
vous ? No
enchaîné
enfens ; &
viole jusq
d'un autre
tranquille
sinistre , se

tion, d'une manière si tyrannique, que sans aucun respect pour les franchises les plus sacrées, on en arracha plusieurs de l'église de S. Pierre, où ils avoient cru trouver un asyle plus sûr. Ce nouvel attentat émut toute la ville : le peuple accourt en foule, & sur-tout les femmes ; elles jettent leurs voiles & tous les ornemens de leurs têtes, elles se précipitent les cheveux épars, elles se frappent la poitrine, elles poussent des cris lamentables. Une multitude se prosterne dans les rues, sans faire attention à la pluie ni aux boues, & s'écrie avec alarmes : Malheur, malheur à nous ! Hélas, Seigneur Jésus, on vous contraint de nous abandonner ! Vous ne dédaigniez pas d'habiter avec nous ; mais vous ne pouvez demeurer avec Simon le Magicien. Bienheureux saint Pierre, comment ne défendez-vous pas ceux qui cherchent le salut auprès de vous ? Nous croyions que vous aviez enchaîné à jamais Simon au fond des enfers ; & voilà qu'à votre honte il viole jusqu'à vos autels. Les hommes, d'un autre côté, avec un chagrin plus tranquille, mais plus profond & plus sinistre, se disoient les uns aux autres :





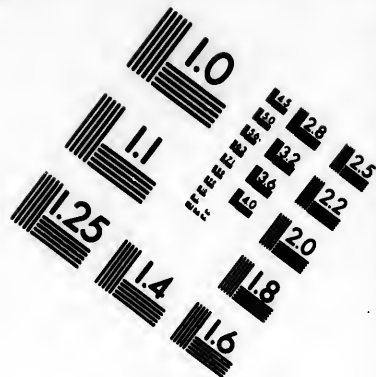
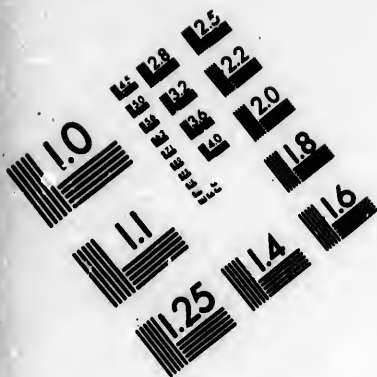
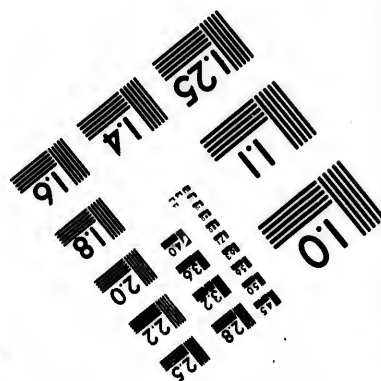
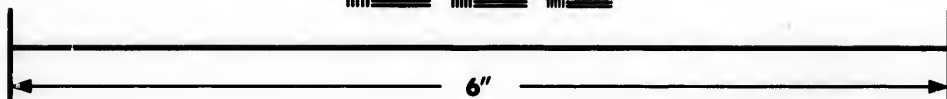
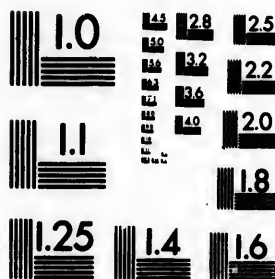


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

1.5
1.6
1.8
2.0
2.2
2.5
2.8
3.2
3.6
4.0
4.5
5.0
5.6
6.3
7.1
8.0
9.0
10.0
11.2
12.5
14.0
16.0
18.0
20.0
22.5
25.0
28.0
31.5
36.0
40.0
45.0
50.0
56.0
63.0
71.0
80.0
90.0
100.0

1.5
1.6
1.8
2.0
2.2
2.5
2.8
3.2
3.6
4.0
4.5
5.0
5.6
6.3
7.1
8.0
9.0
10.0
11.2
12.5
14.0
16.0
18.0
20.0
22.5
25.0
28.0
31.5
36.0
40.0
45.0
50.0
56.0
63.0
71.0
80.0
90.0
100.0

Il est clair que J. C. abandonne cette ville, parce qu'on n'y résiste point à ses ennemis. Ne les y laissons pas jouir du fruit de leur impiété : livrons aux flammes ce lieu de malédiction ; & nous, avec nos femmes & nos enfans, fuyons par-tout où J. C. se retirera. A travers ces troubles & ces désordres, on voit les effets de la persévérance des pasteurs à détromper les peuples. L'oubli passer des vrais principes fait d'autant mieux sentir les ressources dont le Seigneur a muni son Eglise, pour la conservation, non seulement de la saine croyance, mais de cette foi vive & agissante qui sanctifie les mœurs.

Cependant la consternation des Florentins se communiqua aux clercs même qui tenoient le parti de l'évêque Pierre. Ils fermerent les églises, & n'osèrent plus, ni sonner les cloches, ni chanter la messe ou l'office, quoiqu'on fût au premier dimanche de carême. Enfin ils s'assemblerent en conseil, & après de mures délibérations, députerent quelques-uns d'entre eux vers les moines de Septime, pour les prier de leur faire connoître la vérité qu'ils étoient résolus à suivre. La proposition fut ac-

ceptée,
mercredi
on fit d
sujet. L
clercs fu
qu'on ne
Pavie ;
parla en
si ce que
vrai, fai
tenter le
ricorde. C
nez avec
s'explique
au contrai
rément, i
jugement
merai. Au
rerai plus
plus que d
Avant l
peuple cou
maître de
toient rete
par la diffi
es mauvai
la plus gr
mêmes y
qu'ils obser

ceptée, & l'on en fixa l'exécution au mercredi suivant. Le lundi & le mardi, on fit des prieres particulieres pour ce sujet. Le mercredi matin, un de ces clerks fut encore député vers l'évêque, qu'on ne nommoit plus que Pierre de Pavie, du lieu de sa naissance. Il lui parla en ces termes: Au nom de Dieu, si ce que les moines disent de vous est vrai, faites-en le sincere aveu; sans tenter le Seigneur, recourez à sa miséricorde. Que si vous êtes innocent, venez avec nous sans crainte. Pierre, sans s'expliquer, refusa de suivre & s'efforça au contraire de retenir le député. Assurément, répliqua celui-ci, j'irai voir le jugement de Dieu, & je m'y conformerai. Aujourd'hui, ou je vous honorerai plus que jamais, ou je n'aurai plus que de l'horreur pour vous.

Avant le retour de ce clerc, tout le peuple couvroit déjà la route du monastere de Septime. Les femmes n'étoient retenues, ni par la longueur ni par la difficulté du chemin, rompu par les mauvais temps & couvert d'eau dans sa plus grande étendue. Les enfans mêmes y couroient, malgré le jeûne qu'ils observoient comme leurs parens,

& sans faire attention à ceux d'entr'eux qui demeuroident engagés dans les boues. En peu de momens, une troupe d'environ trois mille personnes investit le monastere. Les moines leur demanderent ce qu'ils requeroient. Nous voulons, répondirent-ils, connoître la vérité, & la volonté de Dieu. Par quelle voie, reprirent les moines, demandez-vous qu'elle se manifeste ? Les clercs mêlés dans la troupe prirent la parole, & dirent : Qu'on prouve par le feu ce qu'on dit de Pierre de Pavie. Quel fruit en retirerez-vous, dirent les moines, & quel honneur en rendrez-vous à Dieu ? Toute la troupe s'écria : Nous détesterons l'impiété, & nous rendrons à Dieu des graces immortelles.

Aussi-tôt le peuple dressa deux bûchers, longs chacun de dix pieds, larges de cinq, hauts de quatre & demi. Il n'y avoit qu'une brasce de distance entre l'un & l'autre, & cet intervalle étoit couvert de bois sec. En faisant ces préparatifs, on chantoit des pseumes & des litanies, d'un ton fort lugubre. Pour l'épreuve, on choisit un moine, nommé Pierre comme l'évêque accusé, mais en grande réputation de vertu. Par

ordre

ordre c
fut cha
& une
l'Agnus
cherent
ment ba
tenant
bûcher.
l'eau bé
le quatr
allumés.
aigu ; pu
d'un ton
hardis fr
jura J. C
interpella
le Prince
Pape, de
Le moi
la messe,
autres orn
chantant l
plusieurs
chers déjà
doubles
ment anim
pour enter
preuve. Un
& distincte
Tome X.

ordre de l'abbé, il célébra la messe, qui fut chantée avec beaucoup de dévotion & une grande effusion de larmes. A l'*Agnus Dei*, quatre moines se détachèrent, & d'un pas lent, la vue tristement baissée, pâles, tremblans, se soutenant à peine, allèrent allumer le bûcher. L'un portoit le crucifix, l'autre l'eau bénite, le troisieme l'encensoir, le quatrieme, douze cierges bénits & allumés. A ce spectacle, on poussa un cri aigu; puis on chanta le *Kyrie eleison*, d'un ton si lamentable, que les plus hardis frissonnoient d'horreur. On conjura J. C. de défendre sa cause; on interpella de même la Vierge Mere, le Prince des Apôtres, & S. Grégoire Pape, de venger l'honneur de l'Eglise.

Le moine Pierre ayant alors achevé la messe, ôta sa chasuble, garda les autres ornemens; & la croix en main, chantant les litanies avec les moines & plusieurs abbés, s'approcha des bûchers déjà tout en feu. Le peuple redoubla ses prieres, d'une voix extrêmement animée; après quoi on fit silence, pour entendre les conditions de l'écu. Un des abbés, d'une voix haute & distincte, lut au peuple une oraison

qui contenoit ce qu'on demandoit à Dieu. Un autre récita les conditions, en ces termes : Mes freres & mes sœurs, Dieu nous est témoin que nous faisons cette épreuve pour le salut de vos ames, afin que désormais vous évitiez la simonie qui exerce dans l'église de si funestes ravages. Apprenez aujourd'hui qu'elle est si abominable, que les autres crimes, comparés avec elle, méritent à peine le nom de crimes.

Les deux bûchers étant presque réduits en charbon, & le passage qui les séparoit ne présentant plus qu'un brasier effrayant, le moine Pierre prononça d'une voix élevée l'oraison suivante : Dieu tout-puissant, secourez-moi dans ce jugement terrible ; si Pierre de Pavie a usurpé par simonie le Siege de Florence, préservez-moi des atteintes du feu ; comme vous avez autrefois conservé sains & saufs les trois enfans dans la fournaise. Tous les assistans fondant en larmes, répondirent, ainsi soit-il. Ensuite il donna le baiser de paix à tous ses freres, qui demanderent au peuple, combien de temps il vouloit que Pierre demeurât dans le feu. La multitude répondit : C'est assez qu'il y passe gravement.

Pier
rète sa
& sans
garder
nu-pied
forme.
agitoit s
faisoit fl
manipul
chers. I
marche,
mes, san
ni sur se
pression.
ses cheve
pieres ni
fut sorti
passer une
titude l'ar
lui baiser
tes les ma
expressives
habits si n
Tous chant
au versant
exaltant S.
non le Ma
peuple &
rent par éc

Pierre fait le signe de la croix , ar-
rête sa vue sur la croix qu'il portoit ,
& sans changer de couleur , sans re-
garder seulement le feu , y entre
nu-pieds , avance d'un pas lent & uni-
forme. Le vent produit par la flamme
agitoit ses cheveux, soulevoit son aube ,
faisoit flotter son étole , & emporta son
manipule au milieu de l'un des bû-
chers. Il va le reprendre , poursuit sa
marche , & paroît enfin hors des flam-
mes , sans qu'elles aient fait sur lui ,
ni sur ses vêtemens , la moindre im-
pression. Il n'avoit pas perdu un de
ses cheveux , pas un poil de ses pau-
pières ni de ses sourcils. Quand il
fut sorti de ces brasiers , il y voulut
passer une seconde fois : mais la mul-
titude l'arrêtant , chacun s'empessa de
lui baiser les pieds , de lui donner tou-
tes les marques de vénération les plus
expressives , de toucher au moins ses
habits si merveilleusement conservés.
Tous chantoient les louanges de Dieu ,
en versant des larmes de joie , en
exaltant S. Pierre , & en détestant Si-
mon le Magicien. Tel est le récit que
le peuple & le clergé de Florence en-
trent par écrit au Pape Alexandre II ,

Ital. Sacr.
v. 3. P. 25.

en le suppliant de les délivrer des moniaques. Le Pape en fut si frappé, qu'il déposa l'évêque Pierre. Le coupable fut si touché lui-même, que pour réparer tant de scandales, il se fit moine au monastere même de Septime. Ainsi finirent les troubles de l'Eglise de Florence, à qui l'on donna un évêque si différent de son prédécesseur dont il portoit le nom, qu'on appella celui-ci Pierre le Catholique. Le moine Pierre qui avoit passé par le feu, en retint le nom de Pierre-Ignée. Il étoit de la maison des Adobrandins, parvint au cardinalat & à l'évêché d'Albe, & mourut, comme il avoit vécu, en grande réputation de sainteté.

Boll. 27.
juin. t. 23. P.
279.

On rétablit aussi la régularité dans l'Eglise de Milan, dont l'archevêque malgré ses sermens, s'étoit porté à des excès plus énormes qu'avant son apparente conversion. Ce fut lui qui fit martyriser le diacre S. Arialde encore plus distingué par son zèle contre la simonie & l'incontinence des clercs, que par l'illustration de sa race, décorée de la dignité de marquis de commune alors. Il y avoit dix ans qu'

rialde
caract
nobless
indigne
fit pren
ter dan
Majeur.
core plu
& capab
à ce gen
gnit que
Arialde,
vie par
envoya d
exécuteurs
ces prem
les euren
avec empr
Ceux qui l
qu'il étoit
repreirent-il
tel est l'ord
la niece de
tant leurs
apperçurent
lié & assis
Ils se jet
main : ma
champ, i

des si-
rappé,
e cou-
e, que
s, il se
de Sep-
ables de
n donna
n prédé-
n, qu'on
tholique.
passé par
e Pierre-
des Al-
dinalat &
e, comme
réputation
larité dans
chevêque
it porté
avant son
ut lui qu
Ariald
son ze
rinence d
de sa ra
marquis p
x ans qu

rialde défendoit la discipline avec le
caractere d'autorité que donnent la
noblesse & la vertu réunies, quand son
indigne pasteur, Gui de Milan, le
fit prendre en trahison, & transporter
dans un désert au delà du lac
Majeur. La niece de l'archevêque, en-
core plus méchante que son oncle,
& capable de tous les excès reprochés
à ce genre odieux de népotisme, crai-
gnit que ceux-mêmes qui avoient pris
Ariald, ne vinssent à lui sauver la
vie par respect pour ses vertus. Elle
envoya deux clercs vicieux, comme
exécuteurs plus sûrs d'une atrocité, que
ces premiers satellites. Si-tôt qu'ils
les eurent rejoints, ils demanderent
avec empressement où étoit Ariald.
Ceux qui l'avoient amené, répondirent
qu'il étoit déjà mort. Mort ou vif,
reprirent-ils, qu'on nous le représente :
tel est l'ordre que nous avons reçu de
la niece de notre archevêque. Et por-
tant leurs regards de tous côtés, ils
aperçurent à l'écart Ariald encore
vif & assis sur une pierre.
Ils se jetterent sur lui, l'épée à la
main : mais au lieu de l'immoler sur
le champ, ils le prirent chacun par une

oreille , & s'efforcèrent de lui faire de-
savouer ce qu'il avoit dit pour la dé-
fense des saints canons. Comme il n'en
vouloit rien faire , ils lui couperent les
deux oreilles. Ils le presserent de nou-
veau , aussi infructueusement que la
premiere fois ; & cette seconde résis-
tance lui coûta le nez & la levre su-
périeure. Ils lui arracherent de même
les deux yeux , puis lui abattirent la
main droite , pour avoir écrit au Sou-
verain Pontife & réclamé son secours
en faveur de l'Eglise de Milan. Ils
le mutilerent ensuite , d'une maniere
encore plus indigne , en dérision de
la chasteté qu'il avoit pratiquée fidé-
lement , & généreusement défendue. En-
fin , ils lui arracherent la langue par
dessous le menton , en disant : Impo-
sons un silence éternel au perturbateur
du clergé. Il expira sous la main de
ces monstres , le 27 juin 1066. Son
corps jetté au fond du lac Majeur ,
fut retrouvé , au bout de dix mois ,
sans la moindre corruption.

Vit. sac. 6. Cinq jours après , au voisinage de
Bened. par. 2. Vicence dans la même contrée , mou-
rut d'une maniere plus douce & non
moins précieuse aux yeux du Seigneur ,

S. Thi
du san
S'étant
attrait
abando
ternelle
tege ,
passés r
ves , ap
deux pa
long-ten
gagnant
des plus
cher les
& les ét
charbon
habiles à
pour eux
traités pa
jamais se
Thibaut
de s'instr
rités étern
maître , u
pauvre qu
& les deu
pas de qu
gagea le
Provins ,

S. Thibaut de Provins, né François, du sang des comtes de Champagne. S'étant senti dès la jeunesse un grand attrait pour la vie érémitique, il avoit abandonné secrètement la maison paternelle, avec un chevalier de son cortège, nommé Gautier, & étoient passés tous les deux au pays de Treves, après avoir changé d'habits avec deux pauvres pèlerins. Ils y vécurent long-temps dans une extrême pauvreté, gagnant leur subsistance par l'exercice des plus vils travaux, comme de faucher les foins, de nettoyer les cours & les étables, & sur-tout de faire du charbon. Comme ils n'étoient point habiles à des fonctions si nouvelles pour eux, ils furent souvent maltraités par des maîtres grossiers, sans jamais se faire connoître. Cependant Thibaut voulut apprendre à lire, afin de s'instruire plus parfaitement des vérités éternelles. Gautier lui trouva pour maître, un clerc charitable, mais si pauvre qu'il n'avoit pas un pfeautier; & les deux ermites ensemble n'avoient pas de quoi en acheter. Gautier engagea le clerc à faire le voyage de Provins, afin d'obtenir d'Arnoul, pere

de Thibaut, le livre qui étoit nécessaire à son fils. Arnoul & Guille sa femme honoroient leur rang par leur religion. Si la longue absence de leur fils leur avoit causé de mortelles inquiétudes, ils éprouverent la plus douce consolation, en apprenant qu'il ne les avoit quittés que pour Dieu. Ils rendirent de tendres actions de grâces au Seigneur, de ce qu'il leur faisoit retrouver un saint, au lieu d'un enfant prodigue : mais Arnoul refusa d'envoyer le pseautier, dit qu'il vouloit le porter lui-même, & suivit le maître jusqu'à Treves.

Arrivés près de la ville, le maître y entra seul, & laissa Arnoul sous un arbre où Thibaut avoit coutume de prendre sa leçon. Il y amena aussitôt son disciple, sous prétexte de voir les progrès qu'il avoit faits durant son absence. Mais du plus loin que Thibaut aperçut son pere, il s'écria, *je suis trahi*, & prit promptement la fuite. Arnoul le suivit, en fondant en larmes, & en criant : Pourquoi, mon fils, fuyez-vous un pere qui respecte en vous l'ouvrage de la grace ? Non, je ne prétends pas vous

détourner
ne veux
reporter
nouvelle
Thibaut
ne l'app
retraite
& laisse
la paix
manquer
que nou
recevez
pour vo
répondit
de ce qu
quoi il
engagem
tre dans
revoyant
fidele à
vreté, di
voit beso
n'en vou
Pour év
sites, Thi
la résolut
loin, & d
Gautier,
affoibli d

détourner de vos pieux desseins ; je ne veux que m'édifier avec vous , & reporter à une mere mourante des nouvelles capables de lui rendre la vie. Thibaut répondit : Seigneur , car il ne l'appella jamais son pere depuis sa retraite , vivez heureux l'un & l'autre , & laissez-moi vivre de mon côté dans la paix de J. C. Arnoul reprit : Vous manquez de tout , mon fils , tandis que nous sommes dans l'abondance ; recevez de quoi subsister , au moins pour vous souvenir de nous. Le Saint répondit : Je ne puis rien reprendre de ce que j'ai quitté pour Dieu ; après quoi il s'éloigna , & fut si fidele à ses engagements , qu'il craignit de se mettre dans l'occasion de les rompre , en revoyant son pere. Gautier , également fidele à la loi de la plus rigide pauvreté , dit à Arnoul , que son fils n'avoit besoin que d'un pseautier , & il n'en voulut jamais recevoir autre chose.

Pour éviter à l'avenir de pareilles visites , Thibaut partit pour Rome , dans la résolution de pousser beaucoup plus loin , & d'aller jusqu'à Jérusalem. Mais Gautier , déjà fort âgé , se trouva si affoibli du seul voyage d'Italie , qu'il

fallut s'arrêter près de Vicence, en un lieu nommé Salanique, où Gautier mourut au bout de deux ans. Thibaut qui lui survécut sept ans, ne fit qu'accroître ses austérités, son détachement de la terre & toutes ses vertus. Après avoir vécu pendant quelque temps de pain d'orge avec un peu d'eau, il s'interdit tout usage du pain, & ne prit plus que quelques herbes, ou quelques racines, ou quelques fruits sauvages, sans aucune espèce de boisson. Il ne se couchoit pas; & s'il dormoit quelques momens, ce n'étoit qu'assis. On l'obligea, par respect pour sa vertu, à se laisser ordonner prêtre; & la dernière année de sa vie, il reçut l'habit monastique. Son pere entreprit le pèlerinage de Rome, pour le voir une seconde fois. Guille son épouse, sur le portrait qu'à son retour il lui fit de ce saint enfant, craignit de mourir sans avoir eu la consolation de le voir. Arnoul la conduisit en Italie, mais pour ne l'en point ramener. Quand une fois cette pieuse & tendre mere eut rejoint son saint fils, elle ne voulut plus s'en séparer, & comme lui, se consacra au service

de D
ans ap
paye;
Salan
quel l'
Pou
ble les
envoya
constit
rent de
observ
s'élever
préven
de la l
princip
que bie
n'étoit
de les
les plus
pects f
cas de f
sonnabl
aussi bi
second
innocen
coupabl
réprima
inférieu
voient

de Dieu dans la solitude. Enfin douze ans après que Thibaut eut quitté son pays, il mourut dans sa retraite de Salanque, le premier jour de juillet auquel l'Eglise honore sa mémoire.

Pour terminer d'une manière durable les troubles de Milan, le Pape y envoya des légats qui publièrent des constitutions de règlement, & qui prirent des mesures efficaces pour les faire observer. Les docteurs les plus éclairés s'élevèrent en même temps contre les préventions de l'ignorance, ou plutôt de la licence & de l'obstination. Un principe des plus féconds en abus, c'est que bien des évêques prétendoient qu'il n'étoit pas permis à leurs inférieurs de les accuser. Sur quoi les docteurs les plus profonds & les plus circonfpects soutinrent au contraire, qu'en cas de suspicion, rien n'étoit plus raisonnable que d'obliger les évêques, aussi bien que les ecclésiastiques du second ordre, à rendre raison de leur innocence, ou à s'avouer humblement coupables; que S. Pierre reçut bien la réprimande que lui fit S. Paul son inférieur; que si les prélats ne pouvoient pas être jugés, personne ne

P. Dam. ep.
12. l. 2.

voudroit plus se soumettre aux loix canoniques ; & que s'il n'étoit pas permis aux enfans d'une Eglise d'ouvrir la bouche contre leur pasteur, comme il est presque impossible de trouver au dehors des témoins de sa conduite, il en résulteroit dans le premier ordre une licence arrogante, & une impunité qui anéantiroit toute discipline.

Le Pape Alexandre poursuivit l'incontinence des clercs, avec la même sévérité que la simonie. La Dalmatie qui étoit contiguë à l'Empire d'Orient, mais qui suivoit encore les usages de l'Eglise Latine, n'échappa point à la vigilance de ce Pontife. Il envoya au clergé de cette province un décret qui porte interdiction, exclusion du chœur & privation des biens ecclésiastiques, non seulement contre les évêques, les prêtres & les diacres qui se marieroient à l'avenir, mais contre ceux qui garderoient les femmes qu'ils auroient déjà épousées. On voit par-là, que les prévarications en ce genre n'étoient pas le seul effet de l'ignorance & du relâchement ; mais que l'exemple & le voisinage des Grecs

servoient
assez f
points
core la
ont acq
exemple
la corrup
forts de
pureté c
l'augmen
térable.
En An
Edouard
troubles a
pour l'E
mandie &
que qui l'
tréablit da
qu'on n'ya
mourut le
l'année 10
Rois Angl
miere entr
ans la Gra
plusieurs m
arda une p
mariage, &
ment 95
omme S. Ed

servoient à les colorer d'une manière assez spécieuse, dans un temps où ces points de discipline n'avoient pas encore la stabilité fixe & précise qu'ils ont acquise depuis. Mais le mauvais exemple, le soulèvement des passions, la corruption du siècle, tous les efforts de l'enfer réunis pour ternir la pureté de l'Eglise, ne servirent qu'à l'augmenter, ou à la rendre plus inaltérable.

En Angleterre, la mort du S. Roi Edouard ayant d'abord occasionné des troubles aussi fâcheux pour l'Eglise que pour l'Etat, Guillaume Duc de Normandie & cousin germain de ce Monarque qui l'avoit institué son successeur, rétablit dans tout le royaume un ordre qu'on n'y avoit point encore vu. Edouard mourut le quatrième jour de janvier de l'année 1066; & en lui finit la race des Rois Anglois, 620 ans après la première entrée de cette nation Saxonne dans la Grande-Bretagne. On rapporte plusieurs miracles de ce Saint Roi, qui garda une perpétuelle virginité dans le mariage, & qui fut canonisé solennellement 95 ans après sa mort. On le nomme S. Edouard le Confesseur, pour

Gesta Guill.

p. 196, &c.

le distinguer du Roi d'Angleterre du même nom, qui étoit déjà révééré comme martyr.

Guillaume qui avoit été appelé au trône, étoit fils naturel du Duc Robert II, & d'Harlette : sa stature, d'une hauteur & d'une grosseur extraordinaire, la force de son tempérament, & toutes les qualités qui font les héros, compensoient avantageusement le vice de sa naissance. Il eût néanmoins de grands obstacles à vaincre, pour se mettre en possession, & plus encore pour se conserver la paisible jouissance de la couronne qui lui avoit été léguée. Une bataille où il déploya la supériorité de son courage & de son talent pour la guerre, le défit d'Haralde qui étoit le beau-frère d'Edouard, & qui s'étoit fait couronner roi aussi-tôt après sa mort : mais il lui fallut souvent reprendre les armes, pour dompter une nation fiere & remuante, qui le força, malgré sa douceur naturelle, à exercer un empire très-dur, & à prendre enfin une habitude de sévérité, qu'il garda le reste de ses jours. Il attira en Angleterre beaucoup de Normands, qu'il enrichit des confiscations faites sur les maudins, & y introduisit les loix Normandes mêlées néanmoins de quelques loix de

anciens
Pierre.

Son acte

d'ordre

des affaires

entra par

il étoit

toujours

de la fo

circonspe

Dans l

il avoit

acquies la

neur de S

qui fut m

Bello. Il

sous l'invoc

la femme

celui de la

de son sexe

une Torre

qu'avoient

marient, ma

toient entre

orda la dis

paration d

réfentations

se, eût attr

angereuse,

andre, per

anciens Rois Anglois. Le denier saint Pierre en particulier n'y fut pas omis. Son activité sans exemple & ses idées d'ordre lui firent prendre connoissance des affaires de la religion : mais s'il y entra par des vues politiques, comme il étoit solidement Chrétien, il fut toujours guidé par les motifs supérieurs de la foi, & fidele aux regles d'une circonspection religieuse.

Dans le champ même d'Hastings où il avoit remporté la victoire qui lui acquit la couronne, il bâtit en l'honneur de Saint Martin, un monastere qui fut nommé le Bel, en Latin de *Bello*. Il en fonda un autre à Caen, sous l'invocation de S. Erienne. Mathilde sa femme établit dans la même ville, celui de la Trinité, pour des personnes de son sexe. Cette double fondation fut une Torre de pénitence, pour la faute qu'avoient faite le Roi & la Reine en se mariant, malgré les liens de parenté qui étoient entre eux, & dont le Pape accorda la dispense à cette condition. La réparation des parties, suivant les représentations du sage Lanfranc au Pape, eût attiré à la nation une guerre dangereuse, de la part du comte de Flandre, pere de Mathilde.

Guillaume qui savoit apprécier les talens, ne se contenta point de faire Lanfranc premier abbé de S. Erienne, où ce docteur profond composa son Traité de l'Eucharistie contre Bérenger. L'archevêché de Cantorbéri étant venu à vaquer, le Roi ne jugea personne plus digne que ce pieux & savant cénobite, d'être élevé sur le premier siège d'Angleterre; & il ne partit que de ce jugement, pour y faire placer l'abbé de S. Erienne. Car tout enclin qu'étoit le Roi Guillaume à donner les grandes places à ses sujets de Normandie plutôt qu'à ceux d'Angleterre, il n'étoit pas moins juste dans sa prédilection que dans sa sévérité. Lanfranc se montra d'autant plus digne de cette élévation, qu'il y opposa plus de résistance. Il n'accorda enfin son consentement, qu'aux sollicitations unanimes de tous les évêques, & par la seule crainte de résister à la volonté de Dieu. Dans la suite, il écrivit encore au Pape, pour se faire décharger d'une dignité, dont il se crut toujours indigne. Il n'obtint pas ce qu'il désiroit, & fut archevêque toute sa vie.

Il n'usa que pour le bien de l'Eglise de la bienveillance, ou pour mieux dire

de l'inti
commun
pensées
généreux
tout ce q
ligion. C
monastiqu
d'Angleter
Roi, qui
clergé séct
Lanfranc
mer par le
nes dispos
sujet. Il s'y
observât à
subsista jusq
Quelque
d'Angleterr
ra une ferr
beaucoup ph
tant mort a
la femme B
entre les ma
la promesse
igna conjoin
michel, And
moins d'une
us fâcheux e
nfi partagé.
ljoucides p

de l'intimité de son souverain, qui lui communiquoit jusqu'à ses plus secrètes pensées : ce qui n'empêchoit point ce généreux Prélat de le contredire dans tout ce qui s'opposoit au bien de la religion. C'est ainsi qu'il maintint le clergé monastique dans toutes les cathédrales d'Angleterre, contre l'inclination du Roi, qui se manifestoit en tirant du clergé séculier presque tous les évêques. Lanfranc ne laissa point de faire confirmer par le Pape Alexandre les anciennes dispositions de S. Grégoire à ce sujet. Il s'y prit si bien pour qu'on les observât à l'avenir, que cet usage subsista jusqu'au schisme d'Henri VIII.

Quelque temps après la révolution d'Angleterre, l'empire d'Orient éprou- Europal. p. 817.
va une fermentation dont l'issue fut beaucoup plus triste. Constantin-Ducas étant mort au mois de mai de l'an 1067, sa femme Eudocie, après avoir remis entre les mains du Patriarche Xiphilin la promesse de ne point se remarier, régna conjointement avec ses trois fils, Michel, Andronic & Constantin. En moins d'une année, on éprouva les plus fâcheux effets de ce gouvernement ainsi partagé. Ce fut alors que les Turcs Aljoucides prirent un ascendant qui

présagea tout ce qu'on en avoit à craindre. La nation des Turcs , qui faisoit partie de celle des Huns , & , comme eux , originaire de la Grande Tartarie , se divisoit anciennement en neuf branches , dont celle de Seljouc , fils de Décaë le premier qui se fit Musulman , envahit dans la suite tout l'empire des Califes , avec celui de C. P. Leurs conquêtes sur les Grecs commencerent par les provinces les plus Orientales de l'Asie-Mineure , où ils firent d'horribles ravages , dès les premiers mois du regne d'Eudocie. Pour arrêter leur progrès , on sentit qu'il falloit un Empereur capable de commander les armées ; & on le fit entendre à l'Impératrice , qui ne parut rien moins qu'offensée de l'obligation qu'on lui faisoit de reprendre un époux. Elle ne fut pas long temps à faire son choix , qui tomba sur Romain-Diogene , grand vestiaire & maître de la garde-robe , à qui elle avoit déjà fait grace de la vie après de nombreuses preuves de révoltes. Il restoit un obstacle , dans la promesse qu'elle avoit faite au Patriarche , de ne point se remarier. Voici de quelle industrie on usa pour le lever.

L'Impératrice envoya un eunuque

adroit & Patriarche faire en ne s'agissant la promesse d'elle , & Ce Bardas mérite & du Patriarche étourdiment grands l'inconvénient la nécessité des armées & sans exposer disposé , Romain & bien armé l'Impératrice Xiphilin des éloges vertu. On lui régé de Diogénis éclairée empereur d'hui avec de cet Romain - terre avec a en 1071 route , & an. Le vain

adroit & affidé, avec charge de dire au Patriarche, qu'il ne tenoit qu'à lui de faire empereur son frere Bardas; qu'il ne s'agissoit pour cela que de supprimer la promesse injuste qu'on avoit extorqué d'elle, & qu'aussi-tôt elle l'épouserait. Ce Bardas étoit un débauché, sans nul mérite & sans réputation. L'ambition du Patriarche n'en donna pas moins d'étourdimement dans le piège. Il vit les grands l'un après l'autre, leur exagéra les inconvéniens de la viduité d'Eudocie, la nécessité d'avoir un empereur à la tête des armées & des affaires, & les gagnna sans exception. Quand tout fut bien disposé, Romain-Diogene entra de nuit & bien armé dans le palais, où il épousa l'Impératrice. Cette conduite du Patriarche Xiphilin, montre ce qu'on doit penser des éloges que les Grecs font de sa vertu. On lui a aussi fait honneur de l'abrégé de Dion-Cassius: une critique plus éclairée empêche de le confondre aujourd'hui avec Xiphilin l'historien, auteur de cet abrégé.

Romain - Diogene fit d'abord la guerre avec avantage aux Musulmans: mais en 1071, son armée fut mise en route, & il fut pris par le Sultan seldjouk. Le vainqueur se l'étant fait ame-

ner, le fit prosterner, & le foula aux pieds, déferant, non sans répugnance, à l'usage barbare de sa nation : car aussi-tôt après il le releva, l'embrassa, & le fit manger à sa table. Ensuite il lui demanda, comment il en auroit usé, s'il avoit été vainqueur. Diogene croyant se faire honneur en se montrant intrépide dans la captivité, répondit qu'il l'eût fait mourir sous les coups. Et moi, reprit le Sultán, au lieu de prendre pied sur ton arrogance, je veux suivre les maximes de ton Christ qui commande l'oubli des injures : reçois de celui que tu hais la paix & la liberté. En effet, il le renvoya libre, après avoir fait un traité honnête avec lui. Mais à la première nouvelle de la défaite de Diogene, les grands avoient fait raser Eudocie, & l'avoient renfermée dans un monastere. On arrêta l'Empereur à son retour, & on lui arracha les yeux avec tant de cruauté, qu'il en mourut peu après. Depuis cette révolution, Michel-Ducas, fils aîné d'Eudocie, fut seul reconnu pour Empereur : Prince lâche & sans application, qui n'eut de génie que pour faire des gains frauduleux sur les bleds, d'où lui vint le surnom de Parapinace.

Il par
tint enc
nion av
Pape Al
qui fut a
rer un a
la mort.
11 avril
il plus p
Pierre, à
sonne, l
étoit de l
lerne, av
la vie m
confirmé
fallut l'ar
faire évêq
cette Egli
tant d'édif
lennelleme
une bulle
+ juin 110
L'Empir
sa tête un
du moins
Parapinace.
le Roi He
religieux E
de l'Impér
pieuse, non

Il paroît que cet Empereur entretenoit encore quelque sorte de communion avec le S. Siege ; puisque le Pape Alexandre lui envoya un légat, qui fut assez bien reçu , pour demeurer un an à C. P. c'est-à-dire jusqu'à la mort de ce Pontife , marquée au 21 avril 1073. Aussi personne n'étoit-il plus propre que ce légat , nommé Pierre , à faire honorer , avec sa personne , le siege qu'il représentoit. Il étoit de la maison des Princes de Salerne , avoit embrassé dès l'enfance la vie monastique , & s'étoit si bien confirmé dans l'esprit d'abnégation, qu'il fallut l'arracher du cloître , pour le faire évêque d'Anagnie. Il gouverna cette Eglise quarante-trois ans , avec tant d'édification , qu'il fut mis solennellement au nombre des saints par une bulle de Pascal II , en date du 4 juin 1109.

L'Empire d'Occident n'avoit pas à sa tête un prince plus estimable , ou du moins plus vertueux que Michel-Parapinace. Dès l'âge de dix-huit ans , le Roi Henri IV , fils si différent du religieux Empereur Henri le Noir & de l'Impératrice Agnès , sincèrement pieuse , nonobstant quelques fautes pas-

Hist. bell.
Sax. P. 102.
Chron.
Magd. MC.
an. 1068.

sageres : issu d'un si beau sang, le jeune Henri s'étoit déjà montré un des plus vicieux & des plus méchans de tous les hommes. Peu content d'avoir deux ou trois concubines à la fois, son libertinage effréné ne respectoit, ni l'innocence virginale, ni la fidélité conjugale. Quand il entendoit parler de la beauté de quelque jeune personne, il se la faisoit amener de gré ou de force, l'alloit quelquefois enlever lui-même au péril de sa vie ; & alors, si la séduction ne lui réussissoit pas, il usoit de contrainte & d'une violence brutale. L'impudicité le rendit cruel : il immoloit sans façon les maris, dont il ne pouvoit ravir autrement les femmes. Ses complices & ses confidens, dont peu l'égalent en dépravation, étoient pareillement sacrifiés, quand ils témoignent d'une parole ou d'un simple geste désapprouver ses excès. Il lui suffisoit, pour les faire périr sous main, que leur discrétion lui devînt tant soit peu suspecte. Car il fut allier l'hypocrisie & la perfidie avec les plus fougueuses passions. Aussi dissimulé qu'impacable dans sa colère, il faisoit périr ceux qui lui avoient déplu lorsqu'il

rien desirai
suite d'extr
qu'à répan
dance. La
bien pour
fut le moi
la distribut
ques. Si c
plus d'argen
ceux-là seu
posséder, q
à ses honte
même déposé
miques, &
place ; en so
souvent deu
citateurs l'un
compétiteurs.
Les désord
roduisit dan
ire, malgré
de l'Impératr
eux prélats,
logne, les
ent. L'Arch
altere de Sige
endant trois a
acheva de se
ar les austérité
e toutes sortes

s'en désoient le moins, & feignoit en-
suite d'être affligé de leur mort jus-
qu'à répandre des larmes en abon-
dance. La simonie que les gens de
bien poursuivoient avec tant de zèle,
fut le moindre abus qu'il commît dans
la distribution des bénéfices ecclésiasti-
ques. Si ceux qui lui comptoient le
plus d'argent obtenoient les évêchés,
ceux-là seulement étoient sûrs de les
posséder, qui servoient de ministres
à ses honteuses passions. Il faisoit lui-
même déposer les premiers comme simo-
niaques, & mettoit les autres en leur
place; en sorte qu'un même siege avoit
souvent deux évêques, aussi justes ac-
cusateurs l'un de l'autre, qu'indignes
compétiteurs.

Les désordres que cette conduite in-
roduisit dans l'Eglise & dans l'Em-
pire, malgré toutes les représentations
de l'Impératrice mere & de quelques
bons prélats, tels que S. Annon de
Bologne, les engagèrent à quitter la
cité. L'Archevêque se retira au mo-
nastère de Sigeberg qu'il avoit fondé, où
pendant trois ans d'une retraite sévère,
il acheva de se sanctifier par l'oraison,
par les austérités, par la pratique assidue
de toutes sortes de bonnes œuvres. L'Im-

Lamb. au⁷

1075.

384 HISTOIRE DE L'EGLISE.

P. Dam.
Opusc. 36. c.
8.

pératrice se mit à Rome sous la conduite de Pierre-Damien, & lui fit, à ce qu'il nous apprend lui-même, une confession générale depuis l'âge de cinq ans, non seulement des actions mauvaises, mais de tous les mouvemens déréglés du cœur, des pensées même & des paroles superflues dont elle put se souvenir : à quoi ce pieux auteur ajoute, qu'on ne lui imposa d'autre pénitence que de continuer la vie humble & austère qu'elle avoit embrassée. Elle persévéra en effet jusqu'à la mort à prier presque sans interruption, à faire des aumônes prodigieuses, à porter des habits très-pauvres, à pratiquer des mortifications qui sembloient excéder les forces même des plus saints solitaires. Laisse à lui-même & à ses adulateurs, le Roi Henri, sans frein & sans retenue, s'abandonna à ces passions désordonnées, qui peu après réfrénées brusquement par la fermeté inflexible de Grégoire VII, occasionnerent entre les deux Puissances un choc si funeste à l'une & à l'autre, & donnerent au Monde Chrétien les scènes d'horreur & de scandale, que nous sommes enfi-
réduits à décrire.

HISTOIRE

H
D
LIVRE
DEPUIS
cat de
qu'à c
LE Pape
ses démêl
avoir reçu
a pu s'en
en avons
cet ascen
gré la bass
autres obsta
la supérie
hommes.
niers ponti
Tome

ISE.

a conduite
à ce qu'il
confession
ans, non
ses, mais
régles du
des paroles
ouvenir : à
qu'on ne
ue de con-
ere qu'elle
ra en effet
sans inter-
prodigieu-
pauvres, à
qui sem-
même des
à lui-même
Henri, sans
onna à ces
peu après
fermeté in-
ationneren
choc si fu
donneren
s d'horreu
nmes enfi

HISTOIRE



HISTOIRE DE L'ÉGLISE.

LIVRE TRENTE-TROISIEME.

*DEPUIS le commencement du pontifi-
cat de Grégoire VII en 1073, jus-
qu'à celui d'Urbain II en 1088.*

LE Pape Grégoire VII, si fameux par
ses démêlés avec l'Empereur Henri IV,
avait reçu de la nature, comme on
a pu s'en convaincre par ce que nous
en avons déjà dit, ce tour de génie &
cet ascendant inexplicable, qui, mal-
gré la bassesse de la naissance & mille
autres obstacles, donne infailliblement
la supériorité sur toutes les classes des
hommes. Dans le cours des trois der-
niers pontificats, qui n'avoient com-

Tome X.

R

mençé, pour ainsi dire, que sous ses auspices, il avoit eu la principale influence dans toutes les grandes affaires. Il refusa plusieurs fois de monter sur la chaire pontificale, dont on ne sembloit disposer qu'à son gré. Enfin, après la mort d'Alexandre II, il fut contraint de l'accepter, le 22 avril 1073 : mais il écrivit encore au Roi Henri, pour le prier de s'opposer à son élévation; & pour l'y mieux engager, il lui déclara, que s'il demeuroit Pape, il ne laisseroit pas ses déportemens impunis. Ce Prince confirma cependant l'élection, & députa l'Evêque de Verceil pour l'ordination, qui ne se fit que le 30 de juin. C'est la dernière élection pontificale, dont le décret ait été envoyé aux Rois d'Italie, pour être confirmé. On observe qu'Hildebrand qui n'étoit que diacre, reçut l'ordre de prêtrise avant d'être ordonné Pape : nouvelle preuve de la fausseté des imputations des Grecs en cette matiere.

On ne sauroit nier que Grégoire VII, par ses qualités supérieures, par ses mœurs pures & vraiment ecclésiastiques, par l'éminence de plusieurs

vertu
extrê
de la
un gé
il n'ai
égal;
à ofer
d'elle
comme
vestiture
cinquan
année du
Mais
fournit u
l'illustre
dre de
Erienne,
Thiers en
des béné
dre jeune
ans, quan
pagner, d
A Bénéver
gereusemen
obligé de
l'Archevêq
en Auvergn
que l'Eglise
tel le 23

vertus, en particulier par un amour extrême pour le bien, ne fût digne de la papauté. Il est fâcheux qu'avec un génie capable de tout embrasser, il n'ait pas montré un discernement égal; & que faisant consister la vertu à oser & à souffrir, il crût indigne d'elle de jamais reculer. Les troubles commencerent par la question des investitures, qui agita l'Eglise pendant cinquante ans, & qui s'éleva la seconde année du pontificat de Grégoire VII.

Mais dès la première, la religion fournit un spectacle bien édifiant dans l'illustre & saint instituteur de l'ordre de Grammont. Il se nommoit Etienne, étoit fils du Vicomte de Thiers en Auvergne, & fut prévenu des bénédictions du Ciel, dès sa tendre jeunesse. Il n'avoit que douze ans, quand son pere s'en fit accompagner, dans un pèlerinage en Italie. A Bénévent, l'enfant tomba si dangereusement malade, que son pere fut obligé de le laisser entre les mains de l'Archevêque Milon, né comme eux en Auvergne. Ce prélat étoit un saint, que l'Eglise honore en effet comme tel le 23 février. Le jeune Etienne

Roll. 8 febr.
t. 4. p. 205,

prit tant de goût à cette école de vertu ; qu'après sa guérison il y demeura douze ans , c'est-à-dire jusqu'à la mort de son saint maître. Il lui avoit souvent entendu vanter une communauté très-régulière de moines Bénédictins , qui édifioit toute la Calabre où elle étoit située , & qu'il avoit beaucoup fréquentée lui-même. Après de longues instances auprès de Grégoire VII , qui le chérissoit tendrement , & qui se défioit de la délicatesse de sa complexion , il en obtint enfin la permission d'établir sur ce modele un ordre monastique. La bulle fut donnée à Rome , en date du premier jour de mai de l'an 1073 , & défend à toute personne laïque ou ecclésiastique , de troubler Erienne ou ses compagnons dans le lieu qu'ils choisiroient pour faire pénitence , & qu'elle déclare immédiatement soumis au S. Siege.

Erienne reprit aussi-tôt la route de sa patrie , avec cette concession : mais il y demeura peu. Ses parens lui avoient à peine témoigné la joie vive qu'ils avoient de son retour , qu'il se déroba secrètement à leurs caresses , & se retira sur la montagne de Murèt en Limousin.

Là , a
une ca
fit voc
vocabl
trente
ce dese
rité qui
de disci
dre de
l'endroi
transpor
après la
Quoiqu'
puis cinq
suivant
endroit ,
nes voisin
Long-
Grégoire
réformer
zele de la
pas une an
tifical , sa
tion. La si
clercs , con
pe-nicieux
la vigilance
rent le plu
La premier

Là, au milieu des forêts, il construisit une cabane avec des branches d'arbre, fit vœu de virginité, & se consacra irrévocablement au Seigneur. Il étoit âgé de trente ans, & en vécut cinquante dans ce désert, avec une pureté & une austérité qui lui attirerent un grand nombre de disciples. Telle fut l'origine de l'ordre de Grammont, ainsi nommé de l'endroit où ils furent obligés de se transporter, à une lieue de Muret, après la mort de leur Saint instituteur. Quoiqu'ils fussent établis à Muret depuis cinquante ans, ils aimèrent mieux, suivant l'esprit du Saint, quitter cet endroit, que de plaider avec des moines voisins qui le revendiquoient.

Long-temps auparavant, le Pape Grégoire avoit formé le vaste projet de réformer toute l'Eglise. Dévoré par le zèle de la maison de Dieu, il ne fut pas une année entière sur le trône pontifical, sans mettre la main à l'exécution. La simonie & le concubinage des clercs, comme les deux abus les plus pénicieux & les plus enracinés, malgré la vigilance des derniers Pontifes, furent le plus rigoureusement poursuivis. La première semaine de carême de l'an

Greg. VII. 1074, on tint un concile à Rome. Il y fut ordonné que ceux qui seroient entrés dans les saints ordres par simonie, n'en pourroient plus exercer les fonctions; que ceux qui auroient donné de l'argent pour obtenir des églises, c'est-à-dire des bénéfices, les quitteroient sans retour; que ceux qui vivoient dans le concubinage, ne pourroient pas célébrer la messe, pas même servir à l'autel dans les fonctions inférieures; autrement, que le peuple n'assisteroit point à ces offices. On fit aussi quelques réglemens locaux, qui ne ménageoient pas davantage les particuliers coupables: on exigea, par exemple, du clergé d'Espagne, qu'il reçût l'office Romain, au lieu de celui de Toledé, ou du Mosarabique.

On publia aussi-tôt ces décrets par toute l'Italie. Ils furent portés en Allemagne par des légats, qui voulurent y assembler un concile: mais tous les évêques s'y opposèrent fortement, sous prétexte que c'étoit une entreprise contraire à leurs droits & à leurs coutumes. Ils déclarerent en termes exprès, qu'ils n'accorderoient jamais qu'au Pape ou à sa personne la prérogative de les présider.

en conc
commu
fussent
& la m
des lég
prendre
Toutefo
Alleman
crainte d
simonie d
pables,
grand no
les clerics
possession
femmes ou
en soit, le
les efforts d
légats de ro
la dissimul
s'étoit pas
qu'en haine
de quelques
offensé.
Le Page
ractere à cé
mettre sur let
accusa les
e lâcheté, i
Eglise, &

en concile. A la vérité, il étoit de droit commun, que les conciles provinciaux fussent présidés par les métropolitains ; & la maniere d'y déroger par le moyen des légats pontificaux, commençoit à prendre l'air d'une abrogation de la loi. Toutefois le vrai motif des prélats Allemands en cette rencontre, ce fut la crainte des peines décernées contre la simonie dont plusieurs se sentoient coupables, & la molesse d'un bien plus grand nombre qui n'osoient troubler les clercs incontinens, dans l'espece de possession où ils étoient d'avoir des femmes ou des concubines. Quoi qu'il en soit, le concile manqua, malgré les efforts du Roi Henri, qui appuya les légats de toute son autorité, moins par la dissimulation politique dont il ne s'étoit pas encore départi hautement, qu'en haine de l'Evêque de Worms & de quelques autres prélats qui l'avoient offensé.

Le Page Grégoire n'étoit pas de caractère à céder aux obstacles. Il écrivit lettre sur lettre, il réitéra les légations, il accusa les évêques de négligence & de lâcheté, il fit gronder les foudres de l'Eglise, & se montra tout prêt à les

T. x. Conc.
p. 313^a

lancer, s'ils n'exécutoient promptement ses ordres. Sigefroi, archevêque de Mayence, comme ayant par les prérogatives de son siège le plus d'influence dans le régime du clergé de Germanie, craignit que l'orage ne fondît d'abord sur sa tête. Après avoir exhorté les coupables à faire de bon gré ce dont toute leur résistance ne les dispenseroit pas, il leur laissa quelques mois pour prendre leur résolution, puis assemblea un concile à Erford. Alors il les pressa de renoncer sur le champ, ou au mariage, ou au service de l'autel. Le mal étoit trop invétéré, pour être guéri si promptement. On murmura sans retenue, on trouva le joug insupportable, déraisonnable même, & contraire à la nature humaine, dont on exigeoit, dit-on, la vertu des Anges, & qu'on exposoit, sous prétexte de pureté, à tous les excès d'une dissolution brutale. L'archevêque ne se rendant point à ces raisons, quelques-uns s'écrierent en tumulte, qu'il falloit l'arracher de sa chaire & le mettre en pièces, avant qu'il prononçât la sentence qui bouleverseroit toutes les Eglises.

Sigefroi, avec cette sorte de vertu

qui do
la const
tiquet.
même,
conven
ni sur l
dres fac
de mêle
de la rel
tentions
qui depu
au cœur.
tout mén
tirent du
toute part
en un ins
rentrent
terribles.
siastiques
se cacher
glise. Les
l'Archevêq
dans la rés
si ses vass
forts, ne s
nage de su
raffurés à fo
infailliblem
prudente cu

qui donne le goût du bien , n'avoit pas la constance nécessaire pour le faire pratiquer. Il n'étoit pas irréprochable lui-même , sur le saint désintéressement qui convenoit au promoteur de la réforme , ni sur l'administration gratuite des ordres sacrés. Il eut même d'imprudence de mêler ses intérêts temporels à ceux de la religion , en renouvelant ses prétentions sur les dîmes de la Thuringe , qui depuis long-temps lui tenoient fort au cœur. A cette proposition , on oublia tout ménagement. Les Thuringiens sortirent du concile en furie , crièrent de toute part aux armes , & ayant attroupé en un instant une grande multitude , rentrent en proferant des menaces terribles. Tous les évêques & les ecclésiastiques se dispersèrent tremblans , & se cachèrent dans tous les coins de l'église. Les séditeux poussant droit à l'Archevêque , environnerent son siège , dans la résolution de l'y assommer ; & si ses vassaux qui n'étoient pas les plus sages , ne se fussent réduits au personnage de supplians , & ne les eussent rassurés à force de promesses , il eût été infailliblement la victime de son imprudente cupidité.

Vir ap. Te-
gnag p. 46.

Altman, évêque de Passau, en procédant avec plus de générosité que Sigefroi, n'eut cependant pas plus de succès. Après avoir prévenu son clergé, que les ordres pressans du Pape ne lui permettoient plus de dissimuler sur leur incontinence; qu'il craignoit de se rendre coupable lui-même, & que son inaction ne fût moins une tolérance qu'une approbation du désordre; le jour de S. Etienne, patron de son Eglise, comme il y avoit un grand concours de peuple & de seigneurs, il monta au jubé, & publia courageusement le décret. Aussi-tôt il s'éleva de tous côtés des cris furieux; & l'on eût sur le champ arraché la vie au Prélat, si le grand nombre des Seigneurs n'eussent arrêté l'émeute.

Le Pape ayant appris ces mouvemens, ne relâcha rien de ses prétentions. Il écrivit des lettres terribles aux prélats mal intentionnés, il en suspendit quelques-uns de leurs fonctions, il intimida les foibles, il aiguillonna les plus résolus, il ordonna même aux laïcs, de ne plus reconnoître les évêques qui permettoient à leur clergé d'avoir des concubines. Rodolphe & Berthold, l'un

duc de
honoroie
par leur
Grégoire
venir con
chés que
& aux pl
jusqu'à le
qu'ils exig
vous con
vous enjo
lique, de
de ceux q
mus par
continence
autant qu'i
aux saints
dietes du r
rencontres.
si les voies
santes. Si l
que c'est pa
les méconte
nous paroît
rétablir l'or
veaux, que
les loix anci
Grégoire

duc de Suabe & l'autre de Carinthie, honoroient leur rang par leur piété & par leur zele pour le bien de l'Eglise. Grégoire ne craignit point de les prévenir contre ces évêques, qui plus attachés que les gens du monde à la gloire & aux plaisirs du siècle, comprennent jusqu'à leurs vices dans la vénération qu'ils exigent pour leur caractère. Nous vous conjurons, leur dit-il, & nous vous enjoignons par l'autorité apostolique, de ne point participer à l'office de ceux que vous saurez avoir été promus par simonie, ou vivre dans l'incontinence. Empêchez-les au contraire, autant qu'il vous sera possible, de servir aux saints offices, tant à la cour & aux diètes du royaume, que dans les autres rencontres. A cet effet, usez de force si les voies de persuasion sont insuffisantes. Si l'on en murmure, répondez que c'est par notre ordre, & renvoyez les mécontents contester avec nous. Il nous paroît beaucoup plus expédient de rétablir l'ordre par des procédés nouveaux, que de le laisser anéantir avec les loix anciennes.

Grégoire écrivit aussi au Roi de Ger-

Rvj

Greg. VII.

l. 2. ep. 45.

manie, pour le confirmer dans la bonne résolution qu'il lui supposoit d'extirper de ses Etats la simonie & l'incontinence des clercs. Il le loue du bon accueil qu'il a fait à ses légats, le remercie des témoignages effectifs de son amitié, & l'assure que de son côté il ne cesse de faire mémoire de lui sur les corps des SS. Apôtres. Il finit par l'exhorter à prendre conseil de gens qui ne cherchent que son salut.

Greg. epist.
ad Episc.
Gall.

Il adressa la même année une lettre de style bien différent, à quelques évêques de France, contre leur Souverain, qui le méritoit beaucoup moins que le Roi de Germanie. C'étoit Philippe, premier du nom, qui régnoit alors, ayant succédé l'an 1060 à son pere Henri I, qui l'avoit fait sacrer l'année précédente. Le Pape ne reproche pas seulement à ce Prince, âgé de vingt ans seulement, de donner lieu à tous les crimes par sa foiblesse, mais d'autoriser par son exemple les fraudes, les rapines, le pillage des églises, les adulteres & les parjures. Il pousse l'amertume de son zele jusqu'à dire que Philippe porte en vain le sceptre dont il s'est chargé, qu'il ravit à la couronne de

France la
deux que
ciens mon
roup moi
de tyran.
fier, qu'a
ne peut
censures a
thèmes ne
noître, lu
le secours
tous ses effe
si justement
pression. Gr
gout, toujo
à Guillaume
peut que ge
seroit néanm
cier sur nos
mauvais gou
appellerions
séditieux, n
pour des m
pour des me
rieuses. En e
que ces lett
trouble en F
Parmi tant
l'activité prod

France la puissance & toute la splendeur que lui avoient données ses anciens monarques, & qu'il mérite beaucoup moins le nom de roi, que celui de tyran. Il ordonne enfin de lui signifier, qu'avec une pareille conduite il ne peut éviter plus long-temps les censures apostoliques; que si les anathèmes ne l'obligent point à se reconnoître, lui successeur de Pierre, avec le secours du Maître suprême, fera tous ses efforts pour délivrer une nation si justement célèbre, de cette indigne oppression. Grégoire écrivit dans le même goût, toujours contre le Roi Philippe, à Guillaume comte de Poitiers. On ne peut que gémir de ces écarts, qu'il seroit néanmoins déraisonnable d'appréhender sur nos mœurs, plutôt que sur le mauvais goût du temps. Ce que nous appellerions aujourd'hui emportement séditieux, ne passoit guere alors que pour des monitions véhémentes, ou pour des menaces vagues & peu sérieuses. En effet, nous ne voyons pas que ces lettres aient produit aucun trouble en France.

Parmi tant d'objets de sollicitude, l'activité prodigieuse de Grégoire VII

Lamb. an.
1064 & 1065.
Sigeb. an.
1065.

s'étendit aux Chrétiens opprimés au delà des mers par les Musulmans. Tous les dangers qu'on couroit dans le pèlerinage de Jérusalem, n'empêchoient pas les Occidentaux les plus éloignés de l'entreprendre. Quelques années auparavant, il étoit parti d'Allemagne une troupe nombreuse de pèlerins, sous la conduite de Sigefroid de Maïence, accompagné de Gonthier de Bamberg, d'Otton de Ratisbonne, de Guillaume d'Utrecht, & de plusieurs autres personnages considérables. Leurs vêtemens & leurs équipages étoient d'une magnificence qui attiroit sur leur passage les habitans des villes & des campagnes, & qui fit enfin succéder la cupidité à l'admiration. A peine ils eurent mis le pied sur les terres des Infidèles, au delà de la Lybie, qu'ils furent assaillis par des Arabes rassemblés de toute part sur le bruit de leur opulence. Ils battirent en retraite, jusqu'à un village où ils se retrancherent de leur mieux; & ils repousserent par des prodiges de valeur, tous les assauts qu'on leur livra : ce qui fit prendre à l'ennemi la résolution de les bloquer, pour les

réduite
harceloit
rage, qu
douze m
voyageur
voyant, c
turelleme
d'ailleurs
vie qu'à
ce seroit
de plus l
rent à cap
Le Che
des, princi
l'enclos où
chés; laissa
empêcher
monta dan
voient l'A
l'Evêque de
de prendre
de les laisse
fide Barbar
point à eux
non, ajouta
quittes pour
nez forcém
dépouillés d
dévorer; vou

réduire par la faim. Cependant il les harceloit sans cesse, avec tout l'avantage que lui donnoit la supériorité de douze mille combattans sur sept mille voyageurs de toute condition. Ceux-ci voyant qu'enfin ils ne pouvoient naturellement manquer de succomber, d'ailleurs qu'on en vouloit moins à leur vie qu'à leur argent, crurent que ce seroit tenter Dieu, de s'exposer à de plus longs hasards, & demandèrent à capituler.

Le Chef des Arabes, avec dix-sept des principaux officiers, entra dans l'enclos où les Chrétiens étoient retranchés; laissant son fils à la porte, pour empêcher les autres d'approcher. Il monta dans une chambre où se trouvoient l'Archevêque de Maïence & l'Evêque de Bamberg, qui lui dirent de prendre tout ce qu'ils avoient, & de les laisser aller. Le superbe & perfide Barbare répondit que ce n'étoit point à eux de lui faire la loi. Non, non, ajouta-t-il, vous n'en ferez pas quittes pour ce que vous m'abandonnez forcément: après vous avoir dépouillés de tout, je prétends vous dévorer vous-mêmes, & m'abreuver

de votre sang. Gonthier de Bamberg, alors à la fleur de son âge, étoit d'une taille si avantageuse & d'une beauté si frappante, que par-tout où il paroissoit, il fixoit sur lui tous les yeux, & attiroit la foule sur ses pas. Le farouche Sarasin ne l'aperçut, que pour en faire le premier objet de sa jalouse brutalité. Il dénoue aussi-tôt son turban, & le met autour du cou de cet Evêque. Gonthier, de mœurs aussi douces que pures, aussi modeste que bel homme, ne put toutefois souffrir cette indignité. Comme il étoit jeune & vigoureux, il appliqua un si rude soufflet à l'Arabe, qu'il l'abattit à ses pieds. Il crie au secours, les Chrétiens arrivent à la hâte, on fait sit le Sarasin & les officiers de sa suite, on leur lie les bras derrière le dos, on ne croit jamais s'en être assez assuré, on leur serre tellement les poings, que le sang leur sortoit par les ongles.

Les assauts recommencerent avec plus de violence qu'auparavant : mais pour arrêter les Arabes, on leur présenta leurs chefs, avec un homme l'épée à la main, tout prêt à les égorger. En espérant vres parment de puis peuvances. Le gouve grands re voir si b blics qui suite, m il leur d conduire Ils visiter la ville, & fidérales nées. Apr sur une fl porta en tyrannie d tien, des fournit le en avoient Ce fut larion & de en ce genre cond en pl ma le prem écrivit de

ger. En cette extrémité & contre toute espérance, les Chrétiens furent délivrés par d'autres Infideles, apparemment de ces Turcs Seljoucides qui depuis peu s'étoient emparés de ces provinces. Le secours étoit commandé par le gouverneur de Ramla, qui fit de grands remercimens aux Chrétiens d'avoir si bien réprimé des voleurs publics qui désoloient tout le pays. Ensuite, moyennant un prix convenu, il leur donna une escorte pour les conduire en sûreté jusqu'à Jérusalem. Ils visiterent tous les lieux saints de la ville, & donnerent des sommes considérables pour réparer les églises ruinées. Après quoi, ils s'embarquerent sur une flotte Génoise, qui les rapporta en Italie, où ils peignirent la tyrannie des ennemis du nom Chrétien, des couleurs énergiques que leur fournit le souvenir récent de ce qu'ils en avoient éprouvé.

Ce fut en conséquence de cette relation & de plusieurs autres événemens en ce genre, que Grégoire VII, fécond en plans neufs & grands, forma le premier celui des Croisades. Il écrivit de toute part, même au Roi

de Germanie, afin d'animer la charité des Occidentaux en faveur de leurs freres d'Orient : mais la multitude & la difficulté des autres entreprises de Grégoire l'empêcherent d'exécuter celle-ci, qui n'eut lieu que vingt ans après.

Au concile Romain de l'an 1075, il excommunia cinq des principaux courtisans du Roi Henri, & menaça ses ministres de la même peine, comme fauteurs de simonie. Il fit la même menace à Philippe roi de France. Il confirma l'excommunication, prononcée autrefois contre Robert-Guiscard duc de la Pouille. Denys, évêque de Plaisance, fut déposé; Guillaume de Pavie, Cunibert de Turin, Henri de Spire & Garnier de Strasbourg furent suspendus de leurs fonctions; outre la peine de suspension, Liemar archevêque de Brême, fut interdit de la communion eucharistique; & l'Evêque Herman, successeur de Gonthier dans le siège de Bamberg, fut déclaré suspens, s'il ne venoit se justifier à Rome avant le prochain concile.

Tant de traits de sévérité, exercés

tout à l
tonneme
la trem
debrand
attentive
mens de
portionn
sairoit m
général
l'esprit d
ne l'eut p
aux événe
de même
des faits,
noncer.

Les co
ciées qui
chant l'aff
prouvent
qu'eux le
toute la ri
nes renco
pris d'abo
price & fa
nes, d'un
& où il
Mais il a
homme à
vres d'app

tout à la fois, excitent au moins l'étonnement : mais si l'on y reconnoît la trempe inflexible du génie d'Hildebrand, on y voit aussi la Providence attentive à élever contre les débordemens de la corruption, des digues proportionnées à leur violence. On ne sauroit même s'empêcher d'admirer en général cette magnanimité, qui eut l'esprit de Dieu pour principe, si elle ne l'eut pas toujours pour guide. Quant aux événemens particuliers, le défaut de mémoires suffisans sur la plupart des faits, nous met hors d'état de prononcer.

Les connoissances plus circonstanciées qui nous ont été transmises, touchant l'affaire d'Herman de Bamberg, prouvent au moins les justes motifs qu'eut le Pape Grégoire d'user de toute la rigueur des canons en certaines rencontres. Ce prélat ne fut repris d'abord, que pour avoir par caprice & sans cause chassé des chanoines, d'une église qu'il avoit fondée, & où il les avoit lui-même établis. Mais il arriva par la suite, que cet homme à fondations & à bonnes œuvres d'appareil, se rendit suspect des

Lamb. an.
1075. Greg.
viii. l. ii. c. 23.
213.

vices les plus odieux dans un évêque ; & même dans un simple Chrétien. Il ne fut pas seulement accusé d'avoir acquis son siège à prix d'argent , d'en avoir ensuite revendu les prélaturessubalternes & les moindres bénéfices ; mais de s'être abandonné dès son adolescence à tous les excès de cet âge , & même à des vices qui ne sont pas dans le cours ordinaire des mœurs de la jeunesse. Tels furent en lui la passion de thésauriser & le prêt à usure , à quoi il s'adonna beaucoup plus encore depuis qu'il fut fait évêque. Il passoit d'ailleurs pour être d'une ignorance à ne pouvoir entendre un seul verset du psautier. Ce fut-là un des évêques interdits par le Pape Grégoire. Cité de plus à Rome , sur les accusations de tout le clergé de Bamberg , il partit chargé de présents , afin de corrompre le Pape même & le Conseil pontifical. Cependant il s'arrêta hors de la ville , y fit sonder le terrain par ses émissaires , & fut bientôt frustré de ses espérances. Il n'en essuya qu'une condamnation plus flétrissante , & une déposition irrévocable.

Il retourna promptement dans son

diocèse ,
encore ,
de ses cl
opposés ;
fonction
clergé se
aucun mé
ances au
dispenser
vel évêqu
embrassa
monastere
tion d'un
entreprit
bé , le vo
absous de
tabli dans
de prêtre
vêque. Ces
mes scanda
tens , nous
sicle tant
passions n'en
jourd'hui ,
es lumieres
tant & mo
opere une st
ne dans le

diocèse , où ses vassaux le soutenant encore , il dépouilla de leurs biens ceux de ses clercs qui lui étoient les plus opposés ; mais il n'osa faire aucune fonction épiscopale. Le corps de son clergé se déclarant alors contre lui sans aucun ménagement , on fit tant d'instances auprès du Roi , qu'il ne put se dispenser de faire ordonner un nouvel évêque. Herman se reconnut , & embrassa la vie monastique dans le monastere de Schouartz , sous la direction d'un S. Abbé nommé Egbert. Il entreprit aussi-tôt après , avec son abbé , le voyage de Rome , où il fut absous de l'excommunication , & rétabli dans les fonctions sacrées , mais de prêtre seulement , & non pas d'évêque. Ces exemples réitérés d'hommes scandaleux , puis généreux pénitens , nous font voir que , dans ce siècle tant décrié , l'empoiement des passions n'entraînoit pas , comme aujourd'hui , avec l'extinction de toutes les lumieres de la foi , ce désespérément & monstrueux Stoïcisme , qui opere une stabilité presque irrémédiable dans le mal.

dans son

Boll. t. 17.
p. 123 &
148.

Bientôt il s'éleva , au centre des affaires ecclésiastiques , des embarras beaucoup plus fâcheux que tous ceux du dehors. Après le concile Romain de 1075 , Guibert archevêque de Ravenne étoit resté auprès du Souverain Pontife. Il songeoit à se faire Pape lui-même ; il travailla , par présens & par promesses , à s'attacher tous les Romains qu'il trouva mal disposés contre Grégoire. Il lia sur-tout sa partie avec Cencius préfet de Rome , abîmé dans la débauche , accoutumé au meurtre & au parjure , fourbe aussi habile que déterminé scélérat. Ce brigand avoit bâti sur le pont St. Pierre une tour très-forte , d'où il exerçoit de criantes exactions sur tous les passans , & souvent étendoit ses vexations sur les terres de l'Eglise Romaine. L'impétueux Pontife , après l'avoir averti plusieurs fois , en vint enfin à l'excommunication. Cencius qui avoit soutenu le schisme de Cadalous contre le dernier Pape , se résolut à renouveler ce scandale contre Grégoire. Il alla dans la Pouille , pour se concerter avec Robert-Guiscard & les autres excommuniés ,

niés ,
de Ra
Germa
disposi
de ce
dressées
de s'em
& il se
miere
La m
1075 , l
célébrer
malgré l
geule &
gens du
eux : ce
en très-pe
qua poin
bles : il
troupe de
més. Le P
messe , en
peuple ,
coup des
parcouru
a main ,
es assistans
& l'un d
ète , lui fi

niés , envoya son fils à l'Archevêque de Ravenne , & écrivit au Roi de Germanie , dont il pénétra les vraies dispositions , à travers toutes les feintes de ce Prince. Ses batteries étant bien dressées , il ne fut plus question que de s'emparer de la personne du Pape ; & il se tint attentif à en saisir la première occasion.

La nuit de Noël de cette année 1075 , le Pontife alla selon la coutume célébrer l'office à Sainte Marie-Majeure , malgré la continuité d'une pluie orageuse & si abondante , qu'à peine les gens du peuple osoient sortir de chez eux : ce qui fit que les assistans furent en très-petit nombre. Cencius ne manqua point des conjonctures si favorables : il vint à l'église , avec une troupe de gens cuirassés & bien armés. Le Pape qui célébroit la première messe , en étoit à la communion du peuple , quand on entendit tout à coup des cris effrayans. Les conjurés parcoururent toute l'église , l'épée à la main , écartant à grands coups tous les assistans. Ils s'emparèrent du Pape , & l'un d'eux voulant lui couper la tête , lui fit une blessure , d'où le sang

jaillit en abondance. Ils l'arracherent du lieu saint, le tirant par les cheveux, le chargeant de coups; quoiqu'il ne fît pas la moindre résistance, & se contentât d'adresser ses plaintes secrètes au Ciel. On lui ôta précipitamment le pallium, la chasuble, la tunique, la dalmatique, & on l'enleva, avec l'aube & l'étole.

Le bruit de cet attentat sacrilège fut bientôt répandu dans tous les quartiers de la ville. On cessa l'office dans toutes les églises, on dépouilla les autels, on sonna les cloches & les trompettes, on mit des gardes à toutes les portes, pour empêcher qu'on n'enlevât le Pontife hors de Rome, s'il n'en étoit pas encore sorti: car on ignoroit ce qu'il étoit devenu. Comme le peuple se fut enfin rassemblé au capitolé, quelques personnes rapportèrent que le Pape étoit prisonnier dans la tour de Cencius. On court à la maison du scélérat, on charge avec furie tout ce qui se présente de complices & de ses satellites, qui s'enfuient au premier choc, & se renferment dans la tour. On l'investit, on amène des beliers & des machines de toute espece; tandis que la multitude

apporte
lume d
pour qu
monstres
& une fe
en le cou
dans la t
plaie, &
rures. La
l'accabloi
valet écla
phêmes,
cher la têt
tement la
teur à la g
Cencius
manquer
repaire, se
lui deman
de faire pé
pardonné,
les mains
par signes
croyant au
secours, r
calada la
e Pape, q
vert de fa
apporte
tureur, don

apporte du bois en abondance , & allume de grands feux tout à l'entour , pour qu'il n'échappe aucun de ces monstres. Cependant un généreux fidele & une femme de condition qui avoient eu le courage de suivre le Pape jusque dans la tour , travailloient à panser sa plaie , & à le réchauffer avec des fourrures. La sœur de Cencius au contraire l'accabloit d'outrages ; & un indigne valet éclatant en menaces & en blasphèmes , tiroit déjà l'épée pour lui trancher la tête , quand une pèche adroitement lancée atteignit le blasphémateur à la gorge , & le fit périr lui-même.

Cencius voyant qu'il ne pouvoit manquer d'être forcé dans son odieux repaire , se jeta aux pieds du Pape , & lui demanda pardon , en promettant de faire pénitence. Le Pontife lui ayant pardonné , se mit à une fenêtre , étendit les mains vers le peuple , s'efforçant par signes de l'appaiser. La multitude croyant au contraire qu'il pressoit le secours , redoubla ses efforts , escalada la forteresse , & en tiroit sur le Pape , quand le voyant tout couvert de sang , elle entra dans une fureur , dont il put à peine retenir le

premier transport ; mais reprenant aussitôt la route de Sainte Marie-Majeure où il vouloit achever l'office, il entraîna sur ses pas la foule du peuple, qui s'occupa moins de la vengeance que de la conservation de celui qu'elle retrouvoit après tant de périls. Cencius profita de ce moment, pour s'enfuir avec sa famille & ses complices. On pillra tous leurs biens, on ruina par le fer & le feu, non seulement la tour, mais tout ce que Cencius avoit dans la ville & au dehors, & on le condamna au bannissement perpétuel. Il lui fallut bien renoncer à un séjour, où il n'y avoit plus de sûreté pour lui : mais il prolongea les malheureux effets de la sédition, & fit d'horribles ravages hors de Rome.

Guibert de Ravenne, de son côté, fomenta puissamment cette révolte impie : il conspira secrètement, avec Thédalde de Milan & tous les méchants évêques de Lombardie ; il s'unit avec le Cardinal Hugues le Blanc, l'un de ces légats avides & tyranniques, qui firent le plus de déshonneur au ministère dont il exaltoit le plus les prérogatives. Tous ensemble animèrent vivement

Robert
inspirer
cessaire
qu'il av
Ce qui e
c'est qu'i
civile, d
piré un r
& une m
caractere.

Comm
quer, le P
ordinaire.
gnages d'a
ce Prince lu
avec des pro
que la hain
reprochoit
muniqué av
connus pour
thème ; il lu
le les oblig
à faire lui-m
édiction po
fût fait ab
ompre à Ro
Le Roi n'
ement. Il se
ès-grand n

Robert Guiscard contre le Pape, & inspirerent au Roi Henri l'audace nécessaire pour dévoiler toute la malignité qu'il avoit tenue masquée jusqu'alors. Ce qui enhardit encore plus ce Prince, c'est qu'il venoit de terminer une guerre civile, dont les dangers lui avoient inspiré un respect simulé pour le S. Siege, & une modération peu conforme à son caractère.

Comme il commençoit à se démasquer, le Pape lui écrivit avec sa vigueur ordinaire. Il mit en contraste les témoignages d'amitié & de vénération que ce Prince lui avoit tant de fois réitérés, avec des procédés qui n'annonçoient plus que la haine & le mépris. Grégoire lui reprochoit spécialement d'avoir communiqué avec des ennemis du S. Siege, connus pour tels & déjà frappés d'anathême; il lui enjoignoit de s'en séparer, & de les obliger à faire pénitence, & de la faire lui-même; il lui refusoit la bénédiction pontificale, jusqu'à ce qu'il eût fait absoudre, & qu'on eût rendu compte à Rome de la satisfaction.

Le Roi n'observa plus aucun ménagement. Il se rendit à Worms, avec un très-grand nombre d'évêques & d'ab-

Sij

Greg. VII.
III. ep. 10.

Lamb. pag.
234. Vit.
Greg. c. 7.

bés, pour le dimanche de la septuagésime, vingt-trois janvier de l'année 1076. Le Cardinal Hugues le Blanc qui venoit d'être déposé, comme fauteur de simoniaques & coupable de beaucoup d'autres prévarications, ne manqua pas de se trouver à ce rendez-vous d'iniquité. Il y apporta des mémoires fabuleux de toute la vie du Pape depuis son enfance, de la manière prétendue dont il avoit usurpé le Saint Siège, & des autres crimes imaginaires qu'il avoit commis avant & après son exaltation. Il y a toute apparence que ces calomnies ne différoient pas de celles qui sont contenues dans les écrits du Cardinal Bennon, attaché pareillement au parti de l'Antipape Guibert. La seule inspection de ces libelles, remplis d'allégations vagues & destitués de toute vraisemblance, de prodiges ridicules, d'opérations de magie & de nécromancie, de mille contes absurdes, suffit au lecteur pour apprécier l'ouvrage & l'auteur. Hugues présenta aussi des lettres supposées de cardinaux, du sénat & du peuple Romain, qui, après les accusations les plus graves contre le Pape Grégoire, demandoient sa déposition au Roi Hen-

ri, & les prélats a-
niateur i
du Ciel,
brand in
quand on
observa
déjà effra
che, ne f
Le Roi
die, pour
tion du Pa
disposés d
blerent à P
reconnoître
verain Pon
rent des d
pu venir, a
ment. Hen
& au peupl
bord les i
Grégoire,
évêques inc
main sur eu
lever le roy
la fureur ju
risque de s
roit la vie &
cluoit que l

ti, & l'élection d'un autre Pape. Les prélats assemblés entendirent ce calomniateur impie, comme un ange envoyé du Ciel, & déclarèrent aussi-tôt Hildebrand indigne de la papauté : mais quand on en vint à la souscription, on observa que la plupart des évêques, déjà effrayés de leur première démarche, ne signèrent que malgré eux.

Brut. Ec. l.
Sax. p. 112.

Le Roi écrivit par toute la Lombardie, pour faire accéder à la condamnation du Pape ; & les évêques, assez mal disposés dans ces provinces, se rassemblèrent à Pavie, où ils jurèrent qu'ils ne reconnoîtroient plus Grégoire pour souverain Pontife : après quoi, ils envoyèrent des députés à ceux qui n'avoient pu venir, afin d'en tirer le même serment. Henri osa même écrire au clergé & au peuple de Rome. Il exposoit d'abord les imputations qu'on faisoit à Grégoire, comme d'avoir traité les évêques indignement, d'avoir porté la main sur eux, de s'être efforcé de soulever le royaume d'Italie, d'avoir poussé la fureur jusqu'à mander au Roi, qu'au risque de ses propres jours, il lui ôteroit la vie & le royaume. De là, il concluoit que le sujet le plus fidele devoit

être le plus ardent à s'élever contre ce faux pasteur ; qu'il n'étoit plus qu'un parti à prendre , savoir de le précipiter du siege apostolique , & d'y en placer un autre , de concert avec eux & avec tous les évêques. Le concile de Worms avoit joint ses lettres à celles du Roi : elles dénonçoient au Pape , qu'il eût à céder le pontificat qu'il avoit envahi contre les loix de l'Eglise , & que de ce jour on tiendrait pour nul tout ce qu'il ordonneroit.

Chron.
Magd. Ms.
ad. an.
1076.

Il se trouva un homme assez hardi , pour se faire porteur de cette dénonciation. Roland , clerc de l'Eglise de Parme , partit avec ces lettres , & se rendit à Rome pour le concile annuel de la premiere semaine de carême. Les Peres étant réunis, il entra dans le lieu de l'assemblée , présenta ses dépêches au Pape , & lui dit effrontément : Le Roi mon maître & tous les évêques , tant de deçà que de delà les monts , vous commandent de quitter sur le champ le siege que vous avez usurpé. Puis se tournant vers le clergé Romain ; vous êtes avertis , mes freres , ajouta-t-il , de vous rendre pour la pentecôte en la présence du Roi , afin de recevoir un Pape de sa

main , p
pasteur ,
prise cau
tint tous
titude &
donna a
temps de
eur fini ,
& cria : C
Le préfet
cipitant
Pape se je
son corps
Ayant
emporter
mes enfar
la charité
Voici les
prédits da
selon la p
rive des
regardion
des loups.
nous deve
lombe , ab
coupable ,
insenséme
a joui d'un
tre supér

main, puisque celui-ci n'est pas un pasteur, mais un loup ravissant. La surprise causée par une scène si inattendue, tint tous les spectateurs dans une incertitude & une espèce de stupeur, qui donna au Parmesan effronté tout le temps de remplir son rôle. Quand il eut fini, Jean évêque de Porto se leva & cria : Qu'on le prenne, qu'on l'arrête. Le préfet & la milice de Rome se précipitant sur lui, l'épée à la main, le Pape se jeta au devant, & le couvrit de son corps, pour lui sauver la vie.

Ayant avec peine arrêté le premier emportement, & faisant faire silence ; mes enfans, dit-il, préférons la paix & la charité de J. C. à l'esprit de colere. Voici les temps orageux qui nous sont prédits dans les Livres Saints : il faut, selon la parole du Seigneur, qu'il arrive des scandales, & que nous nous regardions comme des brebis au milieu des loups. Avec la prudence du serpent, nous devons avoir la douceur de la colombe, abhorrer le crime sans haïr le coupable, & plaindre ceux qui violent insensément la loi de Dieu. L'Eglise a joui d'une assez longue paix, le Maître suprême veut encore arroser sa

moisson du sang des Saints ; préparons-nous au martyre , & ne violons pas la loi d'amour qui le fait endurer. Autant néanmoins l'oubli de nos intérêts personnels doit se montrer généreux , autant la cause de l'Eglise doit nous être chère. Nous avons ses foudres en main : montrons , s'il est nécessaire ; mais écrasons auparavant la tête du dragon qui la veut renverser. Le Pontife proposoit , sous cette figure , d'anathématiser le Roi Henri , & de le priver de la dignité royale ; ce qu'approuva tout le concile. La nuit se passa sur cette résolution , & n'y fit rien changer.

Tom. x.
Conc. pag.
356.
Lamb. an.
1076.

Le lendemain , dès qu'on se fut rassemblé , le Pape fit lire les lettres du Roi , prit à témoin la mere de Dieu & les SS. Apôtres , qu'il étoit monté malgré lui dans la chaire Apostolique , & prononça la sentence de condamnation en ces termes : De la part de Dieu tout-puissant , Pere , Fils & Saint-Esprit , & par le pouvoir que j'ai reçu de lier & de délier , tant au ciel que sur la terre , je défends à Henri , fils de l'Empereur Henri , de gouverner les royaumes d'Italie & de Germanie ; j'absous tous les fideles du serment qu'ils lui ont fait

ou lui
ne doi
celui q
rité de
la dign
nom d
d'anath
chent
Pierre
Eglise ,
prévaud
fatal fut
de tout
sentence
prononc
fut , des
d'Oton
lement
attaché
Grégo
même co
du schis
& nom
Robert
Maïence
principal
frayer du
embarras
pide Por

ou lui feront, & je déclare que personne ne doit plus le servir comme roi. Ainsi celui qui veut donner atteinte à l'autorité de l'Eglise, mérite-t-il de perdre la dignité dont il est revêtu. Qu'au nom de Pierre, il demeure chargé d'anathème; afin que les peuples sachent par expérience, que sur cette Pierre le Fils du Dieu vivant a bâti son Eglise, & que les portes de l'Enfer ne prévaudront point contre elle. Ce décret fatal fut envoyé sans délai aux fideles de toute condition. C'est la premiere sentence de cette nature, qui ait été prononcée contre un souverain. Telle fut, dès le siecle suivant, la réflexion d'Oton de Frisingue, historien non seulement catholique, mais particulièrement attaché aux Papes.

2. Gest.
Frid. c. 2.

Grégoire VII excommunia dans ce même concile tous les prélats complices du schisme, Allemands & Lombards, & nommément Guillaume d'Utrecht, Robert de Bamberg, & Sigefroi de Maïence, qui fut de plus déposé comme principal auteur du scandale. Sans s'effrayer du nombre & de la grandeur des embarras suscités en tous lieux, l'intrépide Pontife lança encore l'excommu-

nication pour différens sujets , contre l'archevêque de Vienne en France , contre les évêques de Grenoble, du Pui & d'Agde , & contre plusieurs autres ecclésiastiques & seigneurs de la même nation.

Cependant on se soulevoit contre lui en Allemagne , avec une sorte de fureur. Guillaume d'Utrecht en particulier, ne cessoit de s'emporter en invectives & en calomnies. Il n'y avoit presque point de fête , où prêchant pendant la messe , il ne fît retentir le lieu Saint , des qualifications de traître , d'adultère , de parjure , données au Vicaire de Jésus-Christ. Le Roi Henri se trouvant à pâque dans la ville d'Utrecht , le fougueux Prélat donna une carrière encore plus libre que de coutume à son éloquence outrageante. Mais peu après que le Roi fut parti , Guillaume, atteint tout à coup d'une maladie violente & de douleurs très-aiguës , prit un langage bien différent. Il cria d'une voix lamentable , en présence de tout le monde , que par un juste jugement de Dieu il perdoit la vie présente & la vie éternelle , pour avoir secondé contre sa conscience l'impiété du Roi , en char-

Lambert.

P. 235.

geant d
qu'il co
le vrai s
On croi
dans cet

La cr
l'autre l
les espr
Allemag
ques con
dirent q
juger , n
nier le P
soient au
être excor
aisé de c
de lier &
n'excepto
Grégoire
sentir. On
éclaircir ,
vais princ
les Rois
mais si l'e
loit de le
tion si sim
à tout le m
deux part
l'Eglise n

geant d'opprobres le Pape Grégoire, qu'il connoissoit pour un Saint & pour le vrai successeur du Prince des Apôtres. On croit qu'il mourut sans sacremens, dans cette espece de désespoir.

La crainte de Dieu d'une part, & de l'autre l'esprit d'adulation, partagerent les esprits entre le Pape & le Roi, en Allemagne & en Italie. Plusieurs évêques consultés par les seigneurs répondirent qu'aucune personne ne pouvoit juger, ni à plus forte raison excommunier le Pape. Les partisans du Roi disoient aussi qu'un souverain ne pouvoit être excommunié. Prétention qu'il étoit aisé de confondre, puisque le pouvoir de lier & de délier, donné à Pierre, n'exceptoit personne; comme le Pape Grégoire ne manqua point de le faire sentir. On raisonna beaucoup, sans rien éclaircir, parce qu'on partoît d'un mauvais principe. La question n'étoit pas, si les Rois pouvoient être excommuniés; mais si l'excommunication les dépouilloit de leur puissance; & cette distinction si simple & si essentielle échappoit à tout le monde. On convenoit dans les deux partis, qu'un Prince retranché de l'Eglise ne peut plus gouverner l'Etat.

De là les entreprises du Pape sur la puissance temporelle, qui, n'y opposant que la force, se donnoit un air de tyrannie & d'impiété, tandis même qu'elle soutenait des droits aussi divins que celui dont on s'autorisoit pour les combattre.

Nous trouvons en effet une entière confusion de deux choses si différentes, savoir l'excommunication & la déposition des princes, dans la lettre de Grégoire VII à Herman évêque de Metz, qui, après avoir suivi par faiblesse le parti du Roi, étoit rentré dans l'obéissance du Pontife. Il renvoie aux paroles & aux exemples des Peres, ceux qui prétendent qu'on ne doit pas excommunier les princes. Il allègue la conduite de S. Ambroise, à l'égard de l'Empereur Théodose. Il cite quelques passages de S. Paul, où il ne s'agit pareillement que de l'excommunication. Il rapporte, à la vérité, quelques paroles de S. Grégoire le Grand, tirées d'un privilège accordé à une maison de charité, & qui, contre l'excommunication des seigneurs qui le violeroient, les menacent de la privation de leurs dignités. Mais on regardoit si généralement cette seconde peine comme une suite de la première,

qu'il
de ré
depuis
dernie
au tex
plus co
tion. G
de S. C
parler
pas bie
encore
dans c
pour ap
décréta
nemen
produis
les plus
sieurs si
débrouil
Le ra
en faveu
plus sain
S. Siege
juger les
dans cert
les choses
son, doiv
rité. Pour
il donne

qu'il ne vint dans l'esprit de personne de répliquer alors, comme l'ont fait depuis de profonds critiques, que ces dernières paroles avoient été ajoutées au texte, ou qu'elles y étoient tout au plus comme une formule de malédiction. Grégoire VII cite encore une lettre de S. Clément à S. Jacques, où l'on fait parler S. Pierre contre celui qui n'est pas bien avec l'évêque : mais il n'est encore parlé que d'excommunication, dans cette pièce reconnue d'ailleurs pour apocryphe, & du nombre de ces décrétales, qui, rassemblées sans discernement par Isidore & ses semblables, produisirent ce chaos ténébreux, dont les plus habiles canonistes, durant plusieurs siècles, ont eu tant de peine à débrouiller le droit ancien.

Le raisonnement de Grégoire VII, en faveur de ses prétentions, n'est pas plus sain que sa critique. De ce que le S. Siege a reçu de Dieu le pouvoir de juger les choses spirituelles, il conclut, dans cette même lettre à Herman, que les choses temporelles, à plus forte raison, doivent être soumises à son autorité. Pour confirmer cette conséquence, il donne dans un nouvel écart, en éta-

blissant la supériorité de la puissance des évêques sur celle des Rois, sans en distinguer nulle part les districts particuliers. Il va jusqu'à rapporter généralement l'institution de la dignité royale à l'orgueil humain; d'où il ne s'ensuit pas seulement qu'il ne faudroit plus d'autres maîtres dans le monde que les évêques, mais que la souveraineté de la puissance temporelle ne venant pas de Dieu, la religion, contre les enseignemens de S. Paul, devoit s'efforcer de la détruire.

Sans adopter toutes ces conséquences, les évêques & les seigneurs abandonnèrent en grand nombre le parti du roi. Plusieurs envoyèrent des députés au Pape, pour lui demander pénitence. Il y eut des prélats qui à cette fin firent nu-pieds le voyage de Rome. On refusoit d'avoir la moindre communication avec le Prince, ni avec ses confidens ou ses ministres. Le Pape recevoit les pèlerins à bras ouverts, & envoyoit aux autres pénitens des lettres de consolation. Henri & ses partisans furieux employèrent en vain les menaces & la violence. La défection n'en devint que plus rapide. Bientôt il fallut recourir

aux voies
ton de
roient a
les avoit
vaincus,
nonique
ligion &
qu'un pr
que ceux
depuis le
tar; que
avoit reçu
& mainte
Dieu. En
gnant son
mieux, &
gneurs pa
ration affe
L'état d
que se tro
diversion.
citude imm
vrit que
dans toute
ne pouvoit
pour en o
siège étoit
prélat vert
avoit mieux

aux voies de la douceur, & prendre le ton de l'apologie. Le peu qui demouroient attachés au roi, publièrent qu'on les avoit condamnés, sans les avoir convaincus, sans même les avoir cités canoniquement; que le respect de la religion & de l'autorité pontificale n'étoit qu'un prétexte pour ruiner celle du Roi; que ceux qui s'en couvroient, avoient depuis long-temps conspiré contre l'Etat; que le Prince, suivant l'Apôtre, avoit reçu l'épée pour punir les méchans & maintenir la dignité qu'il tenoit de Dieu. En même temps, Henri contraignant son caractère, temporisoit de son mieux, & tâchoit de gagner les seigneurs par une affabilité & une modération affectée.

L'état déplorable où l'Eglise d'Afrique se trouva réduite, fit alors quelque diversion. Rien n'échappant à la sollicitude immense de Grégoire, il découvrit que l'archevêque de Carthage, dans toute l'étendue de sa juridiction, ne pouvoit pas réunir trois évêques, pour en ordonner un quatrième. Ce siège étoit alors occupé par Cyriaque, prélat vertueux & intrépide, qui avoit mieux aimé s'exposer à l'indigna-

tion cruelle du Roi Musulman, que de
 L. 3 ep 19. violer les loix canoniques. Le Pape lui
 manda de choisir un suzerain digne de l'é-
 piscopat, & de l'envoyer à Rome, pour
 qu'il y fût ordonné, & qu'à son retour
 en Afrique on en pût ordonner d'autres.
 Grégoire ordonna de même le prêtre
 Servand, pour l'archevêché d'Hippone
 ou Hippa ville de Mauritanie, & par
 conséquent différente de l'Hippone de
 S. Augustin, située en Numidie. Il en
 avoit été prie par le peuple & le clergé
 de cette Eglise, & même par le roi de
 Mauritanie, nommé Anzir, qui, tout
 Musulman qu'il étoit, envoya des pré-
 sents au Pape, avec quelques esclaves
 Chrétiens délivrés de leurs fers. Le
 Ep. 20. Pontife lui en fit ses remerciemens, par
 une lettre très-honnête, dans laquelle
 il s'étend sur la connoissance du vrai
 Dieu, commune aux Musulmans &
 Ep. 21. aux Chrétiens. En même temps il
 exhorta les fideles d'Hippa à mener une
 vie si édifiante, qu'ils pussent gagner
 entièrement à Dieu ces tribus de Sara-
 sins, beaucoup mieux disposées que les
 autres.

Dans l'état d'humiliation où la foi
 chrétienne se trouvoit en Afrique, elle

y rempor
 grand écl
 nés encor
 distingué
 Juifs de
 ment le
 un traité d
 les erreurs
 sion présen
 plus longu
 lone, & q
 désolation
 Daniel, il
 qu'ils ont
 grand que
 applique en
 différentes
 phétie, qu
 Christ la d
 l'abolition d
 maniere don
 que les Jui
 venté les in
 ont donnée
 Daniel. Je
 sion par rapp
 complot il y
 mains de Ti
 plus ancienn

y remporta cependant un triomphe de
 grand éclat sur des ennemis plus obsti-
 nés encore que les Musulmans. Samuel,
 distingué par des talens rares entre les
 Juifs de Maroc, n'embrassa pas seule-
 ment le christianisme, mais composa
 un traité de controverse, afin de dissiper
 les erreurs de ses freres. De leur oppres-
 sion présente infiniment plus dure &
 plus longue que la captivité de Baby-
 lone, & qui a tous les caracteres de la
 désolation irrémediable annoncée par
 Daniel, il conclut d'abord en général
 qu'ils ont commis quelque crime plus
 grand que l'idolâtrie de leurs peres. Il
 applique ensuite à la mort de Jésus les
 différentes circonstances de cette pro-
 phétie, qui rapporte à la mort du
 Christ la destruction de Jérusalem &
 l'abolition des sacrifices judaïques. A la
 maniere dont s'énonce Samuel, on voit
 que les Juifs n'avoient pas encore in-
 venté les interprétations frivoles qu'ils
 ont données depuis à la prophétie de
 Daniel. Je ne vois, dit-il, aucune éva-
 sion par rapport à cette prophétie, ac-
 complie il y a plus de mille ans par les
 mains de Tite. Contre les préventions
 plus anciennes de ceux qui ne voyoient

Bibl. Patr.

t. 4. p. 253a

dans les divins oracles qu'un Libérateur triomphant, Samuel distingue les deux avénemens du Messie, le premier dans l'humilité, le second dans la gloire; & il prouve solidement l'un & l'autre par les prophètes. Enfin, tant contre les Juifs que contre les Mahométans parmi lesquels il vivoit, il fait usage de tout ce qu'on lisoit alors de glorieux à J. C. dans l'Alcoran & ses commentaires. D'où nous apprenons que les Sarasins reconnoissoient Jésus pour le Libérateur promis; qu'ils lui attribuoient le don des miracles, le pouvoir de guérir toutes les maladies, de chasser les démons, de ressusciter les morts; qu'ils le reconnoissoient même, pour le Verbe de Dieu.

Lamb. p.
242 & seq.

Cependant les ménagemens forcés du Roi Henri n'avoient pu détourner l'orage qui se formoit sur sa tête. Les ducs de Suabe, de Bavière, de Carinthie, les évêques de Worms, de Vinsbourg, & quelques autres seigneurs se réunirent à Ulme, pour aviser aux moyens de faire cesser les maux de l'Empire & de l'Eglise. Ils indiquèrent pour le 16 octobre de cette année 1076 une assemblée nationale; ils y invite-

rent tous
propres
conte &
rent au no
leurs affa
public. En
lit d'une m
voir les es
secretes d
avoient pa
au Roi H
chevêque
de leur So
ment qui
étoient so
Au jour
toute l'Alle
résolution
& d'en éli
rnt aussi d
ehard patri
vêque de
d'une haure
oit en effet
e qui n'avo
e chasser de
se réfugia
Grégoire ce
même à son

rent tous les Seigneurs, tant de leurs propres Etats, que de Saxe, de Franconie & de Lorraine; ils les conjurèrent au nom de Dieu, de quitter toutes leurs affaires particulieres pour le salut public. En un mot, la convocation se fit d'une maniere si propre, soit à émouvoir les esprits, soit à développer leurs secrètes dispositions, que ceux qui avoient paru jusque-là les plus attachés au Roi Henri, sans en excepter l'Archevêque de Maïence, se détacherent de leur Souverain, avec un empressement qui parut le disputer à ceux qui s'étoient soulevés les premiers.

Au jour indiqué, ils se rendirent de toute l'Allemagne à Tribur, dans la résolution de déposer le Roi Henri, & d'en élire un autre à sa place. Il y vint aussi deux légats du S. Siege, Sigehard patriarche d'Aquilée, & Altman évêque de Passau. Celui-ci jouissoit d'une haute réputation de vertu, & menoit en effet une vie toute apostolique: ce qui n'avoit point empêché le Roi de le chasser de son diocèse à main armée. Il se réfugia à Rome, exposa au Pape Grégoire ce qui s'étoit passé, & renonça même à son siege entre les mains du

Pontife ; parce qu'il avoit du scrupule d'en avoir reçu l'investiture d'un laïc. Le Pape l'obligea , malgré beaucoup de résistance , non seulement à reprendre l'épiscopat , mais à retourner en Allemagne , en qualité de légat apostolique. Il fut suivi de quelques pieux laïcs, hauts & puissans Seigneurs auparavant , & réduits alors par un esprit d'humilité & d'abnégation à la vie privée. Ils étoient chargés par le Pontife , de déclarer à tout le monde que le Roi Henri avoit été excommunié pour de justes causes , & de promettre le consentement & l'intervention de l'autorité du Pape pour l'élection d'un autre roi.

Dans l'assemblée , sept jours entiers se passerent en délibérations & en examens. On représenta toute la vie du Roi Henri , les crimes honteux dont il avoit fouillé sa première jeunesse , les injustices qu'il avoit commises au préjudice de l'Etat & de chaque particulier ; qu'il avoit écarté les Seigneurs , pour élever aux premières dignités des hommes sans naissance , par le moyen desquels il se proposoit d'anéantir la noblesse ; que laissant en paix les Barbares & les Infidèles , il avoit tourné

les armées
remplies
Royaumes
très-flo
monast
autels à
la sûret
en esclav
les dépo
gantes c
plus nul
bles , ni
perfidie
vestige d
dignité c
l'Eglise.
concluoit
de maux
contre le
de faire a
de rafferm
Pendant
bur , d'O
haut en d
balancoit
des dépu
plus éblo
s'offrir à l
ment du

ses armes contre ses propres sujets , rempli de trouble & de carnage le Royaume que ses peres avoient laissé très-florissant , ruiné les églises & les monasteres , fait servir les revenus des autels à bâtir des forteresses , non pour la sûreté du pays , mais afin de réduire en esclavage une nation libre ; que par les déportemens & les fougues extravagantes d'un seul homme , il n'y avoit plus nulle part , ni soutien pour les foibles , ni refuge contre la violence & la perfidie , ni respect pour les loix , ni vestige d'honnêteté dans les mœurs , ni dignité dans l'Empire , ni autorité dans l'Eglise. De ce violent préambule , on concluoit que l'unique remede à tant de maux , & le préservatif nécessaire contre les dernieres horreurs , c'étoit de faire au plutôt un autre Roi capable de raffermir l'Etat chancelant.

Pendant qu'on délibéroit ainsi à Tribur , d'Oppenheim situé un peu plus haut en deçà du Rhin , le Roi , dont on balançoit les destinées , envoyoit souvent des députés chargés des promesses les plus éblouissantes. Il en vint jusqu'à s'offrir à laisser aux grands le gouvernement du Royaume , pourvu qu'on lui

laissât le nom & les marques de la royauté. Ils répondirent, qu'il ne pouvoit plus leur donner aucune assurance, dont il n'eût fait voir l'illusion par ses fréquens parjures ; que le souverain Pontife les ayant absous des sermens qu'ils lui avoient faits, ils vouloient profiter d'une si belle occasion pour se donner un bon Roi ; & même qu'ils ne pouvoient pas communiquer en conscience avec lui, depuis qu'il avoit été excommunié. Aussi-tôt ils se disposèrent à passer le Rhin, pour attaquer le Roi. Mais l'énormité de l'attentat faisant chanceler les plus déterminés, au moment de sa consommation, ils lui envoyèrent déclarer qu'ils vouloient bien encore s'en rapporter au jugement du Pape ; qu'ils l'engageroient à venir à Ausbourg pour la fête de la purification ; qu'en présence de tous les grands du Royaume, après avoir entendu les deux parties, il y condamneroit Henri, ou le renverroit absous ; & que si par sa faute il ne se faisoit point absoudre avant l'an & jour de son excommunication, il demeureroit privé du royaume, sans aucune espérance de rétablissement. Dans

D
le cas où
rions, on
de sa bon
tous les
garnison
Trop l
vers entier
honteuses
vécut que
avoit pres
tournerent
avoir env
truire de c
le prier de
jour conv
crut pas
ce juge sév
teurs anim
riter encor
tout l'expir
lui avoit n
dre. C'est
ler au dev
lie, & à
quelque pri
avant noël
il partit ave
core enfant
noblesse, à

le cas où il accepteroit ces propositions, on demandoit pour garantie de sa bonne foi, qu'il éloignât de lui tous les excommuniés, & retirât la garnison qu'il avoit mise à Worms.

Trop heureux d'échapper à un revers entier, Henri accepta ces conditions honteuses, & se retira à Spire où il vécut quelque temps, comme on lui avoit prescrit. Les seigneurs s'en retournerent triomphans chez eux, après avoir envoyé au Pape, tant pour l'instruire de ce qui s'étoit passé, que pour le prier de se trouver à Ausbourg au jour convenu. Cependant le Roi ne crut pas sûr d'attendre l'arrivée de ce juge sévère, qu'une foule d'accusateurs animés ne manqueroient pas d'irriter encore davantage. Il redouta surtout l'expiration du terme fatal, qu'on lui avoit marqué pour se faire absoudre. C'est pourquoi il se résolut à aller au devant du Pape jusqu'en Italie, & à obtenir son absolution à quelque prix que ce fût. Peu de jours avant Noël de cette même année 1076, il partit avec sa femme & son fils encore enfant, abandonné de toute la noblesse, à l'exception d'un seul Alle-

Id. p. 246.

mand qualifié, & n'ayant trouvé guer plus de ressources dans les autres ordres de l'Etat. Il lui fallut encore allonger son voyage, parce que les Ducs de Baviere & de Carinthie avoient mis des gardes à tous les passages des monts qui séparent l'Allemagne de l'Italie. Il prit sa route par la Bourgogne, dont le Duc Guillaume étoit oncle de sa mere : de là il entra en Savoie, où le Comte Amédée, quoique son beau-frere, ne lui accorda le passage que moyennant la cession d'une province. Il souffrit infiniment en traversant les Alpes, à cause de la rigueur de cet hiver, qui fut si long & si rude, que le Rhin demeura glacé depuis la S. Martin jusqu'au mois d'avril. L'abondance des neiges qui menaçoient à tout instant de l'engloutir, les pentes glacées des gouffres et frayans où il risquoit à chaque pas de se précipiter ; il affronta tout, il parut ne rien craindre autre chose que de manquer le terme de l'an & jour que ses vassaux lui avoient prescrit pour son absolution.

Toutefois les évêques & les seigneurs de Lombardie vinrent à l'en-

le trouva
Italie où
puis le co
En quelc
d'une arr
toit répan
tre le Pap
poser ; &
niés se pr
tant pour
pour perp
attiré l'ex
vouloit ab
avant le r
faisoit tren
Le Pape
se rendre
& la Com
gnoit avec
respectables
bonne par
la Toscane
de Parme,
Restée veu
de Godefro
qui fut al
avoir toujo
Henri, elle
e Pape Gré
Tome X.

trouver, dès qu'ils le furent en Italie, où l'on ne cessoit de l'inviter depuis le commencement de son regne. En quelques jours, il se vit à la tête d'une armée formidable. Le bruit s'étoit répandu, que le Roi, furieux contre le Pape, venoit à dessein de le déposer; & les Lombards excommuniés se prévaloiént de la circonstance, tant pour se venger de Grégoire, que pour perpétuer la licence qui leur avoit attiré l'excommunication. Mais Henri vouloit absolument se faire absoudre avant le terme, dont la proximité le faisoit trembler.

Le Pape s'étoit déjà mis en route pour se rendre à l'assemblée d'Ausbourg, & la Comtesse Mathilde l'accompagnoit avec une suite & des forces respectables. Elle étoit maîtresse d'une bonne partie de l'Italie, savoir, de la Toscane, du pays de Luques, de Parme, de Régio & de Mantoue. Restée veuve, à l'âge de trente ans, de Godefroi le Bossu duc de Lorraine, qui fut assassiné à Anvers, & qui avoit toujours été très-fidèle au Roi Henri, elle étoit presque toujours avec le Pape Grégoire, à qui elle marquoit

route l'affection d'une fille envers son pere ; ce qui donna lieu sur-tout aux clerks débauchés, les plus licencieux dans leurs jugemens comme dans leur conduite, de l'accuser d'un commerce criminel avec Grégoire. Mais toutes les personnes sensées, dit l'Historien Lambert très-sensé lui-même, voyoient plus clair que le jour, que c'étoit un faux bruit. Mathilde avoit donné des preuves de sa vertu en des rencontres infiniment plus critiques. C'étoit, pour-
 suit-il, pousser la calomnie jusqu'à l'absurdité, que de l'accuser de foiblesse pour un vieillard, en qui la Comtesse Beatrix sa mere l'avoit accoutumée de son vivant à n'envisager que le Vicaire de J. C. Il étoit de toute impossibilité que ce crime, s'il n'eût été chimérique, en demeurât au terme du soupçon ; puisque la Princesse n'auroit pu cacher sa mauvaise conduite à tant d'yeux ennemis ouverts continuellement sur elle. Le Pape Grégoire, de son côté, dit encore Lambert, menoit une vie si exemplaire & si pure, que le Ciel lui rendit souvent témoignage par des miracles.

Mathilde ayant appris en route l'ar-

Lamb. p.

234.

rivée du
 à se re
 fort de
 de mêm
 de Nap
 démarch
 motifs,
 sement.
 plusieurs
 Alleman
 muniés,
 raison, a
 Echappés
 gardoient
 vers mille
 ils se mi
 de laine s
 cer état de
 tife. Il ré
 rien plus a
 liation des
 longue ob
 mitence &
 Comme ils
 tout ce qu
 oger les é
 cellules dif
 arler à per
 e nourritu

rivée du Roi en Italie, engagea le Pape à se retirer près de Régio, dans le fort de Canosse, différent de la ville de même nom, située dans le royaume de Naples. On vouloit observer les démarches du Roi, & pénétrer ses motifs, qu'on interprétoit fort diversement. Il arriva cependant à Canosse plusieurs évêques & plusieurs laïcs Allemands que le Pape avoit excommuniés, & que le Roi, pour cette raison, avoit éloignés de sa personne. Echappés comme le Prince à ceux qui gardoient les passages, & arrivés à travers mille périls dans la Lombardie, ils se mirent nu-pieds, se revêtirent de laine sur la chair, & vinrent en cet état demander l'absolution au Pontife. Il répondit, qu'il ne souhaitoit rien plus ardemment que la réconciliation des pécheurs, mais qu'une si longue obstination demandoit une pénitence & des épreuves convenables. Comme ils se montrèrent soumis à tout ce qu'il leur prescrirait, il fit loger les évêques séparément en des cellules différentes, avec défense de parler à personne, & de prendre d'autre nourriture qu'un repas frugal sur le

soir. Il imposa de même aux laïcs des pénitences conformes à leur état, & proportionnées aux forces de chacun d'eux. Après quelques jours passés de la sorte, il les fit venir, les réprimanda sans amertume, leur donna l'absolution, puis les congédia, en leur recommandant de ne point communiquer avec le Roi Henri, & de ne lui parler que pour l'exciter à la pénitence.

Id. pag.
248 & seq.

Henri se mit lui-même en disposition de se faire absoudre. Après une conférence qu'il s'étoit ménagée avec la Comtesse Mathilde, il la renvoya au Pape, chargée de promesses & de tous les témoignages possibles de soumission : il engagea sa belle-mère la Comtesse de Savoie avec le Comte son fils à se joindre à Mathilde, & quelques autres personnalités des plus agréables au Pontife : S. Hugues de Cluny se trouva du nombre. Ils étoient chargés de demander l'absolution pour le Roi, & de faire sentir au Pape l'injustice des accusations passionnées des Allemands. Grégoire répondit que les canons défendoient d'exa-

ner un
cufatene
nocent,
semblée
J. C. m
regles d
personne
Les dép
ne craign
du Pape
fût; mai
née de
expirer,
sans plus
areroien
dignité r
terent-ils
soudre le
seulement
vous plaira
ensuite des
lui, sinon
Sur l'exp
la légèreté
quelque re
est véritable
remette la c
ques de la
déclare dé

ner un accusé en l'absence de ses accusateurs ; que si le Roi se sentoit innocent , il ne devoit pas craindre l'assemblée d'Ausbourg , où le Vicaire de J. C. ne prononceroit que d'après les regles de l'équité , sans acception des personnes , & sans aucune prévention. Les députés répliquerent , que le Roi ne craignoit pas de subir le jugement du Pape , en quelque lieu que ce fût ; mais qu'il étoit pressé par l'année de son excommunication prête à expirer , & après laquelle les seigneurs , sans plus vouloir l'entendre , le déclareroient privé pour toujours de la dignité royale. C'est pourquoi , ajoutèrent-ils , nous vous supplions d'absoudre le Roi , de l'excommunication seulement , & sous telle condition qu'il vous plaira : il promet de se justifier ensuite des accusations formées contre lui , sinon , de renoncer à la couronne. Sur l'expérience qu'avoit Grégoire de la légèreté du Roi Henri , il balança quelque temps , puis répondit : S'il est véritablement repentant , qu'il nous remette la couronne & les autres marques de la dignité royale , & qu'il s'en déclare désormais indigne. Ces con-

ditions paroissant trop dures aux médiateurs, ils conjurerent le Pape de ne pas pousser ce Prince à des extrémités dangereuses. Grégoire se laissant enfin fléchir avec bien de la peine; Qu'il vienne, dit-il, & qu'il répare par sa soumission l'injure qu'il a faite au S. Siege. Le Roi vint en effet au fort de Canosse, laissant dehors toute la suite, & entrant seul dans la place qui avoit trois enceintes de murailles. On le fit demeurer dans la seconde, sans aucune marque de dignité, sans chaussure, sans linge, couvert simplement d'un gros drap de laine. Il passa ainsi tout le reste du jour, & les deux jours suivans, sans rien manger qu'un peu de pain qu'on lui donnoit sur le soir.

Aux instances réitérées de la Comtesse Mathilde, & du S. Abbé de Cluny fort considéré du Pape, Henri fut admis le quatrième jour à l'audience pontificale. Après plusieurs discussions, on convint qu'il seroit absous aux conditions suivantes: Que Henri comparoîtroit pardevant les grands de l'Allemagne, au jour & au lieu que le Pape indiqueroit, &

qu'il y
le Souv
suivant
quitter
rer auc
tes; qu
roit au
royale,
au gouv
recouvre
l'entree
des serm
seroit su
qu'il éloi
présence
donné de
ment Rob
s'il se just
il se mo
Chef de
son pouve
riger les
l'Eglise;
quelqu'une
lution sero
damné fan
en pleine
verain.

qu'il y répondroit aux accusations dont le Souverain Pontife seroit juge ; que , suivant cette decision , il garderoit ou quitteroit la couronne , sans jamais tirer aucune vengeance de ces poursuites ; que , par provision , il ne porteroit aucune marque de la dignité royale , & ne prendroit aucune part au gouvernement de l'Etat , sinon pour recouvrer les redevances nécessaires à l'entretien de sa maison ; que l'effet des sermens qu'on lui avoit prêtés , seroit suspendu durant cet intervalle ; qu'il éloigneroit pour toujours de sa présence les personnes qui lui avoient donné de mauvais conseils , notamment Robert évêque de Bamberg ; que s'il se justifioit & conservoit la royauté , il se montreroit toujours soumis au Chef de l'Eglise , & l'aideroit de tout son pouvoir dans son royaume à corriger les abus contraires aux loix de l'Eglise ; enfin , que s'il manquoit à quelqn'une de ces conditions , l'absolution seroit nulle , lui-même condamné sans retour , & les seigneurs en pleine liberté d'élire un autre souverain.

L. IV. post

c. 12.

Henri agréa toutes ces clauses , soufcrit à l'acte qu'on en dressa , & le confirma par les sermens les plus terribles. Le Pape voulut encore que les médiateurs du traité en fussent les garans : tous jurèrent sur les saintes reliques , excepté l'Abbé de Cluny , qui , à raison de son caractère , donna simplement sa foi en présence de Dieu. Sous toutes ces précautions , le Roi fut absous ; puis le Pape célébra la messe. Après la consécration , il fit approcher le pénitent avec ses anciens complices , prit en main le corps de Notre-Seigneur , & parla ainsi : Vous m'avez accusé d'avoir usurpé le S. Siege , & d'avoir commis , tant avant que depuis mon pontificat , des crimes qui me rendent indigne de ce rang sacré. Quoique je sois assez justifié par la vertu des auteurs de ma promotion , & par le témoignage des inspecteurs de toute ma conduite depuis mon enfance , toutefois pour dissiper jusqu'aux moindres ombrages , que le corps de Jésus-Christ soit en ce moment une preuve de mon innocence ; où si je suis coupable , qu'il n'entre dans mon sein que pour y porter la mort. Après ces paro-

les , il par
consomm
qui fit m
grosse &

Ayant
au Roi :
ce que v
gneurs A
quantité
à jamais ,
nion des fi
civile & p
gnez l'err
auxquels i
soulmis ; si
prenez ce r
par cette e
tous vos en
trera le pl
avec les Se
fois les alar
dale des fi
point à ce
embarrassé
s'entretint à
délibéra en
le parti qu
peu rassuré
sateurs &

les, il partagea la sainte hostie, & en consumma la moitié à la vue du peuple, qui fit monter au Ciel mille cris d'alegresse & de bénédiction.

Ayant ensuite imposé silence, il dit au Roi : faites s'il vous plaît, mon fils, ce que vous m'avez vu faire. Les Seigneurs Allemands vous chargent de quantité de crimes, qui vous excluent à jamais, non seulement de la communion des fideles, mais de toute fonction civile & politique. Puisque vous craignez l'erreur des jugemens humains, auxquels ils requierent que vous soyez soumis ; si vous vous sentez innocent, prenez ce reste de la victime sacrée, & par cette épreuve fermez la bouche à tous vos ennemis. Dès-lors je me montrerai le plus ardent à vous réconcilier avec les Seigneurs, à terminer tout à la fois les alarmes des citoyens, & le scandale des fideles. Le Roi ne s'attendoit point à cette sorte de défi. Surpris & embarrassé, il recula de quelques pas, s'entretint à part avec ses confidens, & délibéra en tremblant & en pâlisant sur le parti qu'il avoit à prendre. S'étant un peu rassuré, il répondit que ses accusateurs & les grands du Royaume,

Iamb. pag.

250.

absens pour la plupart, ajouteroient peu de foi à tout ce qu'il auroit fait pour sa justification, & qu'il supplioit le Pape de réserver l'affaire en son entier pour la diete générale. Le Pontife se rendit à la demande du Roi, à qui il ne laissa point de donner la communion. Il l'invita même à dîner au sortir de la messe, & le traita avec beaucoup d'honneur. Après l'avoir instruit soigneusement de tout ce qu'il devoit observer, il le renvoya vers ses gens qui étoient demeurés hors de la forteresse. Aussitôt après, le Pape écrivit aux Seigneurs d'Allemagne tout ce qui venoit de se passer, & la disposition où il étoit de se rendre chez eux, pour procurer définitivement la paix de l'Eglise & de l'Etat.

Ibid. &
251.

Il n'oublia point de faire absoudre les excommuniés de la suite du Roi, afin que ce Prince ne retombât point dans l'excommunication, en communiquant avec eux. Mais quand Eppon évêque de Ceitz, envoyé à cette fin, eut exposé aux Lombards l'objet de sa légation, ils s'emportèrent avec la dernière audace contre le Pape, qu'ils qualifièrent d'usurpateur & de simoniaque, désho-

noré par
terres, par
lui-même
ques d'Ita
s'étoit cou
ble, en s
travesti en
lâchement
rés pour lu
un ennem
l'Eglise &
vectives, n
souleverem
Roi. En qu
ment devin
résolut unan
Henri, de
encore enf
le jeune Pri
autre Pape
reur, & qu
fait Hildebr
Le Roi, e
envoya tout
avec lui, af
par quelque
En leur rep
que par la n
absoudre ay

noté par des homicides , par des adul-
teres , par toutes sortes de forfaits , &
lui-même excommunié par tous les évê-
ques d'Italie. Ils ajoutèrent, que le Roi
s'étoit couvert d'un opprobre ineffaçable , en se soumettant à un hérétique
travesti en Pontife , en les abandonnant
lâchement , après qu'ils s'étoient déclara-
rés pour lui avec tant de courage contre
un ennemi public , en trahissant enfin
l'Eglise & l'Empire. Ces violentes in-
vectives , répandues parmi le peuple ,
souleverent tout le monde contre le
Roi. En quelques jours le mécontentement
devint si vif & si général , qu'on
résolut unanimement de rejeter le Roi
Henri , de mettre en sa place son fils
encore enfant , de mener incontinent
le jeune Prince à Rome , & d'y élire un
autre Pape qui le couronneroit Empe-
reur , & qui casseroit tout ce qu'avoit
fait Hildebrand.

Le Roi, effrayé de cette conspiration ,
envoya tout ce qu'il avoit de Seigneurs
avec lui , afin d'appaiser les Lombards
par quelque moyen qu'on pût le faire.
En leur représentant , qu'il n'avoit agi
que par la nécessité pressante de se faire
absoudre avant que la révolte se con-

sommât en Allemagne, on prévint celle de l'Italie : mais Henri eut à essuyer les traits les plus sensibles du mépris & de l'indignation publique. Les Seigneurs se retirèrent presque tous sans congé; les villes qui se rencontroient sur son passage, croyoient beaucoup faire de ne point lui fermer leurs portes. Il crut enfin que le seul moyen de rétablir ses affaires, c'étoit de rompre le traité qu'il venoit de conclure, & le rompit en effet au bout de quinze jours. D'abord il rappella ses ministres & ses confidens excommuniés, il se mit à investiver contre le Pape, il invita les Lombards à venger sous sa conduite leurs communes injures. Par cette manœuvre, il les regagna insensiblement : en assez peu de temps, il eut rassemblé autour de lui une armée nombreuse.

Les Allemands au contraire se résolurent aux dernières extrémités. Les Ducs Rodolphe, Guelfe & Berthold, avec les évêques de Maïence, de Virembourg, de Metz & grand nombre de seigneurs, convoquerent tous les autres à Forcheim en Franconie pour le treizième jour de mars. Ils écrivirent en même temps au Pape, que puisque

Henri
de se tr
purifica
de se re
qu'on in
étoit en
qu'une c
à ne ren
le voyag
très-bien
Henri,
étoit enco
messes, &
Forcheim
d'une ma
le chef d
de son cō
la citation
titude d'a
expédier o
lie. Il der
de recevoi
la couronn
fusa Grégo
avoir rend
glise, & n
il, le conse
nécessaire.
Henri fu

Henri par ses artifices l'avoit empêché de se trouver à Ausbourg le jour de la purification, il ne manqua pas au moins de se rendre à Forcheim pour le jour qu'on indiquoit de nouveau. Grégoire étoit encore à Canosse, ou dans quelque une des forteresses voisines; résolu à ne rentrer à Rome qu'après avoir fait le voyage d'Allemagne. Quoiqu'il fût très-bien informé du changement de Henri, il l'avertit par des légats qu'il étoit encore temps d'accomplir ses promesses, & le fit exhorter à se rendre à Forcheim, où sa cause seroit jugée d'une manière integre & définitive par le chef de l'Eglise. Le Roi dissimulant de son côté, répondit que le terme de la citation étoit trop court, vu la multitude d'affaires majeures qu'il avoit à expédier dans un premier voyage d'Italie. Il demanda au Pape la permission de recevoir, à la manière accoutumée, la couronne de Lombardie: ce que refusa Grégoire, qui ne prétendoit lui avoir rendu que la communion de l'Eglise, & non la royauté; à quoi, disoit-il, le consentement des seigneurs étoit nécessaire.

Henri furieux, mais toujours dissi-

mulé, voulut enlever le Pape avec la Comtesse Mathilde, & leur fit proposer une conférence. On le connoissoit trop, pour donner dans ce piège. La Princesse avertie à propos, se retira avec le Pontife dans les détroits des montagnes. Depuis cette époque, Henri ne vit plus ni Grégoire, ni Mathilde qui durant trois mois retint le Pape chez elle. Et pour le consoler par son dévouement, de la rébellion de tant d'autres enfans dénaturés, elle fit à l'Eglise Romaine la donation de tous ses États, s'en réservant l'usufruit pour le reste de ses jours. C'est ainsi que le S. Siege acquit sur la Toscane & sur la Lombardie, un droit qui ne fut guere pour lui qu'une source de troubles & de calamités. Cette donation ne laissa pas de redoubler l'affection des Romains pour le Pape Grégoire, qui fut reçu avec une joie extraordinaire, quand au mois de septembre, contre sa résolution, il entra dans Rome, sans avoir été en Allemagne. Il avoit fait partir à la vérité des légats, chargés de le représenter à Forcheim, & d'annoncer aux seigneurs Allemands ce qui venoit d'arriver; que Henri lui fermant les pas-

Chron. Caf.
En. l. 3. c.
49.

sages, il
le meille
fares,
jusqu'à
obstacles
joindre.

Tous
après une
que Henr
avoient e
prince inc
dirent au
royaume a
l'on n'élis
assemblée
de Marsei
renommé
concert ave
me lui Ber
seroit beau
lection jusc
vous le pou
avez l'autor
éclairé que
pire. C'est
depuis si lon
tant d'ardeu
moment de
l'incertitude

sages, ils eussent attention à maintenir le meilleur ordre possible dans les affaires, sans rien statuer de définitif, jusqu'à ce qu'il ait pu surmonter les obstacles qui l'empêchoient de les joindre.

Tous les grands déjà rassemblés, après une longue énumération des maux que Henri leur avoit faits, & qu'ils avoient encore lieu de craindre d'un prince incorrigible & parjure, répondirent aux légats, qu'on exposoit le royaume à un malheur sans remède, si l'on n'éliroit un roi dans cette même assemblée. Bernard, abbé de S. Victor de Marseille, chef de la légation, & renommé pour sa haute vertu, dit de concert avec son collègue nommé comme lui Bernard, & cardinal-diacre : Il feroit beaucoup mieux de différer l'élection jusqu'à l'arrivée du Pape, si vous le pouviez sans péril : mais vous avez l'autorité en main, & vous êtes plus éclairé que nous sur l'intérêt de l'Empire. C'est ainsi que l'attentat conçu depuis si long-temps & poursuivi avec tant d'ardeur, inspiroit encore, au moment de l'exécution, la crainte & l'incertitude, du moins aux ministres de

Vit. Greg.
VII. c. 10.

Grégoire : car alors les Seigneurs Allemands se présument libres , & se persuadant qu'il étoit autant de leur honneur que de leur sûreté de ne plus reculer , élurent sur le champ pour roi, Rodolphe duc de Suabe , & beau-frere du Roi Henri. Douze jours après , le dimanche vingt-septieme de mars 1077, ils le firent sacrer par les archevêques de Maïence & de Magdebourg avec leurs suffragans , en présence des légats. Le Duc s'opposa de tout son pouvoir à son élection , demandant au moins une heure pour délibérer , sans qu'on la lui accordât. On s'empressa au contraire à lui faire serment de fidélité : mais il ne voulut jamais assurer la succession à son fils , & déclara hautement , qu'après sa mort les grands éliroient celui qu'ils jugeroient le plus digne du trône. Aussitôt après son élection , il envoya une ambassade au Pape , pour lui en faire part , & pour lui promettre obéissance.

Il paroît que les légats , en appréhendant les suites de cette démarche funeste , avoient bien pressenti les dispositions réelles du Pape Grégoire. Ce Pontife n'applaudit nullement à l'élec-

tion de l'adresse à ce n'étoit conseil , qu'élevé à la statue dans si les archevêques l'ont sacré de leur entrée de leur siège Par d'autres & aux Allemands n'en avoit pas à Rodolphe pour que les préteurs au trône restât qu'avec les grands du royaume quel des d'ultement. Il en toute manière soumettra pas qu'il ne gouverne excommunié de soutenir au de le conseil royale. Dans si peu de temps se s'appuyer

tion de Rodolphe. Dans une lettre adressée à tous les fideles, il déclara que ce n'étoit ni par son ordre, ni par son conseil, que ce Prince venoit d'être élevé à la royauté. Nous avons même statué dans un concile, ajouta-t-il, que si les archevêques & les évêques qui l'ont sacré ne rendoient bonne raison de leur entreprise, ils seroient déposés de leur siege, & Rodolphe du trône. Par d'autres lettres adressées à ses légats & aux Allemands, on voit qu'il ne tenoit pas à beaucoup près le droit de Rodolphe pour incontestable. Il veut que les prétentions des deux concurrens au trône restent en suspens, jusqu'à ce qu'avec le conseil du clergé & des grands du royaume, il puisse décider auquel des deux il appartient le plus justement. Il enjoint même de résister en toute maniere à celui qui ne se soumettra pas en ce point, d'empêcher qu'il ne gouverne le royaume, de le excommunier avec tous ses adhérens, & de soutenir au contraire celui qui obéira, & de le confirmer dans la dignité royale. Dans cette marche tremblante & si peu conséquente, il ne laisse pas de s'appuyer sur l'autorité de S. Gré.

L. 9. ep. 17.

Lib. 4. ep. 23 & 24.

goire le Grand, qu'il prétend s'être attribué le pouvoir de déposer les souverains : mais il n'en allegué encore d'autre fondement que le privilege équivoque dont nous avons parlé.

Bell. Sax.
Ann. p. 140v

Les Allemands du parti de Rodolphe, plus conséquens que le Pape, lui représenterent avec surprise & amertume la grandeur des maux auxquels sa conduite inexplicable les exposoit ; que ce n'étoit ni par leur conseil ni pour leur intérêt, mais pour les injures faites au S. Siege, qu'il avoit déposé Henri, & défendu, sous des menaces terribles, de le reconnoître à l'avenir pour roi ; que par soumission à ses ordres, ils lui avoient donné un successeur, après les plus mûres délibérations, après une année d'anarchie, après avoir enduré toutes les horreurs de la violence tyrannique & des guerres civiles, la perte de leurs biens & la proscription de leurs proches, des homicides sans nombre, les pillages, les incendies, la dissipation des biens ecclésiastiques & du domaine des rois, l'abolition des loix divines & humaines ; que ces désastres ne pouvoient qu'augmenter par son irrésolution &

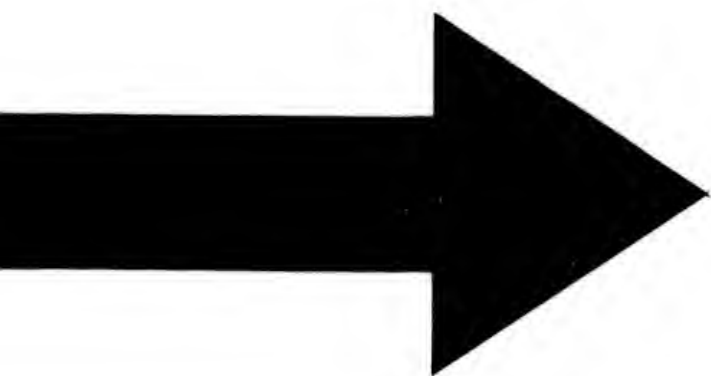
par sa nouve-
ment contrain-
engagés ; en
exposés à la f-
obéi au Paste-
se tournoit cor-
plus se regar-
exposé de ga-
traits de la p-

Ces vives
faire avancer
goire contre le
toit beaucoup
osé faire, dans
dres entrepris
fondemens de
toutes les provi-
Henri, de for-
qu'ayant une
puissance souv-
plus être depou-
ce principe &
signalait jamais
périls extrêmes
restoit de fidel-
moins à élever
ble devant le t-
oit. Il y eut jus-
plantes entre le

par sa nouvelle conduite diamétralement contraire à la route où il les avoit engagés ; en un mot , que se trouvant exposés à la fureur des loups pour avoir obéi au Pasteur , si le Pasteur même se tournoit contre eux , ils ne pouvoient plus se regarder que comme un bus exposé de gaieté de cœur à tous les traits de la perversité.

Ces vives instances ne purent alors faire avancer davantage le Pape Grégoire contre le Roi Henri : mais c'étoit beaucoup trop , que ce qu'il avoit osé faire , dans une matiere où les moindres entreprises ébranlent jusqu'aux fondemens des Etats. On arma dans toutes les provinces contre le Souverain. Henri , de son côté , ne douta point qu'ayant une fois reçu de Dieu la puissance souveraine , il n'en devoit plus être dépouillé par les hommes. Sur ce principe & par l'habileté qu'il ne signaloit jamais mieux que dans ces périls extrêmes , il ranima ce qui lui restoit de fideles sujets , & réussit au moins à élever une barriere formidable devant le trône qu'on lui disputoit. Il y eut jusqu'à trois batailles sanglantes entre les vassaux d'une même





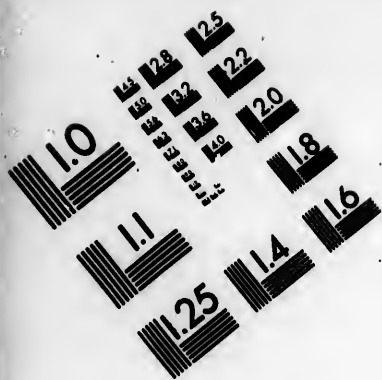
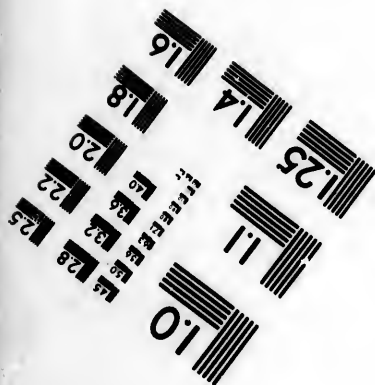
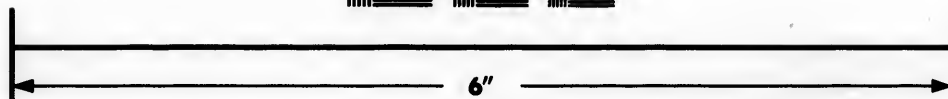
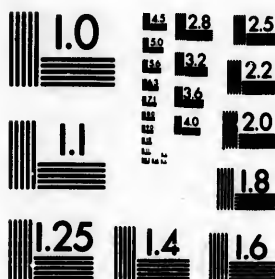


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



Photographic Sciences Corporation

**23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503**

0
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

couronne , avec des calamités sans nombre. A la troisieme action , livrée à Flateheim en Saxe le 27 janvier 1080 , Henri fut entièrement défait par Rodolphe , & réduit à prendre la fuite. Le vainqueur en fit aussi-tôt porter la nouvelle à Rome , où les ambassadeurs arrivèrent comme on y célébroit le concile ordinaire du carême. Le succès fixant les incertitudes de Grégoire VII, il prononça aussi-tôt la condamnation définitive & si malheureusement fameuse de Henri IV roi de Germanie.

T. x. Conc.
B. 381.

En y adressant la parole aux SS. Apôtres , il s'exprime en ces termes : Les évêques & les seigneurs Ultramontains informés que le Roi ne tenoit pas ses promesses , & désespérant de sa correction , ont élu sans mon conseil , vous en êtes témoins , Rodolphe duc de Suabe pour leur roi , lequel a pris malgré lui le gouvernement du royaume , en déclarant qu'il étoit prêt à m'obéir en toute chose. Henri , au contraire , m'ayant d'abord prié de l'aider contre Rodolphe , puis se flattant de triompher par ses propres forces , a méprisé mon autorité & ma médiation,

quoiqu
rice ;
que j'a
Mainte
juger le
perbes
le pouv
Ciel ;
sicle ;
aussi do
royaume
les mar
de toute
mépriser
Partant
que dang
de nouv
ôte les
talie , t
Rodolph
mands
tion de
tion de
cette vie
rice , po
Apôtres
qu'il n'ai
bars , qu
victoire ,

quoique j'eusse promis de rendre justice ; & il a empêché les conférences que j'avois proposées pour cet effet. Maintenant donc , ô vous qui devez juger les anges dont les hommes superbes sont les esclaves , vous qui avez le pouvoir de lier & de délier dans le Ciel ; que les rois & les princes du siecle apprennent que vous pouvez aussi donner & ôter les empires, les royaumes, les principautés, les duchés, les marquisats, les comtés, les biens de toute espece ; & qu'ils craignent de mépriser les ordres de votre Eglise. Partant de ces maximes aussi nouvelles que dangereuses , le Pape excommunie de nouveau Henri & ses fauteurs, lui ôte les royaumes d'Allemagne & d'Italie, transfere celui d'Allemagne à Rodolphe, & accorde à tous les Allemands qui lui seront fideles, l'absolution de leurs péchés, avec la bénédiction de S. Pierre & de S. Paul, en cette vie & en l'autre. Que votre justice, poursuit-il, en invoquant les SS; Apôtres, s'exerce tellement sur Henri, qu'il n'ait aucune force dans les combats, qu'il ne gagne de sa vie aucune victoire, & que tous reconnoissent qu'il

ne succombe point par hasard, mais par votre puissance. Dieu veuille le confondre, avec ses complices, afin de les amener à la pénitence !

Chron. VI.
perg. an.
1080.

Henri, comme Hildebrand, porta les choses aux derniers excès. Il n'eut pas plutôt appris sa condamnation, qu'il rassembla dix-neuf évêques à Maïence, le jour même de la pénitencière. Puis, en vertu de leurs lettres, trente évêques & plusieurs seigneurs, tant Allemands qu'Italiens, se rendirent précipitamment à Brixen dans le Tirol, déposèrent Grégoire VII du pontificat, & reconnurent en sa place Guibert de Ravenne qui prit le nom de Clément III. Le décret de son élection, daté du 25 de juin, est rempli d'injures atroces contre Grégoire, qui donna malheureusement lieu à quelques-uns des reproches qu'on lui faisoit, entr'autres, d'avoir troublé l'Empire Chrétien, allumé la discorde, occasionné des homicides sans nombre, des sacrilèges & des incendies. Après cette élection, Henri reprit la route de Saxe ; & Guibert marcha en Italie, revêtu des marques de la dignité pontificale.

Le
de la
bourg,
gage p
phe qui
Mais co
cantiq
champ
d'un co
fit évan
fruits d
la main
cette ble
d'avoir v
souverain
A la
Guibert,
moigné d
ion dese
es prop
aux peupl
résenta
omme la
lorieux
chemine
emplaire
écis, o
mée pu
ancheme

Le Roi fut attaqué sur les bords de la rivière d'Elster, près de Mersbourg, son armée défaite, & son bagage pillé par les troupes de Rodolphe qui acquirent de grandes richesses. Mais comme elles chantoient déjà des cantiques d'actions de grâces sur le champ de bataille, Rodolphe frappé d'un coup mortel dans le bas-ventre, fit évanouir leur joie, & tous les fruits de la victoire. Ayant eu aussi la main droite coupée, on regarda cette blessure comme une punition d'avoir violé le serment fait à son souverain.

A la nouvelle de l'entreprise de Guibert, le Pape Grégoire n'avoit témoigné que du mépris pour une faction désespérée, qui se décrioit par ses propres excès. Il en fit annoncer aux peuples la ruine prochaine, & représenta cette conspiration insensée, comme la matière d'un triomphe plus glorieux pour l'Eglise, & pour un cheminement à une correction plus exemplaire des abus. Il fixa un terme précis, où il promit d'aller à main armée punir les impies dans leur renchement, & délivrer de leurs mains

l'Eglise de Ravenne. Mais quand on eut appris la mort du Roi Rodolphe, tous les Romains effrayés lui communiquèrent une partie de leurs alarmes. L'étroite union qu'il contracta aussitôt avec Robert-Guiscard & les Normands d'Italie, après les avoir si souvent excommuniés, ne le rassura qu'imparfaitement. Robert à qui il donna l'investiture sous la redevance annuelle de douze deniers par charrue, s'engagea cependant à le défendre de tout son pouvoir, très-respectable en Italie : il s'étendoit sur les duchés de Pouille, de Calabre & de Sicile. Mais d'un autre côté, les troupes de la Comtesse Mathilde avoient été battues en Lombardie, le jour même de la mort du Roi Rodolphe. Ainsi le chemin de Rome se trouvoit ouvert à Henri qui avoit pour lui tous les Lombards & peu d'obstacles à craindre de la part des Allemands déconcertés. Les propres vassaux de Mathilde s'élevoient contre elle, & traitoient hautement de folie son attachement pour le Pape. Elle se vit presque réduite à la dure alternative, ou d'abandonner Grégoire ou de perdre ses Etats.

Da
la plu
horter
Henri
chose
man,
en Al
marqu
berté d
cipiter,
mandoi
de qual
à reche
chés au
comme
tiques,
lui dit-il
vinces &
vriers, q
sont, en
canoniqu
Avant
la déposit
cru ne de
dans le co
prononcé
considérat
nouvellée
èque de

Dans ces conjonctures alarmantes, la plupart des serviteurs du Pape l'exhorterent à se réconcilier avec le Roi Henri : il parut accorder quelque chose à leurs desirs. Il écrivit à Altman, évêque de Passau & son légat en Allemagne, d'avertir ceux qui marquoient le plus d'ardeur pour la liberté de l'Eglise, de ne point se précipiter pour remplir un trône qui demandoit des mœurs exemplaires & tant de qualités éminentes. Il l'exhorta même à rechercher ceux qui étoient attachés au Roi Henri, & à les recevoir comme des freres. Pour les ecclésiastiques, nous sommes encore d'avis, lui dit-il, à cause du trouble des provinces & de la disette de bons ouvriers, que vous les souffriez tels qu'ils sont, en modérant la rigueur des loix canoniques.

XI ep. 10 &c

33.

Avant tous ces malheureux effets de la déposition de Henri, dont nous avons cru ne devoir pas interrompre la suite; dans le concile même où le Pape avoit prononcé contre lui, on avoit pris en considération l'ancienne dispute, renouvelée depuis deux ans entre l'archevêque de Tours & l'évêque de Dol en

Bretagne. L'an 1073, le Pape ayant accordé le pallium à l'évêque de Dol, dont les prédécesseurs, depuis deux siècles étoient en possession du titre d'archevêque & de la juridiction sur les évêques de Bretagne, l'Archevêque de Tours adressa ses plaintes à Rome. Grégoire lui répondit qu'il avoit cru devoir accorder cette grâce provisoire aux seigneurs du pays, qui s'effroient à faire cesser les abus de l'investiture & de l'argent qui se donnoit pour les ordinations épiscopales; mais que la dignité de l'Eglise de Tours se trouvoit conservée par les lettres mêmes de cette concession, où il avoit inséré la clause: Sans préjudice aux droits de l'Archevêque de Tours. C'est pourquoi, concluoit le Pape, vous devez attendre sans murmurer l'examen & la décision de cette affaire, que nous terminerons le plutôt qu'il nous sera possible. Les parties s'étant rendues deux ans après au concile de Rome, on voulut procéder à l'examen de leurs droits respectifs. L'Archevêque de Tours prouva clairement, par les lettres mêmes de plusieurs Papes, que la Bretagne devoit le reconnoître

pou
Dol
il al
chez
Pape
d'env
les li
le por
toutes
qui ne
au con
bain II
soumet
chevêq
tisfactio
Mais
mina la
condam
concile
gues évê
s'étoit re
simoniac
son Egli
sortes de
par l'usur
qu'il faiso
la passion
il n'avoit
le ton d'

pour son métropolitain : l'Evêque de Dol n'opposa rien de solide. Comme il allégua cependant qu'il avoit laissé chez lui une piece péremptoire, le Pape lui accorda un délai, & promit d'envoyer des légats pour juger sur les lieux : ce qui se fit en effet, sous le pontificat de Grégoire VII, sans toutefois terminer ce long démêlé, qui ne le fut définitivement qu'en 1095 au concile de Clermont. Le Pape Urbain II y obligea l'Evêque de Dol à se soumettre avec tous les Bretons à l'Archevêque de Tours, & à lui faire satisfaction pour la désobéissance passée.

Mais le concile de Grégoire VII termina la cause de Manassés de Reims, condamné l'année précédente dans un concile tenu à Lyon par le Légat Hugues évêque de Die. Cet archevêque s'étoit rendu odieux par son intrusion simoniaque, la dissipation des biens de son Eglise, par les exactions & toutes sortes de vexations contre ses clercs, par l'usurpation des abbayes, par l'abus qu'il faisoit des censures pour satisfaire sa passion. Il étoit de race noble : mais il n'avoit de la noblesse que la hauteur, le ton d'empire, l'amour du faste & la

Can. 7. p.
189.

familiarité avec les grands ; méprisant les ecclésiastiques , & oubliant avec eux jusqu'aux principes de l'urbanité , de l'humanité même & de la décence. Il ne rougissoit point de témoigner publiquement le dégoût qu'il avoit de ses fonctions , & qu'il n'aimoit de l'épiscopat que le faste , les délices & l'opulence. Il osa néanmoins se pourvoir auprès du Pape , qui eut l'indulgence de lui assigner encore un délai pour se justifier.

Plusieurs variations semblables , assez difficiles à concilier avec le caractère de Grégoire VII , mais arrachées sans doute à ce Pontife par le malheur extrême des temps , lui attirèrent la lettre suivante de la part du Légat Hugues : Que Votre Sainteté ne nous expose pas plus long-temps à recevoir des affronts. Les coupables que nous avons condamnés , nous ne l'ignorons pas , courent incontinent à Rome , où loin de les traiter plus rigoureusement comme il conviendrait , on accroît leur audace par une indulgence ruineuse. Hugues , en écrivant de la sorte , renvoyoit au S. Siege quatre ou cinq évêques de Gaule qu'il venoit de condamner à Poitiers , dans un concile

qui a
tifs.
clercs
laïcs
aux a
poser
mission
que le
la prêt
tres ; &
le dia
fice.

Hugues
canons ,
l'estime
cru sign
tificat p
de ce d
l'épiscop
légat d'
Bourgog
quel'Evê
Il le cit
déjà con
tint renf
résolu de
Le Légat
glise , a
Comme i

qui a laissé quelques canons instructifs. On y trouve la défense faite aux clercs de recevoir l'investiture des laïcs, & d'avoir plusieurs bénéfices; aux abbés comme aux moines, d'imposer des pénitences, sinon par commission des évêques. On y statua aussi, que les abbés recevraient l'ordre de la prêtrise, aussi bien que les archiprêtres; & que les archidiaques auroient le diaconat, ou perdroient leur bénéfice.

Hugues, zélé pour l'observance des canons, avoit gagné depuis long-temps l'estime du Pape Grégoire, qui avoit cru signaler les prémices de son pontificat par l'élévation assez particulière de ce chanoine-camérier de Lyon à l'épiscopat. Giraud, évêque d'Ostie & légat d'Alexandre II en France & en Bourgogne, apprit en passant à Die, que l'Evêque Lancelin étoit simoniaque. Il le cita pardevant lui. Le coupable déjà condamné par sa conscience, se tint renfermé dans le palais épiscopal, résolu de s'y défendre à main armée. Le Légat convoqua le clergé à l'église, avec les principaux citoyens. Comme ils étoient assemblés, Hugues

Chron.
Hug. Flav. p.
194.

qui passoit par Die pour aller en pèlerinage à Rome , entra pour prier dans la même église. Tout à coup il s'éleva de grands cris en faveur de ce pieux pèlerin , que l'on crut envoyé par la Providence , pour remplacer l'Evêque indigne à qui l'on cherchoit un successeur. On prit Hugues tout botté , malgré sa résistance , & on le porta au Légat , qui prenant la voix du peuple pour celle de Dieu , le contraignit par l'autorité du S. Siege à accepter l'épiscopat. Le Légat , de retour à Rome , rendit compte de cette élection au Pape Grégoire qui venoit de succéder à Alexandre. Peu de temps après , Hugues qui n'avoit que la tonsure , arriva lui-même. En moins de trois mois , le Pape lui conféra tous les ordres , puis le renvoya gouverner son peuple. Quelque temps après , il le fit son légat en France , où ce courageux zéléteur s'employa de tout son pouvoir au rétablissement des loix canoniques. Il fut enfin élevé sur le siege honorable de Lyon.

Chron.
Vird. p. 205.
T. 10. Conc.
p. 390.

Ce fut dans cette ville qu'il prononça , au nom du Pape , contre Manassès de Reims. Dans le grand nom-

bre des
tôt des
les deux
ecclésiastiques
nassès ,
Reims ;
natif de
Cuniber
mandat
par sa
perfectio
la suite
l'esprit d
point en
Manassès.
tamment
Bruno :
prévôté
voies pe
fautes av
rieux que
dignité e
gues , &
leur since
pline : ce
après sur l
chevêque
siroit mie
de pareils

bre des ennemis du coupable, ou plutôt des vengeurs zélés de son Eglise, les deux plus redoutables étoient un ecclésiastique nommé comme lui Manassès, & un docteur de l'école de Reims, appelé Bruno. Celui-ci étoit natif de Cologne, chanoine de Saint Cunibert de la même ville, recommandable dès-lors par sa doctrine, par sa vertu, & par ces vues de perfection qui lui firent instituer dans la suite le seul ordre ancien, où l'esprit du siècle & le relâchement n'ont point encore eu d'accès. La vie du Prêtre Manassès n'avoit pas été aussi constamment irréprochable, que celle de Bruno : mais après avoir acquis la prévôté du chapitre de Reims par des voies peu canoniques, il répara ses fautes avec un courage non moins glorieux que l'innocence, se démit de sa dignité entre les mains du Légat Hugues, & ne figura plus qu'en défenseur sincère de la foi & de la discipline : ce qui le fit élever vingt ans après sur le siège même de Reims. L'Archevêque Manassès imagina qu'il réussiroit mieux à corrompre son juge, que de pareils accusateurs. Dès qu'il se vit

cité au concile de Lyon, il y envoya des députés, fit offrir trois cents livres d'or au Légat, & des présens proportionnés à ses domestiques, afin qu'on n'exigeât point d'autre justification que celle du serment. Le Légat ne manqua point de rejeter ces offres parjures, avec l'horreur convenable.

L'Archevêque prit le parti de rester à Reims, & envoya une apologie, où la mauvaise foi se rendoit sensible aux moins clair-voyans. Il adressa de même au Pape une lettre d'excuse, où il n'alléguoit rien de plus plausible. Le Pape tint ferme pour le faire juger dans les Gaules, où ses défenseurs aussi bien que ses accusateurs se trouveroient plus aisément qu'à Rome. Il lui prescrivit de se retirer cependant au monastere de Cluny, ou à celui de la Chaise-Dieu, avec un clerc & deux domestiques seulement. Comme il n'exécuta rien de ce qui lui étoit prescrit, le Pape le déclara excommunié, & déposé sans espérance de rétablissement. Manassès voulant se maintenir à main armée, fut chassé par les seigneurs, par le clergé & par les bourgeois. Il se retira dans les Etats du Roi Henri, où il mourut vagabond.

Plusie
vers le
bien cap.
Hugues
fils du
Robert p
la maiso
de cette b
d'un go
cœurs de
ché du
grands ex
son paren
toujours à
mée de p
mi dans
xemple de
Valois, l
de France
noces, Si
de se don
& alla au
Claude en
tement, l
de l'an 1
qu'à dix m
ple de m
comte de
monastere

Plusieurs grands du siècle donnerent, vers le même temps, des exemples bien capables de réparer ce scandale. Mab. sac.
6. par. 2. p.
373.

Hugues de Bourgogne, arrière-petit-fils du Roi Robert, & petit-fils de Robert premier duc de Bourgogne de la maison de France, & lui-même duc de cette belle province, après trois ans d'un gouvernement qui gagna les cœurs de tout son peuple, fut si touché du désir de son salut & des grands exemples de S. Hugues de Cluny son parent, qu'il alla se consacrer pour toujours à Dieu dans cette école renommée de perfection. Il fut encore affermi dans son généreux dessein par l'exemple de Simon comte de Crépi en Valois, l'un des plus puissans seigneurs de France. La première nuit de ses noces, Simon persuada à son épouse, de se donner comme lui au Seigneur, & alla aussi-tôt se faire moine à S. Claude en Bourgogne. Il y mourut saintement, le dernier jour de septembre de l'an 1082, après avoir fondé jusqu'à dix monastères. Un troisième exemple de même vertu, fut celui de Gui comte de Mâcon, qui se donna au monastère de Cluny, avec toute sa

famille; en sorte que, faute d'héritiers, ce comté fut réuni à la Bourgogne, & soumis comme elle au Duc Eudes frere & successeur de Hugues.

Quand le Pape eut appris la retraite du Duc de Bourgogne, il en fit une sorte de crime au S. Abbé de Cluny, comme pour avoir préféré l'avantage de son monastere à l'intérêt général de l'Eglise. Ce Prince, pendant les trois ans qu'il avoit régné, s'étoit invariablement montré l'appui des gens de bien, & la terreur des méchans. Il étoit particulièrement cher au Pape Grégoire, pour son attachement à l'Eglise, dans un temps où elle avoit tant de contradictions à effuyer: il lui avoit restitué tous les biens que quelques-uns de ses ancêtres & son propre pere lui avoient enlevés. Le Pontife en écrivit en ces termes à l'Abbé de Cluny: A quoi avez-vous pensé, de ravir pour votre monastere un prince qui résistoit si courageusement aux impies, qui n'eût pas craint de mourir pour la vérité, qui soutenoit puissamment la cause de J. C. & de son Eglise? Si ceux qui défendent le troupeau prennent la fuite,

ou ne
il n'est
& aux
sensible
douleur
larmes
aux pla
provinc
assez de
à peine
vœux d
ne put
de Bou
qu'il ve
de tout
son hu
aux fre
En M
Bec aya
son abb
succéder
de Lan
rare de
& où
avec suc
habile m
l'amitié
naturel,
positions

ou ne cherchent que la tranquillité, il n'est plus possible de résister aux lours & aux larrons. Soyez, j'y consens, peu sensible à mes inquiétudes & à ma douleur : mais pouvez-vous l'être aux larmes des veuves & des orphelins, aux plaintes du clergé, à la ruine des provinces & des églises ? On trouve assez de moines craignans - Dieu : mais à peine trouve-t-on un bon prince. Les vœux du Pape furent inefficaces : rien ne put ébranler la résolution du Duc de Bourgogne. Pendant quinze ans qu'il vécut encore, il fit l'admiration de tout le monde, principalement par son humilité, qui lui faisoit rendre aux freres les plus bas offices.

En Normandie, le monastere du Bec ayant perdu le Vénérable Hélouin son abbé, eut le bonheur de lui voir succéder S. Anselme. La réputation de Lanfranc avoit attiré cet homme rare de la Lombardie où il étoit né, & où il avoit commencé ses études avec succès. Il les continua sous cet habile maître, dont il gagna bientôt l'amitié, tant par la beauté de son naturel, que par ses talens & ses dispositions à la vertu. Avant de se faire

Vit. per Ed-
met. apud
Boll. 12. apr.
t. 10.

religieux , il étoit plein de charité pour ses condisciples , il se faisoit un plaisir de les aider dans leurs études , il étudioit lui-même infatigablement ; & , pour conserver plus sûrement son innocence , il ajoutoit à ses travaux les jeûnes , les veilles , des macérations extraordinaires , & une sévère retraite. Faisant un jour sur cette manière de vivre , des réflexions qui marquent la justesse de son esprit , & mieux encore la grace qui le conduisoit par la main , il se dit à lui-même , qu'il n'auroit pas plus à faire dans l'état monastique , & qu'il y mettroit son salut beaucoup plus en sûreté. Dans ces entrefaites , ayant appris la mort de son pere qui lui laissoit des biens considérables , il fut en balance s'il embrasseroit la vie solitaire , ou s'il ne devoit pas plutôt se consacrer avec ses biens au soulagement des pauvres. Il consulta Lanfranc , qui de concert avec Maurille archevêque de Rouen , le décida en faveur de la vie monastique.

Il ne fut plus question pour Anselme , que de choisir un monastere. Par un motif bien parfait pour un jeune homme qui se sentoit un penchant vif à s'illustrer par ses talens ,

il entra
Lanfranc
sein d'
homme
ayant été
Caen, A
établi pr
aussi-tôt
le gouve
freres m
préféré p
comptât
profession
un redou
patience
ceur angé
son caract
gna tous

Un ab
tation de
en sa pré
voit dans
corrigeons
deviennent
ils parvien
prit Ansel
pides & d
pondit l'Ab
ne belle é

il entra au monastere du Bec, comme Lanfranc en étoit prieur, dans le dessein d'y être éclipsé par ce grand homme. Trois ans après, Lanfranc ayant été fait abbé de S. Etienne de Caen, Anselme âgé de trente ans fut établi prieur en sa place. Il commença aussi-tôt à signaler son habileté pour le gouvernement. Quelques-uns des freres murmuroient qu'on le leur eût préféré pour la supériorité, quoiqu'il comprât beaucoup moins d'années de profession. Il ne se défendit que par un redoublement de charité, par sa patience & sa modestie, par la douceur angélique, qui faisoit le fond de son caractère, & qui bientôt lui gagna tous les cœurs.

Un abbé qui étoit en grande réputation de vertu, se plaignant un jour en sa présence des enfans qu'on élevoit dans son monastere; Nous les corrigeons sans cesse, dit-il, & ils n'en deviennent que plus méchans. Et quand ils parviennent à un certain âge, reprit Anselme, que sont-ils? Des stupides & des especes de brutes, répondit l'Abbé. Voilà, dit Anselme, une belle éducation, laquelle change

l'homme en brute. Mais dites - moi , pere abbé , si , après avoir planté un arbre , vous le resserriez de toute part , sans qu'il pût étendre ses branches ni prendre un libre accroissement , que deviendrait-il , sinon un bois tortu & non moins stérile que désagréable ? En contraignant de la sorte ces pauvres enfans , vous faites qu'ils nourrissent en eux-mêmes de mornes pensées , des inclinations obliques qui se consolident sous les coups , & qui deviennent incorrigibles par la continuité même des corrections. D'où il arrive que leur cœur ferré ne peut plus s'ouvrir à la confiance , ni aux douces impressions de l'amitié & de la charité. Une ame forte se perfectionne dans les peines & les humiliations : une ame foible a besoin d'être invitée avec douceur & avec affabilité à la carrière de la vertu. L'Abbé pénétré de ce discours , se jeta aux pieds d'Anselme , en confessant qu'il avoit manqué de discrétion , & en promettant de se corriger.

Le S. Docteur montrait la même dextérité dans la conduite de toutes les ames. Il étoit si versé dans la science

pratique
à chacun
les plus
les prog
vices , a
pres à
ceux-ci.
profond
Il avoit u
propre ,
unique a
aux rémo
C'est par
tions de t
temps , &
avant lui.
sagacité
mier ouv
dans ses
Arbitre &
où il exp
dans son
chant les
cations. L
il ajouta
les forces
preuves m
de Dieu ,
sance de

pratique des mœurs, qu'il découvroit à chacun les mouvemens de son cœur les plus imperceptibles, les sources & les progrès tant des vertus que des vices, avec les moyens les plus propres à fortifier celles-là & à extirper ceux-ci. Il ne se montra pas moins profond dans les sciences spéculatives. Il avoit une métaphysique qui lui étoit propre, & qu'il adapta d'une manière unique aux vérités de la religion, & aux témoignages des divines écritures. C'est par-là qu'il résolut plusieurs questions de théologie, très-obscurcs de son temps, & qui n'avoient point été agitées avant lui. Il signala particulièrement la sagacité de son esprit, dans son premier ouvrage intitulé le Monologue, dans ses traités de la Vérité, du Libre-Arbitre & de la Chute du Démon, où il explique l'origine du mal, & dans son ouvrage de dialectique touchant les substances & leurs modifications. Dans le Monologue, auquel il ajouta le Prologue, il chercha par les forces de la raison naturelle les preuves métaphysiques de l'existence de Dieu, d'où il passe à la connoissance de sa nature & des Personnes

Divines , autant que la raison aidée par la foi peut y atteindre. C'est dans le Prologe qu'on trouve la découverte que fit S. Anselme au sujet de l'Être suprême , dont l'idée seule , dit-il , établit l'existence ; puisque l'existence étant une perfection , elle est nécessairement comprise dans cette idée. Ces différens écrits en ont fait regarder l'auteur , comme le meilleur métaphysicien qu'ait eu l'Eglise Latine, depuis S. Augustin.

Avec ce vif attrait pour les sciences , il se trouva fort contrarié par la multitude des affaires extérieures ; d'autant plus que le vénérable Hélouin ne pouvant plus agir à cause de son grand âge , tout le poids du gouvernement retomboit sur Anselme. Il lui vint en pensée de quitter la charge de prieur , & il alla consulter à Rouen l'Archevêque Maurille. Ce prélat étoit très-versé dans la connoissance de la vie intérieure & de la discipline monastique , qu'il avoit pratiquée lui-même à Fécamp, d'où il avoit été tiré malgré lui pour remplir le siege archiepiscopal. Mon fils , dit-il à Anselme , ne vous laissez pas tromper par

D
l'indolence
l'horreur
gnités. Du
parcourne
renoncé
lieu du sa
proposer ,
paresse &
ment. C'es
par la sai
votre char
désirera v
ferez app
gardez-vous
la Providence
du degré c
qui afflige
vérifia l'an
mort de l'
tout d'une
fit tout son
dre , & ne
crainte de
après ce qu
Maurille.
Les biens
paye posséd
gerent le n
temps en te

l'indolence, cachée bien souvent sous l'horreur apparente des charges & des dignités. Durant la longue carrière que j'ai parcourue, j'en ai vu plusieurs qui ayant renoncé à la conduite des âmes, au lieu du saint repos qu'ils sembloient se proposer, sont tombés dans une vraie paresse & dans un funeste relâchement. C'est pourquoi je vous ordonne par la sainte obéissance, de garder votre charge aussi long-temps que le désirera votre abbé. Et quand vous serez appelé à un rang supérieur, gardez-vous de le refuser. Je sais que la Providence doit vous tirer bientôt du degré où vous êtes. Cette réponse qui affligea sensiblement Anselme, se vérifia l'an 1078, où aussi-tôt après la mort de l'Abbé Hélouin, il fut élu tout d'une voix pour lui succéder. Il fit tout son possible pour s'en défendre, & ne se soumit enfin que par la crainte de résister à l'ordre de Dieu, après ce que lui avoit dit l'Archevêque Maurille.

Les biens que cette nouvelle abbaye possédoit en Angleterre, obligèrent le nouvel Abbé à y passer de temps en temps. Il y étoit encore at-

tiré par les sentimens qu'il conservoit à Lanfranc son ancien maître, qu'on avoit contraint depuis quelques années à monter sur le grand siege de Cantorbéri. Par-tout où passoit Anselme, il étoit reçu avec distinction, non seulement par les religieux, les religieuses & le clergé, mais par les comtes & les comtesses, & par les plus puissans seigneurs du royaume. Il savoit, comme l'Apôtre, se faire tout à tous; il s'accommodoit à leur génie & à leurs manieres, autant qu'il le pouvoit religieusement; il ne prenoit pas le ton sévère d'un docteur, mais le langage facile & affectueux d'un pere qui ne cherche que le vrai bonheur de ses enfans. On s'estimoit heureux de l'entendre; les plus qualifiés ne se distinguoient que par un plus grand empressement; il n'y avoit en Angleterre aucune personne de marque qui ne crût avoir démerité devant Dieu, & elle n'avoit rendu quelques bons offices à l'Abbé du Bec. Le Roi lui-même, Guillaume le Conquérant, qui monstroient tant de fierté devant les Anglois, étoit si affable pour Anselme, qu'en sa présence il paroissoit un autre homme.

n
Dans l
soutenoit
les Puissan
roire VII
tendre le
une lettre
faire enter
d'une spécia
la justice,
voirs d'un
lui dit-il,
es rois, v
inguez da
quelques re
envoyer l
il lui prop
fidélité à l'
répondit n
e premier
l'autre. Si la
faite avec
années, c'e
en France:
mon Royau
ai déjà fait
près. Quant
ai jamais
encore fair
qu'ait fait a

Dans le même temps, Guillaume soutenoit ses droits avec fermeté contre les Puissances les plus imposantes. Grégoire VII, qui cherchoit sans cesse à étendre les liens, écrivit à ce Prince une lettre pleine d'éloges, afin de le faire entendre à ses prétentions. Il le loue spécialement pour son amour de la justice, & pour sa fidélité aux devoirs d'un Prince religieux, en quoi, lui dit-il, nous croyons que de tous les rois, vous êtes celui qui vous distinguez davantage. Il lui fait ensuite quelques reproches sur sa négligence à envoyer le denier de S. Pierre, puis il lui propose de prêter serment de fidélité à l'Eglise Romaine. Guillaume répondit nettement, qu'il accordoit le premier article, & qu'il refusoit l'autre. Si la collecte, ajoute-t-il, s'est faite avec négligence pendant trois années, c'est qu'alors je me trouvois en France : à présent que je suis dans mon Royaume, je vous envoie ce que j'ai déjà fait recueillir ; le reste suivra de près. Quant au serment de fidélité, je n'ai jamais voulu, & ne veux point encore faire ce que je ne trouve pas qu'ait fait aucun de mes prédécesseurs.

1. ep. 70.

iv. ep. 17.

Le Pape se plaignoit aussi de ce que le Roi d'Angleterre empêchoit ses Evêques d'aller à Rome; en particulier de ce que Lanfranc n'y étoit pas encore venu, depuis neuf ans qu'il étoit archevêque. Il ordonna même à ce Prélat, sous peine de suspension, d'y venir dans quatre mois. L'Archevêque répondit avec modestie & avec fermeté, qu'il ne se départiroit en aucun lieu de l'affection & du respect qu'il portoit au Souverain Pontife, mais qu'il ne défobéiroit point au Roi, dont il avoit sollicité sans succès la permission de partir. Le Pape ne fut pas content; mais il ne jugea point à propos d'insister sur ces objets délicats, avec un prince du caractère de Guillaume.

Grégoire étendit sa sollicitude jusqu'aux extrémités du Nord. Nous sommes d'autant plus obligés à prendre soin de vous, écrivit-il à Olaf Roi de Norvege, que régnant au bout du monde, vous avez moins de facilité pour instruire vos peuples, & les affermir dans la religion. Comme la diversité des langues augmente encore ces obstacles, nous vous prions d'envoyer à la Cour Apostolique de jeunes gens de vo-

ens de vo-
fond de
porter &
cience du
Canut-Eric
ter à Rom
ne autre éc
capable, qu
connoître l
s'instruire
nos cout
ses com
Boleslas,
accédé en
on pere, d
duc de Ru
ense la vie
ce Prince
es espéranc
rendir gr
out par les
S. S.
après l
particulie
voir l'exce
rieux, &
omme il ve
huit mai
ombre de n

ce que les Evêques de votre noblesse, afin qu'instruits
fond de la loi de Dieu, ils puissent
porter & répandre dans votre pays la
science du salut. Il écrivit de même à
Canut-Ericson, Roi de Suede, afin d'at-
tirer à Rome quelques évêques ou quel-
que autre ecclésiastique Suédois, homme
capable, qui puisse, dit-il, nous faire
connoître les mœurs de votre nation,
en aucun cas s'instruire lui-même de nos loix &
nos coutumes, pour la sanctification
de ses compatriotes.

Roi, dont Boleflas, surnommé le Cruel, avoit
la permission d'accéder en Pologne au Roi Casimir
son pere, qui avoit épousé la fille du
Duc de Russie, en quittant avec dis-
tinction la vie monastique. Après la mort
de ce Prince, qui avoit rempli toutes
les espérances de ses sujets, son fils
se rendit généralement odieux, sur-
tout par ses débauches & son inhu-
manité. S. Stanislas, Evêque de Craco-
vie, après l'avoir repris plusieurs fois
particulier & en public, crut enfin
devoir l'excommunier. Boleflas devint
plus odieux, & le tua de sa main,
comme il venoit d'achever la messe,
le huit mai 1079. On raconte un grand
nombre de miracles qui se firent à son

Boll. 7. Ma.
t. 13. P. 198.

tombeau. Il fut mis au nombre des saints martyrs par Innocent IV, l'an 1252.

L'Eglise d'Arménie ouvrit un nouveau champ au zèle du Pape Grégoire. L'Archevêque Arménien de Synnada en Phrygie, se plaignit au Souverain Pontife, par un Prêtre nommé Jean, qu'un certain Macher, chassé du pays comme hérétique, & réfugié à Rome y avoit donné ses erreurs pour la doctrine des Arméniens. Grégoire fit ses diligences, afin d'arrêter ce calomniateur hérétique : mais il voulut aussi s'assurer parfaitement de la foi des Arméniens : il exigea que l'Archevêque lui envoyât une exposition circonstanciée de la croyance & des rites de son Eglise, qu'il acceptât formellement les quatre premiers conciles généraux, & condamnât l'hérésarque Dioscore.

C'étoit Nicéphore-Botoniare qui occupoit alors l'Empire de C. P. Dès l'année 1077, c'est-à-dire deux ans auparavant, lui & Nicéphore-Bryenne, soutenus par des factions contraires, avoient tous deux pris la pourpre : mais Botoniare, appuyé des Turcs, marcha rapidement à la capitale de l'Empire, la contraignit à lui ouvrir ses portes

Greg. VII.
ep. 1.

& y fit son entrée le 25 mars 1078.
 Le 3 avril suivant, il fut couronné,
 non par le Patriarche Côme, ainsi que
 l'avancent quelques modernes, mais par
 Emilien, Patriarche d'Antioche; toute-
 fois du consentement du Clergé de C.
 P. aussi bien que du Sénat. Michel-
 Parapinace, qui s'étoit attiré le mépris
 du public en ne s'occupant qu'à des amu-
 semens & à des tratices fardides, s'en-
 fuit avec sa famille au palais de Bla-
 quernes. On l'y envoya prendre sur un
 méchant cheval, pour le faire moine
 au couvent de Stude. Il en fut tiré dans
 la suite, pour être fait Archevêque
 d'Ephese. Quant à Brienne, ayant été
 défait par Alexis-Comnene, Général de
 Botoniate, il fut amené à C. P. où on
 lui creva les yeux. Il eut un fils, nom-
 mé comme lui, qui composa dans la
 suite l'Histoire Greque de son temps.
 Nicéphore-Botoniate étoit d'un âge très-
 avancé, & naturellement mou; s'étant
 abandonné à deux esclaves, qui le brouil-
 lerent avec Alexis, celui-ci prit la pour-
 pre à son tour, au mois de mars 1081,
 & fut couronné le 1 avril suivant. Bo-
 toniate se retira dans un monastere;

y prit l'habit, & mourut peu de temps après.

L'Empire d'Occident étoit encore plus agité que celui d'Orient. Grégoire VII ne relâchoit rien de ses prétentions : il s'efforçoit au contraire de les accréditer en tous lieux par ses lettres, où il se fonde uniquement sur la dignité du pouvoir ecclésiastique, sans jamais faire attention à la nature des objets qui sont de son ressort. De ce qu'un simple exorciste commande aux mauvais anges, il conclut rigoureusement qu'à plus forte raison l'autorité pontificale s'étend sur les rois & sur les royaumes. Il va jusqu'à dire que les bons chrétiens, de quelque rang qu'ils soient, étant membres de J. C. méritent mieux d'être estimés rois, que les mauvais princes qui sont les esclaves de Satan. D'où il s'ensuivroit qu'on ne doit plus reconnoître les méchans pour princes : proposition qui renverse tout ordre public ; puisqu'on peut l'appliquer également aux pasteurs. Grégoire faisant ensuite l'application de ses maximes, ajoute qu'il y a peu de saints & beaucoup de pécheurs parmi les rois ; au lieu que le S. Siège rend saints ceux qui le remplissent

remplissent
du Pape
Ennodiu
fixieme
avoir lu
ses succes
il ne faut
soit saint
sainte. Il
étrange p
tendu séri
goire VII.
les anciens
autrefois
il devoit
puis tant d
fait le plus
sicle.
Grégoire
ment pour
puissance te
spirituelle ;
les titres p
lupart des
eurs d'Occ
qu'après av
apes, il pro
lement l'E
impériale. C
Tome X.

remplissent. Sur quoi il cite l'apologie du Pape Symmaque, faite par le Diacre Ennodius, dès le commencement du sixieme siecle. On peut se souvenir d'y avoir lu que S. Pierre ayant transmis à ses successeurs l'héritage de l'innocence, il ne faut pas douter que celui-là ne soit saint, qui est élevé à une dignité si sainte. Il est bien étonnant que cet étrange paradoxe pût encore être entendu sérieusement, du temps de Grégoire VII. Si la sainteté de presque tous les anciens Papes lui avoit pu donner autrefois quelque air de probabilité, il devoit au moins l'avoir perdu, depuis tant d'indignes pontifes qui avoient fait le plus grand scandale du dixieme siecle.

Grégoire VII ne tenoit pas seulement pour maxime générale, que la puissance temporelle étoit soumise à la spirituelle; mais il croyoit encore avoir les titres particuliers pour s'assujettir la plupart des Etats. Parce que les Empereurs d'Occident ne prenoient ce nom qu'après avoir été couronnés par les Papes, il prétendoit leur donner véritablement l'Empire, avec la couronne impériale. C'est vraisemblablement pour

cette raison qu'il n'employa jamais les années des empereurs dans la date de ses lettres, comme avoient fait ses prédécesseurs, au moins jusqu'à trente ans avant lui. De là, il étendoit ses prétentions sur le royaume d'Allemagne, auquel étoit attaché le titre d'Empereur. Pour les royaumes d'Angleterre, d'Espagne, & la France même, la Sardaigne, la Dalmatie, la Hongrie, le Dannemarck, le pays des Russes, nous voyons en différentes lettres de ce Pontife, qu'un hommage religieux rendu au S. Siege par quelque souverain, qu'une collecte transformée en tribut, qu'un monument équivoque & souvent apocryphe, lui suffisoit pour s'ériger en Seigneur suzerain de tant de régions diverses.

Mais tandis qu'il travailloit de la sorte à augmenter sa puissance & le nombre de ses partisans, le Roi Henri ufoit de moyens plus décisifs. L'an 1081, dès le commencement du mois de mars, il passa les monts avec une armée, & vint accompagné de l'Antipape Guibert se présenter devant Rome, le 22 mai, veille de la pentecôte. Les Romains lui fermerent leurs portes, & les défendirent à main armée. La Com

VII. ep. 4.
VIII. ep. 10
& 23. XI. ep.
10, 13, 23,
51, 74.

A& Greg.
ap. Boll. c. 3.

telle M
harcela
traver
impre
endroit
core pe
qui se
fut contr
fait.

Le ne
& les aut
Henri, s
rent pour
qui fut
cembre d
chevêque
pu parer
Italie, tin
pendant l
l'été, jusq
sent enco
bruit cour
man vend
s'avança
jusqu'en S
en Lombar
son dans c
cés, sous
tipape, qu

tesse Mathilde, d'un autre côté, le harcela sans cesse, & lui causa mille traverses, par le moyen des forteresses imprenables qu'elle avoit en plusieurs endroits. Pour cette raison, & plus encore peut-être à cause des mouvemens qui se firent en Allemagne, le Roi fut contraint de se retirer sans avoir rien fait.

Le neuvième août suivant, les Saxons & les autres Allemands, soulevés contre Henri, s'assemblerent en diète, & élurent pour roi Herman de Luxembourg, qui fut couronné à Goslar le 26 décembre de la même année, par l'Archevêque de Mayence. Henri n'ayant pu parer ce coup, rentra furieux en Italie, tint Rome assiégée ou bloquée, pendant le printemps, & presque tout l'été, jusqu'à ce que les chaleurs l'eussent encore réduit à lâcher prise. Le bruit couroit d'ailleurs que le Roi Herman venoit au secours du Pape : il s'avança effectivement à ce dessein, jusqu'en Suabe. Henri retourna donc en Lombardie, après avoir mis garnison dans quelques châteaux plus avancés, sous le commandement de l'Antipape, qui lui assuroit ainsi les ap-

Berold. ad
an. 1081.

proches de Rome , & qui fit de grands ravages dans tout le pays. Cependant la nécessité des affaires ayant rappelé Herman en Saxe , Henri revint sur ses pas , & se retrouva sous les murs de Rome , au printemps de l'année suivante 1083. Mais tant de violence ne servant qu'à redoubler le courage des Romains , il ne put encore rien faire.

Contraignant alors son animosité , il eut recours à ses artifices ordinaires. Il s'efforça de gagner le S. Abbé de Cluny , qui se trouvoit en Italie avec plusieurs autres saints personnages , en disant qu'il vouloit recevoir la couronne impériale de la main du Pape Grégoire , & en donnant des marques de repentir sur sa conduite passée. On entama une négociation ; on convint de tenir un concile , dont on se promit réciproquement d'observer les décrets. Cependant le Roi corrompoit sous main , tantôt par présens , tantôt par menaces , les différens ordres du peuple , tous ennuyés à l'excès d'un siège qui duroit presque sans interruption depuis trois ans.

Dans ces entrefaites , l'Empereur Alexis-Comnene , vivement pressé en

Grece p
card , é
l'engage
voya 14
ces d'éca
richesses
le peuple
ses porte
il entra
pape Gui
lendemain
même mo
Pape la co
tôt assiége
toit retiré
plupart de
roient si fi
ni à Henri
glise du P
même au r
forteresses
Il ne pou
de succom
extraordina
cessoit de p
faisoit la gu
délivrer. Le
la peine à l
quels il fai

Grece par les armées de Robert-Guiscard , écrivit au Roi Henri , pour l'engager à faire diversion , & lui envoya 144000 sous d'or , avec cent piéces d'écarlate. Henri se servit de ces richesses , pour corrompre entièrement le peuple de Rome , qui lui ouvrit enfin ses portes & le palais de Latran , où il entra le 25 de mars , avec l'Antipape Guibert , qu'il fit introniser le lendemain. Le jour de pâque , 31 du même mois , il reçut des mains de son Pape la couronne impériale. Il alla aussitôt assiéger le Pape Grégoire , qui s'étoit retiré au château S. Ange ; mais la plupart des nobles Romains lui demeuroient si fideles , qu'ils ne permettoient , ni à Henri , ni à Guibert , d'aller à l'église du Prince des Apôtres. Il y avoit même au milieu de Rome , différentes forteresses qui tenoient pour Grégoire.

Il ne pouvoit toutefois manquer enfin de succomber , sans quelque secours extraordinaire. Depuis deux ans , il ne cessoit de presser Robert-Guiscard , qui faisoit la guerre aux Grecs , de venir le délivrer. Le brave Normand avoit de la peine à lâcher des ennemis , sur lesquels il faisoit de grandes conquêtes.

Mais apprenant à quelle extrémité le Pape étoit réduit, Robert, fidèle aux engagemens qu'il avoit contractés de le regarder comme son Seigneur, & de se comporter en toute rencontre comme un enfant plein d'affection pour l'Eglise Romaine, laissa son fils Boémond avec une partie de son armée, pour continuer la guerre de Grece, & repassa en Italie avec le reste de ses troupes. Il étoit personnellement irrité des liaisons de l'Empereur Henri avec Alexis, & de l'imprudence des Lombards qui s'étoient mal-adroitement vantés de chasser les Normands d'Italie, après qu'ils auroient ruiné le parti du Pape Grégoire. A peine le Duc Robert eut pris terre à Otrante, qu'il marcha vers Rome, où il arriva au commencement du mois de mai 1084.

Bertold.
an. 1084.

Henri, qui ne se sentoît point en état de lui résister, avoit déjà battu en retraite vers la Lombardie. Il vouloit de là faire tomber les effets de son dépit sur la Comtesse Mathilde, sans nul égard aux liens du sang, qui ne parurent lui inspirer qu'une haine plus implacable; mais de nouveaux troubles survenus en Allemagne, le contraignirent presque

aussi-tôt
demeur
geuse N
tête que
Pape. Ils
mais il l
tréré ne
lage, au
les punir
tôt le Pa
rétablir
étant for
de temps
& plusieurs
Grégoire.
Les Sc
de succès
D'abord
sur les r
vassaux s
que peu d
que de
Princesse
courage q
si grande
sainteté, q
errer, ni
nédictions
où l'on s

aussi-tôt à y repasser. Les Lombards demeurant aux prises avec la courageuse Mathilde, Robert n'eut plus en tête que les Romains soulevés contre le Pape. Ils ne laisserent pas de lui résister : mais il les força sans peine : leur opiniâtreté ne servit qu'à leur attirer le pillage, auquel il les abandonna, pour les punir de leur trahison. Il tira aussitôt le Pape du château S. Ange, & le rétablit dans le palais de Latran ; puis étant sorti de Rome, il remit en peu de temps une quantité de châteaux & plusieurs villes sous l'obéissance de Grégoire.

Les Schismatiques n'eurent pas plus de succès en Toscane & en Lombardie. D'abord ils se jetterent si brusquement sur les terres de Mathilde, que ses vassaux surpris ne purent assembler que peu de monde. S. Anselme, Evêque de Luques, & directeur de la Princesse, suppléa au nombre, par le courage qu'il leur inspira. Il étoit en si grande réputation de capacité & de sainteté, qu'on n'imaginoit pas pouvoir errer, ni manquer de recueillir les bénédictions du ciel, dans les entreprises où l'on s'engageoit par son conseil.

Dans la réalité, il avoit une telle délicatesse de conscience, que, pour avoir reçu du Prince, quoique d'après l'avis du Pape, l'investiture de son évêché, il alla se faire moine à Cluny dont il conserva l'habit le reste de ses jours : il ne reprit l'épiscopat, que par l'ordre exprès de Grégoire. Son désintéressement fut tel, que pouvant tout auprès de sa souveraine, il demeura toujours pauvre, lui & ses gens. Il rejettoit avec indignation les présens, souvent très-considérables, qu'on lui offroit afin d'obtenir des grâces de la Princesse. Si ce qu'ils demandent est injuste, disoit-il, je serai complice de leur injustice; & s'il est juste, c'est les voler, que de leur faire acheter ce qui leur est dû.

Il envoya son pénitencier aux combattans, pour leur donner sa bénédiction, pour les absoudre particulièrement des censures qu'ils pourroient avoir encourues, & pour les instruire de quelle manière & avec quelle intention ils devoient combattre pour que les travaux & les dangers servissent à l'expiation de leurs péchés. Ils donnerent la bataille avec tant de ré-

solution
nerent
Ils prirent
soldats
prodigie
bagages.
étonnant
effet ma
c'est qu'
du côté
tre tous
que trois
de blessé
ment le
goire, &
finie de
les recon
reste au
ques peu
selme fut
toute cer
Comm
coup de
que Rob
demeurer
seilla au
Cassin,
plus en
seil, &

solution , que les schismatiques tournerent le dos à la premiere charge. Ils prirent beaucoup de seigneurs , des soldars sans nombre , & une quantité prodigieuse de chevaux , d'armes & de bagages. Mais ce qu'il y eut de plus étonnant , & qu'on regarda comme un effet marqué de la protection céleste , c'est qu'on ne pouvoit compter les morts du côté des schismatiques , & qu'entre tous les catholiques , il n'y eut que trois hommes tués , & guere plus de blessés : ce qui abaissa considérablement le parti opposé au Pape Grégoire , & ramena une multitude infinie de pénitens à son obéissance. Pour les réconcilier , & suppléer en tout le reste au défaut des évêques Catholiques peu communs en Lombardie , Anselme fut institué légat du S. Siege dans toute cette province.

Comme il restoit cependant beaucoup de fermentation dans Rome , & que Robert-Guiscard n'y pouvoit pas demeurer plus long-temps , il conseilla au Pape de se retirer au Mont-Cassin , où il seroit plus en repos & plus en sûreté. Grégoire suivit ce conseil , & passa quelque temps après à

Salerne, où il se trouvoit au printemps de l'an 1085, quand il fut attaqué d'une maladie, dont il connut qu'il ne releveroit pas. Les évêques & les cardinaux qui l'environnoient, le prièrent de se désigner un successeur qui pût défendre l'Eglise dans l'état de désolation où elle se trouvoit. Il leur répondit qu'on ne pouvoit manquer de faire un bon choix, en élisant, soit le Cardinal Didier, abbé du Mont-Cassin, qui lui succéda en effet, soit Otton légat & évêque d'Ostie, qui fut aussi Pape sous le nom d'Urbain II, soit le Légat Hugues, archevêque de Lyon. Comme Otton étoit en sa légation d'Allemagne, & Hugues dans les Gaules, Grégoire conseilla principalement de choisir Didier, qui étoit accouru vers le Pape, au bruit de sa maladie.

Siegb. an.
1085.

Cependant, comme après les principes & les procédés étonnans de Grégoire VII, on avoit sur sa conscience & la destinée prochaine de son ame des inquiétudes qu'on ne put lui cacher, il leva les yeux au Ciel, & dit : J'y monterai, & je vous recommanderai instamment à Dieu. Ils l'ex-

treindre
le souv
souffert
pliqua-t
mes tra
confianc
tice & b
rent en
tre au tr
vouloit
ceux qu
Il répon
& les pri
moins ob
solution
autres, s
voir apos
une dou
j'ai aimé
c'est pour
il expira
née étoit
Envito
Anastase
réole & le
toire de S
Antoine
lerne, tro
corruption

retinrent dans cette espérance, par le souvenir de ce qu'il avoit fait & souffert pour l'Eglise. Mes freres, repliqua-t-il, je ne compte pour rien mes travaux; le seul motif de ma confiance, c'est que j'ai aimé la justice & haï l'iniquité. Ils lui demandèrent encore, si, avant que de paroître au tribunal du Juge suprême, il ne vouloit pas user d'indulgence envers ceux qu'il avoit frappés d'anathême. Il répondit: Excepté Henri, Guibert & les principaux de leurs fauteurs non moins obstinés qu'eux, je donne l'absolution & ma bénédiction à tous les autres, s'ils croient que j'ai ce pouvoir apostolique. Il entra aussitôt dans une douce agonie; & ayant répété *j'ai aimé la justice & haï l'iniquité*, c'est pour cela que je meurs en exil; il expira le 25 de mai, qui cette année étoit un dimanche.

Environ soixante ans après, le Pape Anastase IV le fit peindre avec l'aurole & le titre de saint, dans un oratoire de S. Nicolas. En 1377, Marc-Antoine Colonne, archevêque de Salerne, trouva son corps entier & sans corruption, avec les ornemens pontifi-

caux. Enfin Grégoire XIII, en 1584, a fait insérer son nom dans le Martyrologe Romain. Les œuvres de Grégoire VII peignent beaucoup mieux son caractère que ne le feroient toutes les réflexions que nous pourrions ajouter à cette matière délicate. De ce que nous avons dit jusqu'à présent, soit à sa charge, soit à son éloge, ce qu'on peut conclure plus sensément, c'est que si les erreurs ou les préventions n'ôtent pas toujours devant Dieu le mérite des vertus, les vertus & la sainteté même ne sauroient autoriser les erreurs.

Le fameux Robert Guiscard qui avoit délivré ce Pontife, mourut peu de temps après, digne de sa réputation, & de sa fortune, dont il étoit l'artisan. Né en Normandie simple gentilhomme, sans autre bien que son épée, son habileté & sa grandeur d'ame, il laissa à ses deux fils Roger & Boémond un état florissant, respecté lui-même des Italiens fort jaloux de ses progrès, la terreur des Sarasins, redouté jusqu'aux extrémités de l'Orient où il porta des premiers la gloire du nom François.

Vit Anf. c.
4 & 6.

Dix mois après la mort du Pape Grégoire, mourut aussi S. Anselme de

Luques, l'Eglise banni de l'Eglise, & son clerg de Guibe la main d Mantoue étoit pro tumultue tions, les nuelleme étoit aussi qu'insupp de prendi coutume que l'Egl que d'en dans ses ciples fid diction, e sévérer d dans la sa cement l qui fut s ne l'avoit années, ra de son vi nombre o

Luques, le 18 de mars, jour auquel l'Eglise honore sa mémoire. Il étoit banni depuis plusieurs années de son Eglise, en conséquence de la révolte de son clergé, qui avoit embrassé le schisme de Guibert & pris un nouvel évêque de la main du Roi Henri. Il se trouvoit à Mantoue, quand il sentit que sa mort étoit proche. Dans le tourbillon le plus tumultueux des affaires & des contradictions, les vérités éternelles étoient continuellement présentes à son esprit. Il étoit aussi cher aux bons ecclésiastiques, qu'insupportable à ceux qui refusoient de prendre l'esprit de leur état. Il avoit coutume de dire, qu'il aimeroit mieux que l'Eglise n'eût ni clercs ni moines, que d'en avoir de déréglés. Entouré, dans ses derniers momens, de ses disciples fidèles, il leur donna sa bénédiction, en leur recommandant de persévérer dans la pureté de la foi, & dans la sainte unité; puis il rendit doucement l'esprit. L'auteur de sa vie, qui fut son prêtre pénitencier, & qui ne l'avoit point quitté depuis plusieurs années, rapporte quelques miracles faits de son vivant, & un bien plus grand nombre opérés à son tombeau. Ce saint

évêque fut toujours très-attaché au Pape Grégoire, dont il entreprit de justifier les procédés par ses écrits : preuve nouvelle, qu'on ne doit pas toujours conclure, de la sainteté de la vie, en faveur de la vérité de la doctrine, ni même de la justesse du raisonnement. Comment en effet concilier ce que ce saint prélat, l'admirateur de Grégoire VII, & l'un des plus zélés défenseurs de l'autorité pontificale, dit au sujet d'un décret de Nicolas II, contraire aux maximes de Grégoire, savoir que Nicolas, avec quelque concile que ce fût, n'avoit pu révoquer les décrets des conciles généraux ?

Chron. Cass.
l. III. c. 63.

Sur le suffrage de Grégoire VII encore tout-puissant dans l'Eglise après sa mort, on fit les instances les plus vives & les plus soutenues auprès de l'Abbé du Mont-Cassin, afin de remplir les intentions de ce Pontife. Mais pendant près d'un an qu'on pégnit à Didier la chaire de S. Pierre abandonnée comme un vaisseau sans pilote aux orages les plus dangereux, on ne put jamais le résoudre à prendre en main le gouvernail. Ceux qui étoient chargés de l'élection, voyant enfin que l'Antipape

Guiber
& qu'o
concert
celle de
plus de
se sou
donner
les yeux
cardina
ensuite
du Mon
rendre
pas en é
vices qu
Il se m
arriva le
pentecôte
vella les
avoir si
prélats
genoux,
Il refusa
ne conse
se renfer
de ne p
affaires
durèrent
avancer :
désolé ;

au Pape
 justifier
 e nou-
 rs con-
 a faveur
 à même
 Com-
 ce saint
 VII, &
 de l'au-
 l'un dé-
 aux ma-
 Nicolas,
 ût, n'a-
 conciles

 VII en-
 après sa
 lus vives
 e l'Abbé
 mplir les
 pendant
 Didier la
 e comme
 rages les
 amais le
 le gou-
 argés de
 Antipape

Guibert se prévaloit de cette vacance,
 & qu'on ne gaignoit rien sur Didier,
 concerterent des voies plus sûres que
 celle de la persuasion. On ne lui parla
 plus de la papauté, & la dissimulation
 se soutint assez long-temps, pour lui
 donner lieu de penser qu'on avoit jeté
 les yeux sur quelque autre que lui. Les
 cardinaux & les évêques s'assemblerent
 ensuite à Rome, & manderent l'Abbé
 du Mont-Cassin, qui avoit promis de
 rendre à l'Eglise, qu'il ne se croyoit
 pas en état de gouverner, tous les ser-
 vices qui d'ailleurs dépendroient de lui.
 Il se mit en route avec sécurité, &
 arriva le vingt-trois mai, veille de la
 pentecôte. Le même jour, on lui renou-
 vella les anciennes prières qu'on lui
 avoit si souvent faites sans succès; les
 prélats se jetterent plusieurs fois à ses
 genoux, & quelques-uns avec larmes.
 Il refusa invinciblement, protesta qu'il
 ne consentiroit jamais, menaça d'aller
 se renfermer dans son monastere, &
 de ne plus prendre aucune part aux
 affaires de l'Eglise. Les sollicitations
 durerent jusqu'à la nuit, sans rien
 avancer: les prélats s'en retournerent
 désolés, chacun chez soi.

Ibid. c. 66.

Le lendemain jour de la pentecôte ; dès le grand matin , tous revinrent lui faire les mêmes instances : il persista dans son refus avec tant de fermeté , qu'on désespéra de le vaincre , & qu'on fut près d'élire l'évêque d'Ostie , qu'il proposoit en sa place. Mais un des cardinaux s'écriant qu'il n'y consentiroit jamais , sa persévérance , comme si elle eût été inspirée , ramena tous les autres à leur premier dessein. Aussi-tôt les évêques , les cardinaux , le clergé du second ordre , toutes les classes de citoyens d'un concert unanime , entourent Didier , le prennent de force , & le transportent à l'église de Sainte Lucie , où ils l'élisent Pape dans les formes canoniques , & lui donnent le nom de Victor III. Ils le revêtirent de la chappe rouge , malgré sa résistance ; mais ils ne purent jamais lui mettre l'aube. Quatre jours après , les partisans de l'Empereur Henri excitèrent dans Rome , des troubles qui obligèrent le nouveau Pape & sa suite à en sortir. Arrivé à Terracine , il quitta la croix , la chappe & tous les autres ornemens du pontificat , sans qu'on pût l'en empêcher , ni lui persuader

de les r
le reste
tôt : qu
Cepend
fin , &
toute un
le neuv
Guibert
de S. P
le Pape
cérémon
du peup
Calabre
eard , &
aiderent
soutenir
craignit
lere du
long-tem
qu'elle é
environ
tourna e
en se re
universel

Le m
fut sacré
de Myr
Pouille ,
cians de

de les reprendre. Il étoit résolu à passer le reste de sa vie en pèlerinage, plutôt que de se charger de cette dignité. Cependant il retourna au Mont-Cassin, & y demeura inaccessible pendant toute une année. Ce ne fut qu'en 1087, le neuvième de mai, que l'Antipape Guibert ayant été chassé de l'église de S. Pierre dont il s'étoit emparé, le Pape Victor y fut sacré avec les cérémonies d'usage, aux acclamations du peuple & du clergé. Le Duc de Calabre, Roger fils de Robert-Guiscard, & Jourdain prince de Capoue, aidèrent puissamment les prélats à soutenir & à persuader Victor, qui craignit enfin d'attirer sur lui la colère du Ciel, en abandonnant plus long-temps l'Eglise aux maux extrêmes qu'elle éprouvoit. Après avoir demeuré environ huit jours à Rome, il retourna encore au Mont-Cassin, mais en se reconnoissant chargé du régime universel de l'Eglise.

Le même jour que le Pape Victor fut sacré, les reliques de S. Nicolas de Myre arriverent à Bari dans la Pouille, conduites par quelques négocians de cette ville, qui s'étoient fait

Sur. ad
mais

un mérite de les enlever ; ce qui du moins n'avoit pas été héroïque. Quoique très-fameuses en Orient, & même en Occident, comme on le voit par les martyrologes d'Adon & d'Usuard, elles étoient sous la garde de trois moines seulement, dans une église du pays de Myre qui étoit presque désert. Les marchands Italiens, avec quarante-quatre hommes tirés de leurs vaisseaux, firent leur descente sur une côte inhabitée, pénétrèrent à trois milles dans les terres, & consommèrent leur pieux larcin, sans avoir éprouvé la moindre résistance. Les habitans de Myre, qui n'étoit plus qu'une bourgade située sur une montagne à un mille de l'église où reposoient les reliques, n'en apprirent l'enlèvement que quand elles furent en pleine mer. Ils coururent en troupe & en armes au rivage : mais ils n'y pouvoient plus donner que de vains témoignages de fureur & de désolation, que les vents emportèrent avec les ravisseurs de leur saint trésor. Si-tôt qu'il fut arrivé à Bari, il se fit un concours prodigieux des villes & des villages voisins, puis de toute l'Italie, & du reste de l'Oc-

cident. Plus de de mala tôt il ces mira chidiacre & qui l'histoire célébrité tout l'Oc fait seule des mer

Cette saints pe d'un culte nou, évê naster d dans la Fl nobles, i le métier des béné des mar grandes la Cour natal, & Médard après, il mission c traite au

cident. Dès le premier jour, il y eut plus de trente personnes guéries de maladies de toute espece. Bientôt il fut impossible de compter ces miracles, à ce que rapporte l'Archidiacre Jean qui en avoit été témoin, & qui écrivit immédiatement après l'histoire de cette translation. La grande célébrité du culte de S. Nicolas par tout l'Occident depuis cette époque, fait seule une preuve sans réplique des merveilles qui s'y opérèrent.

Cette même année, décéderent deux saints personnages honorés par l'Eglise d'un culte public. Le premier est S. Arnoul, évêque de Soissons, & mort au monastere d'Outrembourg qu'il avoit fondé dans la Flandre. Né en Brabant de parens nobles, il s'étoit d'abord distingué dans le métier des armes. Prévenu dès-lors des bénédictions du Seigneur, il refusa des mariages honorables, avec de grandes terres. Sous prétexte d'aller à la Cour de France, il quitta son pays natal, & alla se rendre moine à S. Médard de Soissons. Quelque temps après, il se fit reclus, avec la permission de son abbé. Dans cette retraite austere, il ne mangeoit qu'un

Sac. 6. Bened. part. 2. p. 528.

peu de pain d'orge , ne buvoit que de l'eau , restoit à découvert le jour & la nuit , & gardoit un silence si rigoureux , qu'il fut trois ans & demi sans parler , c'est-à-dire jusqu'à ce qu'on le tirât de sa reclusion , pour lui faire prendre la conduite de l'abbaye. Au commandement fait par Thibaut son évêque de prendre la crosse que les moines lui avoient décernée , il prit des tablettes , de peur de rompre le silence , & demanda par écrit un délai jusqu'au lendemain , afin d'examiner à loisir la volonté de Dieu. On le lui accorda , mais on lui donna des gardes , de peur qu'il ne prît la fuite à la faveur des ténèbres. Cependant les gardes s'étant endormis , il franchit les murs , & s'enfuit au voisinage de Laon. Il y apprit qu'on le cherchoit avec grand soin , aperçut en même temps un lotip , & se mit à le suivre , comptant que cet animal sauvage l'éloigneroit à coup sûr de la rencontre des hommes. Il en arriva tout le contraire : sur les traces du guide farouche qu'il s'étoit choisi , il se rapprocha de Soissons par des chemins inconnus , & fut presque aussi-tôt dé-

couvert. R
de Dieu ,
rendit aux

Il ne ta
lent extrac
ment. En
monastere
leur pied
pour le tem
propre à to
porté les
Philippe ex
avec les v
l'anciennec
quitter la c
dans le tum
renoncé : i
vie de reclu
tes les vert
même par d
rité, par desp
l'esprit de p
cles éclatant
orsqu'il fut
de sa solitu
place d'Ursi
de l'Evêque
soissons. On
noul , sous p

couvert. Reconnoissant alors la volonré de Dieu, il rompit le silence, & se rendit aux vœux de ses freres.

Il ne tarda point à signaler son talent extraordinaire pour le gouvernement. En peu de temps, il remit le monastere presque ruiné sur le meilleur pied, tant pour le spirituel que pour le temporel. Comme on le voyoit propre à tout, & qu'il avoit autrefois porté les armes avec gloire, le Roi Philippe exigea qu'il le suivît à la guerre avec les vassaux de l'abbaye, suivant l'ancienne coutume. Le Saint aimamieux quitter la crosse, que de se rengager dans le tumulte du siecle, après y avoir renoncé : il reprit sur le champ la vie de reclus, où il s'illustra par toutes les vertus de cette profession, & même par de grandes œuvres de charité, par des prodiges de conversions, par l'esprit de prophétie, par des miracles éclatans. Tel étoit S. Arnoul, lorsqu'il fut arraché une seconde fois de sa solitude, pour être mis à la place d'Ursion, intrus, après la mort de l'Evêque Thibaut, dans le siege de Soissons. On fit venir l'humble Arnoul, sous peine d'excommunication,

au concile de Meaux, où le Légat Hugues lui ordonna, en vertu de la sainte obéissance, d'accepter l'épiscopat. En partant pour Soissons, il envoya dire à la Reine Berthe qui l'avoit prié de lui obtenir des enfans par ses prieres, qu'elle étoit grosse d'un fils qu'on nommeroit Louis, & qui succéderoit au Roi son pere. La prédiction fut vérifiée de point en point, par la naissance de Louis le Gros, qui naquit cette même année 1087. Quelque temps auparavant, le Saint avoit prédit à la même Princesse qui chassa Gérauld, après lui abbé de S. Médard, qu'elle seroit chassée du royaume, & qu'elle mourroit dans l'affliction & le mépris: ce qui se vérifia moins promptement, mais aussi ponctuellement, comme nous le verrons dans la suite.

Tant de vertus & de dons merveilleux ne rendirent pas Arnoul plus tranquille sur son siege. Son peuple & tout ce qu'il y avoit d'estimable dans son clergé lui témoignoit le plus parfait attachement: mais l'usurpateur Ursion, protégé par le Roi, se maintint dans la possession du siege

& l'évêque
tablir a
diocèse
que par
de Char
Flandres
remplir
personne
gilloit d'
Robert,
de la do
accusés
Saint ne
terrible,
& la chan
ples si ac
parens les
pour les
alors qu'il
nes Bénédict
vint la m
soin de so
lippe cont
démir de
faire le bie
son ancien
ne plus son
de deux an
tant en Fl

Légat
de la
épisco-
il en-
i l'avoit
par ses
un fils
qui suc-
prédic-
ant, par
qui na-
Quelque
voit pré-
i chassa
S. Mé-
du roya-
s l'afflic-
se vérifia
issi ponc-
e verrons
ons mer-
noul plus
on peuple
estimable
noient le
ais l'usur-
e Roi, se
du siege;

& l'évêque légitime fut réduit à s'établir au château d'Ouchi, dans le diocèse, où il n'exerçoit ses fonctions que par la protection de Thibaut comte de Champagne. L'an 1084, il alla en Flandres, de la part du Pape, pour remplir une commission épineuse, dont personne n'avoit osé se charger. Il s'agissoit d'intercéder auprès du Comte Robert, prince violent & très-jaloux de la domination, en faveur de gens accusés de conspiration contre lui. Le Saint ne fléchit pas seulement ce Prince terrible, mais il rétablit la concorde & la charité chrétienne parmi des peuples si accoutumés au sang, que les parens les plus proches s'égorgeoient pour les moindres différends. Ce fut alors qu'il fonda un monastere de moines Bénédictins à Outtembourg. Il revint la même année, pour prendre soin de son diocèse : mais le Roi Philippe continuant à le tourmenter, il se démit de l'épiscopat où il ne pouvoit faire le bien, & alla se renfermer dans son ancienne cellule de reclus, pour ne plus songer qu'à la mort. Au bout de deux ans, les désordres recommençant en Flandres, les premiers de la

ville d'Outtembourg vinrent avec un moine de ce monastere, le conjurer de revenir à leur secours. Il ne put se refuser à leurs instances & à leurs larmes : mais sept jours après son arrivée, il tomba malade, & mourut au bout de trois semaines. Ce qu'il ne lui avoit pas été possible d'opérer par ses paroles dans le cœur des Flamands, il le fit par l'éloquence muette de ses reliques, qui leur rappellerent efficacement tout ce qu'il leur avoit dit du bonheur de servir le Seigneur en paix.

S. Canut, roi de Danemarck, le même, à ce qu'on présume, qui est nommé Acon dans les lettres de Grégoire VII, mérita vers le même temps d'être compté au nombre des martyrs, par le zele de la foi qui fut la cause de sa mort. Pour étendre la religion

Bell. Sax.
l. xii p. 194.

plutôt que pour faire des conquêtes, il continua les entreprises de son pere contre les Barbares qui habitoient à l'orient de la mer Baltique. Après avoir éteint les royaumes de Carlande, de Seimbrie & d'Estonie, il s'appliqua principalement à établir le regne de la justice & la splendeur de l'Eglise. Afin de concilier aux évêques

la vénération
tout du
aux ducs
ordre de
de la juri
aux juges
à l'amend
religion,
la connoi
payer la
toute part
les plus fide
reux ennem
Slesvic, pui
dant la me
de le faire
les révoltés
les murs,
se confessa
de pénitenc
l'autel, les
ture, il fut
faire le
miracles op
manifestere
rent tels, q
ne pouvant
point confes

Tome X.

la vénération des peuples frappés surtout du lustre extérieur, il les égala aux ducs qui formoient le premier ordre de l'Etat. Il exempta le clergé de la juridiction séculière, & permit aux juges ecclésiastiques de condamner à l'amende pour des fautes contre la religion, dont il leur attribua toute la connoissance. Il voulut aussi faire payer la dîme; mais on se souleva de toute part: les seigneurs qu'il avoit crus les plus fideles, devinrent ses plus dangereux ennemis. Il fut réduit à s'enfuir à Slesvic, puis dans l'île de Fionie, où entendant la messe, comme il avoit coutume de le faire chaque jour, il fut investi par les révoltés. Voyant qu'on enfonçoit les murs, il fit approcher un prêtre, se confessa avec de grands sentimens de pénitence, puis se prosterna devant l'autel, les bras étendus. En cette posture, il fut percé de mille traits, sans faire le moindre mouvement. Les miracles opérés à son tombeau, manifestèrent bientôt sa sainteté. Ils furent tels, que les auteurs de sa mort ne pouvant les nier, & ne voulant point confesser leur crime, dirent qu'il

s'étoit sanctifié par la pénitence dans les derniers momens de sa vie.

Il ne faut pas confondre ce saint Roi avec son neveu le Duc Canut , aussi martyr , que l'Eglise honore le sept de janvier. La Reine Adele , veuve du Roi Canut se retira avec son fils Charle, dans les Etats de son pere Robert le Frison , comte de Flandres. Charle , par la suite , hérita de ce comté , où il se montra digne du sang des saints qui couloit dans ses veines , & mérita d'être mis à son tour au rang de ceux que l'Eglise avoue publiquement. Quelques chronologistes estimés rapportent la mort du Roi Canut à l'année 1086.

Oleic. 1.
P. 655.

La mort de Guillaume le Conquérant fit trop de sensation dans le monde chrétien , pour que la date en puisse être incertaine. Il étoit entré en France, pour se venger d'une plaisanterie échappée au Roi Philippe , auquel en effet il donna une leçon à jamais mémorable pour les princes railleurs. Philippe ayant demandé , à cause de la grosseur excessive de Guillaume , qui le tenoit long temps au lit , quand il releveroit de couches ; par la splendeur de Dieu ,

dit Gu
vailles ,
que je
jetta au
tout , co
moissons
de Manu
l'église c
reclus do
Aussi-tôt
maladie c
après les
pour la p
Il se fit re
évêque de
Jumiege q
annonceren
ques jours
ne put rec
Héros sans
qu'il avoit
combats : m
terribles du
vant que d
Il se rap
entimens d
pais perdus
jours mis

dit Guillaume, il apprendra mes relevailles, à la lueur funeste des flambeaux que je lui porterai. Il tint parole, se jeta aussi-tôt en France, mit le feu partout, consuma jusqu'aux vignes & aux moissons. Il s'attacha sur-tout à la ville de Mante, où il réduisit en cendres l'église de Notre-Dame, & quelques reclus dont les cellules y étoient jointes. Aussi-tôt après, il fut attaqué de la maladie dont il mourut, & qu'il prit, après les fougues de son emportement, pour la punition qu'elles lui attiroient. Il se fit reporter à Rouen, où Guibert évêque de Lisieux & Gontard abbé de Jumiege qui étoient ses médecins, lui annoncerent qu'il n'avoit plus que quelques jours à vivre. A cette nouvelle, il ne put retenir ses gémissemens. Ce héros sans doute craignoit peu la mort, qu'il avoit si souvent affrontée dans les combats : mais il redoutoit les jugemens terribles du Seigneur, qu'il alloit subir avant que d'avoir fait pénitence.

Il se rappella néanmoins les grands sentimens de religion qu'il n'avoit jamais perdus, quoiqu'il ne les eût pas toujours mis en pratique. Pour expier,

autant que les circonstances le lui permettoient, les fautes qu'il avoit à se reprocher, il légua ses trésors aux églises & aux monasteres. Il fit donner en particulier une grosse somme d'argent au clergé de Mante, pour rebâtir les églises qu'il avoit fait brûler dans la dernière guerre. Il fit sa confession, blâma publiquement les scandales de sa conduite, & reçut le S. Viatique avec de vifs sentimens de repentir. Ensuite il accorda la liberté à tous les prisonniers, à la réserve d'Odon son frere utérin, évêque de Bayeux. On le pria de ne pas faire une exception, qui pût le faire soupçonner de ressentiment. Guillaume digne du trône jusqu'à sa dernière heure, fut en séparer la querelle des intérêts de sa personne. Vous me priez, dit-il, pour un évêque qui déshonore la religion, pour un séditieux qui ne sera pas plutôt libre, qu'il redeviendra le fléau du royaume. Il se rendit néanmoins à leurs instances, non par un vain scrupule dont la trempée d'esprit de ce grand homme étoit peu susceptible, mais parce qu'il prévoyoit l'inu-

tilité c
on ne
illustre
Gui
qu'il
trouble
Etats.
Guilla
volté p
auprès
& Hen
Rob
duc
d'Angl
laume
sions,
d'argen
parole e
& propo
imiter
honore
touchan
dignités
au cont
choix de
archevê
selme,
tres pie

tilité de ses refus, & qu'après sa mort on ne manqueroit pas de délivrer cet illustre captif.

Guillaume voulut prévenir, autant qu'il étoit en lui, tout sujet de trouble, en disposant lui-même de ses Etats. Il avoit trois fils, Robert, Guillaume & Henri. Robert s'étoit révolté plusieurs fois, & il étoit encore auprès du Roi de France : Guillaume & Henri se trouvoient avec leur pere. Robert quoique l'aîné, n'eut que le duc de Normandie ; le royaume d'Angleterre fut le partage de Guillaume le puîné ; Henri eut des pensions, avec une somme considérable d'argent. Le Roi prenant ensuite la parole en présence de tout le monde, & proposant à ses fils ce qu'ils devoient imiter dans sa conduite ; J'ai toujours honoré l'Eglise, dit-il d'un ton fort touchant, & je n'ai jamais vendu les dignités ecclésiastiques. Je me suis fait au contraire un devoir capital, du choix des prélats. Tels sont Lanfranc, archevêque de Cantorbéri, & Anselme, abbé du Bec, parmi tant d'autres pieux & savans personnages que

j'ai mis en place. Je les attirois de toute part auprès de moi, & me conduisois par leurs sages conseils. Mes peres avoient fondé en Normandie neuf abbayes de moines & une de religieuses : graces à Dieu ! elles ont fleuri de plus en plus sous mon regne & par mes bienfaits. J'ai aussi confirmé gratuitement toutes les donations que mes barons ont faites à l'Eglise, tant en Angleterre qu'en Normandie. Depuis que je suis Duc, on a bâti dix-sept monasteres d'hommes & six de filles, où le Seigneur est servi avec édification. Ce sont les plus sûres forteresses de la Normandie ; vous les devez mettre à couvert de l'impiété, comme elles vous défendent contre les attaques de l'enfer. Quelques momens après ce discours, il entendit sonner prime à la cathédrale. Il leva aussi-tôt les yeux & les mains au ciel, en disant : Je me recommande à Notre-Dame, la très-sainte Vierge Marie mere de Dieu, & je la conjure de me réconcilier avec son fils. Il expira, en prononçant ces paroles.

Ainsi mourut, dans la soixantieme

année
de fo
étend
temps
grand
fléau
ses Er
de l'e
douce
la reli
constan
peint
l'on vi
mort a
gnit d
schism
glise.

L'An
maître
Rome
ville, c
pendan
moigna
Pape V
se rend
Mont-C
à venir
de déliv

année de son âge , le plus grand prince de son siècle , d'une force & d'une étendue d'esprit rare dans tous les temps , grand amateur de la justice , grand zéléteur du bon ordre , le fléau du brigandage qu'il extermina de ses Etats , alliant néanmoins la fierté de l'empire avec la cordialité & la douceur de l'amitié ; & sur l'article de la religion qu'il honora & protégea constamment , tel en effet qu'il se peint lui-même dans le discours que l'on vient d'entendre. Docile jusqu'à la mort aux leçons de Lanfranc , il craignit de prendre la moindre part au schisme qui continuoit à désoler l'Eglise.

L'Antipape Guibert étoit toujours maître de la plus grande partie de Rome , & demouroit au milieu de la ville , dans l'église de la Rotonde. Cependant la Comtesse Mathilde , témoignant le même attachement au Pape Victor qu'à son prédécesseur , se rendit à Rome , & envoya au Mont-Cassin , pour inviter le Pontife à venir concerter avec elle les moyens de délivrer l'Eglise. Malgré l'affoiblisse-

ment de sa santé, Victor ne manqua point une rencontre si favorable, & dès le jour de S. Barnabé, il dit la messe à S. Pierre. Le Pontife légitime en étoit encore le maître, ainsi que de l'île du Tibre où il s'habituait, du quartier de Transtevere au delà du fleuve, du château S. Ange, des villes d'Ostie & de Porto. Il avoit pour lui la meilleure partie de la noblesse, & presque tout le peuple : ce qui n'empêcha point les partisans de l'Antipape, de faire le 28 juin sur l'église de S. Pierre, des tentatives qui à la vérité leur furent infructueuses, mais qui interrompirent le culte divin; en sorte que la fête du Prince des Apôtres se passa dans le tumulte, sans qu'on fit dans son église aucun office de nuit ni de jour.

Chron.
Vird. p. 233.

Pour surcroît d'alarmes, le fameux Légar Hugues, archevêque de Lyon, l'un des trois sujets que Grégoire VII avoit désignés pour lui succéder, s'éleva contre l'élection de Victor. La longue résistance de l'Abbé Didier avoit donné lieu à Hugues de concevoir pour sa propre élévation, des espé-

D
rances qu'il
faire place
dégénère
ardens pro
lateurs br
œuvres d'
veloppe au
en ronger
est au mo
tives de
former con
tor des im
ticulier l'h
ce Pontife
la vraisem
buerent pa
bles, & à
dans leur

Victor
qu'aux élog
tation de l
traint de
Ce fut lui
désastres
tre, enfan
colosse de
Après av
cation de

rances qui ne s'évanouirent que pour faire place au plus furieux dépit. Ainsi dégénere trop souvent la vertu de ces ardents promoteurs de réforme, des zélateurs bruyans de toutes ces bonnes œuvres d'éclat qui ne servent que d'envelopper au ver de l'amour propre pour en ronger sourdement le fruit. Tel est au moins le soupçon que les invectives de Hugues donnerent lieu de former contre lui. Il publia contre Victor des imputations, auxquelles en particulier l'humilité si bien soutenue de ce Pontife ne laissoit pas l'ombre de la vraisemblance. Elles n'en contribuèrent pas moins à augmenter les troubles, & à confirmer les schismatiques dans leur rebellion.

Victor, aussi insensible à l'injure qu'aux éloges, ne s'occupa que de l'exaltation de l'Eglise, dont on l'avoit contraint de prendre le gouvernement. Ce fut lui qui, au milieu même des désastres qui en bouleversoient le centre, enfanta le projet de terrasser le colosse de la puissance Musulmane. Après avoir confirmé l'excommunication de l'Empereur Henri, de con-

Y v

Chron.
Cass. l. 3. c.
69. Berrolde
an 1088.

cert avec les cardinaux & les évêques; il assembla une armée de presque tous les peuples d'Italie, leur donna l'étendart de S. Pierre avec espérance d'obtenir la rémission de leurs péchés; & les fit partir avec intrépidité pour l'Afrique. Ils firent leur descente près de Mehedia, défirent cent mille Sarasins, & se rendirent maîtres de la ville. La nouvelle en arriva le même jour en Italie; ce qui passa pour un miracle. On ne voit pas cependant que cette expédition ait eu pour lors de grandes suites : mais elle apprit aux Occidentaux ce que leur courage, animé par la religion, pouvoit se promettre contre les Infidèles. Tel fut le premier levain de la fermentation générale, qui bientôt armera, pour des siècles entiers, l'Occident contre l'Orient.

Afin de remédier en même temps aux troubles qui agitoient l'Eglise Romaine, & qui ne permettoient pas d'y convoquer les prélats, le Pape Victor se rendit à Bénévent pour y tenir un concile. Après y avoir prononcé une sentence de déposition & d'anathême contre Guibert, il excommunia aussi,

comme
Lyon, &
son con
général
aux laïc
bénéfici
la recev
més par
Victor
tion : il
concile
jours. Q
se rendi
démir d
jusque-là
Odérise
Ayant e
les card
lire pou
Grégoire
Il fit pr
chapitre
le seizie
tre mois
Il avoit
précédem
temps à
cat, qu'o

comme schismatiques, Hugues de Lyon, & Richard, abbé de Marseille, son complice. Après quoi, il défendit généralement & sous peine d'anathème, aux laïques de donner l'investiture des bénéfices, & aux ecclésiastiques de la recevoir. Ces décrets furent confirmés par l'autorité de tous les évêques. Victor n'en devoit pas voir l'exécution : il tomba malade, pendant le concile même, qui ne dura que trois jours. Quand il fut terminé, le Pape se rendit au Mont-Cassin, où il se démit de l'abbaye qu'il avoit gardée jusque-là, & fit reconnoître pour abbé, Odérise diacre de l'Eglise Romaine. Ayant ensuite fait venir les évêques & les cardinaux, il leur recommanda d'élire pour Pape, suivant l'intention de Grégoire VII, Otton évêque d'Ostie. Il fit préparer son tombeau dans le chapitre, & mourut trois jours après, le seizième de septembre 1087, quatre mois & sept jours depuis son sacre. Il avoit été élu dès le 24 mai de l'année précédente. Ainsi donna-t-il moins de temps à l'administration du Pontificat, qu'on n'en avoit consumé à le lui

Chron.
Cass. l. 3. c.
73.

516 HISTOIRE DE L'EGLISE:

faire accepter. Depuis sa mort, le S. Siege fut encore six mois vacant, & battu par tant d'orages, qu'on ne reconnut jamais avec plus d'évidence la solidité de la base divine sur laquelle il est établi.

Fin du Tome dixieme.

D I

SUR le

L'HISTOIRE
l'Eglise,
mens, a
tout esprit
comment
premier g
touffer to
pas céder
lumière qu
réfléchir d
premier ag
nons de pa
avantageux
manquer d
leux. Il fa
magnifique
font menag
ment sage
grands trai
les faire mi
Des sect
mais plus an
à ce secon

DISCOURS

SUR le second Age de l'Eglise.

L'HISTOIRE de l'établissement de l'Eglise, & de ses premiers accroissemens, a dû convaincre de sa divinité, tout esprit droit & ami du vrai. Et comment, avec cette droiture & ce premier goût du bien, à moins d'étouffer tout sentiment de grâce, ne pas céder aux vives impressions de la lumière que l'Eglise n'a point cessé de réfléchir dans tout le cours de son premier âge ? Le champ que nous venons de parcourir, est sans doute moins avantageux. Un jour si vif ne pouvoit manquer d'être suivi de jours nébuleux. Il falloit des ombres dans ce magnifique tableau : mais elles y sont ménagées par une main infiniment sage ; & loin d'en étouffer les grands traits, elles ne serviront qu'à les faire mieux sortir.

Des sectaires, sçavans à la vérité, mais plus artificieux encore, ont donné à ce second âge le nom d'âge d'igno-

rance. Ils avoient des vues & des intérêts, qui devoient sans doute empêcher les orthodoxes d'adopter ce nouveau langage. Nous ne réclamerons pas cependant contre cette dénomination, qui date déjà d'environ trois siècles. Qu'importe après tout l'expression, pourvu qu'on en saisisse le vrai sens? La lumière, nous en conviendrons sans peine, ne fut pas aussi vive dans les cinq siècles que nous avons parcourus en dernier lieu, que dans les six précédens : en ce sens comparatif, à la bonne heure, qu'on donne, si l'on veut, au dixième siècle & à ceux qui s'en rapprochent, le nom de siècles d'ignorance. Mais qu'on induise à croire que, pendant cette longue suite d'années, ou dans aucun point de la durée de l'Eglise, la lampe du sanctuaire se soit totalement éteinte, c'est supposer une entière rupture de l'alliance du Seigneur avec son peuple ; c'est anéantir toute l'économie de la religion.

Ici donc sur-tout, il importe d'ajouter au récit des faits quelques observations qui empêchent d'y méconnoître l'ouvrage du Très-haut. Celle

que nous
miers sie
vinité de
son établ
reillemen
tre le pé
dire contr
qui en e
plus épaiss
Mais quon
en ait dit
dont le fin
toute la m
sont pas

L'ignorance
second âge
doive nous
surprendre.

Dans la
à beaucoup
sectaires la

Quelle q
dence a fou
nil, des pré

Plus elle
aussi doit par
servation de

Non, l'ig
nous venons

DISCOURS. 519

que nous avons faites sur les six premiers siècles, vous ont montré la divinité de la religion ou de l'Eglise dans son établissement : reconnoissez-la pareillement, dans sa conservation contre le péril du second âge, c'est-à-dire contre les ténèbres de l'ignorance, qui en effet y ont été plus longues & plus épaisses que dans les autres temps. Mais quoi qu'il en soit, & quoi qu'on en ait dit, les propositions suivantes, dont le simple développement fournira toute la matière de ce discours, n'en sont pas moins incontestables.

L'ignorance réelle ou prétendue du second âge de l'Eglise n'a rien qui doive nous scandaliser, ni même nous surprendre.

Dans la réalité, elle n'a pas été à beaucoup près telle que les derniers sectaires la prétendent.

Quelle qu'on la suppose, la Providence a fourni contre ce genre de péril, des préservatifs surabondans.

Plus elle a été grande, plus grand aussi doit paroître le miracle de la conservation de l'Eglise.

Non, l'ignorance des temps dont nous venons de donner l'histoire, n'est

pas une pierre de scandale qui puisse nous faire trébucher, pour peu que nous ayons de circonspection : que dis-je ? c'est au contraire au milieu de ces ombres, que l'œuvre de Dieu jette un éclat plus frappant ; comme la force communiquée d'en-haut à l'Eglise naissante a sur-tout éclairé dans les persécutions, dans tous les efforts du Monde & de l'Enfer conjurés pour l'étouffer à son berceau. Les Barbares, premiers auteurs de cette seconde épreuve, ont renversé le Capitole, ont brisé le sceptre des Césars, ont sapé jusqu'aux monts sourcilleux que la superbe Rome se glorifioit de renfermer dans son enceinte, l'ont ensevelie sous des monts nouveaux de cendres & de ruines, ont bouleversé l'univers entier. Mais l'Eglise, comme un boulevard inexpugnable, comme un immuable rocher, a vu ces flots courroucés se briser à ses pieds, gronder encore quelque temps de leur impuissance, & le calme enfin succéder à leurs fougues inutiles. Les nouveaux Dominateurs ont fait leurs jouets des successeurs d'Auguste & de Trajan : mais les lions changés en brebis dociles, se sont rangés sous la

houlette
pacifique

Ils con
restes d
Seigneur
& non p
main sag
non pas l
trop de
Car enfi
tiré du n
connu qu
accorder l
lui de la
vier franc
conserver l
lui laisser
venable. T
vages, si
sorte, ne
glise, sans
tant d'enfa
voient con
la lumière
temps la s
duits par
vie animale
communiqu
la stupide ig

DISCOURS. 521

houlette de Pierre & des successeurs pacifiques du Divin Pasteur.

Ils conserverent, à la vérité, quelques restes de leur férocité naturelle. Le Seigneur étoit venu réparer la nature, & non pas l'anéantir ; redresser d'une main sage les penchans naturels, & non pas les rompre en les repliant avec trop de violence ou de précipitation. Car enfin le Créateur, après avoir tiré du néant les êtres divers, a reconnu que tous étoient bons. Il fait accorder l'ordre de la nature avec celui de la grace ; & pour enter l'olivier franc sur l'olivier sauvage, il dut conserver l'existence à celui-ci, & même lui laisser prendre l'accroissement convenable. Toutefois tant de sujets sauvages, si je puis m'exprimer de la sorte, ne pouvoient entrer dans l'Eglise, sans lui faire changer de face ; tant d'enfans de ténèbres ne se pouvoient confondre avec les enfans de la lumière, sans en amortir quelque temps la splendeur. Des hommes réduits par une longue habitude à la vie animale, devoient nécessairement communiquer le défaut d'intelligence, la stupide ignorance, la grossièreté &

la barbarie à la société dont ils devenoient membres en si grand nombre.

Aussi, à l'époque de ce mélange, sur la fin même du premier âge, la culture des lettres & l'amour de l'étude avoient déjà éprouvé une forte de décri. Les Barbares, aussi-tôt après les premiers succès de leurs armes, regarderent les beaux arts, comme le partage exclusif & honteux des nations molles qu'ils venoient de subjuguier & qu'ils envisageoient de l'œil méprisant d'un vainqueur qui ne doit son triomphe qu'à sa force. De là, cette gloire étrange, & à peine croyable que nous leur avons vu mettre à faire appeller Barbares : nom choquant pour nos oreilles, mais pour eux, titre honorable & flatteur, en tant qu'opposé à celui de Romains, hommes dégradés dans leur estime, & auxquels ils renvoyoient les travaux oiseux des loix & des lettres.

Comme les mœurs du peuple dominant font tôt ou tard la règle de peuples soumis, ces occupations pacifiques perdirent insensiblement leur attrait pour les anciens sujets de Rome, dans la plupart des conditions

D
& bientôt l'obscurité. Cependant septième humanisés ces impressions la profession le reconnoître facile à dire ou Latins. fut peut-être trop de ce. Ils portèrent partie de leurs habitudes. Ce avoient pris avoient point la chasse & avoient eux-mêmes venances ou rens de s'absorber de leur nature ils continuèrent guerriers. V. deuxième c. Saône tenu voit point de aux clers, se des armes. J.

DISCOURS. 523

& bientôt elles se virent reléguées dans l'obscurité du sanctuaire & du cloître. Cependant, ou du moins dans le septieme siecle, on vit des Barbares humanisés, & même dociles aux douces impressions de la piété, embrasser la profession cléricale; comme on a pu le reconnoître par leur nom seul, si facile à distinguer des noms Romains ou Latins. Leur empressement même fut peut-être trop vif, ou l'on eut trop de condescendance à cet égard.

Ils porterent dans le clergé une partie de leurs mœurs & de leurs habitudes. Comme les nations où ils avoient pris le jour & l'éducation n'avoient point d'autre occupation que la chasse & la guerre, & qu'ils n'avoient eux-mêmes aucune idée de convenances ou de bienséances d'état; contents de s'abstenir des choses criminelles de leur nature, en devenant clercs, ils continuoient à être chasseurs & guerriers. Voilà pourquoi, avant le deuxieme concile de Châlons-sur-Saone tenu en 643 ou 644, on ne voit point de canons qui interdisent aux clers, soit la chasse, soit le port des armes. L'abus n'existant pas au-

paravant, les défenses eussent été superflues. Celles qui furent si souvent publiées peu de temps après, ne prouvent que la rapidité avec laquelle le relâchement, occasionné par les mœurs barbares, prévalut en cette matière.

L'esprit militaire, attaché à quelque sorte à la nature du gouvernement, fut encore plus contagieux dans le clergé. Il ne portoit pas seulement sur l'ancienne habitude, & sur l'estime presque unique dont étoit en possession; mais les titres & les domaines que nos premiers rois donnerent aux ecclésiastiques; leur rendirent en quelque sorte nécessaire l'exercice des armes. Depuis le commencement de la première race jusqu'au milieu de la troisième, la guerre se soutenoit qu'au moyen des vassaux, à qui les princes avoient accordé les terres titrées à la charge de service militaire; & les prélats, dès le sixième siècle, furent des militaires partagés en ce genre séduisant de gratifications. Chacun d'eux en conséquence étoit obligé à fournir tant de chevaux & tant d'hommes, qu'il devoit conduire lorsqu'il étoit commandé

D

Dans la pa
dans le rég
ils prenoien
litique, ils
générales de
dans les co
comme plus
lâiques, ils
que de sou
d'obstacles
temps où le
toujours en
que les pa
ambulante ?
gne lui-mêm
Chapelle, b
renées, tant
au bout de
ou à Pavie.
circonstances
contraires au
aient éprouv
doit-on pas
toutes les sc
naufnage éter
connoître l'
dans la cons
talens qui se
cessaires pou

Dans la paix même la plus profonde, dans le régime ordinaire de l'Etat, ils prenoient part à l'administration politique, ils assistoient aux assemblées générales de la nation, ils avoient place dans les conseils du souverain, où, comme plus lettrés que les seigneurs laïques, ils étoient aussi plus désirés. Or que de sources de distraction, & que d'obstacles à l'étude, sur-tout dans un temps où le monarque étoit presque toujours en course, & la Cour, ainsi que les parlemens, perpétuellement ambulante? Vous avez vu Charlemagne lui-même, aujourd'hui à Aix-la-Chapelle, bientôt après dans les Pyrénées, tantôt au fond de la Saxe, & au bout de quelques semaines à Rome ou à Pavie. Est-il surprenant, en des circonstances & avec des mœurs si contraires au progrès des arts, qu'ils aient éprouvé un déclin rapide? Ne doit-on pas s'étonner davantage, que toutes les sciences n'aient pas fait un naufrage éternel? & pouvons-nous méconnoître l'œuvre de la Providence, dans la conservation des sciences & des talens qui se trouvoient précisément nécessaires pour nous transmettre dans

route son intégrité la vérité du salut ? Il s'en faut donc bien que l'ignorance réelle ou prétendue du second âge de l'Eglise ait de quoi nous scandaliser.

Pour faire évanouir toutes nos appréhensions, examinons ce désordre dans toutes ses conséquences, & voyons s'il fut tel que l'ont représenté les ennemis de l'Eglise, & les derniers sectaires en particulier. Je prétends au contraire, premièrement que cette ignorance n'a jamais été aussi grossière qu'ils affectent de le croire ; secondement, qu'elle fut beaucoup moins pernicieuse encore ; en troisième lieu, quelque dangereuse, quelque monstrueuse qu'elle ait été, que le Ciel a prémuni l'Eglise contre ce péril, de préservatifs surabondans.

Si la multitude, avec l'équité compagne de l'impartialité, avoit aussi la circonspection en partage, la langue du détracteur ne serviroit qu'à le décrier lui-même aux yeux du public : mais le public, d'abord égarable, s'en laisse souvent imposer par la persévérance du détracteur, & la séduction ga-

ne peu
équent
& qui con
mes. Aprè
lignes dis
postats se
& la reli
on dut al
arde, ta
que contre
rileges. T
& la sour
universelle
Europe
quatre ou
second âge
ment du c
alu, ces
ent d'inep
eur enthous
piniâtre,
éologisme
s sont pa
ngage co
ulement
ecies voil
nce sont
onymes. M
mettons

ne peu à peu l'esprit léger & incon-
 séquent de ce qu'on nomme peuple ,
 & qui comprend presque tous les hom-
 mes. Après les excès en tout genre où les
 dignes disciples d'un moine & d'un clerc
 apostats se portèrent contre leur patrie
 & la religion de leurs peres , certes
 on dut alors ou jamais se tenir en
 garde , tant contre leurs imputations ,
 que contre leurs atrocités & leurs sa-
 crilèges. Telle est néanmoins l'époque
 & la source de la révolution presque
 universelle , opérée dans les idées de
 l'Europe par rapport aux Peres des
 quatre ou cinq siècles qui forment le
 second âge de l'Eglise , & principale-
 ment du dixieme siècle. Ils ont pré-
 valu , ces docteurs d'iniquité & sou-
 vent d'ineptie , par leur audace , par
 leur enthousiasme ; & par la continuité
 opiniâtre , & l'éternelle répétition d'un
 dogme long-temps inintelligible ,
 ils sont parvenus à changer jusqu'au
 langage commun ; en sorte que non
 seulement le dixieme siècle , mais les
 siècles voisins , & les siècles d'igno-
 rance sont aujourd'hui des mots sy-
 nonymes. Mais négligeons les termes ,
 mettons la chose en sûreté : con-

vaincons - nous bien , que dans ces temps trop calomniés & trop peu connus, la science moins commune que dans les autres temps , n'a cependant pas dégénéré , au point de tomber dans l'état d'ignorance qu'ont imaginé des dogmatiseurs intéressés à la fortune de ce paradoxe. Enfans légitimes de J. C. & de son Eglise , dépositaires privilégiés des divins oracles , sachons du moins nous préserver d'une illusion qui n'est que l'ouvrage de la fourbe hérétique , & qui en a trop long-temps imposé à nos propres freres.

Que Grotius & bien des savans attachés aux mêmes principes aient voulu se faire un nom par des opinions & des méthodes singulieres ; qu'ils aient rejeté les preuves trouvées concluantes par les Bellarmin , les Petau , les Bossuet & tant d'autres docteurs de cet ordre , en un mot , par tous les esprits sur lesquels ces nouveaux instituteurs n'avoient d'autre avantage que le goût des choses extraordinaires ; qu'en toute rencontre , suivant les expressions du grand évêque de Meaux , ils fissent parade d'une érudition judaïque , & préférèrent les prétendues décou-

Boss. C. Du
pin. p. 608.

tes du
constans
au moins
les font
est pas
d'orthodoxe
frivolité
des mêmes
dès le cinquième
se plaignoient
quement
tions à de
se faire un
sagacité
qu'au vulgaire
esprits vain
dans le p
l'Eglise , c
trouver dan
de la prés
perdre dan
aient à p
confiance fa
ennemis de
vantent à l
de gloses ,
jures , don
admirables
d'assertions
Tome X

DISCOURS. 519

res du Rabbiniſme aux témoignages
 conſtans des Peres; en cela, ils avoient
 au moins des vues & un intérêt qui
 les font paroître conſéquens. Il n'en
 eſt pas ainſi d'un grand nombre
 d'orthodoxes prévenus, à qui leur
 frivolité ſeule a fait prendre le goût
 des mêmes procédés. Nous voyons que
 dès le cinquieme ſiecle S. Céleſtin, Pape,
 ſe plaignoit de ces écrivains légers, uni-
 quement attentifs dans leurs produc-
 tions à donner du neuf, & comptant
 ſe faire une réputation de fineſſe & de
 ſagacité, tandis qu'ils n'impoſoient
 qu'au vulgaire ignorant. S'il y eut des
 eſprits vains qui méritèrent ce reproche
 dans le plus lumineux des ſiecles de
 l'Egliſe, combien ne doit-il pas ſ'en
 trouver dans le ſiecle du raffinement &
 de la préſomption? Laiſſons-les ſe
 perdre dans les ſources infectes où ils
 aiment à puiser; qu'ils prennent une
 confiance ſans borne dans les écrits des
 ennemis déclarés de l'Egliſe; qu'ils
 vantent à l'excès ces amas indigeſtes
 de gloſes, de notes & ſouvent d'in-
 jures, donnés pour des diſſertations
 admirables, ces répertoires poudreux
 d'aſſertions hardies & paradoxes, dont

Ep. ad Neſt.

plusieurs d'entr'eux n'ont parcouru que les titres & les préfaces. C'est par les faits & les conséquences très-simples qui en résultent immédiatement, & non par ces raisonnemens alambiqués, que nous prétendons faire connoître l'état véritable des connoissances humaines dans les cinq siècles qui suivirent les six premiers.

Mais dans cette longue durée de cinq cents ans, que de retranchemens à faire d'abord sur ce regne tant exagéré de l'ignorance? Tout est nuancé dans la nature; & les extrémités respectives de deux objets voisins, loin d'y être séparés par des traits indivisibles & tranchans, ont toujours une teinte commune qui semble les confondre. La marche de l'esprit & des mœurs est encore plus imperceptible que celle des objets qui tombent sous les sens. Ainsi avons-nous déjà remarqué que l'état des sciences & de l'esprit humain dans le septieme siècle, ne différera presque point de ce que nous l'avons vu dans le sixieme. Ce seroit bien mal raisonner, que de tirer des conséquences contraires, de la lettre excessivement modeste, qu'écrivit le Pape Agathon, au sujet du sixieme concile;

monum
main o
nous pe
ques d'i
naliers
peine ga
par leur
par con
d'avoir le
ces propr
reconnoît
du vertue
son temp
les hypert
d'intéresse
à la tranqu
Romaine
par ses enri
même du
lui & son o
con d'igno
tique. On
convenable
sages les ph
& Latins,
des Latins
plication très
opposition a
vateurs, &
illeg

DISCOURS. 531

monument très-mal présenté par une main ordinairement plus habile. On nous peint tous les prêtres & les évêques d'Italie, comme autant de journaliers misérables qui pouvoient à peine gagner leur pain de chaque jour par leur travail mécanique, & qui par conséquent étoient bien éloignés d'avoir le loisir nécessaire pour les sciences propres de leur état. Qui ne doit reconnoître ici, ou l'excès de l'humilité du vertueux Agathon, ou le goût de son temps pour l'enflure du style & les hyperboles, & mieux encore l'envie d'intéresser plus vivement l'Empereur à la tranquillité de l'Italie & de l'Eglise Romaine, déjà trop exercée chez elle par ses ennemis domestiques? La lettre même du Pontife suffit pour le mettre, lui & son clergé, à l'abri de tout soupçon d'ignorance en matière ecclésiastique. On y trouve toute l'érudition convenable aux circonstances, les passages les plus concluans des peres Grecs & Latins, des Grecs en original, & des Latins traduits en Grec; une application très-juste de ces passages; leur opposition aux principes impies des novateurs, & la conformité de ceux-ci

avec la doctrine des anciens hérétiques. Dans la conduite des légats, au nombre de sept, que le Pape envoyoit au sixieme concile, on retrouve la même érudition, & même une finesse étonnante de critique par rapport à la chronologie & à la diversité des éditions, une dialectique juste & sûre, beaucoup de sagacité à saisir les rapports divers des propositions les plus spécieuses, & à démasquer l'erreur la mieux déguisée. Ainsi par l'endroit même le plus défavorable au septieme siecle, on se convainc que les ténèbres de la barbarie n'y avoient nullement éclipsé le flambeau du sanctuaire.

Les premiers élémens de l'histoire suffisent pour écarter cette frivole présomption. Nous avons déjà observé qu'on n'admit les enfans des Barbares au nombre des clercs que dans la cours du septieme siecle, & que telle fut dans le clergé la source principale de l'esprit de dissipation, des goûts & des attaches qui faisoient languir les sciences & les études. Or, la cause ne subsistant pas, l'effet ne pouvoit s'ensuivre. Le temps seul, d'une maniere graduée & peu sensible, devoit lui conférer l'énergie & l'activité nécessaires pour

D
mouvoir le
dispositions
Par la m
siecles attri
voit avoir q
avec le pre
C'est au dou
le renouvel
des sciences
en effet on
prendre un
penser ou de
changemens
ral ne s'oper
cette passion
lectuels ne pu
zieme siecle,
fomentées jusq
le onzieme.
cette révoluti
sorte : l'histoi
s'y est opérée e
puis longtemp
entiere dans le
loisir par une
fit tout-à-cou
étonna l'univer
Cette grande
siecle, avoit é

DISCOURS. 133

monvoit les sujets divers selon leurs dispositions progressives.

Par la même raison, le dernier des siècles attribués à l'âge d'ignorance devoit avoir quelques nuances communes avec le premier siècle de l'âge suivant. C'est au douzième siècle qu'on rapporte le renouvellement, au moins ébauché, des sciences & des études; & jamais en effet on ne vit l'esprit humain reprendre un essor plus vif dans l'art de penser ou de raisonner. Or, comme les changemens notables dans l'ordre moral ne s'opèrent jamais brusquement, cette passion pour les exercices intellectuels ne put être si vive dans le douzième siècle, sans avoir été conçue & fomentée jusqu'à un certain point dans le onzième. La raison nous dit que cette révolution devoit s'opérer de la sorte; l'histoire nous apprend qu'elle s'y est opérée en effet. La lumière, depuis longtemps reléguée presque toute entière dans les cloîtres, & accrue à loisir par une culture paisible & assidue, fit tout-à-coup cette explosion qui étonna l'univers autant qu'il l'éclaira. Cette grande œuvre, dès le huitième siècle, avoit été préparée par Charle-

Z iij

magne, dont le regne brillant doit encore se retrancher sur la masse des ténèbres du second âge; & avec d'autant plus de raison, qu'il y fait un contraste plus singulier & plus merveilleux; éclat qui se soutint, au moins pour les sciences ecclésiastiques, sous le regne de Louis le Débonnaire, & mieux encore sous celui de Charle le Chauve, qui protégea constamment les savans, fit entreprendre & exécuter avec succès les traductions latines des Peres Grecs. La lumière fut bien plus vive encore dans les Isles Britanniques, sous le regne du grand Alfrede. Mais convainquons-nous par la suite des événemens: rien ne prouve mieux en ce genre, que les inductions, que l'inspection des objets & des monumens qui nous les ont transmis.

L'Eglise d'Orient, moins exposée que celle d'Occident aux insultes & au tumulte de la Barbarie, conserva plus longtemps les sciences & les arts, amis du repos. Sans toucher aux connoissances qui n'importent point à la foi, nous avons retrouvé dans le sixieme concile tenu en 680 contre les Monothélites, toute la profondeur de doctrine qui avoit dirigé cent trente ans plutôt la condamnation d'Eutychès & de Dioscore.

On y trou-
de péne
secrétaire
de que
réussisse
erreurs
pour la
Le voile
d'avance
destinati
moins t
des per
hérésiard

Tous
Se gius,
chef mên
imposer
il résista
triarches
découvri
ment, a
qu'on lui
plus gra
teurs &
tions dig
d'un con
vu le S. A
lités sup
core, &

On y trouva même un degré plus grand de pénétration , nécessaire contre des secrétaires plus subtils , qui , au moyen de quelques modifications nouvelles , réussissoient encore à faire passer des erreurs si solennellement anathématisées pour la plus pure doctrine de l'Eglise. Le voile de la supercherie fut levé d'avance par deux docteurs , dont la destination ne fut , ni moins divine , ni moins fidèlement remplie , que celle des peres suscités contre les premiers hérésiarques.

Tous les artifices de Cyrus & de Se gius , suffisans pour surprendre le chef même de l'Eglise , ne purent en imposer à S. Sophtone de Jérusalem ; il résista fortement à ces superbes patriarches d'Alexandrie & de C. P. il découvrit , hélas ! trop infructueusement , au Pape Honorius , les pieges qu'on lui rendoit sous l'apparence du plus grand bien ; il prémunit les pasteurs & les peuples , par des instructions dignes des éloges & de l'adhésion d'un concile œcuménique. Vous avez vu le S. Abbé Maxime signaler ses qualités supérieures avec plus d'éclat encore , & faire autant admirer la force

de son génie , que l'héroïsme de sa constance. Pauvre de J. C. dépouillé de tous les avantages du siècle dont il avoit fait le religieux sacrifice , il subjuga l'orgueil d'un chef de parti , du pasteur présomptueux de la ville impériale ; il confondit du premier abord toutes les subtilités de sa vaine dialectique ; il le réduisit dans une conférence publique au désaveu le plus formel & le plus exemplaire , il lui persuada d'aller jusqu'à Rome réparer le scandale de sa témérité par une humble soumission au chef de l'Eglise. La puissance des maîtres du monde n'imposa pas plus à Maxime , que le lustre extérieur de la hiérarchie. Sa vie succomba sous les excès redoublés de ses persécuteurs , on lui arracha la langue qui avoit si puissamment défendu la vérité , on lui coupa la main qui l'avoit consignée dans ses écrits immortels , on le fit périr enfin dans le bannissement & la privation barbare des soulagemens qu'on lui avoit rendus indispensablement nécessaires : mais ses persécuteurs déconcertés annoncerent leur propre défaite en le proscrivant , & acquirent d'autant plus d'autorité à ses

ouvrage
soin d'
2^e Dans
siècle ;
de l'Egl
par la
routes le
l'incarn
volontés
le dogm
nité avec
avec asse
vrage ai
nase. La
prit , si
tres sava
échappé.
& vaste
ce point
à l'insép
les perso
moins ill
morale ;
intérieur
dification
mérite d
maque o
rain , &

ouvrages, qu'ils avoient pris plus de
soin d'en tarir la source.

Dans le quatrième & le cinquième
siècle, dans les siècles les plus vantés
de l'Eglise, Maxime eût paru inspiré ;
par la manière sublime dont il exposa
routes les profondeurs du mystère de
l'incarnation, & spécialement les deux
volontés du Verbe fait chair. Il traita
le dogme incompréhensible de la Tri-
nité avec la même force, ou du moins
avec assez de succès pour que cet ou-
vrage ait été attribué au grand Atha-
nase. La procession même du S. Es-
prit, si difficile à saisir pour tant d'au-
tres savans de sa nation, ne lui a point
échappé. Ce génie également pénétrant
& vaste conçut le rapport essentiel de
ce point délié de croyance à l'union &
à l'inséparabilité de substance entre
les personnes divines. Il ne s'est pas
moins illustré par la connoissance de la
morale ; & dans la science de la vie
intérieure, où il joignit avec tant d'é-
dification l'expérience à la théorie, il
mérite d'être comparé à S. Jean Cli-
maque qui fut presque son contempo-
rain, & dont le septième siècle pour-

T. 2. p. 60.

roit encore revendiquer l'illustration, s'il en avoit besoin.

Mais combien d'autres personnages éclairés, dont les bornes d'un discours ne me permettent pas de faire à beaucoup près un dénombrement exact ? Jusque dans les sables arides de la Lybie, & dans le genre de notions qui souffrit dans la suite la plus sombre éclipse, vous avez vu l'Evêque Cresconius s'immortaliser par le recueil de canons qui fait la base de la collection moderne de Justel & Voël, & la source principale de l'estime qu'elle leur a méritée. En Espagne, avant l'invasion des Maures, on vit S. Isidore & S. Ildefonse de Toledé se distinguer entre tant d'autres savans illustres ; Isidore, par une érudition qui embrassa presque tous les arts & toutes les sciences, qui ne lui laissa rien ignorer de la discipline ecclésiastique, & lui acquit en particulier tant de célébrité dans la science des divins offices, que toute l'Hespérie se fit un honneur de recevoir de lui la liturgie Mosarabique ; Ildefonse, par l'alliance qu'il sut faire des belles-lettres & de la poésie avec la haute théologie, dont

il a d
expos
virgini
des pe
Les
mes d
quérar
rées en
& leur
ces na
laisser
précieu
l'éloque
Vous e
vous av
S. Eloi
belles
férens.
combien
rincelles
quence
naïve,
au carac
qu'il par
de traits
tours ne
grandes
cheur m
l'ame ac

DISCOURS. 339

il a déployé toutes les profondeurs en exposant les merveilles, tant de la virginité de Marie que des propriétés des personnes divines.

Les Gaules si différentes d'elles-mêmes depuis leur soumission à des conquérans Germaniques, & plus défigurées encore par leurs fréquens rapports & leur association permanente avec ces nations sauvages; les Gaules ne laisserent pas de retracer des vestiges précieux de la science, & même de l'éloquence de leurs premiers docteurs. Vous en avez pu juger sur ce que nous vous avons présenté des homélies de S. Eloi, qui avoit employé ses plus belles années à des exercices bien différens. Dans leur simplicité néanmoins, combien n'avez-vous pas retrouvé d'étincelles de génie, de traits d'éloquence, & de cette éloquence vive, naïve, insinuante, la mieux assortie au caractère & au goût de sa nation, qu'il parut discerner dès-lors? Combien de traits pathétiques, de figures & de tours neufs, d'images frappantes des grandes vérités de la religion, du pécheur mourant en particulier, & de l'ame accusée par ses propres œuvres.

au tribunal du Juge suprême? Mais ce qui nous intéresse infiniment davantage, après avoir entendu les plaisteries également froides & menfongeres du Nord hérétique, c'est la solidité de ces instructions, la pureté de leur morale, la sublimité de la perfection qu'elles inspirent, & la noblesse des vues qu'elles suggèrent pour faire servir dignement le Seigneur en esprit & en vérité. Loin de se borner, suivant les ironies calomnieuses de ces insultans sectaires, à l'exaltation des indulgences, du paiement des dîmes, des donations en faveur du clergé; le saint Orateur au contraire, & à toute page, ne cesse d'inspirer le véritable esprit du Christianisme, le mépris des choses terrestres, l'amour de Dieu sur toutes choses, la concorde & la fraternité entre tous les hommes, l'horreur du péché, la crainte des jugemens éternels, l'exercice de toutes les vertus & la mortification de toutes les passions.

Nous ne nous proposons pas, & dans les bornes où nous sommes renfermés, il ne nous seroit pas possible de retracer, pas même d'ébaucher le portrait de tous les hommes instruits

qui ont
parlons.
se sont
porains
ont m
temps p
point à
du vénér
mascene
judicieux
diacre d
de l'éru
malgré to
de son go
de Charl
des lettres
Théodulfe
des écrits
gobard &
les erreurs
temps? du
contre Gla
nement,
Vienne &
tyrologes?
d'Orbais,
Paschase-R
plus décri
rétiques de
leurs nouve

qui ont éclairé les temps dont nous parlons. En nous restreignant à ceux qui se sont distingués entre leurs contemporains, & qui, à plusieurs égards, ont mérité l'estime de tous les temps postérieurs, que n'aurions-nous point à dire ; pour le huitième siècle, du vénérable Bede, de S. Jean-Damascene le fléau des Iconoclastes, des judicieux Historiens Frédégaire & Paul diacre d'Aquilée ? pour le neuvième, de l'érudition de l'Abbé Alcuin, & malgré tous les défauts de son style, de son génie capable de diriger celui de Charlemagne dans la restauration des lettres ? des saines instructions de Théodulfe d'Orléans à ses prêtres ? des écrits solides & même polis d'Agobard & d'Amolon de Lyon contre les erreurs & les superstitions de leur temps ? du traité de Jonas d'Orléans contre Claude de Turin ? du discernement, de la critique d'Adon de Vienne & d'Usuard dans leurs martyrologes ? des ouvrages de Ratran d'Orbaix, de Raban de Maïence & de Paschase-Ratbert : monumens d'autant plus décriés par les profanateurs hérétiques de nos saints mystères, que leurs nouveautés sacrilèges y étoient plus

victorieusement confondue ? Parlerai-je d'Hincmare de Reims, digne lui seul d'illustrer les temps où il a vécu, quels qu'ils puissent être, ou qu'il ait plu de les figurer ? Croira-t-on qu'il soit né dans les temps d'ignorance, ou que les temps qui l'ont vu naître & fleurir méritent encore cette qualification flétrissante ? Il ne fut pas seulement l'homme de son siècle, & de tous les siècles peut-être, le plus versé dans la connoissance des canons, le plus attaché par principes aux règles sacrées de la discipline ancienne : il fut encore démasquer les novateurs les plus subtils & les plus habilement déguisés ; il répandit dans les conciles, des torrens de lumières ; il y dissipa sur le champ les plus vieilles préventions, par la force de son raisonnement & l'ascendant de son génie, malgré les obstacles reproduits sans cesse par son esprit hautain & son caractère repoussant ; il ramena, il asservit à la vérité les prélats que le préjugé, la fausse compassion, les liaisons & les intérêts personnels en éloignoient davantage.

Dans le dixième siècle & les commencemens du onzième, c'est-à-dire

dans
l'âge
gnons
si bien
époque
par les
cepend
vé de l
dables
voulu
noissan
rude d'
& aux
vu Flo
genre h
son exa
rêt des
ment d
bles de
par le f
ronie &
ajouter
art imm
tion, s
de ses
vérité d
lant &
montrer
même n
le Philo

dans les plus profondes ténèbres de l'âge d'ignorance, car nous ne craignons plus d'user de cette expression si bien expliquée par les faits ; à cette époque, la moins flattée certainement par les écrivains de tout parti, combien cependant n'avons-nous pas encore trouvé de lumières & de talens, recommandables aux yeux de tous ceux qui ont voulu former leur jugement en connoissance de cause ! Parmi la multitude d'hommes inaccessibles à l'incurie & aux travers de leurs temps, on a vu Flodoard s'y distinguer, dans le genre historique, par son jugement & son exactitude ; Luitprand, par l'intérêt des anecdotes, par le développement des ressorts les plus imperceptibles de la politique & de la fortune, par le sel, peut-être prodigué, de l'ironie & de la censure. Nous pourrions ajouter Simeon-Métaphraste, pour cet art inimitable des Grecs dans la narration, s'il n'eût abusé de son talent & de ses connoissances, en sacrifiant la vérité de l'histoire à l'amour du brillant & du merveilleux. Mais on peut montrer, dans le même siècle & la même nation, l'Empereur Léon VI ou le Philosophe, digne à jamais d'es-

time pour ses piéces d'éloquence & son traité de Tactique qui sont parvenus jusqu'à nous. Quant à l'explication du dogme & de la discipline, qui n'a point admiré Atton de Verceil, Abbon de Fleuri, Fulbert de Chartres, Bouchard de Worms, Udalric d'Ausbourg, en particulier sur le célibat des prêtres, & Lanfranc de Cantorbéri, dans la finesse de sa dialectique & la force de ses raisonnemens contre Bérenger, dont ils firent le désespoir? Et pour finir en deux mots, toutes les connoissances, tous les talens, toutes les qualités qui importent à la pureté & à la gloire de la religion, ne les avez-vous pas vus rassemblés dans l'incomparable primat d'Angleterre S. Dunstan, & dans le Roi Edgar, dont il fut l'oracle?

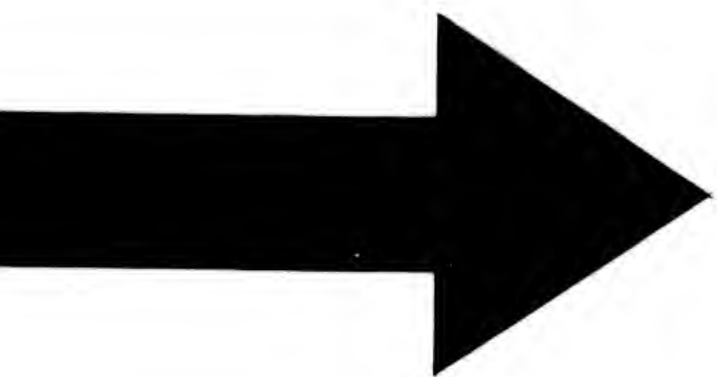
Nous ne parlerons point de poésie, dans un âge en effet trop tumultueux pour le doux loisir que demandent les Muses. On y vit toutefois paroître en ce genre, dans les hymnes *Salve Regina & Alma Redemptoris*, attribués à Herman de Richenou, dans le *Veni Creator*, & les autres hymnes de notre pieux Roi Robert, des monumens peu élégans, à la vérité, mais, à raison de l'unction & du sen-

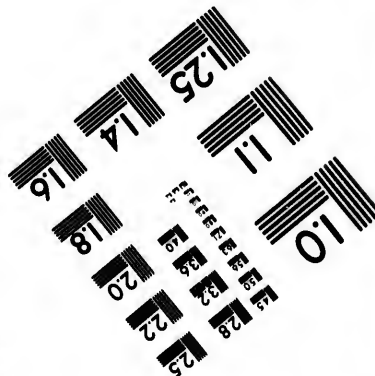
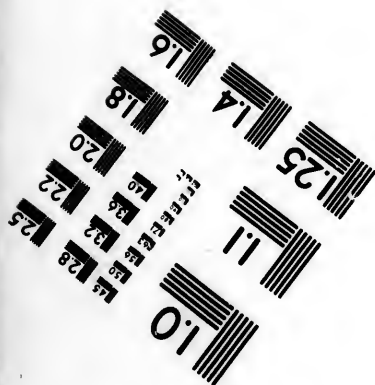
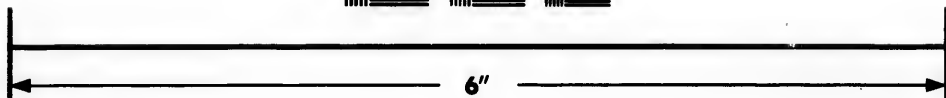
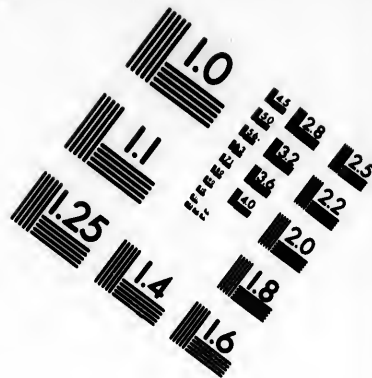
timent
puis se
plus s
l'élégan
profond
mathém
magie
Il Pape
sciences
blie, po
duction
& consé
de nom
méthode
à-dire da
du dixiè
Gui d'Ar
nique, c
infinimen
que toute
gaiemens
principes
à notre b
dont plus
de ce qu
qui sont r
vous avez
le cours de
pas conclu
second âge

DISCOURS. 545

timent qu'ils respirent, préférés depuis sept siècles aux productions les plus soignées & les plus finies de l'élégance moderne. Parlerai-je de cette profondeur de calcul, de ces ouvrages mathématiques, qui firent acquerir de la magie Gerbert de Reims ou Silvestre II le Pape ? Son habileté dans ces hautes sciences fut du moins assez bien établie, pour qu'on lui attribuât l'introduction du chiffre Arabe en France, & conséquemment les progrès que l'art de nombrer & de mesurer fit par cette méthode. Dans le même temps, c'est-à-dire dans les ombres les plus épaisses du dixième siècle, on vit inventer à Gui d'Arezzo cette merveille de technique, qui en quelques mois forme infiniment mieux à l'art du chant, que toutes les spéculations & les bégaiemens anciens & modernes sur les principes de l'harmonie ? Mais revenons à notre but. Après tant de preuves, dont plusieurs portent même au delà de ce que nous avions à établir, & qui sont toutes fondées sur les faits que vous avez eu le loisir d'examiner dans le cours de l'histoire, ne pouvons-nous pas conclure enfin, que l'ignorance du second âge de l'Eglise n'a pas été aussi







Photographic Sciences Corporation

**23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503**

1.8 2.0 2.2 2.5
2.8 3.2 3.6 4.0
4.5 5.0 5.6 6.3
7.1 8.0 9.0 10.0

10
01

grande que l'ont avancé les hérétiques des derniers siècles, & qu'une foule d'orthodoxes abusés l'ont cru aveuglément sur une allégation si suspecte? Ajoutons que cette ignorance prétendue ne fut pas non plus aussi pernicieuse qu'on s'est plu à l'imaginer.

LAURENT Valle, qui, quoiqu'Italien, & honoré de la protection de quelques Papes, paroît avoir préludé aux téméraires critiques des écrivains Protestans, réduisit presque tout le mérite du génie à celui de l'élégance & de la pure latinité, qu'il contribua le plus en effet à renouveler, depuis que les Goths avoient si étrangement altéré le goût de l'ancienne Rome. Gérard Vossius renchérit sur cette censure, avec toute la malignité que l'esprit de secte peut inspirer contre l'Eglise & les écrivains ecclésiastiques. Une grande habileté dans les sciences & la littérature, jointe à l'intérêt de la réforme hérétique, donna le ton à tous ses consors, & à cette tourbe d'orthodoxes, qui s'en rendit inconsidérément l'écho. L'art de la critique qui ne dut sa naissance qu'au siècle suivant, le goût dans les ouvrages d'esprit qui lui dut sa renaiss-

fance
sion,
ignor
garden
du mo
rains
proscr
lumes.
Nou
sur les
ces gr
pointil
ce gen
préjudi
mage
gion. E
cette ig
nous v
l'ingén
l'avez
faits de
thode.
ne pour
employ
outrés,
qu'avan
raison
quoi no
d'usage
Docteur

sance aussi bien que le style, la précision, la clarté, l'ordre & la méthode ignorés depuis si longtemps, firent regarder sans exception tous les auteurs du moyen âge, comme un amas d'ignorans & presque d'imbécilles, qu'on proscrivit sans daigner ouvrir leurs volumes.

Nous n'éleverons point de disputes sur les défauts que leur ont reprochés ces grammairiens & ces littérateurs pointilleux ; mais nous prétendons que ce genre d'ignorance ne porta aucun préjudice, ou du moins aucun dommage essentiel à la science de la religion. En effet, à quoi s'est-elle étendue cette ignorance, dans les tableaux que nous venons de vous en retracer avec l'ingénuité la plus impartiale ? Vous l'avez vue réduite à peu près aux défauts de critique, d'élocution & de méthode. Mais d'abord pour la critique, ne pourrions-nous pas demander si cet art, employé dans le goût de ses panégyristes outrés, n'est pas devenu aussi nuisible qu'avantageux à la science du salut, à raison de l'espèce de pyrrhonisme en quoi nous le voyons dégénéré ? Le peu d'usage qu'ont fait les Pères & les Saints Docteurs de ses procédés modernes, a-t-il

rendu moins efficaces les ouvrages dogmatiques de S. Augustin par exemple, ou les touchantes homélies de S. Jean Chrysostome? Or, cette subtilité de discussions étoit-elle plus nécessaire aux nations Gothiques, Tudesques, Sclavons, qu'aux Grecs & aux Romains? Il s'agissoit, avec ces peuples barbares, de leur faire abandonner les observances monstrueuses du paganisme le plus brutal & le plus stupide; de les façonner ensuite aux devoirs du christianisme, de la société, de l'humanité, tous presque également nouveaux pour eux; de se tenir continuellement en garde, & de les prémunir eux-mêmes contre les songes & les bizarreries de leur instabilité. Imaginable. De quel usage, pour ces fonctions indispensables & si pressantes, eût été le long examen des marques, si souvent équivoques, par lesquelles on prétend discerner les pièces authentiques d'avec les monumens supposés? Quel étoit donc le péril de ce défaut de discernement? On publioit de bonne foi, on croyoit avec simplicité quelques miracles, quelques traits de vertu peu fondés en preuve, peu dignes, si l'on veut, de la majesté du culte Chrétien, conçu

selon le
général
soit ré
deles;
foule de
son util
présomp
l'enfanc
place de
c'eût
nulle. A
d'ignora
des loins
gereuses
quelques
phicité a
cet esprit
qui rend
moins f
danger
rendre le
L'élég
cution
la critique
grossiers
propre
l'ordre d
précision
liens util
pensant

selon nos mœurs. Mais alors on étoit généralement édifié de ces merveilles, soit réelles, soit imaginaires; & ces modèles, quels qu'ils fussent, avoient une foule de sincères imitateurs. La critique a son utilité, de nos jours, dans ces jours de présomption & de raffinement: durant l'enfance des peuples qui prenoient la place de ceux de Rome & d'Athènes, c'eût été un art stérile & à peu près nul. Avouons néanmoins que ce genre d'ignorance concilioit de l'autorité, à des toin apocryphes & quelquefois dangereuses; qu'elle enfantoit ou accréditait quelques superstitions. Mais si la simplicité a ses excès & ses périls, ceux de cet esprit d'observation & de discussion qui rend tout problématique, sont-ils moins funestes? Il y a-t-il moins de danger à faire des incrédules, qu'à rendre les simples crédules?

L'élégance & la délicatesse de l'élocution eût-elle été plus d'usage que la critique, dans ce mélange de peuples grossiers qui n'avoient encore, ni forme propre, ni langage décidé? Quant à l'ordre du discours, à la netteté, à la précision, de sont sans doute des qualités utiles, si pour arriver avec tout être pensant. Sont-elles néanmoins d'une

nécessité absolue & universelle ? N'est-il rien qui ait pu les remplacer, du moins par rapport à la classe d'auditeurs dont il est question ? Les longueurs, les répétitions, l'emphase même & l'étalage des lieux communs, si toutefois il étoit pour eux des notions communes & triviales; cette manière, la plus imparfaite en soi, n'étoit-elle pas peut-être la mieux assortie à la pesanteur de leur conception ? N'étoit-elle pas plus propre que toutes les grâces & la précision de l'Atticisme, à faire entrer dans leur esprit les vérités du salut, à les y graver en traits aussi profonds & aussi durables, qu'il en étoit susceptible ? On n'instruit pas les enfans, ou le peuple des campagnes, comme les habitans lettrés des villes ; & la différence des temps n'influe pas moins que celle des lieux, sur la capacité des hommes.

On nous dira peut-être que l'ignorance du second âge s'étendoit aux maîtres ainsi qu'aux disciples ; que tous les germes du génie se trouvoient étouffés sous cet amas énorme de ténèbres, ou même qu'il n'y avoit alors ni génie ni esprit d'invention. Nous pourrions répondre à ces allégations par-

faitement
naissent
tous les
dent su
circonst
qui serv
nous en
cussion,
se souti
également
qu'il no
En supp
& les
nie ni e
ra-t-on
religion
trouvera
donc l'e
que l'év
regles d
maximes
les voies
dont fur
docteurs
plus stér
connoiss
du vous
que nous
écrits, &
les regle

faitement gratuites, que les hommes naissent à peu près les mêmes dans tous les temps, que les talens dépendent sur-tout de leur culture, & des circonstances plus ou moins heureuses qui servent à les développer. Mais sans nous engager dans un genre de discussion, où l'affirmative & la négative se soutiennent d'une manière presque également plausible, abandonnons ce qu'il nous importe si peu de défendre. En supposant que dans le dixième siècle & les siècles voisins, il n'y eut ni génie ni esprit d'invention, qu'en pourrât-on conclure ? La science de la religion dont il s'agit uniquement, s'y trouvera-t-elle plus obscurcie ? Est-ce donc l'ouvrage de l'esprit humain, que l'évangile venu du Ciel, que les règles de la foi divine, & les célestes maximes qui doivent nous guider dans les voies du salut ? trésors de sagesse dont furent abondamment pourvus les docteurs & les pasteurs des temps les plus stériles en tout autre genre de connoissances : c'est de quoi vous avez dû vous convaincre par la simple notice que nous vous avons présentée de leurs écrits, & beaucoup mieux encore, par les règles pratiques qu'ils vous ont re-

tracées eux-mêmes dans leur conduite.

S'ils avoient peu de génie & d'invention ; ils s'attachoient d'autant plus aux enseignemens des SS. Peres & des premiers écrivains ecclésiastiques. Ils ne produisoient pas ; ils compiloient , ils rassembloient les morceaux épars de la tradition , se bornoient , si vous voulez , à extraire & à transcrire : heureuses dispositions , visiblement ménagées par celui qui ordonne seul de ce qu'il a mis dans l'esprit de l'homme ! C'est à elles que nous sommes redevables des précieux monuments , qui se sont conservés dans les monastères & les autres écoles chrétiennes. Voici un autre avantage , qui porte encore plus visiblement l'empreinte de la main sainte & sage qui fait tirer le bien du mal même : ce génie borné du moyen âge trouva dans ses bornes mêmes un préservatif contre la manie d'innover & de dogmatiser. De là , par un trait de providence d'autant plus admirable qu'il se tint comme voilé sous le cours naturel des événemens ; on ne vit jamais l'Eglise aussi long-temps & aussi parfaitement tranquille , du côté des sectes & des hérésies , qu'au période le plus

plus té
pêchon
sans ex
jusque
de l'Ep
la duré
leva au
Mer
sous tar
l'oppro
Romain
zieme
devoien
ces , à
protecti
les peup
nant à
formes &
titre , le
torité ,
crets av
Concluo
gnorance
fatale à
il étoit
aussi gén
la figure

De co
Tome

plus ténébreux de l'âge que nous n'empêchons plus de déprimer. Merveille sans exemple à toute autre époque, & jusque dans les jours les plus brillans de l'Epouse du Christ : pendant toute la durée du dixieme siecle, il ne s'éleva aucun apôtre de Satan.

Merveille encore plus frappante : sous tant d'indignes pontifes qui firent l'opprobre & la désolation de l'Eglise Romaine dans le dixieme & le onzieme siecle, sous des Papes qui ne devoient leur élévation qu'aux violences, à la cabale, à la simonie, à la protection de femmes dissolues; on vit les peuples obéir avec un respect étonnant à ces indignes Pontifes. Les formes & l'appareil qui coloroient leur titre, leur concilioient une pleine autorité, & faisoient recevoir leurs décrets avec une soumission inaltérable. Concluons donc sans hésiter, que l'ignorance du second âge ne fut point fatale à la religion. Je vais plus loin : il étoit impossible qu'elle fût, soit aussi générale, soit aussi profonde, qu'on l'a figurée.

De combien de traits imaginaires
Tome X. A a

& incohérens, les sectaires des derniers siècles n'ont-ils pas composé l'étrange tableau qui a fasciné tant de regards? Sans les suivre dans le détail de leurs chimères, il suffit de nous rappeler en deux mots, quel étoit tout à la fois leur but & le besoin de la secte. Sous prétexte de réformer l'Eglise, ils se proposoient, non seulement de changer la foi professée dans tous les siècles, mais d'en saper les plus mémorables monumens, de rompre, pour ainsi dire, toutes les lignes de communication qui restoient entre le corps & les membres divisés, afin de rendre la scission irrémédiable. Autrefois les disciples d'Arius, de Nestorius, d'Eutychès, toutes les sectes les plus déterminées & les plus puissantes avoient au moins conservé les sacremens, le sacrifice, tout l'ordre extérieur du culte public. Au moyen de cette ressemblance avec les orthodoxes, ils s'en étoient insensiblement rapprochés, & s'y trouvoient enfin réunis. Dirigeant d'après cette expérience leur politique infernale, les deux Antechrists du quinzième siècle, dans la vue d'éterniser leur schisme sacrilège, & de rendre impossible aux

peuple
de l'u
ne le
le tr
trouve
leur f
crifice
& pre
Ma
licence
il fall
tromp
voltan
entier
moins
Il fallo
le cult
été sur
& des
dre vra
reille;
porter
On fut
un âge
travaga
les hon
brutes q
Tel est
ciples d

DISCOURS. 553

peuples séduits le retour vers le centre de l'unité sainte, prirent à tâche de ne leur rien laisser de commun avec le tronc dont ces rameaux flétris se trouvoient détachés. A cet effet, ils leur fabriquerent une religion sans sacrifice, sans sacerdoce, sans dignité, & presque sans culte.

Malgré l'enthousiasme & l'esprit de licence, bases de cette hideuse réforme, il falloit trouver des couleurs assez trompeuses pour pallier un attentat si révoltant, pour autoriser le renversement entier de l'ancienne religion, ou du moins de la religion alors existante. Il falloit donc persuader encore que le culte reçu étoit abusif, qu'il avoit été sur-ajouté aux institutions de J.C. & des Apôtres. Mais comment rendre vraisemblable une imputation pareille; & à quel point de temps rapporter cette innovation imaginaire? On fut obligé d'imaginer pareillement un âge d'ignorance, ou plutôt d'extravagance & d'imbécillité, où tous les hommes ne différaient plus des brutes que par la figure & le langage. Tel est en effet le tableau que les disciples de Luther & de Calvin nous ont

A a ij

tracé , & devoient nous tracer nécessairement , pour accréditer la plus invraisemblable de toutes les suppositions.

Sans cela , comment se figurer que le culte chrétien , dans l'espace de quelques années , ait été altéré dans son essence , dépravé en tout lieu , changé totalement , absolument dénaturé ? que l'idolâtrie se soit de toute part introduite dans l'Eglise , que l'on y ait pris la figure du corps & du sang de J. C. pour sa substance , & qu'on y ait adoré de purs symboles au lieu de la réalité ? Quand les blasphémateurs commencèrent à publier ces affreuses rêveries , qu'ils attenterent sur nos tabernacles , & qu'ils en foulèrent aux pieds les redoutables mystères ; quelles vives réclamations , quels cris d'indignation & d'effroi retentirent de tous côtés , non seulement de la part des docteurs & des pasteurs , mais du simple peuple , mais de l'ordre le plus commun des Fidéles , des femmes mêmes & des jeunes enfans ! L'horreur & l'exécration se communiquèrent jusqu'aux sociés schismatiques de la Grece , & des extrémités de l'Orient.

Par la même raison , si depuis l'établissement de la religion du Christ ,

pure
eût ja
fanes
dorât
des
tradit
moins
roient
de l'é
vante
yeux
dre
fondr
moins
d'hui
saint
recevo
ble vi
se mu
le der
la pei
privé
cette
désesp
ne com
tant
tant
Pou
sujet ,

pure & parfaite dès son origine, il eût jamais existé un temps, où de profanes zélateurs eussent proposé à l'adoration publique de vils élémens & des figures sans objet ; que de contradictions, que de murmures, au moins, que de cris d'étonnement n'au-
roient-ils point excités ? Sans le secours de l'érudition & des recherches savantes, le peuple fidele avoit sous les yeux & sous la main, de quoi rendre l'innovation manifeste, & confondre le novateur. On célébroit, moins souvent à la vérité qu'aujourd'hui, mais toujours fréquemment, le saint sacrifice de nos autels ; on en recevoit encore trois fois l'an l'adorable victime ; on ne manquoit point à se munir de ce viatique salutaire pour le dernier passage ; on regardoit, comme la peine la plus terrible, d'en être privé pendant la vie ; & à la mort, cette privation paroissoit intolérable & désespérante : est-il à présumer qu'on ne connût pas ce qu'on désiroit avec tant d'ardeur, ce qu'on recevoit avec tant de respect & de consolation ?

Pour lever toute incertitude à ce sujet, prolongeons nos regards sur quel-

558 DISCOURS.

ques-uns des faits qui vont servir de matière à la suite de cette histoire ; voyons-y d'avance les personnages les plus vertueux, ces saints de tout ordre & de toute condition, soupirer aux approches de la mort après cet agneau immolé pour leur salut, plusieurs se faire déposer languissans sur le pavé, n'oser paroître à ses yeux que sous la cendre & le cilice, tous s'anéantir en sa présence, & lui rendre les hommages que la créature ne doit qu'à son créateur, le nommer leur sûr appui, leur unique espoir, leur rédempteur & leur Dieu. Prêtons l'oreille aux instructions des docteurs & des pasteurs; ouvrons, parcourons leurs nombreux écrits : par-tout nous les trouverons parfaitement d'accord avec les Peres du premier âge. Ils n'ajoutent point à leurs expressions, ils s'énoncent comme eux avec simplicité, avec une pleine sécurité, ils parlent d'un trésor dont on reconnoît que la possession ne leur a point encore été contestée, ils ignorent les subtilités des contradicteurs impies, qu'ils n'imaginoient pas devoir jamais paroître. Si quelqu'un d'eux s'exprime avec une inexactitude qui peut

donn
en l'
défer
dépô
mais
qu'in

Lo
xiem
dre d
ses e
sourd
ment
reur
à l'hé
amis
les m
écrits
solita
mand
de F
ment
lettré
verain
scand
muni
leurs
reten
Rom
Nova

DISCOURS. 559

donner prise à la chicane hérétique ; en l'expliquant , en le justifiant , les défenseurs plus circonspects du sacré dépôt prouvent invinciblement , que jamais la croyance ne fut rien moins qu'indifférente en cette matière.

Lorsque Bérenger , à l'issue du dixième siècle , commença dans la poudre de son école , dans ses lettres & ses entretiens familiers , à répandre sourdement ses erreurs contre le sacrement de nos autels ; avec quelle horreur ne cria-t-on point de toute part à l'hérésie & à l'impiété ? Ses propres amis , des clercs pris au hasard , entre les mains desquels tombèrent quelques écrits furtifs de l'Hérésiarque , les bons solitaires de l'abbaye de Préaux en Normandie , le Duc Guillaume , Henri roi de France , tous les Fidéles unanimement , clercs & laïques , lettrés & non lettrés , mondains & religieux , souverains & particuliers , tous crient au scandale & au blasphème , tous se communiquent de province en province leurs alarmes réciproques , & les font retentir jusqu'aux portiques du Vatican. Rome en concile prive aussi-tôt le Novateur de la communion ; le jeune

Duc de Normandie, dans une conférence publique, le fait couvrir de confusion par les docteurs les plus célèbres de ses Etats; le Monarque François assemble un concile nombreux dans sa capitale; il y assiste avec sa noblesse; les oreilles chrétiennes sont tellement offensées de la doctrine inouïe du Sacramentaire, qu'elles supportent à peine la lecture d'une de ses lettres. Le Souverain Pontife convoque sur le même objet un nouveau concile à Verceil, puis encore à Rome, à deux reprises différentes. Le blasphémateur, qui déjà s'étoit retracté au concile de Tours, est contraint de le faire de nouveau en présence du Chef de l'Eglise. Après sa mort, on proscriit de rechef sa doctrine impie, au concile de Plaisance. Avant & après son trépas, les prédicateurs & les docteurs s'élèvent de toute part, afin de prémunir les Fideles contre ses blasphemes.

Et quelle est dans ce combat la marche des savans & des conciles? Celle de toute l'antiquité, celle des jours les plus lumineux de l'Eglise. On part de la foi professée dans chaque Eglise particuliere, on en interroge

les
trad
proc
conf
met
les P
révé
sicle
des
lumie
qui
âges
marq
contro
tout
de la
loux
voie
procé
nous
rueux
par l
par l
catho
les S
mule
cile
bert
pas

les évêques, témoins nécessaires de la tradition ; on en consulte , on en rapproche les monumens successifs , on en constate l'invariable perpétuité , on met les novateurs en contradiction avec les Peres les plus anciens & les plus révérez , en remontant de siècle en siècle jusqu'à celui des Ambroise & des Augustin , jusqu'au foyer de cette lumière primitive & surabondante , qui devoit se réfléchir sur tous les âges suivans. C'est ce qu'on a pu remarquer dans les écrits de Lanfranc contre cet Hérésiarque. Tout habile , tout supérieur qu'il étoit dans l'art de la dialectique à l'orgueilleux & jaloux Bérenger , ce n'est point par cette voie philosophique & naturelle qu'il procéda contre lui. Que lui avons-nous entendu répondre à ce présomp- tueux novateur ? qu'il avoit été condamné par les conciles des diverses provinces , par les suffrages unanimes des prélats catholiques , par l'Eglise Romaine & les Souverains Pontifes ; que la formule de foi dressée contre lui au concile de Rome par le Cardinal Humbert , étoit moins l'ouvrage & n'étoit pas plus la croyance de ce docteur par-

ticulier, que du concile même, & de toutes les Eglises qui l'avoient reçue avec alégresse, en rendant grace à Dieu de l'abjuration du coupable qu'elles croyoient sincere; que telle étoit la croyance commune à laquelle il insultoit; mais que c'étoit le propre des hérétiques de se moquer de la foi des simples, & de vouloir tout subordonner aux prétendues lumieres de la raison. Pour moi, disoit encore Lanfranc, je veux que vous sachiez, vous & l'univers, que quand je n'aurois ni érudition ni raisons pour prouver ma croyance, j'aimerois mieux être avec le vulgaire un orthodoxe ignorant & grossier, que d'être avec vous un hérétique poli & savant. Dieu m'est témoin, quand il s'agit des saintes lettres, que je ne voudrois ni proposer ni résoudre ces sortes de questions par la dialectique. Nonobstant ces humbles & religieuses protestations, le Docteur Catholique ne confondit pas moins l'Hérésiarque par les regles même les plus fines de cet art, que par les moyens péremptoires de la tradition.

Le Cardinal Humbert, de son côté,

dress
d'ab
fit à
son
d'aut
la m
Il eu
teurs
ville
serva
moine
La se
dans
y den
cles,
au per
essuye
de tou
vons-r
deux c
de l'ag
fonde
lamie
nécessa
cré dé
Ma
après
suivie
perts q

DISCOURS. 563

dressa , comme on l'a vu , une formule d'abjuration si nette & si précise , qu'elle fit à jamais le désespoir & l'opprobre de son souscripteur parjure. Une foule d'autres docteurs le confondirent avec la même facilité & le même succès. Il eut à peine quelques obscurs sectateurs , qui n'occupèrent pas la moindre ville , pas un seul village ; comme l'observa , dès le même siècle , Guimon , moine de S. Leufroiaud diocèse d'Evreux. La secte retomba presque à sa naissance dans les ténèbres d'où elle sortoit , & y demeura ensevelie durant quatre siècles , jusqu'à ce que le Seigneur permit au pere des enfans de perdition de faire essuyer à l'Eglise la plus rude peut-être de toutes ses épreuves. De là , ne pouvons-nous pas tirer au moins l'une de ces deux conséquences , ou que les ténèbres de l'âge d'ignorance n'étoient pas si profondes qu'on se les figure , ou que les lumières qu'on lui refuse n'étoient pas nécessaires pour la conservation du sacré dépôt ?

Mais concluons plus décidément , après tant de faits certains dont la lecture suivie a porté l'évidence dans tous les esprits qui ne se sont point obstinés à la re-

A a vj

Bibl. PP.
Paris. t. 6. P.
367.

pousser : Donc la lumière évangélique , au milieu des plus épaisses ténèbres que l'enfer ait exhalées , a toujours jeté des rayons assez vifs pour diriger l'enseignement des pasteurs & la soumission des Fideles. Donc le neuviemement le dixieme siecle ; ni aucun période , ni aucun point de la longue durée de l'Eglise , ne furent tellement couverts des ombres de l'ignorance , qu'on pût sans obstacle & sans réclamation changer la croyance universelle , la foi pratique , le culte public & journalier ; qu'on pût introduire l'idolatrie dans nos sanctuaires ; qu'on y érigeât des élémens vides & purement figuratifs en un objet d'adoration quotidienne. Donc l'ignorance du second âge ne fut pas aussi funeste , que des sectaires sans pudeur ont osé le soutenir. Donc cette ignorance monstrueuse , chimérique , impossible , n'est que l'invention mal conçue d'une secte qui n'avoit rien de mieux à produire en sa faveur.

ALLONS plus loin , & faisons voir , d'abondance de droit , quelle que soit ou qu'on suppose cette ignorance , que la Providence a fourni contre ses dan-

gers
d'ab
orac
ves
suffi
partie
dans
phât
la fu
la se
rriom
de la
la dé
du m
miers
cepte
sent ,
exéc
a-t-ell
le reg
l'autor
dignité
moins
siecle ?
tremp
l'heure
l'hérésie
ble , f
coloré

gers des préservatifs surabondans. Et d'abord le Sauveur, par ses divins oracles touchant les différentes épreuves de son Eglise, ne nous a-t-il pas suffisamment prévenus contre ce genre particulier de péril ? Comme il falloit dans ses vues, que la religion triomphât de la violence du paganisme, de la subtilité des hérésies, de l'abus de la science & du pouvoir ; elle devoit triompher de même de l'ignorance & de la barbarie, de la confusion & de la dépravation qui en sont la suite, du mauvais exemple même des premiers pasteurs : il falloit que ce précepte évangélique, faites ce qu'ils disent, & non pas ce qu'ils font, fût exécuté ; & jamais soit observation a-t-elle été plus admirable, que sous le regne de ces vicieux pontifes, dont l'autorité fondée uniquement sur la dignité de leur chaire, n'en fut pas moins révérée des Fideles du dixieme siecle ? Mais ne revenons plus sur la trempe des esprits de cet âge, sur l'heureuse simplicité qui leur rendit l'hérésie étrangere & comme impossible, sur la docilité à qui le seul titre coloré dans plusieurs des Souverains

Pontifes, suffit pour recevoir leurs décrets avec la soumission la plus religieuse.

Je ne m'étendrai pas davantage sur les secours ménagés par le Ciel, afin de perpétuer la saine doctrine : tels furent, avec une abondance qu'il ne s'agit plus que d'indiquer, les décisions des conciles, les décrets des Papes, les écrits si soigneusement conservés des Peres, enfin les monumens & les renseignemens de toute espece ; comme les saintes images exposées dans nos temples, les ornemens sacrés, les cérémonies, les liturgies, les rituels & tous nos livres d'église, l'enseignement public & assidu, les instructions familières ou catéchismes, la succession non interrompue des pasteurs, & même des docteurs, dont le cours de l'histoire vous a jusqu'ici présenté la suite, & , pour ainsi dire, la généalogie & la descendance. Nous pourrions encore nous prévaloir de plusieurs institutions, où le Ciel marqua sensiblement qu'il proportionnoit ses secours aux besoins propres & particuliers de l'Eglise dans chaque situation. Telles furent les regles strictes & sages qu'é-

tabl
des
des
Nico
qui
plic
com
attri
rus
de f
pale
glise
du
verso
sur
que
un a
parti
D
sieck
long
sans
lons
des
quer
mill
peut
fant
pos

DISCOURS. 367

tablit Jean XI pour la canonisation des saints , & la forme de l'élection des Papes , qui dure encore depuis Nicolas II son auteur. Passons à ce qui est beaucoup plus propre à la simplicité du second âge que l'excès incompréhensible d'ignorance qu'on lui attribue, c'est-à-dire aux grandes vertus & à la multitude presque incroyable de saints qui furent la ressource principale dont l'instituteur adorable de l'Eglise se prémunit alors contre la malignité du Prince des ténèbres. Malgré le renversement presque général des idées sur ce sujet, nous ne craignons plus que ce que nous avançons prenne encore un air de paradoxe, après le récit impartial & l'examen éclairé des faits.

Dans l'âge de barbarie, dans les siècles malheureux qui en conserverent long-temps l'âpre caractère, il y eut sans contredit, & nous n'en dissimulons rien, il y eut des forfaits & des attentats énormes, des accès fréquens de fureur & de scélératesse, mille spectacles d'horreur qu'on ne peut encore se rappeler qu'en frémissant. Mais pour cela même, pour opposer la digue de l'édification au tor-

rent de la perversité & du scandale, le Seigneur y fit briller des vertus du premier ordre, & en nombre prodigieux; il proportionna la multitude & l'éclat des bons exemples au danger de la corruption. Nous ne finirions point ici, si nous voulions retracer tous les grands modèles proposés à l'émulation de la vertu, ou fournis contre la contagion du vice, durant la longue suite d'années qu'une secte habile a comprise indistinctement sous la dénomination dont il lui importoit de les flétrir. Renfermons-nous donc dans le période le plus décrié de cet âge, dans le dixième siècle & les commencemens du onzième. Passons même sous silence les saints personnages, nés ou formés sous les climats où les ténèbres de la barbarie avoient eu le moins d'influence. Oublions une foule d'anachoretas comparables aux plus illustres pères du désert, un S. Luc de Thessalie, un S. Paul de Latre, un S. Nicon d'Arménie, un S. Nil de Calabre que peut encore revendiquer la Grece à qui appartenoit cette province; & même un S. Siméon de Treves, qui fournit dans cette ville la plus belle

partie
été fo
tique
Sinai.
rope
cident
& à
d'omi
à faire
ressant
dénom
calend
Ici,
réduit
diré &
Quelle
de tou
dignes
blic,
de l'œ
voir!
l'ombr
de l'é
les ro
de pa
centre
révolte
& des
une fo

partie de sa carrière , mais qui avoit été formé à la vie parfaite dans l'an-
tique & saint monastere du Mont-
Sinaï. Bornés strictement à notre Eu-
rope , aux contrées même de l'Oc-
cident les plus en butte à la fureur
& à l'impiété des Barbares , combien
d'omissions encore n'aurons-nous point
à faire , si , au lieu d'un tableau inté-
ressant , nous ne voulons donner un
dénombrement sec & une sorte de
calendrier ?

Ici , l'abondance de la matiere me
réduit presque inévitablement à l'ari-
dité & à l'ingrate concision du style.
Quelle multitude , quelle nuée de saints
de tout rang & de tout état , jugés
dignes , honorés en effet d'un culte pu-
blic , & que je ne puis que parcourir
de l'œil , que faire rapidement entre-
voir ! Dans les lieux incultes , dans
l'ombre du cloître , dans les travaux
de l'épiscopat & de l'apostolat , dans
les tourbillons d'affaires , d'intrigues ,
de passions dont les trônes sont le
centre orageux , dans la confusion des
révoltes , des révolutions , des ravages
& des désordres , par-tout j'apperçois
une foule d'hommes supérieurs à leur

siècle, à leur propre nature, & pétris en apparence d'un autre limon que le commun des mortels. Dans la seule institution de Cluny, brillant fanal de l'Eglise dans ces temps nébuleux pendant toute leur durée, on compta autant de saints que d'abbés, presque autant de modèles de vertu que de religieux, beaucoup plus d'élèves dignes de l'épiscopat & du pontificat même, qu'on ne vit alors de bons évêques & de grands pontifes. On alla souvent les chercher dans cette sainte école; & le malheur du temps fut qu'on ne les en tira pas tous. Un des plus grands malheurs de Rome en particulier, comme on l'a vu en son lieu, fut l'excessive modestie du S. Abbé Mayeul, qu'on ne contraignit point de remplir la chaire apostolique, & d'en exclure ainsi les indignes compétiteurs qui en firent si long-temps l'opprobre.

Vous avez admiré, dans la même profession, & le bienheureux Jean de Gorze, l'âge de l'évangile qui rendit la piété respectable par son éloignement de la singularité & de tous les travers; solitaire magnanime qui étonna les princes Infidèles par toute

l'élévation
pirer
bienhe
me si
la gra
vie ré
la voix
empere
du trô
imitate
laume d
sa ferve
fatigabl
en vigu
Fleury,
pline ?
posé pa
que gran
néral d
pire ? d
encore
de la T
évêque
les lég
dans u
dégagé
ras, il
tout vi
sa solit

l'élévation de sentiment que peut inspirer l'abnégation chrétienne : & le bienheureux Richard de Verdun, homme si intérieur, qu'il fut surnommé *la grace de Dieu* ; panégyriste de la vie régulière, si bien préconisée par la voix éloquente des œuvres, que les empereurs s'empressoient à descendre du trône, pour devenir ses humbles imitateurs : & le bienheureux Guillaume de Dijon, appelé *Surregle*, pour sa ferveur exemplaire & son zèle infatigable à tenir de toute part la règle en vigueur. Parlerai-je de S. Abbon de Fleury, martyr de cette religieuse discipline ? de S. Poppon de Stavelo, proposé par un empereur, aussi bon juge que grand saint, au gouvernement général de toutes les abbayes de l'Empire ? de S. Romuald, cet anachorete encore étonnant après tous les prodiges de la Thébàide ? de S. Pierre-Damien, évêque, cardinal, légat chargé de toutes les légations d'éclat, & qui se trouva dans un état violent, jusqu'à ce que dégagé de tous ces pompeux embarras, il pût se replonger, s'enterrer tout vivant dans la sainte obscurité de sa solitude ?

On n'admira pas moins, dans les fonctions pastorales & apostoliques, le grand S. Dunstan de Cantorbéri, S. Osuald d'Yorck, S. Brunon de Cologne, dont le moindre lustre fut le sang impérial qui couloit dans ses veines; les deux saints Adalbert, l'un apôtre des Russes & premier archevêque de Magdebourg, l'autre évêque de Prague & martyr en Prusse; l'humble & docte Volfang de Ratisbonne; S. Udalric d'Ausbourg, dont les vertus à toute épreuve le firent placer le premier avec les solemnités nouvelles au nombre des saints; S. Bernouard d'Hildesheim, S. Bardon de Maïence, S. Gérard de Hongrie, avec une infinité d'autres. La chaire même de Pierre, si énormément profanée dans ce malheureux siècle, on lui vit aussi-tôt après cette fatale éclipse, qu'interrrompit même Benoît V honoré comme saint à Hambourg où il mourut, on lui vit, dis-je, reprendre toute son antique & sainte splendeur. Quelles taches en effet, qui ne fussent effacées par la pureté de vie & les grands exemples du S. Pape Léon IX, par son activité, sa vigilance, sa fermeté

inèbr
respec
de ro
les pé
Sur
guste
qu'on
de Ba
qu'on
par de
des pl
négon
gue su
dans u
régrité
elles u
pératric
laïde tr
tificatio
nocence
Rois Ec
Danem
lirent
du man
vous a
de son
vu la
ric, se
sir enco

inébranlable, par le mépris de tout respect humain, de tous les préjugés, de toutes les contradictions, de tous les périls!

Sur le trône enfin, dans le rang auguste où Tertullien sembla douter qu'on pût être Chrétien, Henri duc de Bavière, puis empereur, montra qu'on pouvoit être grand saint, s'illustra par des vertus dignes de l'émulation des plus parfaits solitaires. Sainte Cunégonde son épouse, après une longue suite d'années de mariage, porta dans une communauté de vierges une intégrité d'innocence qui fut encore pour elles un sujet d'admiration. Les Impératrices Richarde, Mathilde, Adélaïde trouverent pareillement leur sanctification, dans un rang funeste à l'innocence de tant d'autres. Les saints Rois Edouard d'Angleterre, Harold de Danemarck, Olaf de Norvege recueillirent dans ce champ ingrat la palme du martyre. En Hongrie, S. Erienne vous a moins paru le roi que l'apôtre de son peuple; & vous avez cependant vu la vie toute angélique de S. Emeric, son fils & son héritier, renchéir encore sur la vertu de son pere. Nous

ne finirions point, même en ne présentant que les prodiges & les phénomènes : mais la légère esquisse que nous venons de tracer suffit à nos vues. Qu'on juge à présent, si c'est de l'ignorance qui étouffe les dons de Dieu, ou de l'heureuse simplicité qui les rend féconds, que le second âge de l'Eglise doit prendre sa qualification. Laissons néanmoins à l'hérésie son triomphe imaginaire, & supposons cette ignorance telle qu'il lui a plu de la dépeindre. Qu'en inférera-t-on, avec un sens droit & quelque reste de principes, sinon que le miracle de la conservation de l'Eglise n'en devient que plus sensible ?

Après tout, les vérités fondamentales du salut, c'est-à-dire tous les articles vraiment de foi & la discipline strictement évangélique, n'ont jamais varié. Les décisions portées dans le premier âge, ont encore la même autorité dans le dernier. Les symboles de Nicée & de C. P. se retrouvent tout entiers dans les saints décrets de Trente. Il en est de même des principes essentiels de la morale & de la

discip
de la
distinc
tre les
du c
des dé
tion d
de la
capita
du res
images
de pé
& des
deux m
soit en
que l'Eg
se trou
cile œc
cessaire
meuré
nos jour
l'Eglise
vivre,
de l'his
cipline,
décrets
aux inst
aux anci
Jean Ch

discipline, du régime ecclésiastique, de la forme de la hiérarchie, de la distinction & de la subordination entre les ordres divers de la cléricature, du culte public, des cérémonies & des décorations sacrées, de la célébration des saints mystères, du fond de la liturgie & de tous ses points capitaux, de la prière pour les morts, du respect des reliques & des saintes images, de la nécessité des œuvres de pénitence, de la virginité même & des autres vœux monastiques; en deux mots, soit en matière de dogme, soit en principes de morale, tout ce que l'Eglise, en quelque position qu'elle se trouvât, tout ce qu'un seul concile œcuménique a jamais déclaré nécessaire ou utile pour le salut, est demeuré dans la même estime jusqu'à nos jours. Comparez l'état présent de l'Eglise où vous avez le bonheur de vivre, à ce que vous avez lu jusqu'ici de l'histoire du dogme & de la discipline, aux décisions des conciles, aux décrets reçus des Souverains Pontifes, aux institutions unanimes des Pères, aux anciennes liturgies, à celle de Saint Jean Chrysostome, par exemple; n'y

trouverez-vous pas la plus exacte conformité, ou du moins, car nous aimons à écarter jusqu'à l'ombre de contention, n'y verrez-vous pas une conformité suffisante pour rendre notre argument irréfragable, pour vous assurer que l'Eglise d'aujourd'hui est encore celle des Léon, des Augustin, des Jérôme, des Chrysostome, des Basile, des Ambroise, des Athanase?

Quant aux regles des mœurs, comme plus familières à tous les Fideles, comparons-en plus particulièrement les institutions primitives à l'enseignement de nos jours, de tous les temps, & plus spécialement encore des siècles décriés par tant de malignes hyperboles. Les préceptes évangéliques, la loi de l'abnégation chrétienne, du détachement des choses terrestres, de l'estime unique des biens invisibles, du crucifiement de la chair avec ses concupiscences, de l'unité & de l'indissolubilité du lien conjugal, du pardon des injures & de l'amour des ennemis; ces loix, mieux observées dans les temps primitifs que dans les siècles suivans, ne furent pas moins connues dans ceux-ci, ne furent jamais ré-

putées

putées
mand
vine,
nos co
pench
Chrét
instru
liers a
confor
de l'E
remen
fance
lon le
gles d
toujou
tance,
& de
le deta
cales,
âges l
qui to
évang
de l'é

Il y
des es
ment
malign
vases
des m

Ton

putées moins indispensables. Les commandemens de la loi naturelle & divine, qui, tout gravés qu'ils sont dans nos cœurs, n'y tiennent pas contre nos penchans, furent dans tous les siècles Chrétiens les élémens de la première instruction, & sont encore aussi familiers au simple peuple qu'aux docteurs consommés. Les commandemens même de l'Eglise, ou, pour parler plus exactement, ses droits divins sur notre obéissance, étendus, resserrés, modifiés selon les besoins des temps & les règles d'une administration sage, se sont toujours maintenus, quant à leur substance, dans le même degré d'activité & de vigueur. Si nous entrons dans le détail des loix canoniques & cléricales, nous retrouverons dans tous les âges le même régime, pour tout ce qui touche à la discipline vraiment évangélique, & même à la dignité de l'état cléricale.

Il y eut, on ne le fait que trop, des espaces de temps extraordinairement nébuleux, dont les épaisses & malignes vapeurs ternirent jusqu'aux vases du sanctuaire, jusqu'à l'intégrité des mœurs sacerdotales, qui sont la

premiere leçon des peuples. Dans les commencemens du onzieme siecle ; la simonie & l'incontinence des clerics monterent à un point où la correction ne parut pas moins dangereuse que l'impunité. Vous y avez vu les princes, les protecteurs naturels des canons, & à leur tête l'Empereur Henri IV mettre les dignités ecclésiastiques à l'enchere, & au moyen des sommes qu'ils en retiroient, se rendre indulgens sur la dissolution des vils mercenaires qu'ils en avoient investis. De là tant de contradictions & de revers, qui mirent le courage de Grégoire VII à de si longues épreuves, sans jamais l'écarter du plan de réforme qu'il avoit conçu, ou du moins perfectionné d'après quelques-uns de ses prédécesseurs, & principalement Léon IX. S'il n'eut pas le temps de consommer cette grande entreprise, s'il n'extermina pas entièrement la simonie & l'incontinence, il porta du moins le coup mortel à ces deux monstres, qui ne firent plus que languir depuis, & n'opposèrent que des mouvemens convulsifs, que d'impuissans efforts, aux justes vengeurs des canons. Ainsi, dans l'âge même qui

vix na
pline
diffan
Ce
de l'
la po
Grégo
& an
ici, n
que n
de l'h
le plu
son ig
n'avon
fatales
c'est-à
reurs
versen
des p
fratern
les cr
espece
core
trepris
III, d
de Je
Papes
goire
un m

vit naître les corrupteurs de cette discipline immuable, ils trouverent leur diffamation & leur ruine.

Cependant, en vengeance l'honneur de l'Eglise, & en la rétablissant dans la possession de ses droits inaliénables, Grégoire VII en méconnut les limites, & anticipa sur ceux de l'Empire. C'est ici, nous ne le dissimulerons pas plus que nous n'avons fait dans le cours de l'histoire, c'est ici qu'on reproche le plus plausiblement au second âge son ignorance & ses innovations. Nous n'avons pas pallié davantage les suites fatales de cet égarement inconcevable, c'est-à-dire les dissensions & les fureurs civiles, l'ébranlement & le renversement des Etats, la dévastation des provinces, la profusion du sang fraternel, les horreurs du sacrilège, les crimes & les malheurs de toute espèce. Ils s'étendirent bien avant encore dans le troisième âge, où les entreprises & l'inflexibilité d'Innocent III, d'Innocent IV, de Boniface VIII, de Jean XXII & de quelques autres Papes, comparées à celles de Grégoire, ont pu faire passer celui-ci pour un modèle de douceur & de modé-

ration. Toujours est-il vrai, qu'il leur avoit tracé cette route dangereuse, & qu'on en doit regarder le plan, comme la plus étrange production des siècles de ténèbres. Voyons toutefois à quoi ce reproche, mûrement examiné, doit se réduire.

Qu'on sache d'abord que cette sorte d'ignorance ou plutôt d'inadvertance, particulière à quelques Papes & à un plus grand nombre de canonistes, ne fut jamais celle de l'Eglise Enseignante, ou du corps des premiers pasteurs. Jamais ses paradoxes ne furent revêtus d'autre caractère, que celui de système & de pure opinion. Où sont en effet les constitutions apostoliques universellement reçues, où sont les décisions de conciles œcuméniques, qui puissent les tirer de cet ordre subalterne, & réformable? Nous allons vous représenter, avec toute la simplicité & l'ingénuité confiante qui nous a guidés dans le choix des monumens primitifs, nous allons, par anticipation même sur l'âge suivant, rassembler sous un seul point de vue tous les titres nouveaux dont on puisse se prévaloir avec le plus d'avantage; & qu'y

déc
bri
pub
A
exer
rain
les
posit
pouv
uniq
& n
gré
gré
lars
chez
trang
aucu
vé,
comm
ren
cile.
de V
fir sa
& P
reur
qu'il
de le
gré
nicati

découvrirez-vous , qui ne mette à l'abri de tout soupçon l'enseignement public ?

Au premier concile de Lyon , par exemple , où l'attentat sur la souveraineté fut porté à son comble ; par les termes seuls de la sentence de déposition portée contre Frédéric , vous pourrez vous convaincre qu'elle fut uniquement l'ouvrage d'Innocent IV , & non pas du corps des pasteurs. Malgré toute la chaleur de ce Pontife , malgré le dévouement généreux des prélats qui lui avoient ouvert un asyle chez eux , ils en méconnoissent l'étrange décret , ils ne témoignent en aucune manière qu'ils l'aient approuvé , ils se gardent bien d'y attester , comme dans les autres , qu'il a été rendu avec l'approbation du saint concile. Avant cela , quand à la conférence de Venise , Frédéric I. dit Barberousse , fit sa paix avec le Pape Alexandre III & l'Eglise , on n'exigea de cet Empereur que l'abjuration du schisme ; sans qu'il fût question en aucune manière , de le réhabiliter pour l'Empire , malgré toutes les sentences d'excommunication & de déposition prononcées

contre lui. Dans l'affaire de Philippe le Bel avec Boniface VIII, vous verrez encore mieux ce que la Cour de Rome elle-même pensoit de ces sortes d'entreprises. Rome si ferme à soutenir les constitutions de ses Pontifes, & à les donner pour irréformables en ce qui touche aux principes de la foi & des mœurs, vit avec applaudissement réformer celles de Boniface, tant par la conduite diamétralement opposée de Benoît XI son successeur immédiat, que par les bulles expresses de Clément V. Vous entendrez Clément déclarer de nul effet, les décrets de Boniface contre les droits temporels du roi & du royaume de France. Il ne craindra point d'alléguer pour motif de sa conduite, les scandales qu'avoient causés & pouvoient causer encore les démarches de son prédécesseur.

En général, les troubles & les alarmes qu'excitoit dans toutes les nations Chrétiennes cet usage étrange du pouvoir pontifical, démontrent invinciblement combien il s'écartoit des notions universelles & invariables de la foi. La première réponse des princes lésés, c'étoit de crier à l'abus de ce pouvoir,

à l'indignité du pasteur qui en faisoit un pareil usage , à la nécessité de donner un chef plus digne à l'Eglise. Aussi vit-on presque autant d'antipapes créés , que de souverains déposés par des Papes. Les princes voisins , à la vérité , gardoient ordinairement le silence : c'est que les anathêmes , si multipliés alors & si terribles dans leurs effets de tout genre , arrêtoient les murmures & les réclamations. Chacun d'eux , attentif à se tenir personnellement en garde , se montrait spectateur indifférent des combats qui écartoient le péril de sa propre tête. Si quelques-uns donnerent des applaudissemens & fournirent des secours , c'étoient l'inimitié , l'ambition , les liaisons ou les intérêts particuliers , qui les faisoient agir & parler ; c'étoit la bouche ou la main , qui trahissoit la conscience.

Il y eut cependant des plaintes formées par des bouches augustes & magnanimes , qui ne prirent d'autre impression que celle de la religion & de la vertu. Des princes du siècle donnerent des avertissemens , à ce sujet , aux chefs de l'Eglise. Ainsi verrez-vous S. Louis en user à l'égard de Gré-

goire IX, au moment qu'on lui offroit pour son propre frere, de la part de ce Pape, les dépouilles de l'Empereur déposé. Vous le verrez adresser encore ses avis généreux au formidable Innocent IV, & n'ayant pu le fléchir, lui en marquer un ressentiment qu'un auteur contemporain qualifie d'indignation. S'il y eut peu de réclamations semblables, de la part des princes & des peuples, c'est que l'assemblage des sentimens élevés & des lumieres transcendantes fut toujours un prodige, tant parmi les peuples que parmi les princes.

Les faits, considérés sans préoccupation, obligeront encore toute ame honnête & droite, à reconnoître que les évêques & les souverains pontifes qui entreprirent sur les droits de la souveraineté, s'autorisoient communément de titres particuliers & tout à fait distingués du pouvoir spirituel. Ainsi les Papes fendoient principalement leurs prétentions contre les Empereurs, sur ce qu'ils avoient rétabli l'Empire, sur ce que le titre d'empereur étoit attaché à la cérémonie du couronnement qui se faisoit par leurs

DISCOURS. 585

mains. Des idées bizarres de féodalité, des comparaisons vicieuses achevoient de brouiller les principes, d'où l'on tiroit des conséquences plus fautives encore. La Sicile étoit réellement féodataire du S. Siège, & les Papes, en étant la couronne aux rois de cette île & de ses dépendances, les traitoient comme des vassaux coupables de félonie. Les Iles Britanniques s'étoient rendues en quelque sorte tributaires de l'Eglise Romaine. En général, & qui dira sur quel fondement? Rome s'arrogeoit la souveraineté de toutes les Iles. Pour la couronne de France, maintenue constamment dans son indépendance naturelle, un Pape eut néanmoins la témérité d'en disposer en vrai suzerain: mais il fut désavoué, de son vivant même, par la meilleure partie de son auguste clergé, & aussi-tôt après sa mort, par ses propres successeurs. Quant aux attentats des évêques de différentes nations contre leurs souverains particuliers, n'est-il point encore de l'équité d'observer quelle étoit la constitution de ces Etats, quel étoit alors le système, bon ou mauvais, de l'adminis-

B b v

tration publique ? Les prélats, comme seigneurs temporels & très-puissans, n'y prenoient-ils pas une part essentielle ? On a pu remarquer dès le premier âge, que Clovis les y avoit admis, comme les peres des peuples, comme les dépositaires de leur confiance & les arbitres de leurs résolutions, comme les plus sûrs appuis de sa domination nouvelle. Bien long-temps après, l'Empereur Otton I, le grand Otton n'en jugea pas différemment. Comptant beaucoup plus sur eux, que sur les seigneurs laïcs; afin de contrebalancer la puissance de ceux-ci, il investit les évêques & bon nombre d'abbés, de ces domaines privilégiés qui les constituoient grands vassaux de l'Empire, & modérateurs naturels de son gouvernement. Il y eut d'ailleurs un temps assez long, où l'on tint généralement pour maxime, & en quelque sorte pour axiome de droit public, de couronner, de deux prétendans, celui qu'on jugeoit le plus capable de gouverner : maxime dangereuse sans doute, mais à laquelle les prélats ne tenoient que comme princes temporels, non pas comme princes de l'Eglise, &

mo
déf
pas
les
doi
ne
attr
que
leur
truc
tue
doi
seig
atte
mo
pro
réfi
à-d
De
plu
le
for
qu
sen
les
des
do
tir

moins encore comme ses organes. Les défauts de l'ordre politique ne sont pas ceux de l'ordre hiérarchique; & les vices des ecclésiastiques mêmes ne doivent pas s'imputer à l'Eglise, qui ne cesse de les condamner.

Il en est des superstitions qu'on attribue au regne de l'ignorance, ainsi que des autres abus. Elles durent leur origine, non pas au défaut d'instruction, mais à l'indocilité présomptueuse qui la dédaignoit, & prétendoit encherir sur la simplicité de l'enseignement ordinaire. Qu'on y fasse attention, la superstition, celle au moins qui fait secte & se perpétue, provient de la même source que l'hérésie & l'impiété de système; c'est-à-dire de l'orgueil & de l'obstination. De là vient que les observances les plus superstitieuses sont bien souvent le partage de ce qu'on appelle esprits forts. Mais sans sortir de notre genre, que de preuves de fait nous fournissent encore ici les canons des conciles, les avertissemens & les décrets des Papes, les écrits d'une foule de docteurs du temps contre les superstitions régnantes? Qu'il vous souvienn

en particulier de ce qu'écrivoient Hincmare de Reims & Amolon de Lyon contre les différentes manieres de tenter Dieu, décorées du nom spécieux d'épreuve ou de sort des saints. Tous les vices, tous les travers, toutes les erreurs, dans tous les genres & dans tous les siècles, ont été marqués du signe qui leur convient, en traits assez noirs, pour qu'ils ne surprissent que ceux qui vouloient bien l'être.

Non, non, il n'est aucun genre de reproche, que l'homme ingrat puisse, avec la moindre apparence de raison, faire à l'Eglise, la divine institutrice & la bienfaitrice universelle du genre humain. Ici, quel vaste champ s'ouvre encore devant nous, & que n'aurions-nous pas à dire tout de nouveau, si déjà nous n'avions rempli les bornes d'un discours! Combien de connoissances, combien d'avantages & d'agréments même, dont l'ordre civil & la société toute entiere sont redevables à l'ordre hiérarchique, considéré jusque dans ses jours les plus sombres! N'est-ce pas dans les écoles des cathédrales & des cloîtres que se sont conservés, avec les écrits des Peres & des

SS. Docteurs, que se sont transcrits & multipliés les institutions des législateurs & des philosophes, les fastes des peuples & des empires, les chefs-d'œuvre de l'éloquence & de la poésie, les élémens de toutes les sciences & de tous les arts, les langues mêmes, les chiffres & les calculs divers, l'écriture & l'usage de la lecture? Que Gerbert de Reims ait puisé à cette source, ou dans les livres Arabes; n'est-ce pas toujours à une école Chrétienne du dixième siècle, que l'Europe par là doit l'origine ou l'usage des procédés mathématiques, & tant d'autres connoissances comprises sous ce nom? L'usage des hymnes & des cantiques sacrés dans nos temples, ne conserva-t-il pas aussi dans les plus mauvais temps, sinon les graces de la poésie, du moins son mécanisme, ses enseignemens ultérieurs, & dans quelques pièces telles que le *Dies ira* & le *Stabat mater*, plus de sentiment, plus d'énergie & d'élévation qu'on n'en trouve dans le Poème Séculaire, par exemple, du premier Lyrique de l'ancienne Rome? La musique ne dut-elle sa culture & ses progrès modernes qu'à nos chants d'église, qu'à ces chœurs

augustes où les rois ne dédaignoient pas de mêler leurs accords , & dont les chœurs profanes s'empresrent encore aujourd'hui à s'approprier les talens. Il n'est pas moins indubitable , c'est un point de fait , que l'art de la parole doit son existence aux instructions , aux exhortations solides au moins par le fond des choses , qui ne cessent jamais de retentir dans le lieu saint. Que dirai-je de l'architecture , si florissante au commencement du onzième siècle qui nous a laissé nos plus belles cathédrales , & plus encore , au temps de la construction de ces superbes églises de Pise & de Florence , d'où Michel-Ange s'est fait gloire de tirer ses plus riches dessins pour S. Pierre de Rome ?

L'art même de la législation & de la politique , la science du gouvernement a trouvé ses principes & ses modèles dans les décrets des conciles , a eu pour berceau ces assemblées mixtes de prélats & de seigneurs , où les affaires de l'Etat se traitoient en commun avec celles de la religion. Les négociations entre les Etats divers & l'harmonie entre les différens membres d'un même Etat , la police , le

com
l'ex
finé
de
de
barb
la r
par
assen
pres
les b
ce c
rions
Van
des
figur
Ce f
des
dans
léopa
aux
doubl
natur
que
de l'
Chro
mies
la fig
que

commerce, la facilité de la subsistance, l'exercice des arts de première nécessité, en un mot tous les avantages de la vie sociale & le corps même de la société, dans un temps où la barbarie devoit comme nécessairement la ruiner sans ressource, ont subsisté par le moyen des fêtes & des assemblées religieuses, qui formoient presque le seul lien qui restât entre les hommes. Et sans cela, que seroit-ce que l'Occident, depuis les irruptions & les ravages des Goths, des Vandales, des Huns, des Sclaves, des Normands, des sauvages de toute figure & de tout genre de férocité? Ce seroit une terre semblable à celle des Cannibales & des Otentots, épars dans les forêts avec les tigres & les léopards, ou comparable tout au plus aux côtes de la Barbarie & de l'Indoustan. Les Barbares du Nord devoient naturellement faire de l'Europe, ce que les Arabes & les Tartares ont fait de l'Inde & de l'Afrique: & l'Europe Chrétienne a communiqué à ces hommes qui n'en avoient presque plus que la figure, un degré de police & de vertu, que toute la puissance & l'habileté Ro-

maine n'avoient pu lui donner d'elle-même.

Mais sans approfondir davantage une matiere que le temps ne nous permet pas de développer, n'en pouvons-nous pas conclure, ainsi que de tous les autres objets que nous venons de vous mettre sous les yeux, que les siècles nommés si généralement ténébreux ne l'ont pas été à beaucoup près autant qu'on l'a voulu persuader ? C'est la conséquence du plus circonspect & du plus judicieux de nos historiens ecclésiastiques. Ajoutons avec lui, qu'il faut chercher la lumière & la vertu, là où elles se sont trouvées en chaque temps.

Dans le cours du septieme & du huitieme siècle, la religion s'affoiblit en France & en Italie ; mais elle montra toute sa force en Angleterre. Dans le neuvieme siècle, elle refleurit en France, d'où elle porta, durant le dixieme, les rayons les plus vifs jusque dans les contrées sauvages de la Germanie. Tandis que sous les Musulmans elle éprouvoit les revers les plus déplorables en Orient, en Afrique, en Espagne ; elle faisoit en revanche d'immenses conquêtes en Saxe, en Danemarck, en Suede & en Norvege,

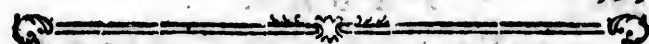
en R
L'É
ruine
gran
avec
jours
trion
verse
ment
sur le
roujo
peupl
deur
majest
dans
la célé
dont l
effroi
To
docte
besoin
ges &
ples f
res &
d'aut
que l
noien
à con
liers,
comm

en Russie , en Pologne & en Hongrie. L'Espagne elle-même , au milieu de ses ruines & de ses angoisses , renouvela le grand spectacle des premiers martyrs , avec un éclat digne de ses plus beaux jours. Malgré tous les assauts & les triomphes de la barbarie , malgré le renversement des trônes & le bouleversement de toute la terre ; l'Eglise fondée sur le roc , est demeurée inébranlable ; toujours servant de signe & de phare aux peuples , toujours rayonnant de splendeur & fixant tous les regards , toujours majestueuse dans l'ordre de son culte , dans la dignité de ses cérémonies , dans la célébration de cet auguste sacrifice , dont le spectacle imprimoit un religieux effroi à l'impiété même.

Toujours elle eut ses pasteurs , ses docteurs & ses apôtres , ses martyrs au besoin , une succession continue de vierges & de pauvres volontaires , des exemples frappans de vertu dans tous les genres & dans tous les états ; des modèles d'autant plus multipliés & plus éclatans , que les autres sources de lumière devenoient moins fécondes. On ne peut tirer à conséquence les dérèglemens particuliers , ni les abus regardés & condamnés comme abus. Jamais ils n'empêcherent

de former la foi commune & les mœurs publiques sur l'écriture & la tradition , d'étudier l'une & l'autre avec fruit, d'enseigner & de professer non seulement les principes fondamentaux , mais tous les articles de la croyance & de la morale Chrétienne. Tout ce qu'on avança jamais de contraire , porta manifestement l'empreinte de l'irréligion & de la corruption. Car enfin l'Eglise tombe en ruine , ou n'a plus qu'une existence précaire & fortuite, si l'on peut assigner un temps où la science de la religion y fut antantie. C'est ce qui devrait seul nous tenir en garde contre les allégations intéressées de l'hérésie ; quand d'ailleurs elles ne se trouveroient pas démenties par les faits & les monumens de tous les siècles. Mais eût-elle réussi à changer toutes les idées, ce renversement éphémère, dès qu'on en fait l'histoire , n'a rien qui puisse faire illusion à un jugement sain. N'oublions jamais, qu'un fourbe, quelques lâches & certain nombre d'enthousiastes peuvent opérer seuls ces sortes de révolutions.

Fin du Discours.



T A B L E

CHRONOLOGIQUE ET CRITIQUE,

Depuis l'an 995 , jusqu'à l'an 1088.



T O M E D I X I E M E.

P A P E S.

- CXXXVII. JEAN XVI, mort en 996.
 CXXXVIII. Grégoire V, 3 Mai 996. 4 Févr. 999.
 CXXXIX. Silvestre II, 2 Avril 999. 11 Mai 1003.
 CXL. Jean XVII, 13 Juin 1003. 7 Déc. 1003.
 CXLI. Jean XVIII, 13 Juin 1003. Il abdiqua au mois de Mai 1009.
 CXLII. Sergius IV, au mois de Juin, ou de Juil. ou d'Août 1009. mort en 1012.
 CXLIH. Benoit VIII, Juil. 1012. Juil. 1014.
 CXLIV. Jean XIX, 1024 ou 1025. Mar 1033.

S O U V E R A I N S.

E M P E R E U R S D' O R I E N T.

- BASILE II, 1025.
 morts en }
 Constantin VIII, 1028.
 Romain-Argyre, 1034.
 Michel le Paphlagonien, 1041.
 Michel-Calafate, 1042.
 Zoé, }
 Théodora, 1042.
 Constantin-Monomaque, 1054.
 Théodora, seule, 1056.
 Michel - Stratiotique, 1057.
 Isaac-Commene, 1059.
 Constantin-Ducas, 1067.
 Eudocie, }
 Michel Parapi-nace, 1071.
 } 1078.

P A P E S.

- CXLV. Benoît IX, 1033.
 17 *Juil.* 1048. }
 CXLVI. Grégoire VI, }
 intrus 1044. - déposé }
 1046. }
 CXLVII. Clément II, }
 élu pendant la cession }
 de Benoît en 1046. }
 mort 9 *Oâob.* 1047. }
 CXLVIII. Damasc II, }
 17 *Juil.* 1048. 8 *Août* }
 1048. }
 CXLIX. S. Léon IX, }
 1048. 19 *Avril* 1054. }
 CL. Victor II, intron. }
 13 *Avr.* 1055. 28 *Juil.* }
 1057. }
 CLI. Etienne IX, 2 *Août* }
 1057. 29 *Mars* 1058. }
 CLII. Nicolas II, 28 }
Déc. 1058. 21 ou 22 }
Juil. 1061. }
 CLIII. Alexandre II, }
 30 *Septembre* 1061. 21 }
Avr. 1073. }
 CLIV. Grégoire VII, 22 }
Avr. 1073. 25 *Mai* }
 1085. }
 CLV. Victor III, élu, }
 malgré lui, 24 *Mai* }
 1086. sacré, de son con- }
 sentement, 9 *Mai* 1087. }
 mort 16 *Sept.* 1088. }

E M P E R E U R S
D' O R I E N T.

- Andronic I, 1067.
 Constantin IX, 1067.
 Romain-Diogene, 1071.
 Nicéphore - Boto- }
 mate, 1081.
 Nicéphore. }
 Bryenne; 1078.
 Alexis-Comnene I, . . .

E M P E R E U R S
D' O C C I D E N T.

- Otton III, mort en 1022.
 S. Henri II, 1024.
 Conrad II, 1039.
 Henri le Noir, 1056.
 Henri IV . . .

R O I S D E F R A N C E.

- Hugues-Capet, 996.
 Robert, 1031.
 Henri I, 1060.
 Philippe I . . .

R O I S D' E S P A G N E.

- Bermude II, 999.
 Alphonse V, 1027.
 Bermude III, dernier de }
 la race masculine des }
 Goths, 1037.
 Ferdinand le Grand, pre-

ANTI-PAPES. ROIS D'ESPAGNE.

Philagathe, dit Jean XVI, 997.

Grégoire, 1012.

Jean, dit Silvestre III, 1044.

Benoît X, 1058.

Cadalotus, dit Honorius II, 1061.

Guiberr, dit Clément III, 1080.

mier de la maison de Navarre

ROIS D'ANGLETERRE.

Ethelrede II, 1016.

Edmond II, 1017.

Canut de Danemarch, 1036.

Harald I, 1039 ou 1040.

Canut II, 1042.

Edouard HI, dit le Confesseur, 1066.

Harald II, 1066.

Guillaume le Conquérant, 1067.

Guillaume le Roux, 1067.

RS

T.

1067.

1067.

1071.

1081.

1078.

RS

NT.

1062.

1024.

1039.

1056.

ANCE.

996.

1031.

1060.

MGNE.

999.

1027.

nier de

ne des

1037.

d, pre-

S E C T A I R E S.

SISINNIUS renouvelle le
schisme de Photius, .

998.

Leutard & Vilgard fana-
tiques, vers 1001.

Nouveaux Manichéens ,
1017.

Gandulfe rejette les sa-
cremens , & tout culte
extérieur, 1025.

Bérenger combat la pré-
sence réelle de J. C.
dans l'eucharistie, 1050.

Michel-Cérulaire consom-
me le schisme des
Grecs, 1058.

Hérésie des Incestueux ,
1065.

P E R S É C U T I O N S.

LE Calife Fatimite Ha-
quem tourmente les
Chrétiens de ses Etats ,
& ruine leurs églises ,
1021.

Persecutions barbares ,
exercées par les Sla-
ves apostats, dans les
commencemens du on-
zieme siecle.

Les Sarasins , d'intelli-
gence avec les Grecs ,
désolent l'Italie , vers
1016.

Fureurs & scandales de
Benoît IX, depuis 1033
jusqu'à 1048.

Désordres & martyrs en
Pologne & en Hongrie ,
1034 , 1038.

Persecutions & martyrs en
Sclavonie , 1065.

Fureurs de l'Empereur
Henri IV contre les
Papes & l'Eglise Ro-
maine.

E C R

SILV
100
trin
pou
liab
mar
ces
Il
sieur
tres
ouvr
S. Abb
On
de
les d
des r
la vie
d'An
logie
& pl
Aimoin
Abbe
de
nous
toire
quelc
vrag
Heriger
1007
toire
Liege
du
du Se

ECRIVAINS ECCLÉ-
SIASTIQUES.

PRINCIPAUX CON-
CILES.

SILVESTRE II Pape ,
1003. Prodige de doc-
trine & de pénétration
pour son siècle , très-
habile dans les mathé-
matiques & les scien-
ces les plus abstraites.
Il nous a laissé plu-
sieurs discours, 149 épi-
tres, & divers autres
ouvrages.

S. Abbon de Fleuri, 1004.
On a de lui un recueil
de canons, contenant
les devoirs réciproques
des rois & des sujets,
la vie de S. Edmond roi
d'Angleterre, une apo-
logie pour les moines,
& plusieurs lettres.

Aimoin, disciple de l'Abbé
Abbon, outre la vie
de son saint maître,
nous a laissé une his-
toire de France, &
quelques autres ou-
vrages.

Heriger, abbé de Lobbes,
1007. Auteur d'une his-
toire des évêques de
Liege, & d'un traité
du Corps & du Sang
du Seigneur.

CONCILE de Poitiers ,
1000, pour le rétablis-
sement de la discipline
ecclésiastique. On y dé-
fendit, sous peine de
dégradation, aux prêtres
& aux diacres, d'avoir
des femmes chez eux.

Concile de Constance ,
1005, où l'on con-
damne des lettres qui
se débitoient, comme
venues du Ciel, à l'oc-
casion d'une famine qui
désoloit l'Allemagne.

**Concile d'Erham en An-
gleterre**, 1009. Assem-
blée mixte, composée
des seigneurs laïcs &
des évêques, pour pro-
céder efficacement à la
réformation des mœurs
& de la discipline.

**Concile de Léon en Es-
pagne**, 1012, compo-
sé de même d'évêques
& de seigneurs, pour
le rétablissement de la
discipline ecclésiastique
& du gouvernement
civil.

Concile de Pavie, 1020,
pour corriger la vie

ECRIVAINS ECCLÉSIASTIQUES. PRINCIPAUX CONCILES.

- Gui d'Arczzo, inventeur de la gamme vers 1009, a écrit sur sa nouvelle méthode une lettre où il dit avec raison, qu'en un an avec ses préceptes on peut faire plus de progrès dans l'art du chant, qu'on n'en faisoit auparavant en dix.
- Ditmar, évêque de Mersebourg, 1019. Il a laissé l'histoire de son temps.
- Bouchard, évêque de Worms, 1026. On a de lui un ample recueil de canons, où il a copié les fautes des recueils précédens, mais qui ne laisse pas d'être utile par l'exactitude de la collection.
- Fulbert, savant & pieux évêque de Chartres, 1029. Entre ses ouvrages, on estime sur-tout ses épîtres, où l'on trouve beaucoup d'esprit, de la délicatesse, & même un style assez pur pour son temps.
- Le Moine Adémar, auteur d'une Chronique
- licencieuse du clergé. L'Empereur ordonna des peines temporelles contre ceux qui n'observeroient pas ces canons.
- Concile de Sélingstad, 1022. On y défendit aux prêtres, de dire plus de trois messes par jour.
- Concile d'Orléans, 1022, contre les nouveaux Manichéens.
- Concile de Maïence, 1023, national pour l'Allemagne, contre les désordres qui y régnoient.
- Concile d'Anse, 1027, qui obligea l'archevêque de Vienne à faire satisfaction à l'évêque de Mâcon, pour avoir ordonné à Cluny des moines, suivant un privilège que l'on crut contraire aux canons.
- Concile de Charroux, 1027 ou 1028, contre les Manichéens.
- Concile de Limoges, 1029 & 1031, en faveur de l'apostolat de S. Martial.

qui

ÉCRIVAINS EC- PRINCIPAUX CON-
CLÉSIASTIQUES. CILES.

qui commence à l'an-
née 829 , & finit en
1029.

Glaber , moine de Cluny ,
qui vivoit en 1045 ,
a laissé une histoire es-
timée de ce qui s'est
passé en France depuis
l'an 980 jusqu'à son
temps , & la vie de S.
Guillaume de Dijon.

Herman , moine érudit de
Richenou en Suabe ,
1954. Outre sa Chro-
nique des six âges du
monde , qui finit l'an
1054 , on lui attribue
plusieurs autres livres
d'histoire & de piété ,
avec les hymnes *Salve
Regina & Alma Re-
demptoris.*

Alfane , archevêque de
Florence , qui vivoit en
1057 , a laissé des poé-
sies sur différens sujets
de piété.

Michel-Cérulaire , 1058.
Nous avons ses lettres
& ses traités contre
l'Eglise Romaine , où
l'on trouve beaucoup
plus d'artifice que d'ha-
bileté , & moins de
force que de hardiesse.

S. Pierre-Damien , 1072.
Tome X.

Conciles dans l'Aquitaine ,
la Provence & le Lyon-
nois , 1034 , pour la
conservation de la foi ,
l'amendement des
mœurs , & le rétablisse-
ment de la paix.

Plusieurs conciles en Fran-
ce , 1041 , pour éta-
blir la Treve de Dieu ,
portant que , depuis le
mercredi soir jusqu'au
lundi matin , personne
ne prendroit rien par
force , ne tireroit ven-
geance d'aucune in-
jure , & n'exigeroit point
de gage d'une caution.

Concile de Rome , 1047.
On y ordonna , selon
Pierre-Damien , (op.
27. c. 56.) que ce ne
seroit qu'avec la per-
mission de l'Empereur
qu'on donneroit un évê-
que à l'Eglise de Rome.

Concile de Reims , 1049 ,
tenu par Léon IX ,
contre la simonie &
d'autres abus.

Conciles de Rome , de
Verceil , de Paris , 1050 ,
contre l'hérésie de Bé-
renger.

Faux concile de C. P.
1054 , où Michel-Cé-
Cc

E C R I V A I N S E C C L É -
S I A S T I Q U E S .P R I N C I P A U X C O N -
C I L E S .

On a de lui des opus-
cules , des sermons ,
des lettres , & d'autres
écrits qui forment qua-
tre volumes *in-folio*.

On y trouve peu de
goût , mais beaucoup
d'érudition ; & l'on en
tire de grands avantages ,
pour la connoissance de
l'histoire ecclésiastique
du onzieme siècle.

Théophylacte , archevê-
que d'Acride en Bul-
garie , 1070. Il a com-
menté le Nouveau-Tes-
tament , & les quatre
Petits Prophetes.

Jean-Xiphilin , patriarche
de C. P. 1077. Outre
ses décrets , il a laissé
quelques homélies. Il
ne faut pas le confon-
dre avec son neveu ,
dont nous avons un
abrégé de Dion-Cassius.

S. Anselme de Luques ,
1086. On a de lui un
traité contre le schis-
me de Guibert , une
collection de canons ,
une explication des
Pseaumes , & une des
Lamentations de Jéré-
mie.

Lanfranc de Cantorbéri ,
1086. Ce docteur & saint

rulaire fit anathématiser
les légats du Pape ,
& un écrit qu'ils
avoient déposé sur l'au-
tel.

Concile de Tours , 1055 ,
qui réduisit Bérenger à
confesser avec serment
la foi commune de l'E-
glise , & à la souscrire
de sa main.

Concile de Rouen , 1052 ,
où l'on trouve une con-
fession de foi des plus
précises , touchant le
mystère de la présence
réelle & de la transub-
stantiation.

Concile de Rome , 1059 ,
où fut couronné le Pape
Nicolas II. L'Archidia-
cre Hildebrand qui fit
la cérémonie , mit sur
la tête du Pontife une
couronne royale , dont
le cercle inférieur por-
toit cette inscription ,
*Corona regni de manu
Dei* ; & le second cer-
cle , *Diadema imperii
de manu Petri*.

Concile de Vienne , 1060 ,
pour abolir la simonie ,
& obliger les ecclésias-
tiques à garder le cé-
libat.

Concile de Tours , qui

ÉCRIVAINS ECCLÉSIASTIQUES. PRINCIPAUX CONCILES.

Prélat, d'un sens exquis & d'un raisonnement juste, a laissé un traité excellent contre Bérenger, des lettres fort intéressantes, & d'autres ouvrages estimables.

étant daté du premier mars 1060, indiction XIII, nous apprend, qu'au moins dans ce pays le commencement de l'année se comptoit déjà du premier janvier, ou de Noël.

Concile de Rome, 1063, qui refusa d'accorder aux moines de Vallombreuse l'épreuve du feu, contre Pierre de Florence, accusé de simonie.

Concile de Rome, 1065, sur les degrés de consanguinité par rapport au mariage. L'opiniâtreté de ceux qui s'opposèrent à ces décisions, fut appelée l'hérésie des Incestueux.

Concile de C. P. 1066, tenu par le Patriarche Jean-Xiphilin contre les mariages incestueux.

Concile de Spalatro en Dalmatie, 1069, où Mainard, légat du S. Siege, interdit aux Dalmates l'usage de la langue Slavone dans l'office divin. Toutefois ils suivent encore aujourd'hui cet usage; mais il faut remarquer que le Slavon de la liturgie est bien différent du Slavon vulgaire.

Concile d'Anse, 1070, dont la date fait voir, que dans le pays de Lyon, comme en bien d'autres provinces, on commençoit alors l'année au premier de janvier, ou à Noël.

Conciles de Rome, 1074 & 1075, où Grégoire VII rendit des décrets sévères contre la simonie, l'incontinence des clercs & les investitures.

Concile de Vinchestre, 1076. On prétend qu'il y fut statué, que les prêtres de la campagne ne seroient point obligés à renvoyer les femmes qu'ils

PRINCIPAUX CONCILES.

avoient, mais qu'ils n'en prendroient plus à l'avenir.

Concile de Rome, 1076, le premier où l'on ait attenté à la souveraineté des princes. Henri IV, roi de Germanie, y fut excommunié, anathématisé, privé de son royaume, & ses sujets absous du serment de fidélité.

Assemblée de Forcheim en Franconie, 1077, où Rodolfe, duc de Suabe, fut élu roi, à la place de Henri IV.

Concile de Rome, 1079. Bérenger, en présence de 150 évêques & de Grégoire VII, y fit profession de la foi de l'Eglise sur l'eucharistie, contre laquelle il écrivit encore, dès qu'il fut de retour en France.

Concile de Rome, 1080. Rodolfe qui venoit de remporter la victoire sur Henri, fut déclaré le vrai roi; & Henri fut excommunié de nouveau, & déposé du royaume.

Concile de Burgos, 1080. Le Roi Alphonse VI y fit substituer l'office Romain à l'office Gothique ou Mosarabique, nonobstant même le duel qui avoit été ordonné à ce sujet, & où le champion de l'office Gothique avoit eul'avantage sur celui du Romain.

Concile de Quedlimbourg en Saxe, 1085, en présence d'Herman de Luxembourg, donné de nouveau pour rival à l'Empereur Henri IV. On y exalta d'une manière exorbitante la puissance pontificale; on y anathématisa l'Antipape Guibert, avec onze autres prélats, évêques ou cardinaux; on y déclara nulles, quant aux effets, toutes les ordinations faites par les excommuniés; on y ordonna rigoureusement la continence à tous les clercs constitués dans les ordres majeurs; on y interdit l'usage des œufs & du fromage pendant le carême.

APPROBATION

J'AI lu par ordre de Monseigneur le
Garde des Sceaux, le neuvieme Tome
de l'*Histoire de l'Eglise*, par M. l'Abbé
de BERAULT. Il m'a paru digne
de se montrer à la suite des Volumes
précédens, qui ont déjà mérité les
suffrages du Public. On y trouvera le
même ton de sagesse & de vérité, le
même soin de donner à cet Ouvrage
toute la liaison & l'intérêt dont il est
susceptible. En Sorbonne, ce 3. Dé-
cembre 1779.

CHEVREUIL.

ERRATA du Tome IX.

- PAGE 32, les préventions, *lisez* ses préventions.
 P. 44, une splendeur imposante, *l.* une froideur imposante.
 P. 64, ces fonctions, *l.* ses fonctions.
 P. 71, au nom de Sainte Trinité, *l.* au nom de la Sainte Trinité.
 P. 115, que ses adhérens, *l.* que de ses adhérens.
 P. 204, orter ses avantages, *l.* porter ses avantages.
 P. 207, pour son établissement, *l.* pour son rétablissement.
 P. 218, les donner qui il lui plaisoit, *l.* les donner à qui il lui plaisoit.
 P. 241, LIVRE VINGT-SEPTIEME, *l.* LIVRE VINGT-HUITIEME.
 P. 360 & 365, Adaldagne, *l.* Adaldague.
 P. 377, à toutes ses bonnes œuvres, *l.* à toutes les bonnes œuvres.
 P. 380, retira la main, *l.* retira sa main.
 P. 393, récupérer, *l.* recouvrer.
 P. 471, puis de Labes, *l.* puis de Lobes.
 P. 490, Vlodomir, *l.* Vlodimir.

APPROBATION.

J'AI lu par ordre de Monseigneur
le Garde des Sceaux, le dixieme
Tome de l'*Histoire Ecclesiastique*, par
M. l'Abbé de BÉRAULT. Il m'a
paru que ce nouveau Volume justi-
fioit & assureroit de plus en plus le
succès qu'ont eu les Volumes précé-
dens. En Sorbonne, ce 4 Décembre
1780. DUV OISIN.

4. LIVRE

ERRATA du Tome X.

- PAGE 11, de leur en imposer, *lisez* de leur imposer.
P. 12, d'une voix flatteuse, *l.* d'une voix mélodieuse.
P. 18, n'eussent rien, *l.* eussent rien.
P. 35, sur Adalbert, *l.* sur S. Adalbert.
P. 79, prendre sa permission, *l.* prendre la permission.
P. 81, Vladimir, *l.* Vlodimir.
P. 108, & les faiseurs, *l.* & leurs faiseurs.
P. 124, un pèlerinage, *l.* le pèlerinage.
P. 125, Aimerie, *l.* Aimeric.
P. 127, de quelques sûretés, *l.* de quelques rasetés.
P. 128, Godchard, *l.* Godehard.
P. 129, Meinvero, *l.* Meinverc.
P. 137, ses impénétrables mystères, *l.* nos impénétrables mystères.
P. 154, prenoient des terres, *l.* affermoient des terres.
P. 176, à venir avec lui, *l.* à revenir avec lui.
P. 181, on n'avoit pu sans simonie, *l.* on avoit pu sans simonie.
P. 223, celle d'Herfel, *l.* celle d'Herfeld.
P. 249, considérablement plus forte, *l.* considérablement la plus forte.
P. 264, du Mond-Aventin, *l.* du Mont-Aventin.
P. 271, une formule en profession, *l.* une formule ou profession.
P. 333, Arhus, *l.* Arhus.
P. 440, depuis mon pontificat, *l.* depuis mon entrée au pontificat.

imposer.
mélodieuſe.

erhoſ
permiſſion.

ning
tion

es. rages.

.2. 5. 1.
impénétra-

des terres.
lui.
voit pu fans

nſidérable-

entin.
formule ou

on entrée au

